

Les enfants travailleurs urbains au Mexique



LILIANA ESTRADA QUIROZ

LES ENFANTS TRAVAILLEURS URBAINS
AU MEXIQUE

LES ENFANTS TRAVAILLEURS URBAINS AU MEXIQUE

LILIANA ESTRADA QUIROZ



BENEMÉRITA UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE PUEBLA
Dirección de Fomento Editorial

BENEMÉRITA UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE PUEBLA

José Alfonso Esparza Ortiz

Rector

René Valdiviezo Sandoval

Secretario General

Flavio Guzmán Sánchez

ED Vicerrectoría de Extensión y Difusión de Cultura

Ana María Dolores Huerta Jaramillo

Directora de Fomento Editorial

Primera edición, 2014

ISBN: 978 607 487 808 0

D.R. © Benemérita Universidad Autónoma de Puebla

Dirección de Fomento Editorial

2 Norte 1404

Teléfono: 2 46 85 59, Fax: 2 46 85 96

Puebla, México.

Impreso y hecho en México

Printed and made in México

TABLE DE MATIÈRES

INTRODUCTION	13
<u>PREMIÈRE PARTIE</u>	19
Les enfants travailleurs au Mexique : mise en contexte	19
CHAPITRE I	21
Les enfants travailleurs comme sujets de recherche	21
I.1. L'état des connaissances sur le travail des enfants.....	21
I.1.1. Le travail des enfants comme objet d'étude en sciences sociales	21
I.1.2. Qu'est-ce que le travail des enfants ?	25
I.1.3. Les approches du travail des enfants	31
I.2. Les enfants travailleurs au Mexique : cadre théorique, conceptuel et méthodologique	35
I.2.1. Notre cadre théorique de référence	39
I.2.1.1. Les enfants travailleurs comme protagonistes.....	39
I.2.1.2. Le travail des enfants comme stratégie familiale de vie	42
I.2.2. Les enfants travailleurs : notre cadre conceptuel de référence	48
I.2.2.1. La population objet d'étude.....	49
I.2.2.2. Le travail : nos points de repère	59
I.2.3. Les approches qualitative et quantitative : une quête de complémentarité.....	65
I.2.3.1. L'analyse quantitative	66
I.2.3.2. L'analyse qualitative	68
Conclusions.....	70
CHAPITRE II.....	73
Les enfants travailleurs au Mexique : mise en contexte	73
II.1. Le Mexique : le contexte national.....	77
II.1.1. La population.....	78
II.1.2. Les conditions de vie : une image inégale des opportunités.....	80
II.1.3. Le système éducatif : en franche croissance, mais encore insuffisant	82
II.1.4. Le marché du travail : flexibilisation, précarité et hétérogénéité	84
II.2. Le monde des familles mexicaines.....	90

II.3. Les activités des enfants mexicains dans les grandes villes	93
II.3.1. La scolarisation de la population urbaine de 6 à 17 ans	95
II.3.2. Les tâches domestiques	100
II.3.3. Le travail extradomestique	102
II.3.4. La combinaison des activités	103
Conclusions	107
DEUXIÈME PARTIE	111
La place du travail dans la vie quotidienne des enfants urbains	111
CHAPITRE III	113
Les enfants travailleurs domestiques familiaux	113
III.1. Les tâches domestiques : de l'apprentissage au travail	113
III.1.1. Le rôle de la famille dans la participation des enfants aux tâches domestiques	114
III.2. Les travailleurs domestiques familiaux	129
III.3. Les enfants face au travail domestique familial : une question de genre et de génération	133
III.4. Le travail domestique familial : une question de composition et d'organisation familiale	136
III.4.1. Le travail domestique, une affaire de femmes et d'enfants	139
III.4.2. Des enfants qui suppléent l'absence des femmes	144
III.4.3. Garçons et filles : leurs différences face à la précarité familiale	150
Conclusions	151
CHAPITRE IV	157
Les enfants travailleurs extradomestiques	157
IV.1. Qui sont ces enfants travailleurs extradomestiques ?	161
IV.2. Le processus d'entrée précoce sur le marché du travail	166
IV.2.1. Les raisons de l'entrée précoce sur le marché du travail : entre contrainte et choix	166
IV.2.2. Les liens sexués d'embauche	191
IV.3. Le travail extradomestique non familial et familial : deux mondes différents	193
IV.3.1. Le monde du travail des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux	194

IV.3.2. Le monde du travail des enfants travailleurs extradomestiques familiaux	214
Conclusions.....	229
CHAPITRE V	233
L'influence du milieu familial sur le travail extradomestique des enfants	233
V.1. Caractéristiques familiales et travail extradomestique des enfants : en quête d'explications	233
V.2. Les incidences de l'entourage familial sur le travail extradomestique	253
V.2.1. Les enfants vis-à-vis du travail extradomestique : une participation sexuée et générationnelle, soumise à l'entourage	258
V.2.2. Des enfants qui remplacent un conjoint absent.....	265
V.2.3. La scolarité et l'activité du conjoint du chef de ménage : des facteurs importants, quoique secondaires	269
V.2.4. Le travail extradomestique : une question de précarité familiale, une question d'offre de travail.....	274
V.3. L'offre de travail disponible grâce à l'emploi des parents	277
Conclusions.....	286
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	289
BIBLIOGRAPHIE.....	301
BASES DE DONNÉES.....	321
LISTE DES FIGURES	323
ANNEXE I. Groupes d'activité professionnelle.....	327
ANNEXE II. Présentation des interviewés	329

A Juan Carlos, Gael et Gabriel

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier Madame María Eugenia Cosio pour l'intérêt qu'elle a porté à mon projet de recherche doctorale ; ses réflexions, ses questionnements et ses corrections ont constamment orienté et enrichi ce travail, sans parler de son soutien et de sa confiance qui continuent à m'être particulièrement précieux. Je tiens également à exprimer ici toute ma gratitude à Madame Cecilia Rabell, personne essentielle tout au long de mon parcours professionnel et dont les conseils, les critiques, le soutien et l'amitié m'ont beaucoup aidée et réconfortée, avant et pendant l'élaboration de ce livre, et jusqu'à sa publication. De même, je voudrais adresser mes remerciements les plus chaleureux à Monsieur Bruno Lautier et à Madame Véronique Hertrich pour avoir accepté de lire mon manuscrit original, ainsi que pour leurs observations qui ont enrichi de façon substantielle les résultats auxquels je suis parvenue.

Cette recherche et l'élaboration de ce livre ont été rendues possibles grâce au soutien du Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología. Par ailleurs, c'est grâce à la faculté d'économie de la Benemérita Universidad Autónoma de Puebla que cet ouvrage a été publié.

Je remercie également Carole Brugeilles et toute l'équipe du « Centre de Recherche Populations et Sociétés » de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, pour le soutien qu'ils m'ont toujours apporté en tant que doctorante attachée à ce laboratoire de recherche.

Un grand merci à tous ceux qui m'ont fait bénéficier de leurs compétences tout au long de mon parcours, notamment à Helen Del Pozo, Blanca M. Aguilar, Miguel Morales et Camille Bret. Merci pour leur aide et leur disponibilité inestimables.

Un dernier, mais non moins important merci à ma famille, tout spécialement à mes parents, deux exemples de vie si chers et si exceptionnels à mes yeux ; à Juan Carlos, pour sa patience, son soutien et tout le bonheur qu'il m'apporte ; à Gael et à Gabriel, pour toutes les joies et les réconforts qu'ils me procurent chaque jour ; à Claudia, à Ale et à Aldo, pour leur amitié inconditionnelle.

INTRODUCTION

Dans les pays en développement, mais aussi dans certains pays développés, les enfants travailleurs font partie du paysage quotidien, en ville comme à la campagne. Au Mexique, il n'est pas rare de croiser l'un de ces enfants travailleurs, que l'on estime à quelque 3,5 millions : des travailleurs qui ont du mal à se positionner dans un monde construit principalement par et pour les adultes, selon les préceptes de l'idée moderne de l'enfance qui dominent la scène internationale et qui soutiennent que la place des enfants se réduit aux domaines sociaux de l'école et de la famille, le travail étant assimilé à son rôle économique et les enfants travailleurs étant considérés globalement comme des individus hors norme, généralement stigmatisés et montrés du doigt.

Dès lors, il n'est guère étonnant que le sujet ait souvent été abordé de manière partielle, dans tous les domaines, en privilégiant une approche centrée sur les inconvénients, en traitant les enfants travailleurs comme les victimes d'un système injuste, d'une famille en difficulté ou de parents irresponsables, par exemple, et en proposant par conséquent divers moyens d'éradiquer le problème : une logique qui, partant d'une vision adulte, prétend suivre le modèle idéal de l'enfance moderne, mais qui est souvent détachée de tout contexte ; une logique que certains ont du mal à partager dans sa totalité. Cette logique, nous la confrontons ici à une vision alternative, rendue possible grâce au regard particulier que nous portons sur le sujet. En ce sens, nous soutenons la nécessité, lorsqu'on aborde des sujets qui concernent les enfants, de souligner que ceux-ci ont leur mot à dire sur leur propre vie, et que leur vécu et leur vision sont importants. Ce qui implique de privilégier leur tout nouveau statut de sujets de droits, de personnes, d'acteurs, au-delà de celui de « mineurs », de victimes ou de simples jouets passifs des influences externes. Cette approche, connue dans le monde anglo-saxon sous le nom de *child centred approach*, loin de prôner l'éradication du travail des enfants, cherche avant

tout à garantir à tous les enfants les meilleures conditions possibles de développement, y compris en ce qui concerne leur travail (Liebel, 2003).

Cette approche nous a paru pertinente, réaliste et intéressante pour aborder le sujet, tout au moins dans le cas du Mexique dont les conditions structurelles, familiales et individuelles, dans tous les domaines (économique, social, culturel, idéologique et politique) ne semblaient guère favorables pour en finir avec une telle pratique, dans un contexte où le travail des enfants relève d'une grande hétérogénéité : ceux-ci réalisent des activités multiples, dans des conditions très contrastées (INEGI, 2004). Or, nous avons voulu nous concentrer sur le contexte urbain, qui est en expansion, afin de mieux cerner le sujet, étant donné que le travail des enfants en milieu rural représente une autre réalité, qui devrait faire l'objet d'une analyse particulière (Cos-Montiel, 2000 ; Vargas Evaristo, 2006).

C'est à partir de ce positionnement que nous avons choisi d'entamer une recherche sur la place qu'occupe le travail dans la vie des enfants, en abordant des aspects divers (causes et conditions de travail), mais aussi en faisant une analyse des déterminants proches. Certes, ces aspects ont déjà été abordés dans d'autres études (Levison, Moe et Knaul, 2001 ; Mier y Terán et Rabell, 2001a et 2004 ; Estrada Quiroz, 2005) ; mais nous proposons de les analyser en nous appuyant sur la première enquête spécialisée sur le sujet au Mexique, et en tenant compte d'un classement des enfants travailleurs selon leur lien de parenté avec leur employeur, outre la division par types d'activité : extradomestique et domestique. Une division que nous croyons tout à fait nécessaire, pertinente et originale, à la lumière des études qui commençaient à poser des questions sur le bien-être des enfants au sein du ménage dans d'autres pays en développement (Lange, 1996 ; Ngueyap, 1996 ; Nieuwenhuys, 1996 ; Bhukuth, 2009), mais surtout au vu de l'importance que revêt la famille dans la vie des enfants. En ce sens, il nous a aussi semblé intéressant d'aborder l'entourage familial en considérant les caractéristiques du couple parental (ensemble et séparément) plutôt qu'à travers les seules caractéristiques du chef de ménage, reconnaissant ainsi l'importance du conjoint du chef (fréquemment la mère d'ego) dans le façonnement de la vie familiale et de chacun de ses membres : une approche qui semble désormais évidente pour l'étude de la relation entre la famille et la vie des enfants (Bertaux-Wiame et Muxel, 1996 ;

Clément, 2009), bien qu'elle ait été peu utilisée dans les études sur le travail des enfants au Mexique.

Nous avons eu la chance de pouvoir réaliser quelques entretiens auprès d'enfants, travailleurs et non travailleurs, d'un quartier populaire de la ville de Mexico. Cette démarche nous a permis de recueillir des informations qui sont venues compléter et illustrer nos résultats quantitatifs. Nous avons ainsi eu la possibilité de parler des sujets relatifs aux processus et aux liens en jeu dans l'entrée précoce au travail et dans la permanence au sein de celui-ci, autant de thèmes impossibles à aborder à travers notre seule source de données quantitatives. Ce n'est que grâce à la combinaison de ces deux sources de nature différente que nous avons pu toucher divers aspects qui constituent la problématique du travail des enfants. Nous combinons ainsi les données quantitatives (enquête officielle) qui permettent d'obtenir des résultats solides dans la mesure où elles sont statistiquement représentatives de la population urbaine du Mexique, avec les données qualitatives (entretiens auprès des enfants) qui servent à illustrer une facette très particulière de la réalité et qui offrent des pistes pour les explications, mais dont les résultats ne sauraient être généralisés en raison de leur manque de représentativité statistique et urbaine nationale. C'est pourquoi, lorsque nous utilisons les données issues des entretiens, nous les encadrons afin de montrer qu'elles proviennent directement des entretiens auprès des enfants, soulignant ainsi qu'il s'agit de données de nature et de portée différentes de celles qui sont issues de l'enquête statistique. Cette remarque prétend souligner que les récits ne servent qu'à illustrer, à éclairer ou à enrichir une idée ou un résultat précis, que nous ne saurions généraliser, mais dont le contenu vient compléter ce que nous avons pu trouver sur la base des données quantitatives.

Notre étude constitue donc une tentative pour aborder le sujet dans une perspective plus large, en combinant des données complémentaires, où le vécu des enfants travailleurs eux-mêmes permet d'offrir un autre aperçu d'une pratique qui semble hors du temps, mais qui, dans la réalité, est porteuse de sens et de valeur dans la vie de ceux qui la réalisent et de ceux qui la côtoient.

Notre intérêt pour le travail des enfants obéit à trois inquiétudes essentielles. D'une part, la volonté d'appréhender le sujet à partir d'une perspective qui, au-delà

des jugements, situe les enfants au cœur de l'analyse, afin de leur restituer une place centrale en tant qu'acteurs dynamiques de leur propre développement : une approche qui amènerait à privilégier la reconnaissance de leur apport dans la construction de leur propre vie, de la vie familiale et de la société, en leur ôtant le rôle de simples victimes. D'autre part, l'idée fort répandue que les enfants qui travaillent dans leur milieu familial représenteraient un cas à part parmi les enfants travailleurs, voire qu'ils ne seraient tout simplement pas des travailleurs. Leur particularité consiste essentiellement en ce que la famille, espace privilégié de l'enfance, a été considérée comme un lieu naturel de protection et de formation. Or, des évidences étayées par des études de cas ont mis en cause le caractère banal et anodin du travail des enfants en milieu familial, ainsi que la sécurité que la famille est censée offrir aux enfants : des évidences qui prennent de l'ampleur face à une pratique assez fréquente. Enfin, en relation directe avec ce que nous venons d'évoquer, l'indifférence vis-à-vis des enfants qui travaillent au foyer en effectuant des tâches ménagères et en s'occupant d'autres membres de la famille, a également attiré notre attention. C'est à partir de ces inquiétudes qu'a commencé à prendre forme notre recherche, dont la question de départ portait sur la place du travail dans la vie des enfants, notre hypothèse centrale étant que les enfants continuent de travailler parce que le travail représente un moyen important d'accomplir des projets ou de satisfaire des besoins personnels ou familiaux.

Présentation du plan

Le livre, divisé en deux parties, comprend un ensemble de cinq chapitres. Le premier est consacré à une mise au point sur le sujet du travail des enfants, ainsi qu'aux aspects théoriques, conceptuels et méthodologiques qui donnent sens à cette étude. Ayant fait l'objet d'un intérêt relativement récent dans le monde scientifique, le travail des enfants manque d'un développement théorique et méthodologique propre. Nous nous pencherons sur deux discussions qui sont à la base de notre raisonnement théorique : d'abord, le travail des enfants du point de vue de la sociologie de l'action, c'est-à-dire les enfants travailleurs envisagés comme les protagonistes de leur propre vie ; ensuite, le travail des enfants comme

stratégie familiale de vie. Par ailleurs, le flou qui entoure l'expression « travail des enfants » nous oblige, plus que jamais et en premier lieu, à éclaircir notre cadre conceptuel de référence. Enfin, nous discuterons des méthodes utilisées dans chacune de nos deux approches analytiques (quantitative et qualitative), ainsi que des sources des données à la base de nos analyses : d'un côté, pour l'approche quantitative, le Module du travail des enfants qui fait partie de l'Enquête Nationale sur l'Occupation et l'Emploi (ENOE) de 2007 ; de l'autre, pour l'approche qualitative, les informations issues de notre travail de terrain dans un quartier populaire de Mexico.

Le deuxième chapitre est consacré à la mise en contexte. Nous y traiterons tout d'abord de la situation générale du pays, notamment de ses conditions structurelles, autant sociodémographiques que socioéconomiques. Mais nous aborderons aussi, brièvement, le contexte au niveau méso : la place et la signification de la famille au Mexique, ainsi que ses principales caractéristiques. Tout tourne autour de la famille, cette institution qui a su remplacer l'Etat en tant qu'instance chargée de la protection sociale de la population : une institution fondamentale dans la vie du pays, ainsi que dans celle des enfants. Ensuite, nous discuterons de l'importance du travail des enfants quant à son intensité et à la participation de ceux-ci à diverses activités : études, tâches domestiques, travail économique, tout en soulignant les différences par genre et par génération.

La deuxième partie est entièrement consacrée à l'analyse de la place qu'occupe le travail dans la vie quotidienne des enfants. Elle contient des analyses basées sur une approche quantitative, mais enrichies, dans la mesure du possible, par les informations issues de l'expérience des enfants que nous avons eu l'occasion de rencontrer lors de notre travail de terrain. Le troisième chapitre sera consacré aux enfants travailleurs domestiques familiaux. Nous commencerons par identifier leurs caractéristiques individuelles, pour procéder ensuite à l'analyse de la relation entre cette pratique et le milieu familial. Enfin, dans les deux chapitres suivants nous aborderons le cas des enfants travailleurs extradomestiques, que nous classerons comme familiaux ou non familiaux, en fonction de l'existence ou non d'un lien de parenté avec l'employeur. Dans le Chapitre IV, nous commencerons par observer les principales caractéristiques individuelles de ces enfants, et nous

passerons à l'analyse du processus d'entrée des enfants dans le monde du travail. Ensuite, nous décrirons tout ce qui concerne le travail : que font-ils ? où le font-ils ? comment et dans quelles conditions ? Dans le Chapitre V, nous approfondirons l'analyse relationnelle entre le travail des enfants et le milieu familial, ce qui nous permettra d'étudier l'influence de certains facteurs familiaux sur le travail des enfants.

PREMIÈRE PARTIE

Les enfants travailleurs au Mexique: mise en contexte

CHAPITRE I

Les enfants travailleurs comme sujets de recherche

I.1. L'état des connaissances sur le travail des enfants

La fin du XIXe et le début du XXe siècle représentent, à divers égards, un tournant dans l'étude du travail des enfants. A l'origine, le sujet a cessé d'être un simple problème social pour devenir un problème de sciences sociales : un virage capital, qui a entraîné une meilleure connaissance de cette pratique et de ses acteurs.

I.1.1. Le travail des enfants comme objet d'étude en sciences sociales

Bien que les enfants travailleurs aient toujours existé dans l'histoire de l'humanité, c'est en 1919, avec la création de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), qu'ils apparaissent sur la scène publique en tant que problème social d'envergure internationale. Cependant, celui-ci demeure quelque peu à l'écart des préoccupations publiques et gouvernementales jusqu'à la fin du XXe siècle (Schlemmer, 2006). A cette époque, l'intérêt porté au sujet par les groupes et les individus obéit plus à des motivations politiques et éthiques que proprement scientifiques. La plupart des études et des publications spécialisées sur le sujet ont été réalisées à l'instigation ou avec l'appui de l'OIT. Tout au début, les études semblaient être plus un moyen de dénonciation qu'une quête de connaissances ou d'approfondissement sur le sujet (Cain, 1977 ; Schildkrout, 1981 ; Bequele et Boyden, 1990 ; OIT, 1990), une manière de justifier la mise en marche des programmes d'éradication du travail des enfants partout dans le monde, ainsi que la vision abolitionniste, en se servant à titre d'exemple des cas les plus inacceptables et les plus touchants (OIT, 1990 ; OIT, 1999 ; OIT, 2002). L'intérêt portait surtout sur le classement des activités réalisées par les enfants (Tienda, 1979 ; Rodgers et Standing, 1981a ; Grootaert et Kanbur, 1995) et sur la quête des indicateurs et des outils de collecte les mieux adaptés afin de mesurer l'ampleur du

travail des enfants (Elson, 1982 ; Bossio, 1992 ; Anker, 2000). Mais la réflexion théorique et la quête d'approfondissement de la connaissance du sujet étaient assez réduites. Il faut cependant reconnaître qu'à la veille de l'an 2000, il y a eu de plus en plus de propositions intéressantes qui ont fait avancer la recherche sur un sujet qui a eu du mal à trouver une place parmi les chercheurs.

En effet, le travail des enfants est un thème d'étude assez récent en sciences sociales. A la fin des années 90, la production scientifique est encore peu abondante. Ainsi, en 1997 une recherche concernant les études sur le travail des enfants dans les pays du Sud au XXe siècle, recensées au cours des dix années précédentes ¹ dans trois importantes sources documentaires françaises ², n'a donné pour tout résultat que 34 références : cinq ouvrages, un numéro spécial de revue, dix-neuf articles de recherche, six documents universitaires et trois documents d'institutions internationales ou d'ONG. Selon Schlemmer (1997), le premier ouvrage important publié par l'OIT date de 1979 : il s'agit de l'étude de Mendelievitch intitulée « Le travail des enfants ». En 1981 paraît un autre article important, de Rodgers et Standing : « Le rôle économique des enfants dans les pays à faibles revenus », publié dans la *Revue internationale du travail*. Et en 1988, Bequele et Boyden publient le premier ouvrage posant la question à un niveau théorique adéquat : « *Combating Child Labour* ».

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, UNICEF, a mis plus de temps à s'intéresser à la question. Le premier document où il s'exprime sur la question des enfants travailleurs et leurs conditions de vie date de 1986 : « *Exploitation of Working and Street Children* ». Mais avec la création, en 1988, de l'*UNICEF International Child Development Center*, appelé aussi *Innocenti Center*, les recherches au sein de cette organisation s'intensifient. Ce centre est devenu dès lors un lieu de production d'études sur la question.

¹ Il s'agit d'articles de sept pages ou plus (en quête d'articles de recherche et non seulement d'informations) et de publications dont le thème central est le travail des enfants.

² Les trois sources documentaires interrogées sont : FRANCIS du CNRS, HORIZON élaborée par l'ORSTOM et la base SUD, un réseau documentaire du ministère de la Coopération.

Pour que les études et les publications se multiplient il faudra attendre la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, CIDE, organisée par l'UNICEF en 1989 (UNICEF, 1990), et la création du programme IPEC (*International Programme for Elimination of Child Labour*) de l'OIT, en 1992 : une remise en scène des enfants travailleurs qui contribua à attirer, pour la première fois, l'attention du monde universitaire. Ainsi, selon Schlemmer, le colloque international « L'enfant exploité – mise au travail et prolétarianisation » qui s'est tenu à Paris en 1994, constitue le « premier colloque organisé sur le sujet à l'initiative exclusive de chercheurs et pour des chercheurs, c'est-à-dire à vocation strictement scientifique, avec pour seul objet la confrontation et l'approfondissement des analyses, théoriques et concrètes, et non pas un débat sur les politiques à promouvoir » (1996 : 9).

En 2000, une nouvelle initiative de l'OIT, l'UNICEF et la Banque Mondiale propose d'améliorer les recherches, le recueil et l'analyse de données en matière de travail des enfants, ainsi que d'augmenter les études locales et nationales, et d'évaluer les interventions (OIT, 2002).

Depuis ces événements, les recherches se sont élargies et il n'est pas difficile de trouver des articles scientifiques qui abordent la question du travail des enfants depuis différentes perspectives : ethnologie, anthropologie, sociologie, démographie et économie, notamment. Mais ces études restent encore marginales par rapport à d'autres sujets sur l'enfance en sciences sociales. En outre, il existe encore une tendance à aborder le sujet comme un facteur de risque pour d'autres problèmes, notamment la déscolarisation et la reproduction de la pauvreté, plus que comme un sujet à part entière.

Les spécialistes reconnaissent la nécessité d'une réflexion théorique spécifique pour cesser d'aborder le sujet à partir de théories issues de travaux généraux menés sur la population adulte (Schlemmer, 1996). Jusqu'à présent, cet appel n'a guère trouvé d'écho dans les divers domaines d'étude (Nieuwenhuys, 2006 ; Hobbs et McKechnie, 2007 ; Mizen, 2007 ; Morrow, 2007 ; Myers, 2007). Par ailleurs, il reste encore à développer des outils appropriés, car malgré la reconnaissance générale de sa différence par rapport au travail des « majeurs », le travail des enfants continue souvent à être abordé à travers des critères, des indicateurs et des

sources élaborés essentiellement pour l'analyse de l'emploi en général (Gendreau, 1996 ; Anker, 2000 ; Levison, 2007 ; Bourdillon, 2009).

Cependant, l'adoption du sujet par les sciences sociales n'empêche pas que dans d'autres domaines (médias, politique et social) le sujet continue à suivre son propre chemin, présentant une image des enfants travailleurs qui est plus fondée sur des critères moraux que sur des résultats proprement scientifiques. Ainsi, une bonne partie des informations publiées, notamment dans les médias, vise à montrer les enfants travailleurs comme un bloc homogène constitué de « pauvres victimes » ou de « victimes pauvres », en utilisant des arguments qui en appellent plus à la compassion qu'à la raison. Une vision qui persiste, car en l'utilisant on joue sur le côté moral et émotif des personnes, ce qui en fait un sujet facile à vendre (Bonnet, 1996). En effet, on ne saurait guère aborder le travail des enfants sans prendre en compte le poids des connotations qui l'entourent et sans se laisser entraîner à des jugements moraux ou à des prises de position d'ordre politique.

Dans ce processus d'intégration au monde scientifique, les études ainsi que les lignes de recherche, les approches et les perspectives se multiplient un peu partout dans le monde. Elles apportent des éléments théoriques, conceptuels et méthodologiques qui contribuent à faire progresser la connaissance du sujet, au rythme des résultats scientifiques qui permettent de cerner de mieux en mieux le phénomène, mais aussi en observant sur place l'évolution qu'a suivie le travail des enfants au cours de ces dernières années, face aux changements socioéconomiques et culturels qui affectent divers aspects de la vie familiale et individuelle. Car, plus que jamais, les effets pervers de la macroéconomie dépassent les enfants travailleurs : aujourd'hui, même ceux qui ne travaillent pas pourraient souffrir des effets négatifs des transformations économiques, politiques et sociales de la mondialisation (Hevener *et al.*, 2002). Enfin, ces nouvelles études abordent le thème des enfants travailleurs en tenant compte de leur propre expérience.

Pourtant, il existe encore d'âpres discussions autour de la définition. Car l'un des premiers aspects qu'il a fallu traiter dès que le sujet est devenu un sujet de recherche, était lié, précisément, à la nécessité d'établir ce qu'est le travail des enfants (Bonnet, 1996 ; Schlemmer, 2005) : une discussion qui n'a rien d'anodin et qui, de nos jours encore, continue de faire l'objet d'importantes controverses.

1.1.2. Qu'est-ce que le travail des enfants ?

Bien que certains aient tenté d'en donner une définition au moins opératoire, on n'est pas parvenu à en élaborer un concept scientifique rigoureux. Il s'agit d'un problème épistémologique souvent abordé par les chercheurs et les spécialistes du sujet, mais qui continue de faire l'objet de vives discussions. Cependant, une idée s'est imposée : plus qu'un concept scientifique, le travail des enfants est une expression consacrée (Schlemmer, 1997 ; Leroy, 2009). Cette expression a la particularité de se constituer autour de deux concepts subjectifs et abstraits : enfant et travail, des concepts socialement construits, et qui présentent des spécificités historiques, sociales et culturelles (Cussianovich, 2004). Chaque société a sa propre perception de ces deux concepts, en fonction de son histoire et de sa réalité ³. Par conséquent, même si l'on peut dire que les enfants travailleurs ont toujours existé dans l'histoire de l'humanité, leur perception a suivi des chemins différents à travers le temps et à travers l'espace ⁴. Ainsi, le dynamisme qui caractérise les deux concepts dont se compose l'expression « travail des enfants » converge vers la subjectivité de l'expression elle-même. Cette difficulté pour définir les deux concepts qui la constituent a suscité une importante controverse autour du travail des enfants et a été à l'origine du manque de consensus international à son égard (Barreiro, 2000).

Certes, il est impossible de parler des enfants travailleurs sans faire appel à la notion d'enfant ; mais au-delà des critères opérationnels, ce qui est au centre des discussions c'est la conceptualisation du terme « enfance » et, par conséquent, du rôle de l'enfant dans la société : autant d'aspects fondamentaux pour donner un

³ Pour plus de détails sur l'histoire de l'enfance dans différents pays, voir : Ariès, 1973 ; De Mause, 1983 ; Pollock, 1983 ; Qvortrup, 1994 ; Zelizer, 1994 ; Stella, 1996 ; Portocarrero, 1998 ; Trisciuzzi et Combi, 1998 ; Brondi, 2001 ; Rollet, 2001 ; Morel, 2004 ; Rojas Flores, 2004 ; Rodríguez Roca, 2005 ; Castillo Troncoso, 2006 ; Sánchez Calleja et Salazar Anaya, 2006 ; Pedraza-Gómez, 2007 ; Ramírez Sánchez, 2007.

⁴ Pour des discussions à ce propos, voir : Qvortrup, 1994 ; Zelizer, 1992 et 1994 ; Ngueyap, 1996 ; Méda, 1997 ; Trisciuzzi et Combi, 1998 ; Brondi, 2001 ; Camarena Córdova, 2004 ; Domic Ruiz, 2004 ; Rojas Flores, 2004 ; Castillo Troncoso, 2006 ; Pedraza-Gómez, 2007.

sens au travail précoce. Et la conception de ce qu'est le travail se transforme à son tour en thème de discussion.

Depuis le début du XXe siècle, sur la scène internationale, l'enfance est de plus en plus sacralisée, caractérisée par sa non-productivité économique et sa valorisation affective, c'est-à-dire que l'enfant perd sa valeur économique pour gagner en valeur morale (Zelizer, 1994). Cependant, on peut dire que la Déclaration de Genève sur les droits des enfants, de 1923-1924 ⁵, marque une première étape vers un changement dans la conception internationale de l'enfance : l'enfant n'est plus un objet de charité chrétienne ou de philanthropie ; il cesse de constituer une affaire exclusivement familiale pour devenir l'objet d'une attention toute spéciale, inscrite au cœur de la collectivité. Toutefois, c'est surtout la CIDE (UNICEF, 1990) qui fait évoluer l'image de l'enfance dans les discours : « A l'idée que les enfants avaient des besoins spéciaux a succédé la conviction que les enfants avaient des droits » (Leroy, 2009 : 13). Cependant, malgré la reconnaissance des enfants en tant que « sujets de droits », cette considération reste essentiellement cantonnée au domaine idéologique, car dans les faits on ne prend guère au sérieux ni leurs idées, ni leurs capacités. En privilégiant la vision moderne de l'enfance, qui assimile celle-ci à une période d'insouciance, d'apprentissage, d'innocence et d'absence de contraintes, on fait encore dépendre la vie et les actions des enfants des décisions des adultes (Liebel, 2003). L'école et la famille sont considérées comme les seuls espaces sociaux valorisants et structurants des enfants. L'enfant et l'adulte

⁵ Les hommes et les femmes de toutes les nations reconnaissent que l'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur et affirment leurs obligations vis-à-vis de celui-ci, en dehors de toute considération de race, de nationalité, de croyance.

L'enfant doit être mis en mesure de se développer de façon normale, matériellement et spirituellement.

L'enfant qui a faim doit être nourri ; l'enfant malade doit être soigné ; l'enfant arriéré doit être encouragé ; l'enfant dévoyé doit être ramené ; l'orphelin et l'abandonné doivent être secourus.

L'enfant doit être le premier à être secouru en temps de détresse.

L'enfant doit être mis en mesure de gagner sa vie et doit être protégé de toute exploitation.

L'enfant doit être élevé dans le sentiment que ses meilleures qualités doivent être mises au service de ses frères.

représentent deux mondes différents et exclusifs, et dans cette logique, l'enfance — en tant qu'âge de vulnérabilité physique et émotionnelle, ainsi que d'incomplétude psychologique et intellectuelle — a besoin d'une protection spéciale et doit être tenue en marge des activités productives (Castillo Troncoso, 2006; Pedraza-Gómez, 2007 ; Leroy, 2009). Par conséquent, on a tendance à considérer que les enfants privés de la protection et de l'abri qu'apporte la famille, et maintenus à l'écart du système scolaire, perdent les attributs et les privilèges propres à cette étape et deviennent en quelque sorte de petits adultes, comme les enfants travailleurs. Car le travail, envisagé en termes économiques, appartient au monde des adultes (Castillo Troncoso, 2006). Dans cette perspective, basée sur la vision moderne de l'enfance et sur une notion de travail nettement économique, qui se sont imposées comme « concepts normatifs universels » (Bourdillon, 2006), le travail des enfants a été longtemps considéré comme synonyme d'exploitation, comme un problème à éradiquer, ce qui revenait à négliger la diversité socioculturelle et à oublier toute mise en contexte.

Dans cette perspective de l'enfance, il n'est pas étonnant qu'on lui ait accordé une place prioritaire au centre de la société et des politiques publiques, et c'est grâce à cette préoccupation croissante que diverses organisations internationales (principalement l'OIT, l'UNICEF et l'Organisation Mondiale de la Santé, OMS) ont poussé les Etats membres de l'Organisation de Nations Unies (ONU) à s'engager afin d'améliorer les conditions de vie des enfants dans divers domaines : scolarité, santé, alimentation, etc. Cependant, malgré ce consensus sur la nécessité de garantir des droits et des conditions de vie adéquates à tous les enfants, il existe aussi des désaccords sur les formes et les moyens d'y parvenir, sur ce qui n'est pas adéquat pour les enfants, ainsi que sur le rôle qu'ils doivent jouer dans la société. Comme le souligne Leroy par rapport au travail des enfants : « C'est davantage la conception idéale de l'enfance qui cristallise les oppositions » (2009 : 11).

Le modèle d'enfance moderne issu de la réalité des pays développés — et pris comme exemple à suivre au niveau international, dans une perspective de progrès — a montré ses limites face à la réalité de la plupart des pays, les pays en développement. Dans la pratique, ce modèle idéal est difficile à adopter, malgré son intérêt. Cette incompatibilité entre les idéaux et la réalité a eu des effets pervers

importants, comme dans le cas des programmes de boycott du travail des enfants dans certains pays ⁶. Confrontées à la partialité de l'idée moderne d'enfance, les oppositions ne se sont pas fait attendre. La principale raison en est le manque de respect de la diversité culturelle et socioéconomique. En tant que construction sociale, une seule et unique vision de l'enfance ne saurait répondre à toutes les manières de vivre de l'enfance qui existent de par le monde et ne saurait être présentée comme un modèle à suivre pour tous. Simplement parce que la réalité socioéconomique et culturelle des populations ne saurait s'adapter à un tel modèle (Brondi, 2001 ; Liebel, 2003 ; Rodríguez Roca, 2005 ; Ramírez Sánchez, 2007). En outre, cette vision moderne de l'enfance met l'accent sur l'avenir de l'enfant, et non sur son présent : l'enfant n'est pas considéré comme un « être humain », mais comme un « potentiel humain » (Qvortrup, 1994), ce qui annule l'importance de la participation actuelle des enfants. C'est à l'encontre de cette vision dominante qu'est née la nouvelle sociologie de l'enfance, en tant que perspective alternative.

Les paradigmes de l'idée moderne d'enfance sont limités à un cadre individualiste et à une perspective non historique, et l'enfant universel semble écarté des changements vécus dans son entourage. Or, la nouvelle sociologie de l'enfance, signale Gaitán (2006), doit être capable d'expliquer les choses communes et diverses qui arrivent aux enfants à propos de leur expérience sociale à travers le temps et l'espace. Le plus important est de considérer l'enfance comme un élément structurel intégré à la vie sociale organisée, comme un élément qui interagit avec d'autres éléments pour mettre en place l'ensemble de l'organisation sociale : « (...) il s'agit d'assumer que les changements dans la société sont codéterminants de la situation générale de la vie des enfants et de leurs modèles généraux d'activité, et que la place de l'enfance au sein de la structure sociale a un effet de "feed-back" sur les processus macrosociaux. Construire une sociographie de l'enfance signifie aussi saisir l'implication de phénomènes et de processus sociaux qui ne semblent concerner les enfants que de façon indirecte ⁷ » (Gaitán, 2006 : 247). Par

⁶ Pour des discussions en ce sens, voir : Ramanathan, 1996 ; Gulrajani, 1996 ; White, 1996 ; Invernizzi, 2003 ; Ballet et Bhukuth, 2005 ; Dumas et Lambert, 2008 ; Leroy, 2009.

⁷ Traduction de l'auteur. *"(...) se trata de asumir que los cambios en la sociedad son codeterminantes para la situación general de vida de los niños y sus patrones generales*

conséquent, plus qu'un sujet de droits, l'enfant doit être un acteur social, ce que Liebel (2003) appelle « un protagoniste ».

C'est pourquoi la nouvelle sociologie propose d'« (...) expliquer l'enfance en tant que groupe social et phénomène permanent au sein de tout système social. Considérer l'enfant comme faisant partie d'un groupe, d'une strate ou d'une classe sociale dont les caractéristiques et les comportements sont compréhensibles en termes de lois socioculturelles, ouvre de nouvelles perspectives telles que la possibilité de comprendre les aspects communs des sujets qui partagent le même statut dans la société, la possibilité de faire des comparaisons de sa situation à diverses époques historiques, sociétés et cultures, ainsi que d'examiner les relations de ce groupe avec d'autres groupes dont se compose la société ⁸ » (Gaitán, 2006 : 19). Grâce à cette nouvelle idée d'enfance, le travail des enfants acquiert une autre dimension, où ce qui importe n'est pas le fait de travailler ou non, mais les conditions de travail. « Reconnaître que les enfants ne sont pas des objets passifs au regard des préoccupations économiques, mais qu'au contraire ils sont activement engagés dans l'économie, entendue comme la production de valeur dans une société, a conduit à un nouveau mode de réflexion économique et sociologique, qui prend comme départ la perspective des enfants. Il ressort de ce type d'analyse que les enfants sont des participants actifs en matière à la fois de consommation, de distribution et de production, et qu'ils sont engagés dans des relations complexes avec les membres de leurs familles, avec les autres enfants et

de actividad, y que el lugar de la infancia en la estructura social tiene un efecto de feedback sobre los procesos macrosociales. Construir una sociografía de la infancia también significa captar la implicación que tienen fenómenos y procesos sociales que sólo indirectamente parecen referirse a los niños."

⁸ Traduction de l'auteur. "*(...) explicar a la infancia como grupo social y como fenómeno permanente en cualquier sistema social. Mirar al niño como perteneciente a un grupo, estrato o clase social, cuyas características y comportamiento son comprensibles en términos de leyes socioculturales ofrece nuevas perspectivas, como son: la posibilidad de entender los aspectos comunes a los sujetos que comparten el mismo estatus dentro de la sociedad, la de hacer comparaciones entre su situación en diferentes épocas históricas, sociedades y culturas y, asimismo, la de examinar las relaciones de éste con otros grupos componentes de la sociedad."*

avec les acteurs de la société civile. » (Nieuwenhuys, 2006 : 166). De sorte que l'enfant, en tant qu'acteur social, ne saurait être exclu du monde du travail ; en tant qu'enfant, il doit faire l'objet d'une protection toute particulière au cas où il viendrait à s'y incorporer. On s'appuie sur l'article 3 du texte de la CIDE, où il est établi que dans toutes les décisions qui concernent l'enfant, la considération primordiale doit être l'intérêt supérieur de celui-ci (UNICEF, 1990).

En ce sens, certains spécialistes ont proposé de considérer le travail scolaire comme une forme de travail des enfants, une idée avancée par le sociologue danois Qvortrup (1994). Celui-ci soutient en effet que la scolarisation des enfants, envisagée comme une conséquence de l'industrialisation, constitue un véritable travail ayant une valeur économique, étant donné que la formation fait partie du processus de production (Gaitán, 2006). D'autres chercheurs, partout dans le monde, soutiendront cette idée. En France, Schlemmer a réfléchi sur l'utilité heuristique de considérer que tous les enfants travaillent, que ce soit à l'usine, aux champs, dans leur propre maison, dans la rue ou à l'école. L'idée de base est que « tous consacrent une partie de leur temps à des activités contraignantes, non loïsibles, productrices d'utilité sociale, soit immédiatement, soit de façon différée, quand le travail consiste en un investissement — les études — pour un travail productif futur. » (Schlemmer, 1996 : 23-24). Autrement dit, tous les enfants travaillent, quoique non dans les mêmes conditions.

Certes, les approches du travail des enfants ont tendance à s'appuyer sur des conceptions plus diversifiées de l'enfance et du travail, qui s'efforcent d'accorder une place aux différentes réalités. La voie a ainsi été ouverte à la diversité et à la modération, même si c'est la perception proposée par l'OIT qui continue de dominer sur la scène internationale. Une perception qui, avec un peu de retard, a bien évolué au rythme des changements qui se sont opérés autour du sujet dans les dernières années (les approches scientifiques, l'écoute des enfants travailleurs, l'observation de la réalité sur le terrain). On est ainsi passé d'une vision abolitionniste radicale ne proposant que l'éradication du travail des enfants, à une vision plus nuancée : « L'expression "travail des enfants" ne vise pas toutes les formes de travail des moins de 18 ans. Des millions de jeunes travaillent de façon tout à fait légitime, contre de l'argent ou non, dans des conditions adaptées à leur

âge et à leur degré de maturité. Ils apprennent ainsi à être responsables, acquièrent des compétences, améliorent leur niveau de vie et celui de leurs familles et contribuent à la prospérité économique de leur pays. Après l'école, leurs devoirs une fois terminés et leurs leçons apprises, des enfants peuvent aussi très bien, pour aider leurs parents, participer aux tâches ménagères ou au jardinage, veiller sur d'autres enfants, etc., sans que l'on puisse y trouver à redire. Condamner ce type d'activité, ce serait banaliser ce que l'on veut abolir – ce travail qui prive d'enfance des millions d'êtres humains. » (OIT, 2002 : 9) ⁹.

Cependant, l'expression « travail des enfants » demeure ambiguë, et l'on continue de l'adapter aux intérêts et aux objectifs de chaque recherche, projet ou politique. De sorte que les études sur le travail des enfants ne sont guère comparables temporellement et spatialement, parce que l'enfance n'est pas toujours représentée par le même groupe d'âges de la population, ni le travail défini selon les mêmes critères.

I.1.3. Les approches du travail des enfants

La plupart des approches ont été centrées sur une vision déterministe, qui considère les enfants et les familles comme victimes de la pauvreté et de l'inégalité résultant du système de production. À un niveau global, le travail des enfants est envisagé avant tout comme une conséquence de problèmes économiques et politiques d'envergure internationale. Des facteurs comme la concurrence internationale, les investissements étrangers, la tutelle exercée par les institutions financières internationales et les systèmes de crédit, entraînent des ravages sociaux qui finissent par affaiblir les conditions de vie de nombreuses familles, surtout dans les pays en développement, contraintes de vivre dans des conditions très précaires, ce qui favorise l'exploitation des enfants. Dès lors, la pauvreté est à l'origine du travail des enfants, perçu comme un phénomène structurel propre au capitalisme,

⁹ Il faut dire qu'actuellement l'OIT a mis l'accent sur la lutte contre ce qu'elle appelle « les pires formes du travail des enfants », en se donnant pour objectif de les abolir en 2016 (OIT, 2007).

et lié actuellement au processus de mondialisation (Labazée, 1996 ; Meillassoux, 1996 ; Sari, 1996 ; Verlet, 1996 ; Hemmer *et al.*, 1997 ; Ranjan, 1999 ; Cos-Montiel, 2000 ; Galli, 2001 ; Delgado, 2004). Dans une telle optique, la plupart des études de cas traitent des exemples les plus touchants ¹⁰. Cependant, les approches économiques s'avèrent partielles pour expliquer une situation qui est fort complexe. Certes, la pauvreté joue un rôle fondamental ; mais il faut valoriser le travail des enfants dans son contexte socioculturel pour mieux comprendre toute la diversité des formes de travail qui existent (Rodgers et Standing, 1981a).

D'autres auteurs traitent le sujet du point de vue de la transmission des coutumes et des connaissances, comme un héritage entre générations, comme une pratique qui fait partie d'un type particulier d'organisation familiale et communautaire. La socialisation, en tant que processus de préparation à la vie adulte ou à la formation de genre, est au centre de ces études, qui font surtout référence aux sociétés paysannes (Cain, 1977 ; Schildkrout, 1981 ; González Chávez, 1982 ; Ngueyap, 1996 ; Nieuwenhuys, 1996 ; Boyden, Ling et Myers, 1998 ; Escalante Cantú, 2000 ; Camarena Córdova, 2004 ; Domic Ruiz, 2004 ; Vargas Evaristo, 2006). En termes individuels, la capacité et la disponibilité des enfants au travail peuvent accroître leur reconnaissance ainsi que leur indépendance. Ces études attribuent au travail des enfants une valeur économique, mais aussi une valeur personnelle, émotionnelle et culturelle (Weiss, 1993 ; Meiser, 1997, cités *in* Liebel, 2003).

¹⁰ En prenant les cas les plus condamnables, comme ceux des enfants qui travaillent dans les industries dangereuses (fabriques d'allumettes, de feux d'artifices, de verre, de tapis ; industries de la brique, du bois et du vêtement) ; les enfants qui travaillent dans les rues, dans les mines, dans les carrières, les enfants mis en servitude pour dettes... Des enfants qui travaillent dans des conditions pénibles et précaires dans des milieux à haut risque sanitaire (pollution, bruit, obscurité, enfermement) en réalisant des activités fatigantes et répétitives en échange d'une faible rémunération, voire aucune, pour de longues journées de travail. La plupart ne sont pas scolarisés et leur travail ne leur apporte guère d'apprentissage (Abdalla, 1990 ; Gatchalian, 1990 ; Guillén-Marroquín, 1990 ; Kanbargi, 1990 ; Oosterhout, 1990 ; Salazar, 1990 ; Céspedes Sastre et Zarama, 1996 ; Gulrajani, 1996 ; Morice, 1996 ; Yaro, 1996).

Enfin, certains abordent le travail des enfants sous l'angle de l'inefficacité des institutions censées les éloigner du monde du travail : l'école et le système juridique. D'une part, les défaillances du système éducatif peuvent favoriser l'abandon scolaire, soit parce que la scolarisation perd de sa valeur et de son intérêt aux yeux des personnes concernées, soit parce que l'offre est insuffisante, inaccessible ou inexistante. Dans ces cas, le travail est une option de vie qui éloigne les enfants de la fainéantise, du vagabondage, de la délinquance, des vices et de la sexualité précoce, par exemple (Bequele et Boyden, 1990 ; Bonnet, 1993 ; Hevener *et al.*, 2002 ; Schlemmer, 1996 et 2007). D'autre part, le manque de mécanismes assurant l'exécution des lois et des accords nationaux et internationaux en matière de travail des enfants, permet l'essor du travail des enfants (Fukui, 1996 ; Hobbs *et al.*, 1996). En ce sens, celui-ci continuera à exister tant que les institutions ne seront pas fortes et efficaces.

Assez nombreuses sont les approches dans le domaine familial qui mettent la pauvreté en vedette. Les travaux portent notamment sur l'importance économique du travail des enfants pour la reproduction sociale de la famille. Dans un contexte de pauvreté, les enfants peuvent être considérés comme faisant partie du capital d'une famille ; par conséquent, une descendance nombreuse est bien valorisée : c'est la garantie d'une main-d'œuvre disponible dans tous les cycles de la vie familiale. Les couples choisissent, parmi un ensemble d'actions, celles qui maximisent leur « bien-être » (*well being*) ou leurs « bénéfices » (*utility*), tout en étant soumis à diverses restrictions, selon le *household production function approach* de Gary Becker (Tienda, 1979 ; Grootaert et Kanbur, 1995 ; Hemmer *et al.*, 1997) ¹¹. Cette idée est de plus en plus contestée en raison de la baisse de la fécondité des populations pauvres qu'on observe depuis quelques années dans les pays en développement comme le Mexique (Cosio-Zavala, 1998) ; mais aussi parce que les évidences montrent que tous les enfants pauvres ne travaillent pas, pas plus que tous les enfants travailleurs ne sont des enfants pauvres (Benería, 1992). En

¹¹ Selon Becker, les individus sont des acteurs rationnels qui font des choix en fonction du rapport coût/bénéfice des options disponibles. De manière que les divers comportements tendent à maximiser le bien-être ou l'utilité. Par conséquent, le niveau de fécondité d'un couple, par exemple, dépend de ce rapport coût/bénéfice de la valeur des enfants.

outre, de nombreuses études abordent le sujet selon la théorie des stratégies familiales de survie. Divers aspects liés à la famille se sont avérés intéressants pour expliquer les variations de la mise au travail précoce, tels que la composition sociodémographique du ménage, le type de ménage (monoparental ou biparental ; nucléaire ou élargi), les caractéristiques du chef de ménage (sexe, scolarité, activité) et la position socioéconomique du ménage (Bossio, 1992 ; Marcoux, 1995 ; Mier y Terán et Rabell, 2001, 2001a et 2004 ; Estrada Quiroz, 2005)¹².

Enfin, encore à propos des approches du niveau familial, l'approche « budget-temps » a été utilisée afin de mesurer le degré de participation des enfants au travail (Cain, 1977 ; Schildkrout ; 1981 ; Molina Barrios et Rojas Lizarazu, 1995 ; Cos-Montiel, 2000).

Par ailleurs, une partie importante des recherches se concentrent sur l'étude de la relation entre le travail des enfants et le capital humain, c'est-à-dire qu'elles adoptent un point de vue économique, ici encore selon les modèles de Becker. En général, le travail des enfants est envisagé comme un facteur de désinvestissement en termes de capital humain, voire comme un facteur opposé à la scolarisation. Ainsi, les coûts du travail des enfants sont mesurés sur le plan de la productivité future. Le travail des enfants est souvent considéré comme un élément reproducteur de la pauvreté¹³. Même si le centre d'attention est l'enfant et son avenir, divers facteurs associés au milieu familial sont souvent proposés comme déterminants du travail ou comme cause de la déscolarisation des enfants. La composition démographique du ménage, les caractéristiques sociodémographiques

¹² Ce type de travaux s'inscrit dans la même ligne de recherche que ceux portant sur l'étude des formes d'organisation familiale dans les pays d'Amérique latine, qui ont connu leur apogée surtout à partir des années 1980. Dans ces études, le travail des enfants est traité comme faisant partie des résultats, et non comme un sujet en soi, à part entière (García *et al.*, 1979 et 1982 ; Bossio, 1992 ; García et Oliveira, 1994 et 2001 ; Rendón, 2004).

¹³ C'est à partir d'une telle perception que des programmes internationaux et nationaux de lutte contre la pauvreté font porter leurs efforts sur la promotion de la scolarisation des enfants pauvres, essayant ainsi de les maintenir en marge du travail. Tel est le cas, notamment, du Programme du Millénaire de l'UNICEF, ainsi que des programmes élaborés à leur tour par les divers gouvernements mexicains depuis les années 1990 : PRONASOL, PROGRESA et actuellement OPORTUNIDADES.

du chef de ménage et la position socioéconomique du ménage ont montré leur importance comme facteurs liés au travail des enfants (Llomovatte, 1991 ; Psacharopoulos, 1997 ; Levison et Moe, 1998 ; Heady, 2000 ; Knaul, 2000 et 2001 ; Levison, Moe et Knaul, 2001). Les études mettant l'accent sur les relations de genre qui dominent le monde des enfants travailleurs sont de plus en plus nombreuses, quoiqu'encore limitées (Nieuwenhuys, 1996 ; Levison et Moe, 1998 ; Knaul, 2001 ; Levison, 2007).

I.2. Les enfants travailleurs au Mexique : cadre théorique, conceptuel et méthodologique

Notre problématique repose sur le fait que le travail des enfants est une pratique qui dépend des conditions structurelles, familiales et individuelles. Nous considérons que les familles et les enfants possèdent une certaine marge de liberté pour faire face aux contraintes imposées par les structures. Nous adoptons une perspective de genre, car le travail des enfants, de même que celui des adultes, fonctionne selon les modèles et les relations de genre qui dominent dans le ménage, mais aussi dans la société tout entière. Enfin, il est important de considérer tous les aspects qui façonnent les conditions de vie de la population : économiques, sociaux, culturels.

Au Mexique, il existe une grande diversité de conditions de vie qui dépendent du milieu de résidence, de l'appartenance à tel ou tel secteur socioéconomique ou à tel ou tel groupe ethnique. De sorte que les pratiques et les idées peuvent être totalement opposées d'une extrémité à l'autre des divers groupes de la population : ruraux/urbains, pauvres/riches, Indiens/non Indiens, par exemple. Nous pouvons avancer que les conditions socioéconomiques dans le pays sont en général propices au travail des enfants. Et malgré l'existence d'un discours officiel qui condamne le travail des enfants et sert de soutien aux mesures légales et sociales visant à l'empêcher, nous pensons que les personnes centrent leur attention plus sur les conditions de travail des enfants que sur ce travail lui-même. Il n'existe donc pas de consensus contre le travail des enfants.

Il est évidemment difficile de penser aux enfants et à tout ce qui les concerne sans faire référence à la famille. Cet espace social est, par excellence, le lieu de formation des valeurs et des aspects affectifs pour l'enfant, son lieu de socialisation primaire. C'est là que s'organise la participation de chaque personne afin de garantir la reproduction quotidienne commune et personnelle. Le degré de participation des enfants aux diverses activités, tant domestiques qu'économiques, est lié aux besoins et aux ressources familiales à un moment donné du cycle de vie familiale. La famille est dès lors considérée comme l'institution médiatrice entre les actions individuelles et la société. Ainsi, le travail des enfants est envisagé comme une stratégie familiale de vie visant à l'accomplissement des projets et à la satisfaction des besoins, aussi bien familiaux que personnels. Face à un contexte macro-socioéconomique qui semble favorable au travail précoce, les familles réagissent de différentes manières, mettant en marche diverses stratégies pour s'y adapter, en fonction de leurs propres ressources et de leurs propres besoins, mais aussi en tenant compte des limitations imposées par le contexte : cadre légal, système scolaire, marché du travail. Et les enfants, en tant que membres de la famille, peuvent participer plus ou moins activement aux diverses activités domestiques et économiques du ménage.

A ce propos, même si des évidences recueillies à travers le monde permettent d'affirmer aujourd'hui que le travail des enfants est étroitement lié au milieu familial, la composition de la famille permet d'avoir une vision globale du milieu familial de l'enfant, où la figure du chef de ménage, en général le père, sert d'unique repère. Mais le rôle des mères, voire des femmes, s'avère de plus en plus important pour la vie et le devenir des enfants. C'est pourquoi nous considérons que si le milieu familial est fondamental pour comprendre la mise au travail précoce, ce milieu doit être approché de manière plus ample, en prenant également en compte les caractéristiques du conjoint du chef (souvent la mère des enfants). Notre hypothèse est que père et mère (chef de ménage et conjoint du chef), en tant que principaux responsables de la famille, contribuent ensemble à la constitution de l'entourage familial, où la participation des enfants prend du sens. Et la participation de chacun d'entre eux (chef de ménage et conjoint du chef) exerce des effets différentiels sur la vie des enfants, concrètement sur la mise au travail.

Or, l'argument largement répandu et accepté selon lequel les familles pauvres ont besoin d'un revenu supplémentaire pour survivre, n'explique pas pourquoi l'incidence du travail des enfants varie d'une famille pauvre à une autre au sein d'une même communauté, d'une communauté pauvre à une autre dans un même pays, et d'un pays pauvre à un autre dans le monde (Anker, 2000). Il faudrait peut-être analyser la pauvreté selon ses causes car, comme le dit Bonnet (1993), la pauvreté ne touche pas toutes les familles de la même façon. Et elle ne survient pas non plus de la même façon dans toutes les familles : elle peut arriver sous la forme d'une crise économique, du décès d'un membre de la famille, du chômage, d'une guerre... En outre, la pauvreté n'est pas toujours la principale cause du travail des enfants, même si l'on envisage le travail des enfants sous un angle strictement économique. Certes, les revenus des enfants peuvent servir à satisfaire les besoins familiaux de base, voire personnels ; mais ils peuvent aussi servir à acheter des produits de loisir. Le travail des enfants est loin d'être une simple source de revenus, comme le signalent les diverses études sur le rôle du travail des enfants en tant que pratique de socialisation et de formation. Et même au-delà de ces causes évoquées traditionnellement, les enfants trouvent parfois dans le travail une source d'épanouissement et de loisir, voire de solidarité envers les membres de leur communauté, une activité qui leur permet d'utiliser leur temps périscolaire au quotidien ou de manière temporaire (en vacances). Ce sujet a davantage été traité à propos des enfants des pays développés (Wihstutz, 2007).

Ainsi, la mise au travail précoce n'est pas seulement liée à des aspects extérieurs aux enfants : bien qu'ils fassent partie d'un contexte familial et social déterminé, dont les conditions peuvent favoriser ou non leur participation, ils possèdent eux aussi des caractéristiques individuelles qui contribuent, de gré ou de force, à déterminer leurs actions. A la lumière des études récentes, ainsi que de la réalité mexicaine, il nous semble pertinent, pour aborder le sujet, de rejoindre les précurseurs de l'approche du travail des enfants centrée sur l'enfant, basée essentiellement sur les idées de la nouvelle sociologie de l'enfance. Ceci revient à aborder le sujet en considérant les enfants travailleurs comme les protagonistes de la construction de leur propre vie et comme des membres dynamiques de la vie familiale et, partant, comme des sujets actifs dans la société. En tant que

protagonistes de leur propre vie, les enfants disposent d'une certaine marge de liberté afin de mettre en marche des stratégies pour accomplir des projets personnels, en vue de leur propre intérêt ou de celui de la famille.

A cet égard, il existe un consensus quant à l'importance du sexe et de l'âge de l'enfant comme facteurs déterminants de sa participation aux diverses activités. Au fur et à mesure qu'augmente son âge, sa participation au travail devient de plus en plus fréquente. De plus, les activités que réalisent les enfants sont fortement liées au genre. A l'instar des adultes, les filles se consacrent davantage aux activités domestiques, les garçons aux activités économiques. Etant donné que le genre et la génération sont de toute évidence fondamentaux pour expliquer le travail précoce, nous nous demandons comment ces conditions individuelles entrent en relation avec le contexte familial et social, lorsque nous classons les enfants selon le type de travail qu'ils réalisent : domestique ou extradomestique.

Or, une idée, généralement implicite, voudrait que les enfants travaillant dans un milieu familial forment un groupe à part, voire qu'ils ne seraient pas de « véritables » travailleurs. Ainsi, au Mexique, le cadre juridique en matière d'emploi exclut de son application le travail dit familial. C'est-à-dire que l'Etat n'a aucune ingérence dans la sphère privée des unités de production familiale. En ce qui concerne l'avenir et la protection des enfants, l'intérêt privé des familles l'emporte sur l'intérêt public. Dans ce contexte, l'autorité paternelle et la liberté de travail ne connaissent aucune restriction. Ainsi, les enfants travaillent dans des conditions qui ne dépendent que de la bonne volonté et que des besoins des parents, qui deviennent leurs employeurs. Etant donné que la famille est censée être l'un des espaces sociaux privilégiés pour l'enfance, un lieu de protection, d'affection et de formation, les enfants qui travaillent dans un tel contexte devraient *a priori* faire l'objet d'une attention spéciale et se trouver à l'abri. Cependant, il existe des exemples qui permettent de contester cette soi-disant protection familiale : certains enfants préfèrent quitter la famille pour aller travailler ailleurs, là où les conditions de travail sont moins dures et plus avantageuses en termes économiques et d'indépendance. Toutefois, il s'agit là de cas très particuliers, notamment à la campagne (Nieuwenhuys, 1996).

Nous nous demandons dès lors si le lien de parenté unissant l'enfant à son employeur représente un facteur différentiel en ce qui concerne les causes, le processus d'entrée dans le monde du travail, les conditions de travail et les conséquences sur la vie des enfants. Nous considérons que malgré les cas d'abus envers les enfants qui peuvent se produire au sein de la famille (violence, maltraitance, exploitation), il existe dans la plupart des familles un intérêt pour veiller au bon développement des enfants, de sorte que les enfants qui travaillent pour l'un des parents représentent un cas particulier parmi les enfants travailleurs.

I.2.1. Notre cadre théorique de référence

I.2.1.1. Les enfants travailleurs comme protagonistes

A l'encontre de la conception moderne de l'enfance qui demeure prédominante, certains proposent une vision alternative, que nous partageons dans son ensemble : une vision qui part d'une lecture sociopolitique de la situation des enfants travailleurs, avec une approche par les droits, en accord avec ce qui est établi par la CIDE (UNICEF, 1990). Cette approche est basée sur la notion d'enfance telle que la propose la nouvelle sociologie de l'enfance, qui envisage l'enfant en tant qu'acteur social. Le concept de sujet social n'est pas uniquement une idée, mais une interprétation de la réalité. Tous les enfants sont nés pourvus des qualités de « sujets » : créatifs, observateurs, curieux. Ils recherchent, interprètent et donnent forme à leur réalité immédiate (Liebel, 1994).

Cette perspective est née en tant que réponse à la réalité que vivent de nombreux enfants partout dans le monde, à l'écoute des enfants concernés. Des enfants qui, de gré ou de force, travaillent et qui sont « protégés » en tant qu'enfants, mais « déprotégés » en tant que travailleurs, ce qui les a rendus vulnérables et en fait la cible d'innombrables abus. En tant que protagoniste de la construction de sa vie, l'enfant doit être en mesure de décider de travailler ou non et avoir, par conséquent, le droit de le faire de manière digne et conforme à ses particularités, sans être la cible de préjugés, de harcèlements, de sanctions et d'abus en raison de son seul statut d'enfant. Il s'agit d'une approche du travail des enfants « centrée sur l'enfant », et non seulement sur la vision adulte (Liebel, 2003).

Si le travail constitue essentiellement une source de revenus, ses qualités ne se limitent pas au seul domaine économique : c'est aussi une source de créativité, de formation, de distraction, de socialisation, de solidarité, de fierté pour celui qui l'exerce dignement, que ce soit un adulte ou un enfant. Dans cette perspective, le travail des enfants est le produit d'une décision individuelle ou familiale qui ne répond pas toujours aux mêmes besoins ou motivations. Comme cas extrêmes, nous trouvons d'un côté l'enfant contraint de travailler pour satisfaire ses besoins essentiels ou secondaires, ainsi que ceux de sa famille. Ces enfants se reconnaissent comme membres actifs du processus de reproduction sociale de leur famille. D'un autre côté, il existe des enfants qui travaillent de leur propre initiative, juste afin d'acquérir des objets superflus, voire afin de se distraire, leurs besoins essentiels étant satisfaits par leurs parents. Dans chacun de ces deux cas, les enfants conçoivent leur participation économique au ménage avec une certaine fierté et une certaine dignité.

S'appuyant sur des expériences directes auprès d'enfants qui travaillent dans les pays en développement, les précurseurs de cette approche ont conclu que la majorité des enfants n'ont aucune envie de cesser de travailler — à moins, éventuellement, que leurs familles ne sortent de la pauvreté — (Schibotto et Cussianovich, 1994 ; Liebel, 2003). Ce qu'ils souhaitent, c'est une certaine sécurité qui leur permette non seulement de réaliser leurs activités dans des conditions adéquates, mais aussi d'aller à l'école. Ces auteurs soutiennent que les enfants, à travers leur travail, apportent une aide considérable à leurs familles et à la société. Mais cela n'est guère reconnu de nos jours. De plus, les enfants sont très souvent fortement impliqués dans les affaires publiques. Ils développent leurs propres points de vue sur ce que pourrait être une vie meilleure et un travail bénéfique. Dans les pays en développement, les mouvements et les organisations d'enfants et d'adolescents travailleurs (qui ont commencé à se développer à partir des années 80) ont mis en évidence le fait que les enfants travailleurs sont capables de s'organiser de façon compétente et de convaincre certains adultes (notamment des experts sur le travail des enfants) de l'importance de leur opinion en tant que protagonistes (Schlemmer, 1996 ; Bonnet, 1998 ; Liebel, 1994, 2000 et 2003 ; Wintersberger, 2003).

La valeur de l'enfant est plus que sociale. Etant donné le contexte local dans lequel grandissent les enfants des pays en développement, la production marchande et le travail rémunéré constituent certes des sources de revenus non négligeables. Mais les enfants donnent la priorité aux moyens de subsistance et aux tâches domestiques. « Prendre en considération le rôle des enfants dans ces activités met en lumière la contribution économique considérable des enfants à la prospérité d'une société tout entière. » (Nieuwenhuys, 2006 : 168). Et bien évidemment, une contribution inestimable à leurs propres familles. Nous pensons que les enfants travailleurs, loin d'être de simples victimes, sont avant tout des sujets qui participent activement à la reproduction sociale du ménage de diverses manières et selon leurs capacités. Cette conception d'une enfance solidaire, responsable, entrepreneuruse et engagée envers elle-même et envers son entourage, met en évidence des qualités souvent négligées de cette jeune population. Cela implique de passer d'une vision étroite du travail des enfants, comme bloc homogène doté d'une connotation nettement négative, à une vision plus large : un phénomène hétérogène, multidimensionnel et multicausal, qui possède différentes qualités (Leroy, 2009).

Ainsi, au-delà des évidences qui mettent en cause l'idée fort répandue du travail des enfants comme élément perturbateur de leur développement, il est nécessaire de repenser cette idée dominante de l'enfance moderne, qui correspond de moins en moins aux conditions de vie des enfants, notamment dans les pays en développement. L'enfant envisagé en tant que sujet actif au sein de la société, en tant que protagoniste et coresponsable de sa vie, a le droit de participer à tous les domaines de la vie publique, sa place ne se limitant plus aux sphères domestique et scolaire (Liebel, 1994 et 2003).

Telle est la vision que nous adopterons ici afin d'aborder le travail des enfants en tant que stratégie familiale de « vie », en mettant l'accent sur le fait qu'il ne s'agit nullement de stratégies limitées à la « survie » (au sens littéral du terme) ¹⁴. Car nous considérons que les enfants ne travaillent pas seulement pour des raisons de

¹⁴ Duque et Pastrana (1973) et Cornia (1987) ont développé le thème des stratégies familiales de « survie ».

survie personnelle ou familiale, voire économiques, même si de tels cas restent assez fréquents. Et la décision concernant les activités que les enfants seront appelés à réaliser, ainsi que leur degré de participation à chacune d'entre elles, est prise au sein du ménage. Nous discuterons par la suite de cette approche.

I.2.1.2. Le travail des enfants comme stratégie familiale de vie

L'approche du travail des enfants comme stratégie familiale de vie nous semble tout à fait pertinente dans notre cas, étant donné que la théorie a été élaborée à partir des conditions de vie et des conditions familiales qui prédominent en Amérique latine. La perception contenue dans cette approche permet de garder une vision des enfants comme protagonistes, comme sujets actifs de la vie familiale, et comme acteurs à part entière dans la réalisation de projets personnels, dont le travail fait partie.

Nous partons de l'idée que tous les individus exposés à des normes sociales similaires, à travers les mêmes agents de socialisation, ont un comportement similaire. C'est-à-dire que des stratégies semblables sont adoptées par des familles appartenant à la même classe. Une autre hypothèse est que les relations sociales forment une structure d'options qui se présentent aux individus ou aux groupes dans l'espace social. Il existe donc des structures d'options limitées en fonction de la classe d'appartenance. Néanmoins, il y a des comportements hétérogènes à l'intérieur d'une même classe, dus à la présence d'un éventail d'options ouvertes aux individus et aux groupes (Przeworski, 1982).

Les stratégies familiales de vie concernent toutes les strates socioéconomiques de la population. On suppose que les comportements familiaux sont orientés, de manière délibérée ou non, à assurer la reproduction matérielle, mais aussi biologique de l'unité domestique, dans un cadre de conditions de vie spécifiques à la strate d'appartenance ; ainsi, les pressions externes de type socioéconomique que subissent les familles dépendent des conditions de vie « imposées » par la classe sociale d'appartenance. Or, on considère que le comportement des individus et des familles n'est pas totalement déterminé par les structures, mais qu'ils disposent au

contraire d'une marge d'action leur permettant de faire face aux conditions adverses (Torrado, 1981 ; García et Oliveira, 1994).

La famille possède une dynamique et des effets propres qui redéfinissent les exigences en matière de main-d'œuvre sur le marché du travail (García *et al.*, 1982). C'est au sein des familles que naissent les processus de production et de reproduction quotidiens et intergénérationnels, et c'est là que se trouve déterminée la participation économique familiale comme élément essentiel des stratégies de vie. La famille, en tant qu'acteur collectif, est une institution médiatrice entre les structures et les individus. Les familles rendent possible la reproduction de la population, ce qui permet l'étude des différentes réponses aux conditions structurelles, ainsi que l'analyse des changements spécifiques à certains sous-groupes de la population (Schmink, 1984).

En tant qu'unité médiatrice entre les déterminations structurelles et les actions individuelles, la famille organise donc ses ressources humaines, sa main-d'œuvre, afin de faire face aux besoins de la reproduction quotidienne du ménage, tout en prenant en considération les limites et les possibilités imposées au niveau macro-socioéconomique : le marché du travail, le système scolaire, le cadre juridique, etc. Mais bien évidemment, une telle organisation interne dépend de deux conditions inhérentes au ménage : ses ressources (ensemble de capacités) et ses besoins (ensemble de nécessités). Ces conditions dépendent à leur tour de deux dimensions fondamentales : la dimension sociodémographique et la dimension socioéconomique (García *et al.*, 1982) ¹⁵.

D'un point de vue statique, la dimension sociodémographique permet de différencier les ménages selon le type de combinaisons des caractéristiques démographiques de leurs membres (nombre de personnes, sexe, âge et lien de parenté) à chaque étape de leur développement (cycle de vie familiale). Mais cette composition est dynamique et évolue en fonction d'événements démographiques

¹⁵ Il importe désormais de passer du concept de « famille » à celui de « ménage », parce que ce sont des ménages et non des familles que nous trouvons dans nos sources de données. Le ménage est un concept opérationnel associant les individus, qui attribue un rôle central à la résidence et à la consommation, sans se limiter aux liens de sang comme le fait le concept de famille.

(mortalité, fécondité, nuptialité et patrons de résidence) qui modifient sans cesse les capacités et les nécessités du ménage en général, mais aussi de chaque membre en particulier. Pour sa part, la dimension socioéconomique permet de mesurer le niveau des nécessités et des capacités des membres du ménage selon la position structurelle de la famille, par rapport aux propres caractéristiques sociodémographiques. Il s'agit là aussi d'une dimension dynamique, car la position structurelle du ménage peut évoluer de manière volontaire ou involontaire, soudaine ou progressive, à la suite d'événements démographiques ou d'autres faits externes, notamment de type économique.

S'il existe au sein du ménage une interrelation entre les aspects démographiques et les aspects économiques, chacun des deux possède néanmoins une certaine autonomie par rapport à l'autre. Ces deux dimensions constituent l'entourage familial, où les membres partagent une expérience de vie en commun, où chacun trouve des motivations et des obstacles à son action individuelle. De même, ils partagent, par définition, une dépense et une infrastructure communes (dont le travail domestique) pour satisfaire à leurs besoins. C'est-à-dire que l'appartenance à un ménage signifie le partage des bénéfices et des inconvénients découlant des conditions économiques des autres membres. Une telle infrastructure peut soit faciliter, soit entraver le travail domestique ou extradomestique de chacun de ses membres, selon leurs caractéristiques sociodémographiques. La participation familiale est dès lors le résultat de l'ensemble des interactions qui opèrent à travers l'environnement familial, et qui répondent aussi au propre contexte socioculturel (García *et al.*, 1982). C'est ainsi qu'à partir des caractéristiques sociodémographiques, économiques, culturelles et historiques qui résultent de la position structurelle du ménage, se réalisent l'ensemble des capacités et l'ensemble des nécessités du ménage.

La composition de la famille selon les liens de parenté, le cycle de vie familiale et la taille du ménage déterminent la structure par sexe et par âges du ménage, et par conséquent l'ensemble des capacités du ménage. Cet ensemble provient des capacités de chaque membre par rapport aux conditions extérieures. La possibilité de participation de chaque personne aux diverses activités de reproduction quotidienne du ménage est plus ou moins importante selon les caractéristiques

sociodémographiques individuelles (âge, sexe, scolarité, savoir-faire). Ainsi, la participation économique potentielle de chaque individu dépendra des contraintes imposées par le marché du travail, tandis que la participation domestique, qui dépend aussi de ces aspects individuels, est d'ordinaire soumise à la participation économique. Car la reproduction sociale du ménage dépend tout d'abord de sa survie. Or, cet ensemble de capacités a un caractère non seulement dynamique, mais aussi potentiel. Il devient réel au fur et à mesure que l'ensemble des besoins du ménage le requiert.

Par ailleurs, l'ensemble des besoins est façonné à partir de ceux de chaque membre de la famille, ainsi que des actions nécessaires afin de les satisfaire. Ces besoins répondent au statut de vie familiale au sens socioéconomique. Des mécanismes culturels de priorisation peuvent être mis en marche afin de ne répondre qu'aux plus légitimes. Pour faire face à l'ensemble des besoins, les familles organisent la participation de chacun de leurs membres aux diverses activités de reproduction quotidienne, en fonction des capacités individuelles (sexe, âge, scolarité, savoir-faire) vis-à-vis des demandes au niveau structurel, notamment sur le marché du travail. Bien évidemment, la distribution des tâches à l'intérieur du ménage n'a rien d'anodin ; elle peut se réaliser de manière explicite ou implicite, autoritaire ou démocratique, dans un climat de conflit ou de coopération (Jelin, 1983) ¹⁶.

Il faut signaler que la reproduction quotidienne du ménage est centrée sur la conservation (voire l'amélioration) d'un niveau et d'un style de vie socialement et culturellement définis, et non seulement sur la survie. En ce sens, les actions nécessaires afin de répondre aux besoins de reproduction quotidienne (l'ensemble des besoins) d'une famille peuvent être classées en deux genres, selon le type de ressources mobilisées : actions professionnelles et non professionnelles. Ces deux types d'action ont des restrictions imposées au niveau macrosocial. Cependant, les ménages disposent d'une certaine marge de liberté de décision, ce qui donne un

¹⁶ Cette idée va à l'encontre de la vision harmonieuse de la division sociale du travail au sein du ménage proposée par la *New Home Economics*, principalement à travers les travaux de Becker.

sens au terme de « stratégies » (Cuéllar, 1987). Par ailleurs, malgré l'existence de limites macrosociales, les ménages ont aussi souvent la possibilité de dépasser ces limites et de générer de nouvelles possibilités d'action dans le domaine microsocial, soit dans le ménage, soit dans d'autres espaces sociaux de plus grande envergure (Saenz et Di Paula, 1981).

Les stratégies sont les actions développées par les membres d'un ménage afin d'équilibrer les ressources familiales. Selon Cuéllar (1987), la notion d'équilibre (*balance*) fait référence à l'équilibre que les ménages cherchent à obtenir entre un niveau de consommation désiré et le niveau des ressources obtenues par les membres du ménage à travers la réalisation d'activités économiques et non économiques (dont les activités domestiques).

Les stratégies non professionnelles ont la particularité d'éviter d'altérer la distribution des tâches des membres du ménage ¹⁷. Par contre, les stratégies professionnelles altèrent qualitativement et quantitativement la participation de ses membres ¹⁸. Ces dernières impliquent la réorganisation des tâches domestiques, ainsi que celle des rapports entre les membres du ménage et la structure économique. Elles peuvent aussi requérir une mobilité spatiale (temporaire ou non) de certains membres du ménage, voire de l'ensemble. C'est-à-dire que les stratégies professionnelles peuvent être accompagnées de stratégies migratoires (Cuéllar, 1987).

¹⁷ Comme exemples de stratégies non professionnelles, citons la réduction de la consommation familiale, l'utilisation des économies ou la réduction du patrimoine, l'obtention de ressources à travers d'autres institutions sociales (ménages, Etat, ONG...), grâce aux réseaux sociaux extrafamiliaux à caractère solidaire ou clientéliste, l'utilisation commerciale du patrimoine, la mendicité et l'appropriation collective « violente » (voler, escroquer, cambrioler, squatter...).

¹⁸ Les stratégies professionnelles sont de deux types : domestiques et extradomestiques. Les stratégies domestiques comprennent l'utilisation ou l'augmentation de la force de travail en marge du marché (production familiale pour l'autoconsommation, travail domestique et auto-service). Les stratégies extradomestiques comprennent l'entrée sur le marché du travail d'autres membres et l'augmentation du temps de travail des membres actifs.

En ce sens, deux hypothèses sont nécessaires. D'une part, que la principale ressource d'un ménage est sa force de travail. La reproduction quotidienne de ses membres dépend donc de l'assignation des tâches à cette force de travail, orientée par un système normatif d'assignation de rôles propres à la division du travail au sein du ménage, dont les principaux critères sont l'âge, le sexe et le lien de parenté. D'autre part, le ménage utilise essentiellement deux circuits d'obtention de biens de consommation : le travail domestique et le marché du travail. La décision de faire appel à l'un ou l'autre de ces circuits est prise au sein du ménage et dépend du temps disponible pour le travail. Ainsi, certains membres de la famille seront censés participer aux activités domestiques spécifiques et d'autres au travail économique.

Cette assignation différentielle des rôles selon le sexe, l'âge et le lien de parenté permet de supposer que le degré de compulsion à développer un travail extradomestique ou un travail domestique est différent pour chacun des membres du ménage. Par conséquent, la participation de chaque membre aux diverses activités de reproduction quotidienne (extradomestiques ou domestiques) dépend de ce système d'assignation de rôles, mais aussi de l'ensemble des capacités du ménage et de l'ensemble des besoins générés à partir du statut socioéconomique d'appartenance du ménage.

En résumé, nous considérons que la participation des enfants aux diverses activités résulte d'une décision prise au sein de la famille et fait partie de l'ensemble des actions destinées à faire face aux besoins de reproduction quotidienne de celle-ci. En ce sens, nous parlons de la conservation, voire de l'augmentation, d'un niveau et d'un style de vie sociale et culturelle déterminés, et non seulement des besoins de survie des familles pauvres. Comme les ressources ou les capacités de la famille pour répondre à ses besoins sont limitées par les caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage, l'utilisation, en termes qualitatifs et quantitatifs, de ces ressources potentielles et disponibles dépendra de deux aspects principaux : d'une part, le système des normes d'assignation des rôles ou des tâches prévalant au sein du ménage ; d'autre part, les limites ou les possibilités d'action que les structures imposent à chaque membre du ménage, selon ses particularités.

Du point de vue des stratégies de vie, les ménages prennent leurs décisions d'action en fonction de leur structure familiale, notamment de la composition sociodémographique, du type d'arrangement familial, des ressources humaines et économiques. Dans le cadre des relations de genre et des générations qui dominent au sein du ménage, celles-ci peuvent favoriser certains membres de la famille selon le sexe ou l'âge (CLADEHLT, 1995 ; Grootaert et Kanbur, 1995 ; Camacho, 1999 ; Mier y Terán et Rabell, 2001 ; Estrada Quiroz, 2005). Plusieurs études ont montré l'importance des caractéristiques du chef du ménage quant à la participation des enfants aux activités domestiques et extradomestiques. Toutefois, la place de la mère est quelque peu négligée par ces études. Seuls Levison, Moe et Knaul (2001) ont analysé l'importance du niveau scolaire de la mère, en tant qu'indicateur de la valorisation de l'éducation des enfants vis-à-vis du travail. Or, l'étude d'autres sujets a démontré l'importance de la mère quant au devenir des enfants (Bertaux-Wiame et Muxuel, 1996 ; Clément, 2009). C'est pourquoi, loin de limiter notre analyse aux seules caractéristiques du chef de ménage, nous tenons à inclure dans cette recherche certaines caractéristiques de la mère en tant que coresponsable de la vie familiale.

I.2.2. Les enfants travailleurs : notre cadre conceptuel de référence

Dans notre étude, le premier problème qui s'est posé a été, précisément, l'absence d'une définition spécifique du « travail des enfants ». Un tel flou conceptuel oblige, plus que jamais, à éclaircir notre propre cadre théorique, un cadre qui a été élaboré à partir de critères opérationnels et selon les limites imposées par nos sources de données, mais aussi en tenant compte des réflexions, des propositions et des résultats d'autres études sur le sujet, ainsi que de nos propres intérêts.

Dans le processus de sélection de notre population d'étude, nous considérons fondamentalement deux aspects : le lieu de résidence (urbain ou rural) et l'âge des enfants, car le travail possède des spécificités, des motivations, des conséquences et des problèmes différents en fonction de ces deux critères. Cependant, la détermination de notre population d'étude obéit aussi aux limites imposées par nos

sources de données. Vu l'importance du milieu familial dans notre approche du travail des enfants, nous limitons encore notre population objet d'étude à un groupe plus homogène quant au lien de parenté avec le chef de ménage, à l'état civil et à la fécondité d'ego. Nous reviendrons par la suite sur ces aspects.

I.2.2.1. La population objet d'étude

Le milieu de résidence

En ce qui concerne tout d'abord le lieu de résidence des enfants, il faut signaler que les enfants travailleurs urbains et ruraux représentent deux mondes différents, à commencer par les conditions de vie et de développement propres à ces deux milieux (Tienda, 1979 ; Grootaert et Kanbur, 1995 ; Cos-Montiel, 2000 ; Levison, Moe, Knaul, 2001 ; Mier y Terán et Rabell, 2001 ; Estrada Quiroz, 2005 ; Oliveira, 2006 ; Vargas Evaristo, 2006). C'est pourquoi nous ne prétendons nous pencher que sur un seul de ces mondes, celui des enfants travailleurs du milieu urbain, c'est-à-dire de ceux qui habitent dans des localités comptant 100 000 habitants ou plus : les grandes villes, selon le classement de l'INEGI (Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática ¹⁹). Il s'agit d'un milieu en pleine expansion, où la population infantile est nombreuse. Et malgré l'important développement des villes du pays, il n'est pas rare d'y trouver des enfants qui travaillent dans diverses conditions et dans divers secteurs. Afin de faciliter la lecture, nous utiliserons désormais le terme « urbain » tout court pour faire référence aux grandes villes.

Les enfants

Nous avons déjà évoqué la subjectivité qui entoure le concept d'enfance, un concept socialement construit qui est loin d'avoir un seul sens. Dans le domaine juridique ainsi que dans celui de la recherche, on utilise généralement le critère de

¹⁹ L'Institut National de Statistique, Géographie et Informatique, organisme chargé de réaliser les enquêtes officielles au Mexique.

l'âge chronologique pour définir les limites de l'enfance. Ce choix obéit au fait qu'une définition basée sur l'âge chronologique des individus est quantitativement précise et rend possible l'élaboration des indicateurs qui permettent la comparaison spatiale et temporelle. En outre, la codification de la vie par rapport à l'âge chronologique représente l'un des aspects les plus visibles de notre époque. Selon Tuirán (1999), l'âge chronologique est une dimension éminente pour l'organisation sociale et pour la construction de la biographie. D'un point de vue individuel, l'âge chronologique est un trait central qui sert aux individus à organiser, à interpréter et à donner une signification à leurs expériences. Et d'un point de vue social, l'âge chronologique est devenu l'un des principes les plus importants de l'organisation sociale.

Mais il nous reste encore un problème d'ambiguïté à résoudre : la détermination de l'âge où l'enfance prend fin. Les divergences qui existent actuellement sur la perception de l'enfance au niveau international, ainsi que les énormes différences entre les conditions de vie des enfants dans divers contextes socioculturels, rendent plus difficile la définition d'un âge précis pour la fin de l'enfance, ainsi que pour ses diverses étapes.

Une définition basée sur la perception de l'enfance moderne s'est imposée sur la scène internationale : celle de l'UNICEF, proposée dans le premier article de la CIDE de 1989 : « L'enfant est défini comme tout être humain de moins de dix-huit ans, sauf si la loi nationale accorde la majorité plus tôt. » (UNICEF, 1990 : 6) ²⁰. Autrement dit, l'enfance est définie selon un critère légal ; elle est devenue un synonyme de non-majorité civile liée au cadre juridique de chaque pays. Même si cette définition reste incertaine, elle établit une limite qui ne serait jamais dépassée : 17 ans. La plupart des gouvernements, dont le Mexique et d'autres instances officielles, ont adopté cette définition, car leur législation s'y accorde. Cependant, dans le domaine scientifique, les spécialistes sur l'enfance ne coïncident pas toujours avec cette limite d'âge ni avec cette perception de l'enfance. C'est pourquoi les recherches sur l'enfance continuent d'inclure différents groupes

²⁰ Auparavant, certaines institutions intergouvernementales, telles que l'OIT, considéraient comme enfants les moins de 16 ans.

d'âge, définis selon les intérêts, les données et les objectifs propres à chaque étude, et adaptés au contexte de référence, en configurant des groupes d'enfants âgés toujours de moins de 18 ans.

A la lumière des remarques ci-dessus, les « enfants » seront constitués dans cette étude de personnes âgées de 6 à 17 ans. Le choix de l'âge limite inférieur obéit surtout à deux contraintes : d'une part, la disponibilité de données statistiques sur la condition d'activité des personnes dans les sources de données officielles ²¹ ; d'autre part, l'âge d'accès à l'enseignement primaire, obligatoire et gratuit au Mexique à partir de 6 ans. A partir de cet âge tous les enfants sont censés fréquenter l'école. Par ailleurs, l'âge maximum de 17 ans s'accorde avec la définition de l'UNICEF sur la fin de l'enfance. Cette délimitation permet d'utiliser nos résultats pour d'éventuelles comparaisons avec d'autres études, surtout celles qui sont élaborées dans le cadre des organisations internationales intergouvernementales et des institutions gouvernementales des divers pays.

Mais dans un pays comme le Mexique, les conditions sont propices pour qu'une grande partie des jeunes, après l'âge de 14 ans, mènent une vie qui ressemble plus à celle des adultes qu'à celle des enfants. Eu égard à la situation des enfants mexicains des grandes villes ou urbains, nous avons décidé d'analyser cette population selon trois groupes d'âge : enfants (de 6 à 11 ans), adolescents (de 12 à 14 ans) et jeunes (15 à 17 ans). Par la suite, et pour des raisons pratiques, nous nommons l'ensemble de notre population d'étude les « EAJ » (enfants, adolescents et jeunes). A l'intérieur de chacune de ces trois catégories, nous les classons selon des critères institutionnels. La détermination des âges pour la division de ces trois groupes est réalisée à partir de critères qui concernent principalement la participation aux domaines de l'éducation, du marché du travail et de la législation

²¹ Il faut souligner qu'au Mexique les sources officielles de données sur le travail des enfants correspondent à des enquêtes effectuées en 1997, 1999 et 2007. Les deux premières considèrent comme enfants les individus de 6 à 17 ans, tandis que pour la dernière il s'agit de ceux de 5 à 17 ans (l'inclusion des enfants âgés de 5 ans dans la dernière enquête obéit seulement au fait que d'autres enquêtes internationales sur le sujet procèdent de cette manière). Les autres enquêtes et les recensements ne recueillent des informations sur l'activité des enfants qu'à partir de l'âge de 12 ans.

civile. En général, chaque groupe d'âges réunit des individus ayant des possibilités de participation sociale similaires à l'intérieur du groupe, mais différentes par rapport aux autres groupes d'âge (Tableau 1). Cependant, le critère fondamental pour le classement correspond au système scolaire national : *primaria*-enfants, *secundaria*-adolescents, *medio superior*-jeunes, parce qu'aujourd'hui la vie et les activités des EAJ urbains s'organisent souvent en fonction des horaires scolaires, en raison de la place importante que ceux-ci occupent dans leur vie, notamment lors des cycles obligatoires (*primaria* et *secundaria*), soit de 6 à 15 ans d'âge.

Outre le fait que les critères institutionnels, l'expérience, la qualification et les capacités des EAJ évoluent avec leur âge, la participation potentielle des enfants au monde du travail s'accroît au fur et à mesure qu'ils grandissent (Tienda, 1979 ; Mier y Téran et Rabell, 2001 ; Estrada Quiroz, 2005) : d'abord, parce que les EAJ se trouvent à une étape de développement physique et mental et acquièrent progressivement des aptitudes qui leur permettent de réaliser davantage d'activités ; ensuite, parce que la famille utilise souvent la main-d'œuvre disponible selon le rang de naissance, donnant la priorité aux aînés. Enfin, certains facteurs externes à la famille, comme la législation en matière de travail et le système éducatif, facilitent d'autant plus l'entrée sur le marché du travail que l'âge des intéressés est plus élevé : les lois sont de moins en moins strictes et la scolarité cesse d'être obligatoire vers 15 ans ²². Ces arguments constituent les principales raisons de notre classement en trois groupes d'âge.

²² Des études menées au Mexique montrent que dans certaines classes de la population l'abandon de l'école et la mise au travail sont fréquents à partir de 12 ans (Mier y Terán et Rabell, 2001a). Il est alors possible que les familles fassent un effort pour que leurs enfants fréquentent l'école *primaria*, qui est le cycle censé leur apprendre à lire et à compter. Mais au-delà de ce niveau, la scolarité n'a pas la même valeur, malgré le caractère obligatoire de la *secundaria* (collège).

**Tableau 1. Participation des enfants par domaines institutionnels selon l'âge,
2007**

Domaines de participation	Ages					
	6 à 11	12	13	14	15	16 et 17
	Enfants	Adolescents			Jeunes	
Scolarisation ¹	Primaria	Secundaria			Medio Superior	
	Obligatoire et gratuite				Non obligatoire	
Marché du travail ²	Interdiction d'embauche			Embauche restreinte à 6 heures par jour et à certains emplois		Unique restriction : le travail industriel nocturne
Mariage civil (avec l'accord des mariés) ³	Filles : Interdit			Possible avec l'accord des parents ou des tuteurs		
	Garçons : Interdit				Possible avec l'accord des parents ou des tuteurs	

Source : Elaboration propre à partir des documents officiels :

1_/ Article 3 de la *Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos*.

2_/ Articles 173 à 180 de la *Ley Federal del Trabajo*.

3_/ Articles 139 à 145 du *Código Civil Federal*. La loi civile concernant le mariage varie selon les états fédéraux, bien que la plupart établissent cette restriction.

Il faut souligner qu'en matière juridique, bien que la majorité civile ne soit atteinte qu'à 18 ans, à partir de 16 ans les Mexicains pourraient mener une vie comparable à celle des « majeurs », c'est-à-dire sans restriction pour participer au domaine du marché du travail et au domaine civil : travailler et se marier, par exemple.

Notre population d'étude se compose donc de trois groupes d'âges qui, en 2007, possèdent des caractéristiques bien particulières quant à leurs droits et à leurs obligations légales :

- Les « enfants » de 6 à 11 ans : ils sont censés fréquenter l'école *primaria* ²³ quatre heures et demie par jour, du lundi au vendredi. Ils n'ont pas le droit légal d'être embauchés, ni de se marier par-devant les autorités civiles.
- Les « adolescents » de 12 à 14 ans : ils sont censés fréquenter l'école *secundaria* ²⁴ six heures par jour, du lundi au vendredi. Ils n'ont pas le droit de travailler, ni de se marier, sauf ceux de 14 ans. Ceux-ci peuvent travailler sous des conditions restreintes, et les filles peuvent se marier à condition d'avoir l'accord explicite des parents.
- Les « jeunes » de 15 à 17 ans : leur scolarité est facultative ²⁵, et ceux qui sont scolarisés fréquentent l'école en moyenne six heures par jour, du lundi au vendredi. Ils peuvent être embauchés dans le secteur formel, sous certaines conditions pour ceux de 15 ans et pratiquement sans restriction à 16 et 17 ans (sauf le travail industriel nocturne). Ils peuvent se marier à condition d'avoir l'accord explicite des parents, sauf les garçons de 15 ans.

L'une des principales différences entre ces trois groupes est le temps consacré aux études et, par conséquent, la disponibilité de temps périscolaire pour réaliser d'autres activités, en l'occurrence travailler ²⁶. A ce propos, il faut considérer que le temps périscolaire est un facteur susceptible de favoriser le travail (Grootaert et Kanbur, 1995). Au Mexique, les enfants scolarisés, surtout les plus jeunes, ont en général une grande partie de la journée « libre ».

²³ Pour les enfants âgés de 6 à 11 ans, la fréquentation de l'école est de 95% (source : Recensement de la population 2000).

²⁴ Pour les adolescents âgés de 12 à 14 ans, la fréquentation de l'école est de 85% (source : Recensement de la population 2000).

²⁵ Seuls 55% des jeunes âgés de 15 à 17 ans fréquentent l'école (source : Recensement de la population 2000).

²⁶ En moyenne, dans l'enseignement public, les enfants scolarisés en *primaria* doivent rester à l'école environ quatre heures et demi, ceux de *secundaria* environ six heures, soit le matin soit l'après-midi, car en général ces deux options leur sont offertes. Les écoles privées proposent d'ordinaire des emplois du temps un peu plus étendus.

Selon notre base de données (le MTI de l'ENOE 2007), les EAJ urbains représentent environ 12 millions d'individus (soit 53 934 cas dans la base de données), la distribution par âges et par sexe étant relativement équilibrée (Tableau 2).

**Tableau 2. Répartition (%) de la population urbaine de 6 à 17 ans
par groupes d'âges et par sexe, 2007**

Groupes d'âges	Sexe		
	Ensemble (%)	Garçons (%)	Filles (%)
6 à 11 ans (enfants)	47,8	24,3	23,5
12 à 14 ans (adolescents)	25,7	12,8	12,9
15 à 17 ans (jeunes)	26,5	13,2	13,3
Total	100,0%	50,3%	49,7%
N (Population)	12 020 031	6 048 748	5 971 283
n (Echantillon)	53 934	27 366	26 568

Source : MTI-ENOE, quatrième trimestre 2007.

Etant donné notre intérêt pour étudier les EAJ travailleurs dans leur milieu familial, nous avons décidé de cerner d'un peu plus près notre population d'étude lors des analyses statistiques. Tout d'abord, nous ne retenons que les EAJ qui sont fils ou filles du chef de ménage. Cette précision tient au fait que nous sommes intéressés par l'étude de la relation entre le travail des enfants et certaines caractéristiques des parents (père et mère), en tant que responsables directs des enfants, mais aussi comme personnes déterminantes dans la construction de l'entourage familial. Ainsi, pour les EAJ dont le chef est le grand-père (désigné parfois comme chef de ménage pour de simples raisons de hiérarchie générationnelle), nous ne pouvons pas identifier avec certitude les informations concernant les parents, qui en réalité sont très probablement les responsables directs d'ego et qui déterminent les conditions de vie de la famille et celles d'ego. Par contre, toutes nos approches du milieu familial concerneraient dans ce cas les caractéristiques des grands-parents ; autrement dit, ces informations pourraient être biaisées.

Sont donc exclus de notre étude les enfants qui appartiennent à un ménage dont le chef a avec eux un lien de parenté autre que celui de père ou de mère, de même que ceux qui vivent dans la rue (« enfants des rues »). Mais il faut signaler que la plupart des EAJ urbains occupants habituels d'un ménage sont les filles ou les fils du chef de ménage : 85% ²⁷. Dès lors, la décision de ne retenir que les fils ou les filles du chef suppose d'exclure de notre analyse 15% de l'ensemble des EAJ. Ceci signifie que notre objet d'étude est constitué par une population estimée à 10 159 383 EAJ, dont le nombre d'individus dans la base de données correspond à 45 479 cas.

Ensuite, nous ne retenons que les enfants célibataires et sans progéniture, en vertu de l'hypothèse selon laquelle les enfants mariés ou avec des enfants sont contraints, malgré leur jeune âge, à avoir d'autres responsabilités ainsi que des perspectives de travail et de vie différentes de celles de leurs pairs qui sont célibataires et sans enfants. Et même si certains EAJ mariés, unis ou célibataires avec des enfants pourraient avoir un lien de dépendance semblable à celui des célibataires sans enfants, ils sont censés avoir acquis d'autres responsabilités. En effet, nous constatons par exemple qu'en milieu urbain, seul un quart des filles de 12 à 17 ans qui sont mères fréquentent l'école, tandis que la majorité des non-mères sont écolières (87%). En outre, les enfants (garçons et filles) célibataires ont eux aussi une fréquentation scolaire plus élevée : 91 contre 43%, respectivement. Et tous ces EAJ non scolarisés sont censés réaliser d'autres activités en lien avec les responsabilités propres d'une mère ou d'une personne qui a commencé une vie en couple, et qui peut difficilement consacrer tout son temps aux études.

Les données concernant l'état matrimonial ne sont pas disponibles pour les moins de 12 ans, si bien que nous supposons que tous les enfants du groupe d'âges de 6 à 11 ans sont célibataires, ce qui semble plausible. Une telle décision revient donc à éliminer encore de notre analyse 0,7% des EAJ : ceux qui sont unis, mariés, divorcés, séparés, veufs ou sans état matrimonial connu. Notre population d'étude se réduit donc à 10 087 509 EAJ (45 479 cas). Or, concernant la descendance des EAJ, l'enquête repère seulement celle de filles à partir de 12 ans, ce qui nous a

²⁷ Il s'agit des fils ou des filles légitimes, adoptifs ou adoptives, beau-fils ou belles-filles.

conduits à ne filtrer que cette population et à conserver tous les garçons et toutes les filles de moins de 12 ans, car nous ne connaissons pas leur situation par rapport à la fécondité. Et il est très probable qu'ils soient sans progéniture étant donné leur jeune âge. En effet, les filles de 12 à 17 ans avec enfant(s) représentent 0,2% du total des filles urbaines célibataires et filles du chef de ménage.

En résumé, notre population d'étude, les EAJ, est constituée de garçons et de filles âgés de 6 à 17 ans, urbains (résidant dans des localités de 100 000 habitants et plus), célibataires et sans progéniture, appartenant à un ménage, et dont le lien de parenté avec le chef est celui de fils ou de fille, soit 10 133 835 EAJ (soit 45 371 cas effectifs dans la base de données), dont la répartition par sexe et par groupes d'âges est représentée dans le Tableau 3.

**Tableau 3. Répartition de la population d'étude (% , N, n)¹,
par groupes d'âges et par sexe, 2007**

Groupes d'âges	Sexe		
	Ensemble	Garçons	Filles
6 à 11 ans (enfants)	46,6%	23,5%	23,1%
N =	4 720 205	2 377 869	2 342 336
n =	21 039	10 734	10 305
12 à 14 ans (adolescents)	26,6%	13,2%	13,3%
N =	2 690 933	1 339 716	1 351 217
n =	12 079	6 099	5 980
15 à 17 ans (jeunes)	26,9%	13,7%	13,2%
N =	2 722 697	1 387 044	1 335 653
n =	12 253	6 290	5 963
Total	100,0%	50,4%	49,6%
N =	10 133 835	5 104 629	5 029 206
n =	45 371	23 123	22 248

Source : ENOE et MTI, quatrième trimestre 2007.

1_/ N : Population (estimée avec le facteur d'expansion de l'échantillon),

n : effectifs dans l'échantillon,

% : pourcentage par rapport à la population (N) de l'ensemble.

Signalons qu'au cours du processus d'exploitation de la base de données nous avons rencontré des problèmes d'information à propos du ménage, des informations lacunaires ou incohérentes ; lorsqu'il nous a été impossible de résoudre le problème, nous avons éliminé ces cas de notre étude (294 cas). Notre population se réduit donc à 10 079 536 individus, soit 45 077 cas.

Nous traitons les EAJ en les différenciant par sexe, dans une perspective de genre : ceci s'avère indispensable dans l'analyse d'un sujet comme celui qui nous occupe, le travail des enfants présentant des différences de genre marquées (Tienda, 1979 ; García et Oliveira, 2001 ; Knaul, 2001 ; Mier y Terán et Rabell, 2001 ; Levison, Moe, Knaul, 2001 ; Estrada Quiroz, 2005 ; Oliveira, 2006 ; Levison, 2007). A l'instar des adultes, les garçons se consacrent le plus souvent à des activités économiques, presque toujours en dehors du noyau familial. Au contraire, les filles réalisent davantage d'activités domestiques, ou bien des activités qui peuvent être assimilées à une extension des activités domestiques. Pour cette raison, il faut considérer les activités domestiques au sein du ménage (sous certaines conditions) comme une forme de travail et reconnaître ainsi la participation active des filles, les plus concernées par ce type de travail.

Sur les notions de famille et de ménage

Il est difficile de faire référence aux enfants sans penser à la famille. Car indépendamment de la perception qu'on a de l'enfance, un élément important de toute société est la force des liens qui unissent l'enfant à sa famille. Or, l'importance du milieu familial pour le travail des enfants n'est plus à démontrer. D'où notre intérêt à considérer l'enfant dans une dimension familiale, et non seulement individuelle. Cependant, nous ne disposons pas de données concernant la famille proprement dite, mais les ménages où résident les enfants.

En sociodémographie, les deux concepts sont utilisés pour appréhender les configurations familiales. Le concept de famille amalgame les idées de co-résidence et de parenté proche. « Ainsi, une famille, telle qu'elle est le plus usuellement repérée par les statistiques démographiques, se limite aux personnes apparentées co-résidentes. » (Bonvalet et Lelièvre, 1995 : 178). Le terme de famille ne désigne

pas uniquement les liens parents-enfants ; il se réfère plus généralement aux liens de sang et d'alliance entre les individus. Le concept de ménage, quant à lui, est l'élément-clé qui permet de relier les domaines de la famille à ceux de la consommation, du logement ou de l'équipement, dans la plupart des analyses sociodémographiques ou économiques. « Le ménage est une unité statistique repérée à un moment donné selon un critère de résidence [...] Le ménage constitue la plus complexe des unités primaires associant les individus et permet de prendre en compte l'ensemble des cas de figure (...) » (Bonvalet et Lelièvre, 1995 : 179). Mais en raison du rôle central accordé à la résidence, le concept de ménage nie le centre de la famille, à savoir les liens de sang. Bien que le concept de ménage soit très opérationnel, c'est une unité statistique complexe de caractère économico-social, dont la définition varie d'un pays à l'autre.

Au Mexique, le ménage est défini par l'INEGI comme « l'ensemble des personnes unies ou non par des liens de parenté, qui résident habituellement dans le même logement et qui partagent les mêmes dépenses, principalement pour l'alimentation ²⁸ » (INEGI-STPS, 2008 : 240). Autrement dit, un logement peut être occupé par un ménage si tous les individus partagent les mêmes dépenses, ou par plusieurs ménages si les dépenses sont séparées. Une personne seule peut constituer un ménage.

La nature des données utilisées pour cette étude nous conduit donc à travailler, au sens strict, sur des ménages (selon la définition de l'INEGI) et non sur des familles. Cependant, malgré les différences méthodologiques et théoriques entre ces deux notions, nous utiliserons dans ce document le terme de famille pour nous référer au ménage.

I.2.2.2. Le travail : nos points de repère

Au Mexique, les critères officiels pour classer les personnes selon leurs activités sont définis par l'INEGI. Ainsi, dans le cadre de l'étude du travail des enfants, est

²⁸ Traduction de l'auteur. « *El conjunto de personas unidas o no por lazos de parentesco, que residen habitualmente en la misma vivienda y se sostienen de un gasto común, principalmente para comer.* »

travailleur quiconque réalise une activité économique, définie comme « l'ensemble des actions d'une unité économique réalisées dans le but de produire ou de fournir des biens et des services pour le marché ou la production pour l'autoconsommation ²⁹ ». Par contre, n'est pas considéré comme travailleur celui qui se consacre à des activités non économiques, celles-ci étant entendues comme « les actions réalisées afin de satisfaire les besoins de base, soit personnels, soit du ménage, soit encore de la communauté, ainsi que celles destinées à obtenir un revenu, mais n'impliquant ni la production de biens, ni la génération de services. Sont également incluses les activités marginales ainsi que la mendicité déguisée ³⁰ » (INEGI-STPS, 2008 : 239).

Il faut souligner que sont exclues de cette définition les activités économiques qualifiées de « marginales », de même que la « mendicité déguisée » : mendier, chanter dans les transports en commun, nettoyer des pare-brise, cracher du feu, danser, laver ou surveiller des voitures... dans les lieux publics ou dans la rue. Il s'agit d'activités qui sont souvent le fait d'enfants, des enfants considérés d'ordinaire comme des travailleurs au sens le plus courant du terme. Or, ces enfants travailleurs sont les plus médiatisés, car les plus visibles. L'INEGI considère donc que les personnes qui réalisent des activités visant à se procurer des revenus ou des biens au moyen d'un « transfert » impliquant divers mécanismes (mendier, nettoyer des pare-brise...) ne réalisent pas une activité économique. L'idée centrale est qu'un service non sollicité par la société ne fait pas partie d'une véritable transaction, et que par conséquent ce prestataire de services n'est pas occupé, bien qu'il se perçoive lui-même comme étant un travailleur. Cette personne ne fait que participer à un transfert unilatéral en vue de son propre bénéfice, par le biais d'un acte symbolique ou d'un protocole de communication avec la personne

²⁹ Traduction de l'auteur. « *Conjunto de acciones realizadas por una unidad económica con el propósito de producir o proporcionar bienes y servicios para el mercado o la producción para el autoconsumo.* »

³⁰ Traduction de l'auteur. « *Acciones realizadas para satisfacer las necesidades básicas personales, del hogar o la comunidad, así como aquellas actividades para obtener ingresos, pero que no implican la producción de bienes ni la generación de servicios. Incluye también actividades marginales y de mendicidad disfrazada.* »

donnante, ce qui le distingue d'un vol ou d'une attaque. La détermination du statut d'« occupé » d'une personne qui prête un service dépend donc de la demande explicite ou non de ce service (INEGI, 2007 ; INEGI-STPS, 2008b).

Ainsi, les enfants qui réalisent des activités marginales peuvent être considérés comme actifs au sens large, mais non en termes économiques. Le cadre conceptuel de l'INEGI définit les enfants travailleurs comme les « garçons et les filles âgés de 5 à 17 ans qui, pendant la période de référence, ont réalisé une activité économique. Ce concept est équivalent à celui de la population active occupée ³¹ » (INEGI-STPS, 2008a : 44).

Par ailleurs, il nous a fallu approfondir la réflexion sur l'expression « travail des enfants », non seulement en tenant compte des différentes formes sous lesquelles il peut se présenter, mais surtout en prenant au sérieux le travail au sein de la famille (Lange, 1996 ; Nieuwenhuys, 1996 ; Levison, 2000 ; Knaul, 2001). La proportion élevée d'enfants qui réalisent des tâches ménagères ou s'occupent d'autres personnes de leur propre ménage, de manière quotidienne et en tant qu'activité formelle non rémunérée, nous a conduits à la reconnaissance – sous certaines conditions – de ces enfants comme travailleurs, même s'ils n'entrent pas dans la catégorie officielle de travailleurs économiques. Il existe donc deux approches des enfants travailleurs : une approche restreinte, qui ne considère que le travail économique, et une conception plus large, qui tient compte du travail non économique réalisé sous certaines conditions (Anker, 2000 ; OIT, 2002). Il faut dire, à propos du travail domestique, qu'il est difficile de déterminer à quel moment la réalisation des diverses tâches domestiques ou la garde d'autres personnes du ménage deviennent à proprement parler un travail pour les enfants, à partir des seules données statistiques disponibles.

Divers critères peuvent être pris en considération, parmi lesquels le temps est un facteur déterminant et le moyen le plus objectif de le faire. Or, il n'existe pas de définition officielle du moment à partir duquel la participation aux tâches

³¹ Traduction de l'auteur. « *Niños y niñas de 5 a 17 años que durante el periodo de referencia realizaron alguna actividad económica. Concepto equivalente al de la población ocupada.* »

domestiques devient un travail proprement dit. L'OIT se contente d'évoquer la nécessité d'établir un nombre minimum d'heures consacrées à ce type de travail, en tenant compte des performances scolaires ainsi que du développement de l'enfant. Ainsi, la définition est ambiguë par rapport au seuil temporel, de sorte que les critères peuvent varier. Au Mexique, la plupart des études, notamment celles réalisées par le gouvernement, fixent ce seuil à quinze heures par semaine (Levison, Moe et Knaul, 2001 ; INEGI, 2004 ; INEGI-STPS, 2008) ³².

Dans notre recherche, nous retenons une définition du travail au sens large. Par « travail » nous entendons toute activité visant à la production de biens et de services destinés au marché ou à l'autoconsommation, indépendamment des conditions de travail (travail rémunéré ou sans rémunération, formel ou informel, temporaire ou permanent, à temps partiel ou à plein temps, etc.). De même, nous incluons dans notre définition de travailleur les enfants qui consacrent un certain temps au travail domestique chez eux, en général sans rémunération. Afin de classer les EAJ en travailleurs ou non travailleurs, nous tenons compte tout d'abord de la durée hebdomadaire de chacun des deux types d'activités : extradomestiques ou domestiques. Cette division s'impose, car il s'agit de deux domaines très différents (Nieuwenhuys, 1996 ; Invernizzi, 2003 ; Bourdillon, 2007 ; Wihstutz, 2007 ; Ramírez Sánchez, 2007 ; Levison, 2007). Nous repérons alors les heures dédiées à ces deux types d'activités pendant la semaine de référence de notre source de données.

Ainsi, les EAJ travailleurs extradomestiques sont ceux qui dédient au moins une heure par semaine (comme convenu officiellement) aux activités économiques, selon la définition de l'INEGI. Mais nous ajoutons aux activités économiques celles qualifiées par l'INEGI de « marginales » (Tableau 4). En effet, leur exclusion nous semble draconienne, puisque l'EAJ concerné y consacre du temps et de l'énergie, et investit parfois de l'argent pour acheter son matériel (même si celui-ci est très

³² Seul Camarena Córdova (2004) propose comme critère une durée supérieure à 10 heures par semaine, en considérant comme repère le temps modal consacré aux tâches domestiques estimé par l'Enquête Nationale sur l'Emploi en 1997.

simple)³³. L'objectif est de gagner de l'argent en réalisant cette activité, car l'exercice d'un emploi formel lui est interdit s'il est âgé de moins de 14 ans.

Tableau 4. Classification des EAJ travailleurs selon le type de travail réalisé

Type de travail	Extradomestique	Domestique
Durée hebdomadaire	Au moins une heure	Plus de sept heures ou quinze heures et plus
Types d'activité	<u>Activités économiques</u> : activités rémunérées ou non, destinées à la production de biens et de services commercialisables sur le marché. <u>Activités économiques domestiques</u> : activités propres au service domestique, rémunérées ou non, réalisées <u>pour un tiers</u> étranger au ménage. <u>Activités marginales</u> (sauf la <u>mendicité ouverte</u>) : chanter dans les transports en commun, nettoyer des pare-brise, cracher du feu, danser déguisés, laver ou surveiller des voitures... dans les lieux publics ou dans la rue.	<u>Activités non économiques domestiques</u> : activités réalisées gratuitement pour satisfaire les besoins essentiels, soit <u>personnels</u>, soit <u>du ménage</u> : ▪ s'occuper des enfants, des malades, des personnes âgées ou handicapées du ménage, sans rémunération. ▪ tâches ménagères (sans revenus) effectuées au bénéfice des membres du ménage, voire personnel : faire la lessive, la vaisselle, repasser, préparer les repas, balayer, faire les courses, etc.

Source : Elaboration propre.

D'autre part, nous utilisons deux critères relatifs à la durée du travail afin d'identifier les EAJ travailleurs domestiques, dont le travail domestique est constitué par l'ensemble des tâches visant à la production de biens et de services destinés à la consommation des membres du ménage, ainsi que la garde d'autres personnes du ménage (malades, enfants, personnes âgées) : ceux qui consacrent

³³ Du savon, un seau, un déguisement, etc.

plus de sept heures par semaine au travail domestique, et ceux qui y dédient quinze heures et plus. En effet, bien que la quasi-totalité des études nationales proposent le seuil de quinze heures et plus par semaine, si l'on centre l'intérêt du travail des enfants sur l'impact que celui-ci peut exercer sur leur vie quotidienne, et non seulement sur leurs performances scolaires, la limite peut se situer en dessous des quinze heures hebdomadaires. Ainsi, nous considérons que si la participation aux tâches domestiques pendant l'enfance a pour objectif la formation de « bonnes » habitudes (par exemple : mettre en ordre ses affaires, ranger sa chambre, participer aux activités collectives telles que la préparation des repas), lorsque cette participation dépasse une heure journalière un tel objectif peut être mis en cause. Au-delà de sept heures hebdomadaires, nous pourrions considérer que les enfants ont une responsabilité plus formelle, compte tenu du fait, en particulier, que les enfants de 6 à 17 ans urbains consacrent en moyenne six heures hebdomadaires aux tâches domestiques.

En tout état de cause, dans le souci de revaloriser la participation quotidienne de ces enfants, mais aussi de faciliter les comparaisons avec d'autres sources, nous analyserons deux groupes d'enfants travailleurs domestiques familiaux : ceux qui consacrent plus de sept heures par semaine aux tâches domestiques, et ceux qui y consacrent quinze heures et plus. Bien entendu, il conviendrait d'approfondir la réflexion sur le sujet afin de mieux cerner ces enfants travailleurs, en considérant les différences par âges et par milieu de résidence, par exemple, car la participation des enfants aux diverses activités domestiques est variable (Cos-Montiel, 2000 ; Vargas Evaristo, 2006). Mais une telle discussion dépasserait les objectifs de ce livre.

Ayant identifié ces deux groupes de travailleurs (domestiques et extradomestiques), nous diviserons ensuite les travailleurs extradomestiques en deux groupes : familiaux et non familiaux, selon le lien de parenté qui existe entre ego et son « employeur », et leur appartenance au même ménage. Dans le premier cas, l'enfant a un lien de parenté avec l'employeur et celui-ci fait partie du même ménage ; dans le second cas, l'enfant n'a aucun lien de parenté avec l'employeur ou celui-ci appartient à un autre ménage. Nous obtenons ainsi trois groupes d'analyse : les travailleurs extradomestiques non familiaux, les travailleurs

extradomestiques familiaux et les travailleurs domestiques qui, par définition, sont aussi familiaux. Soulignons qu'un enfant qui travaille en tant que domestique pour un étranger au ménage appartient au groupe d'enfants travailleurs extradomestiques non familiaux. Il s'agit d'un groupe tout à fait spécial, car certains de ces enfants n'habitent pas avec leur famille, mais chez leur employeur, une grande partie de la semaine (au moins du lundi au vendredi), voire définitivement. Par conséquent, ils font officiellement partie d'un ménage complexe, où ils n'ont souvent aucun lien de parenté avec le chef de ménage, qui est leur patron-employeur.

Bien que la proposition d'une sous-division des enfants travailleurs selon le lien de parenté avec l'employeur reste encore assez générale, nous considérons que ce nouveau classement ouvre le champ d'analyse vers un approfondissement du sujet, comme le propose O'Connell Davison : « La catégorisation est essentielle à la connaissance, mais elle doit être un pas vers la compréhension et non une fin en soi. (...) Les catégories doivent découler d'expériences et être affinées par les nouvelles données. Les systèmes binaires suffisent rarement, bien qu'ils soient simples à construire et qu'ils évitent la complexité. » (2005, cité in Bourdillon, 2009 : 41).

I.2.3. Les approches qualitative et quantitative : une quête de complémentarité

Discutons maintenant de la manière dont nous avons décidé de mener notre recherche. Tout d'abord, étant donné que le travail des enfants est un sujet qui manque encore d'un cadre conceptuel bien défini, il s'impose d'en construire un qui oriente sans ambiguïté nos analyses. Nous présentons ensuite notre méthodologie et nos sources de données.

Notre étude est constituée d'une approche qualitative et d'une approche quantitative, parce que nous considérons que la réalité sociale est complexe et multivariée, et qu'elle requiert par conséquent un pluralisme méthodologique capable de diversifier les manières de l'approcher. C'est pourquoi, en utilisant ces deux approches, nous tenons à analyser des données complémentaires à même de

réduire les limites propres à chacune d'elles, en apportant à la connaissance du sujet qui nous intéresse deux visions différentes, également importantes. Néanmoins, la plus grande partie de notre recherche est basée sur les résultats quantitatifs, les informations issues des entretiens servant plutôt à les illustrer ou à les compléter.

I.2.3.1. L'analyse quantitative

En ce qui concerne l'approche quantitative, nous disposons d'une base de données spécialisée sur le sujet du travail des enfants, ce qui permet de réaliser une analyse secondaire tout à fait appropriée à notre recherche. Il s'agit de la première et unique enquête officielle, représentative à divers niveaux d'analyse et qui constitue à nos yeux la seule source de données formelle disponible au moment de la réalisation de cette recherche. Nous voulons parler du « Módulo sobre Trabajo Infantil » (MTI), du quatrième trimestre 2007 de l'« Encuesta Nacional de Ocupación y Empleo » (ENOE).

L'ENOE nous renseigne de façon fort détaillée sur les caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage, ainsi que sur les caractéristiques de leurs activités. C'est pourquoi cette enquête est la plus appropriée pour notre recherche. Cependant, elle restreint le travail des enfants à 12 ans et plus, ce qui interdit de connaître la situation des plus jeunes. Mais cette lacune peut être comblée grâce au MTI 2007. L'objectif général du MTI est de recueillir des informations actuelles sur l'étendue et les caractéristiques des activités (économiques, domestiques et scolaires) que réalisent les personnes âgées de 5 à 17 ans (INEGI, 2004 ; INEGI-STPS, 2008). La taille de l'échantillon du MTI est de 57 127 logements, ce qui correspond au nombre de logements de l'échantillon ayant au moins un enfant de 5 à 17 ans (soit 55% des logements qui font partie de l'échantillon de l'ENOE du même trimestre, d'après les informations recueillies par l'ENOE le trimestre précédent). Et le nombre d'interviewés est finalement de 107 041 enfants âgés de 5 à 17 ans. Cet échantillon permet de faire des estimations représentatives à cinq niveaux, comme l'ENOE. Ces enquêtes sont les principales sources auxquelles nous avons eu recours pour les analyses quantitatives.

Afin d'analyser et de comparer les conditions de travail des enfants, nous utilisons une analyse bivariable visant à étudier les relations, les dépendances ou les corrélations entre deux variables. Signalons qu'il s'agit là d'une notion de dépendance qui ne renvoie pas nécessairement à une idée déterministe ou causale, mais à une idée de lien entre variables. Il s'agit d'une analyse simple et plutôt descriptive, indispensable statistiquement pour entamer des analyses plus complexes, comme les analyses multivariées.

Par ailleurs, étant donné que le travail des enfants est un phénomène qui met en jeu divers facteurs – individuels et familiaux, par exemple –, nous tenons à faire une analyse multivariée. C'est pourquoi nous proposons d'utiliser une des méthodes statistiques de ce type d'analyse : les modèles de régression. Cette méthode sert à mettre en évidence des liens de relation au sens large, et non strictement de causalité. Ce type de modèles permet de mettre en rapport la variable qui nous intéresse (variable dépendante à expliquer) avec chacune des variables explicatives (indépendantes), en tenant compte de la présence d'autres variables incluses dans le modèle, susceptibles de modifier la relation. Il est ainsi possible d'évaluer l'effet global des variables explicatives sur la variable à expliquer, mais aussi d'estimer de manière individuelle, pour chaque variable explicative, le type de relation (directe ou inverse), le degré d'importance statistique (significative ou non), ainsi que la variabilité de cette relation avec la variable à expliquer, sans cesser pour autant de contrôler l'effet du reste des variables explicatives, autrement dit « toutes choses égales par ailleurs ». Dans notre cas, nous élaborons des modèles qui permettent d'estimer de manière séparée le risque d'être un travailleur domestique familial, un travailleur extradomestique non familial ou un travailleur extradomestique familial (la variable dépendante), par rapport à ne pas l'être. Les variables explicatives, qui dépendent du type de travail – domestique ou extradomestique – permettent de considérer des aspects individuels et familiaux associés. Bien que les estimations de chaque modèle ne soient pas strictement comparables entre elles, elles offrent une idée de l'importance de chaque variable explicative selon le type de travail analysé.

Les caractéristiques des variables dépendantes qui nous intéressent (travailler ou ne pas travailler), ainsi que le type de données disponibles, nous ont conduits à

choisir les modèles de régression logistique binomiale. Car il s'agit d'une variable dépendante catégorique avec deux options possibles. Afin de faciliter la lecture des résultats des modèles, nous calculons aussi les probabilités ajustées (%), associées à chaque coefficient, c'est-à-dire à chaque catégorie de différentes variables explicatives ³⁴.

I.2.3.2. L'analyse qualitative

Concernant l'approche qualitative, nous utilisons des données collectées expressément en vue de notre recherche, lors de notre travail de terrain à Mexico. Nous nous sommes inspirés ainsi de la nouvelle sociologie de l'enfance qui suggère de compter sur les enfants eux-mêmes en tant qu'informateurs, en leur reconnaissant un statut de personnes à part entière, de protagonistes de leur propre vie (Gaitán, 2006) : une proposition qui semble banale, mais qui est souvent oubliée à propos du travail des enfants. Ces informations servent, autant que possible, à compléter les analyses quantitatives concernant les causes, les déterminants, les conditions et les conséquences du travail des enfants, car les informations disponibles à travers les sources des données statistiques sont toujours limitées.

Précisons que les entretiens individuels sont considérés par les spécialistes de l'enfance comme un outil bien adapté aux recherches sur les enfants, à condition de prêter attention aux différences de statuts (enfant/adulte) et d'intérêts, et à respecter la confidentialité. Selon Boyden et Ennew (1997), les enfants, peu habitués à s'exprimer de cette façon, acceptent ce type d'échanges lorsqu'un entretien est réalisé en termes respectueux. Selon Gaitán (2006), la recherche auprès des enfants ne demande pas d'élaborer des procédures extravagantes ; il s'agit simplement de trouver la méthode la plus appropriée pour répondre aux objectifs de l'étude et d'adapter les outils pour mieux s'approcher des enfants.

³⁴ Pour une explication détaillée de ces modèles, ainsi que pour l'estimation des probabilités ajustées, cf. Retherford et Choe, 1993 ; Hosmer et Lemeshow, 1989.

Nous avons programmé un travail de terrain assez simple. L'objectif des entretiens individuels serait d'approfondir l'expérience personnelle des enfants par rapport aux diverses activités qui les concernent, de même que de trouver des liens entre les activités réalisées par les enfants et les conditions et caractéristiques familiales. Nous avons effectué notre travail de terrain en 2007, dans un quartier populaire du sud de la ville de Mexico, où le travail des enfants, notamment familial, n'est pas rare à cause des caractéristiques de la population et du contexte. A partir de l'analyse de ces enquêtes nous nous proposons de mieux connaître, mais surtout de mieux comprendre une partie de la réalité des enfants travailleurs urbains en rapport avec leur vie familiale.

Nous avons réalisé douze entretiens semi-directifs auprès des enfants : sept travailleurs (cinq filles âgées de 9, 9, 11, 12 et 14 ans, et deux garçons de 14 ans) et cinq enfants non travailleurs (deux filles âgées de 7 et 10 ans, et trois garçons de 8, 12 et 14 ans). Il faut signaler que parmi les enfants travailleurs figurent quatre filles travailleuses extradomestiques familiales, deux garçons travailleurs extradomestiques non familiaux et une fille travailleuse domestique familiale. Le nombre d'enfants de chaque type de travail est arbitraire, nous n'avons pas de quotas à remplir à ce sujet. Nous avons interviewé de préférence ceux que nous avons eu la possibilité d'approcher. Tous les enfants ont été interviewés une seule fois, les entretiens ont eu lieu chez l'interviewé, sauf dans le cas de deux enfants. Remarquons que tous les enfants interviewés avaient comme activité principale leurs études et participaient habituellement aux tâches ménagères (ils s'occupaient de leurs affaires personnelles : ranger leur chambre et faire leur lit, entre autres). Les interviewés, ainsi que la description des conditions dans lesquelles se sont effectués les entretiens individuels, sont présentés dans l'Annexe II.

L'une des limitations des entretiens est le nombre restreint d'interviewés, surtout par type de travail, notamment en ce qui concerne le travail domestique familial, car nous ne sommes parvenus à réaliser qu'un seul entretien de ce genre. Dans ce cas, nous n'avons pas trouvé d'autres enfants concernés, ce qui constitue un défi pour de prochaines études sur ce type de travailleurs si peu visibles et si peu étudiés.

Conclusions

Faire le point sur la place qu'occupe le thème du « travail des enfants » dans le monde de la recherche internationale permet de mieux comprendre les lacunes et les problèmes théoriques et méthodologiques, ainsi que les défis et les besoins de la recherche, mais aussi de valoriser l'évolution, notable dans les dernières années, de la manière de traiter le sujet. En effet, la transition du XXe au XXIe siècle a représenté un tournant important, grâce à l'apparition de nouvelles façons d'appréhender l'enfance, d'être à l'écoute des enfants concernés et d'observer « objectivement » la réalité qui les entoure. La complexité et l'hétérogénéité qui caractérisent les enfants travailleurs sont désormais acceptées, si bien que les approches se multiplient qui s'efforcent de saisir leur diversité, tout en respectant leurs particularités.

À travers notre cadre théorique de référence, nous proposons une manière intégrale d'approcher les enfants travailleurs, dont les trois dimensions sociales — individuelle, familiale et contextuelle — sont prises en compte, directement ou indirectement. En effet, les enfants travailleurs font partie d'une famille et d'une société spécifiques où leur travail prend du sens. Autrement dit, pour comprendre l'importance du travail dans la vie des enfants il faut les replacer dans leur contexte.

Nous cherchons aussi une approche plus large que celle suggérée par la vision moderne de l'enfance, en partant de l'idée que les enfants, loin d'être indifférents à la réalité qui les entoure, peuvent réagir, dès leur jeune âge et selon leurs possibilités, à des besoins et des projets personnels et familiaux. Ils sont, avec leurs parents, les acteurs coresponsables de leur vie, même s'ils sont limités par leur contexte social et familial, ainsi que par leur âge. Les enfants travailleurs deviennent ainsi des sujets actifs à l'intérieur et à l'extérieur de la cellule familiale, des sujets qui trouvent ou qui cherchent un espace de participation quotidienne au-delà des milieux familial et scolaire, environnements privilégiés de l'enfance moderne.

Or, notre objectif étant d'analyser divers aspects du travail des enfants, l'utilisation de données de type qualitatif et quantitatif a été fort importante. Car

certains éléments ne sont saisissables qu'à travers les données quantitatives, tandis que d'autres ne le sont qu'à l'aide des données qualitatives, d'autres encore exigeant le recours à ces deux types de données. En effet, pour avoir une vision plus intégrale du phénomène, il nous a fallu réunir des informations provenant de sources différentes et complémentaires. Cette recherche s'appuie donc sur deux sources permettant d'allier deux approches : l'une quantitative, à partir de l'exploitation de l'ENOE et de son MTI, 2007 ; l'autre qualitative, à travers l'analyse d'entretiens semi-directifs auprès des enfants d'un quartier sensible de la ville de Mexico, interviewés lors d'un travail de terrain en 2007. De sorte que nos deux sources d'informations ont la particularité d'être contemporaines.

Les données quantitatives constitueront la source principale de notre étude, car il s'agit d'informations représentatives de l'ensemble de la population urbaine, ce qui permettra de produire des résultats généralisables. Elles permettront de connaître, dans un premier temps, l'importance des diverses activités dans la vie quotidienne des enfants (école, tâches domestiques et travail économique), ainsi que tout ce qui concerne leurs conditions de travail. Dans un second temps, elles serviront aux analyses relationnelles, d'un point de vue statistique. Celles-ci concernent, d'une part, les liens entre divers aspects de l'environnement familial et le travail des enfants et, d'autre part, les liens entre le travail et la déscolarisation.

Par ailleurs, les résultats du travail de terrain permettront la mise en contexte nécessaire afin de mieux comprendre le développement du travail des enfants en milieu urbain au Mexique. Mais ils serviront surtout à illustrer, compléter ou éclaircir certains résultats statistiques obtenus à l'aide de nos sources de données quantitatives. Enfin, ils apporteront des éléments inestimables pour aborder certains aspects relatifs aux processus et aux mécanismes de la mise au travail précoce, les liens de causalité, les perceptions et le vécu des enfants concernés. Autant d'informations impossibles à obtenir sans accorder la parole aux protagonistes : les enfants travailleurs eux-mêmes. Évidemment, ces derniers résultats ne sont pas généralisables, mais ils offrent des pistes pour mieux comprendre cette pratique.

CHAPITRE II

Les enfants travailleurs au Mexique : mise en contexte

*« Ce pays est une terre de contrastes,
surprenants toujours, enchanteurs parfois,
cruels souvent. »*

Gaëtan Mortier

Avant de parler de la place que le travail occupe dans la vie des enfants, présentons brièvement un certain nombre de données officielles concernant l'ampleur et les tendances du travail des enfants dans le pays, au cours de ces dernières années.

A en croire les données officielles disponibles, d'ailleurs assez limitées et récentes ³⁵, concernant autant le travail domestique que le travail économique, la tendance au recul du travail des enfants est un phénomène récent (INEGI, 2004). Selon les estimations de l'INEGI, le nombre d'enfants travailleurs âgés de 6 à 14 ans a augmenté entre 1995 et 1996, passant de 3,6 millions à 3,9 millions ³⁶, une hausse liée très probablement à la grave crise économique qu'a connue le pays à la fin de l'année 1994. Mais à partir de 1997, le travail des enfants a commencé à reculer pour atteindre en 2002 le chiffre de 3,3 millions, les travailleurs domestiques familiaux (quinze heures et plus pendant la semaine de référence) étant de plus en plus représentatifs (Tableau 5).

Pendant la période 1995-2002, les taux du travail économique des enfants sont passés de 10,5 à 7,1%, tandis que ceux du travail économique et domestique sont passés de 18,4 à 15,7%. Mais ces chiffres varient sensiblement selon le sexe et le type de travail. Le travail domestique a augmenté chez les garçons ; tandis que chez

³⁵ La première enquête nationale sur le travail des enfants date de 1999.

³⁶ Il s'agit d'enfants qui ont déclaré s'être consacrés à une activité économique pendant une heure au moins au cours de la semaine de référence, et avoir effectué au moins quinze heures de travail domestique chez eux.

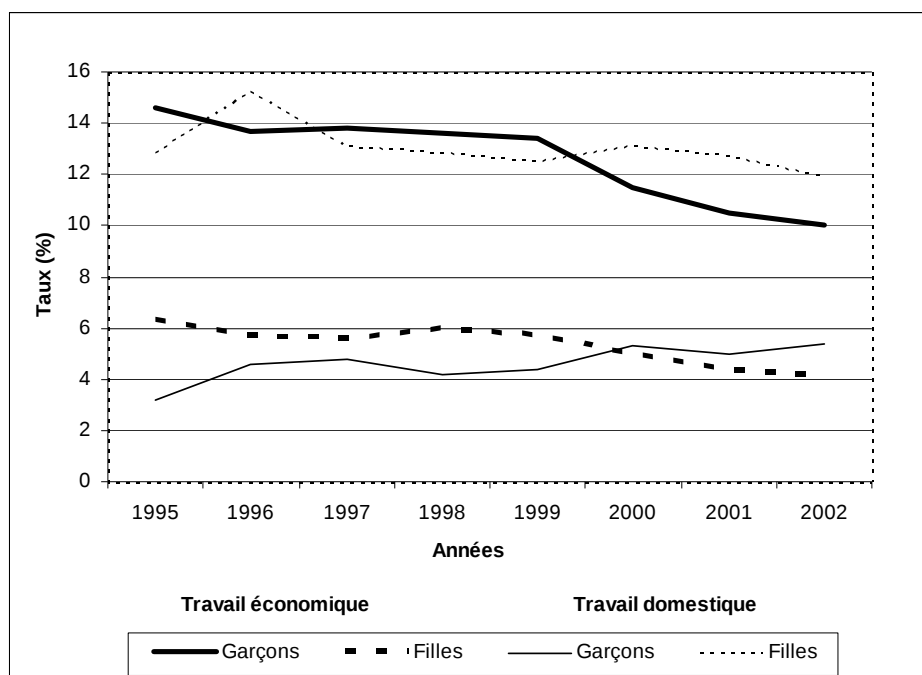
les filles il a légèrement diminué, même si elles sont les plus concernées. Par contre, le travail économique, qui touche davantage les garçons, a connu un recul plus net, surtout chez ces derniers (Graphique 1).

Tableau 5. Répartition (%) des enfants travailleurs de 6 à 14 ans selon le type de travail, 1995-2002

Année	Enfants travailleurs		
	Total (milliers)	Economiques (%)	Domestiques (%)
1995	3 632	57,0	43,0
1996	3 892	50,0	50,0
1997	3 683	52,3	47,7
1998	3 693	54,0	46,0
1999	3 695	53,5	46,5
2000	3 607	48,0	52,0
2001	3 472	46,0	54,0
2002	3 308	45,3	54,7

Source : INEGI, 2004.

Graphique 1. Taux de travail économique et taux de travail domestique des enfants de 6 à 14 ans par sexe, 1995-2002



Source : INEGI, 2004.

Cependant, malgré la flagrante distribution traditionnelle du travail par sexe, les filles dans le domaine domestique et les garçons dans le domaine économique, les estimations de l'INEGI suggéraient une participation croissante des garçons au travail domestique. En l'occurrence, les garçons représentaient en 1995 20,5% du total de travailleurs domestiques, et en 2002 leur proportion atteignit 32,1%. Chez les travailleurs économiques, en revanche, la situation n'a guère évolué pendant les dernières années en ce qui concerne la distribution par sexe. De 1995 à 2002, la proportion de filles concernées est passée de 29,3% à 28,4%. Pour ce qui est de la répartition par sexe des enfants travailleurs (domestiques et économiques), celle-ci a toujours fluctué autour de 50% entre 1995 et 2000, tantôt en faveur des filles, tantôt en faveur des garçons. En 1996, par exemple, les garçons représentaient 47,4%, proportion qui passa à 50,4% en 1999 et à 50% en 2002.

Signalons qu'avec un taux de travail économique de 15,7% chez les enfants de 6 à 14 ans en 2002, soit 1,5 million d'enfants, le Mexique ne compte pas parmi les pays du monde les plus touchés par ce phénomène, ni même d'Amérique latine. Selon les estimations mondiales de l'OIT (2002) concernant l'incidence du travail des enfants, en 2001 il y avait dans la région un peu plus de 17 millions d'enfants de 5 à 14 ans qui travaillaient, soit 16% de cette tranche d'âges : un taux nettement inférieur à celui de l'Afrique subsaharienne (29%), ainsi que de l'Asie (19%), mais semblable à celui de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (15%). Il s'agit d'un total d'environ 211 millions d'enfants travailleurs (économiques) âgés de 5 à 14 ans dans le monde en 2000, et de 191 millions en 2004 (OIT, 2002 et 2006).

Les informations officielles les plus récentes au Mexique, datant de 2007, pour un groupe d'âges plus large (de 5 à 17 ans) estiment que 12,5% des enfants de cette tranche d'âges réalisent un travail économique ³⁷: 16,6% chez les garçons et 8,3% chez les filles, soit 3,6 millions d'enfants. Ce chiffre sous-estime la réalité des enfants travailleurs extradomestiques, car il ne tient compte ni des travailleurs marginaux ³⁸, ni des « enfants des rues ». En plus, cette pratique étant illégale

³⁷ Il s'agit d'enfants qui ont dédié au moins une heure à une activité économique pendant la semaine de référence. L'INEGI les qualifie d'actifs occupés (« *ocupados* »).

³⁸ Ceux qui gardent des voitures garées dans les rues, lavent les pare-brise aux carrefours, chantent dans les transports en commun, etc. en échange d'un pourboire.

avant l'âge de 14 ans, il est probable que les personnes hésitent à la déclarer ouvertement lors des enquêtes, et moins encore lorsqu'il s'agit d'activités à risque, comme la prostitution par exemple. Or, dans une vision plus ample du sujet, la réalisation d'activités domestiques chez soi est aussi, sous certaines conditions, une forme de travail des enfants. A ce propos, 9,3% des enfants de 5 à 17 ans (2,7 millions) étaient en 2007 des travailleurs domestiques, dédiant quinze heures ou plus par semaine aux tâches ménagères, à la garde d'autres personnes du ménage et à la réparation et l'entretien du logement et du mobilier : 3,4% pour les garçons et 15,2% pour les filles.

Bien que le travail des enfants de 5 à 17 ans en milieu rural et semi-urbain (localités de moins de 100 000 habitants) soit plus important qu'en milieu urbain, les processus accélérés d'urbanisation des dernières décennies ont accru l'ampleur du travail dans les grandes villes. Ainsi, actuellement au Mexique, selon les données du MTI, le taux de travail économique dans les zones rurales est de 15,6% (2,5 millions d'enfants), et celui du travail domestique est de 10,7% (1,7 million). En revanche, pour les enfants qui résident dans des localités de 100 000 habitants et plus, le taux de travail économique est de 8,6%, ce qui représente 1,1 million d'enfants, les taux par sexe étant de 10,5% chez les garçons et de 6,7% chez les filles. D'autre part, le taux de travail domestique est de 7,5% (soit 971 000 enfants): 3,5% pour les garçons et 11,5% pour les filles.

Au-delà des chiffres, afin d'essayer de mieux cerner l'importance du travail dans la vie des enfants, nous réviserons dans ce chapitre les aspects qui nous semblent importants pour replacer notre population d'étude dans son contexte, sans prétendre à une analyse exhaustive ni détaillée. Nous parlerons tout d'abord du pays dans son ensemble, car les conditions structurelles limitent ou motivent les stratégies familiales de vie et, bien évidemment, les actions individuelles, notamment celles des enfants. Nous en profiterons pour discuter aussi de l'entourage direct des enfants, c'est-à-dire de la famille, étant donné que celle-ci constitue non seulement le milieu au sein duquel s'organise la vie des enfants, mais aussi l'institution centrale de la société mexicaine.

II.1. Le Mexique : le contexte national

Tout au long de l'histoire, le pays et sa population se sont caractérisés par une importante hétérogénéité culturelle, raciale et sociale. La société mexicaine est actuellement touchée par les changements des modèles socioéconomiques qui prédominent dans le monde contemporain, changements qui obéissent aux besoins des nouvelles formes de production et d'organisation nationales et internationales. Face au processus de mondialisation, le pays se trouve exposé à un grand nombre d'influences d'origine étrangère. Ce processus affecte le contexte quotidien dans lequel les enfants grandissent et interagissent avec le reste de la société. Les néolibéraux affirment que le principal but des changements du processus de mondialisation est d'accroître le commerce et la production pour que chacun en bénéficie. S'il est vrai que de nos jours le commerce et l'activité financière ont atteint des proportions jamais vues auparavant, les impacts de ces changements sur la population sont encore assez discutables, car seuls certains ont pu profiter des bénéfices de la modernité tandis que les autres n'en ont été que les témoins, voire les victimes de ses inconvénients. Les inégalités socioéconomiques se sont considérablement creusées parmi la population, les enfants se trouvant parmi les plus vulnérables aux effets positifs et négatifs du processus de mondialisation (Hevener *et al.*, 2002).

En effet, le développement et les influences externes ont progressé à un rythme fort inégal au Mexique. Ils sont plus évidents dans les grandes villes, parmi les classes aisées, que dans les petites communes rurales et parmi la population la plus pauvre. De fortes inégalités surgissent entre les communautés, et plus encore entre les divers groupes sociaux d'une même communauté. Les conditions de vie et de développement dans le pays sont si hétérogènes que l'on pourrait à juste titre parler de l'existence de plusieurs Mexiques.

Parallèlement aux changements qui s'opèrent dans la sphère macro-socioéconomique, la population continue de modifier ses comportements en matière de reproduction, de mobilité, de consommation, etc. Se modifient en même temps les relations de genre et de génération, notamment grâce au développement des systèmes éducatif et sanitaire, ainsi qu'à l'évolution des mass médias qui

transmettent tout un ensemble de valeurs, d'idées, de modèles. Mais ici encore, ces changements sont polarisés : ils ont débuté parmi les secteurs les plus aisés et les plus scolarisés, notamment dans les villes, pour atteindre peu à peu le reste de la population.

II.1.1. La population

La situation socioéconomique actuelle du pays se caractérise surtout par l'inégalité sociale, malgré le développement de plusieurs domaines comme la santé, l'éducation et les communications. Une telle situation est le résultat de changements notables de la société mexicaine, surtout pendant les dernières décennies, changements qui ont contribué à l'état actuel du pays et aux conditions de ses habitants. D'abord, le processus de concentration de la population dans les villes : l'urbanisation. Ensuite, la transformation du marché du travail, avec la dévaluation de l'agriculture et des manufactures en faveur du commerce et des services dans l'économie nationale ; la croissance du secteur informel, l'entrée des femmes sur le marché du travail, ainsi que l'émigration vers les Etats-Unis depuis pratiquement toutes les régions du pays. Puis, le développement de l'offre éducative publique, obligatoire et gratuite. Enfin, le processus de transition démographique, avec la réduction de la mortalité, le contrôle de la fécondité et des taux de croissance démographique en diminution (Coubès *et al.*, 2005).

La population mexicaine possède une structure d'âges encore jeune. L'âge médian est passé de 22 ans en 2000 à 26 en 2010. En 2000, la génération la plus jeune, de 0 à 14 ans, représente 34% ; la population dite en âges économiquement productifs, de 15 à 64 ans, compte pour 61% ; et pour finir, les plus de 65 ans représentent 5%. En 2010, les trois groupes représentent respectivement : 29, 65 et 6%. Soulignons que la population est fortement représentée par les moins de 18 ans qui, depuis le début de ce siècle, sont environ 40 millions, soit 35% de la population totale en 2010.

A partir de la structure par âges, on obtient un rapport de dépendance de 64,3% en 2000, et de 55,2% en 2010 ³⁹, c'est-à-dire qu'il y a environ six personnes en âge « non productif » (de 0 à 14 ans et de 65 ans et plus, dépendantes économiques) pour dix personnes en âge « productif » (de 15 à 64 ans), ce qui donne une idée de la charge qui retombe sur la population adulte. Selon les estimations du Consejo Nacional de Población (CONAPO) ⁴⁰, dans les trois premières décennies du siècle, il y aura une moindre proportion de population en âge « non productif » (les moins de 15 ans et les 65 ans et plus), tandis que la population en âge « productif » atteindra son maximum historique. Cette combinaison des conditions démographiques constitue le « dividende démographique », ce qui signifie qu'en matière de population il existe un grand potentiel productif. Durant cette période, la population du Mexique entamera la dernière phase de sa transition démographique, se dirigeant rapidement vers une croissance de plus en plus réduite et vers un vieillissement de sa population (CONAPO, 2003). Néanmoins, pour profiter pleinement du dividende démographique, il faudrait disposer d'un marché du travail (surtout formel) capable d'accueillir dans les meilleures conditions cette abondante main-d'œuvre. Ainsi, le potentiel productif est susceptible de se transformer en un véritable problème de chômage et de sous-emploi, avec toutes ses conséquences sociales.

En ce qui concerne la répartition par sexes, en 2000 de même qu'en 2010, les femmes représentent 51,2% de la population totale. Pour l'ensemble de la population, l'indice de masculinité est de 95,4%.

Distribution spatiale de la population

Selon le dernier recensement de la population de 2010, sur les 192 244 localités existant dans le pays 83% ont moins de 250 habitants. En revanche, seules onze localités comptent un million d'habitants ou plus. La plupart des localités (98,1%)

³⁹ Rapport de dépendance = (population de 0 à 14 ans + population de 65 ans et plus)/population de 15 à 64 ans*100.

⁴⁰ Conseil National de la Population.

ont moins de 2 500 habitants : ce sont les localités rurales selon le classement proposé par l'INEGI, et seul un quart de la population y habite (23,2%). Par contre, près de la moitié de la population (47,8%) habite l'une des 131 grandes villes du pays.

Ce modèle de concentration-dispersion de la population a contribué à une répartition et un développement inégaux des infrastructures et des services publics d'une localité à l'autre, en ce qui concerne les niveaux de qualité, de quantité et de modernité. C'est ainsi qu'en termes généraux les localités les plus petites ne disposent pas de tous les services publics : eau potable, égouts, électricité. Et même les services de santé et d'éducation y sont fort précaires, voire inexistants. Par contre, les localités les plus peuplées (les grandes villes) disposent *grosso modo* de tous les services publics et sociaux, qui comptent parfois même parmi les plus modernes du monde. Par conséquent, les Mexicains ont des possibilités différentes de développement selon leur lieu de résidence, mais aussi bien sûr selon leurs capacités familiales et individuelles. En effet, la seule existence de ces possibilités n'implique pas *ipso facto* qu'on soit à même d'en tirer profit.

II.1.2. Les conditions de vie : une image inégale des opportunités

Le pays a connu à partir de 1982 diverses crises économiques et de restructuration de l'économie nationale. Selon Cortés *et al.* (2002), la dernière décennie du XXe siècle a été une période de « stagnation » en matière de progrès social.

La Secretaría de Desarrollo Social (SEDESOL) ⁴¹ estime qu'il y avait au Mexique, en 2000, 52,3 millions de pauvres (53,7% de la population) ⁴², dont 23,6 millions

⁴¹ Ministère du Développement Social.

⁴² Sont considérées comme vivant dans des conditions de pauvreté les personnes dont les revenus du ménage sont insuffisants à couvrir les besoins en matière d'alimentation, de santé, d'éducation, d'habillement, de logement et de transport, c'est-à-dire dont le revenu est inférieur à environ 3 dollars (dans les localités rurales) et 4,5 dollars (dans les localités urbaines) par jour et par personne, en août 2000 (Cortés *et al.*, 2002).

vivant dans des conditions de pauvreté extrême (24,2%) ⁴³. A la fin du XXe siècle, le Banco de México signalait que pendant les quinze années précédentes la proportion de personnes vivant dans des conditions de pauvreté extrême avait presque doublé (Boltvinik et Hernández, 1999). La pauvreté dans les localités rurales, notamment celles dont la population est d'origine indienne, est plus accentuée que dans les localités urbaines. Néanmoins, même dans les grandes villes comme Mexico, Guadalajara et Monterrey, une partie non négligeable de la population (43%) vit dans des conditions de grande ou de très grande marginalité (Garza, 2000). Le Consejo Nacional de Evaluación de la Política de Desarrollo Social (Coneval) ⁴⁴ (2011) estime qu'en 2008, 42,8% de la population du pays vivait dans des conditions de pauvreté, ce qui représentait 47,2 millions de personnes : 36 millions de « pauvres modérés » et 11,2 millions de « pauvres extrêmes ⁴⁵ ».

L'Indice de Gini ⁴⁶ révèle que le niveau d'inégalité des revenus économiques au Mexique a légèrement diminué au cours des dernières années : il est passé de 51,9 en 1999 à 48,1 en 2007. Néanmoins, les écarts entre les revenus, ainsi qu'entre les conditions de vie de la population nationale, continuent d'être assez marqués. A titre de comparaison, l'Indice de Gini en France, en 2007, était de 32,7 ; tandis qu'aux extrêmes figure Haïti parmi les pays les plus inégalitaires avec 59,5, et le Danemark parmi les moins inégalitaires, avec 24,7 (PNUD, 2009).

L'une des réussites sociales les plus importantes du Mexique contemporain est la baisse de la mortalité, grâce à l'amélioration générale de l'infrastructure publique et

⁴³ Sont considérées comme vivant dans des conditions de pauvreté extrême les personnes vivant dans un ménage dont les revenus sont insuffisants à couvrir les besoins minimums en matière d'alimentation, c'est-à-dire dont les revenus sont inférieures, en août 2000, à 1,7 dollar (dans les localités rurales) et 2,2 dollars (dans les localités urbaines) par jour et par personne (Cortés *et al.*, 2002).

⁴⁴ Conseil National d'Evaluation de la Politique de Développement Social.

⁴⁵ Cette population présente plusieurs carences sociales et son revenu est insuffisant à couvrir ses besoins alimentaires, même à supposer que la totalité de son revenu soit utilisé exclusivement à cet effet.

⁴⁶ L'Indice de Gini est un indicateur statistique servant à mesurer l'inégalité de la répartition des revenus ou de la consommation : zéro correspond à l'égalité parfaite et cent à l'inégalité totale.

à l'innovation en matière de santé. La vie moyenne de la population a plus que doublé de 1930 à nos jours, l'espérance de vie à la naissance étant passée de 36,1 ans pour les hommes et 37,5 ans pour les femmes à respectivement 71,3 et 76,5 ans en 2000, et 73,1 et 77,8 ans en 2010 (Mendoza García et Tapia Colocia, 2010). Un autre domaine dans lequel le pays a connu une évolution remarquable est celui de la scolarisation. Cependant, malgré tous les efforts réalisés dans ce domaine, le système éducatif est lui aussi témoin de l'iniquité des chances et des possibilités qui prédomine dans le pays.

II.1.3. Le système éducatif : en franche croissance, mais encore insuffisant

De 1993 à 2007, année de notre étude, la Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos (Constitution Politique des Etats-Unis Mexicains) a fait passer à neuf ans la durée de la scolarité obligatoire : six ans de *primaria*, plus trois ans de *secundaria*, ce qui concerne en théorie les enfants de 6 à 11 et de 12 à 14 ans, respectivement. Pour les personnes qui n'ont pas pu suivre l'enseignement élémentaire à l'âge prévu, il existe un programme scolaire spécial qui leur donne accès à ces diplômes.

Cependant, malgré le droit de tous les Mexicains à l'éducation *primaria* et *secundaria*, il faut reconnaître que satisfaire la demande éducative est l'un des défis majeurs que doit relever le gouvernement national. De sorte que le droit à l'éducation continue à être un idéal pour certains groupes de la population.

Il importe de préciser que le système scolaire mexicain est organisé en deux tours, au moins dans la plupart des écoles publiques : celui du matin et celui de l'après-midi. Les horaires peuvent varier légèrement d'un état fédéral à l'autre du pays, mais en moyenne les 6 à 11 ans sont censés passer 4,5 heures par jour à l'école, tandis que les enfants âgés de 12 ans et plus y passent au moins 5,5 heures par jour, du lundi au vendredi.

Pour mentionner quelques indicateurs actuels de la scolarité au Mexique, selon les données du recensement de la population de 2010, parmi toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, 93% savent lire et écrire, 7% n'ont jamais été scolarisées, et

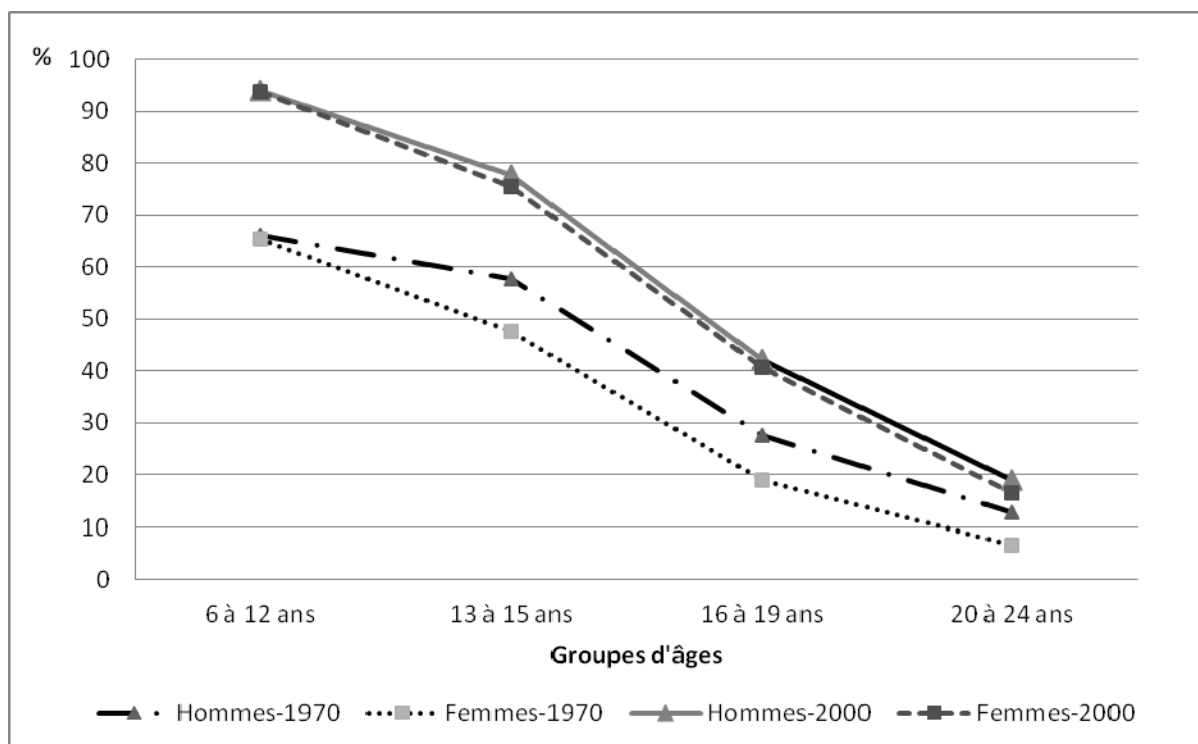
seules 33% ont terminé le niveau scolaire *medio superior* ou *superior*. Par ailleurs, 94,7% des enfants de 6 à 14 ans fréquentent l'école, mais de cette fréquentation n'implique pas systématiquement la réussite scolaire ni la poursuite des études, d'autant que la population ne cesse de remettre en cause la qualité de l'enseignement et de dénoncer les graves déficiences du système éducatif national.

De manière générale, la scolarité moyenne des personnes âgées de 15 ans ou plus s'est considérablement accrue pendant les dernières décennies : de 3,4 ans en 1970 à 8,6 ans en 2010. Actuellement, le niveau scolaire moyen est de 2 ans de *secundaria*, ce qui se rapproche de la durée obligatoire des études, qui est de 9 ans.

Malgré une tendance à l'égalité des sexes en matière de scolarité, il existe encore de légers écarts, les hommes affichant une scolarité moyenne supérieure à celle des femmes : 8,8 et 8,5 ans, respectivement. En outre, la proportion de femmes sans instruction, ou n'ayant suivi qu'une scolarité élémentaire, est supérieure à celle des hommes, tandis que la proportion d'hommes ayant une scolarité de *secundaria* ou plus dépasse celle de femmes. Dès 1970, la fréquentation scolaire était comparable chez les filles et chez les garçons âgés de 6 à 12 ans ; mais à partir l'âge de 13 ans, on observait une différence notable par sexe (INEGI, 2006). Depuis l'an 2000, il n'existe plus de différence par sexe à aucun des différents niveaux. Et la proportion d'enfants qui fréquentent l'école a augmenté à tous les âges, bien qu'elle demeure encore assez faible après 15 ans (pour les niveaux non obligatoires). Cependant, l'important abandon scolaire à partir de 13 ans est inquiétant, juste après la *primaria*, malgré l'obligation et la gratuité de la scolarité jusqu'à l'âge de 14 ou 15 ans (Graphique 2). Enfin, la scolarisation des plus âgés (20 à 24 ans) n'a guère évolué depuis 1970.

En 1997, en effet, près de neuf enfants sur dix fréquentent l'école à l'âge de 12 ans ; mais à 14 ans cette proportion descend à huit, et ce phénomène s'accélère au cours des trois années suivantes, période où plus d'un quart des enfants abandonnent l'école. Ainsi, seule la moitié des enfants de 17 ans est scolarisée. Et à partir de 18 ans, les garçons sont moins nombreux à être scolarisés que les filles. A l'âge de 19 ans, par exemple, 31% des garçons contre 43% des filles suivent des études, tandis qu'à 20 ans ils ne sont plus que 25 et 31%, respectivement, à le faire (Camarena Córdova, 2004).

Graphique 2. Proportion (%) de personnes qui fréquentent l'école par groupes d'âges, selon le sexe, 1970 et 2000



Source : INEGI (2006).

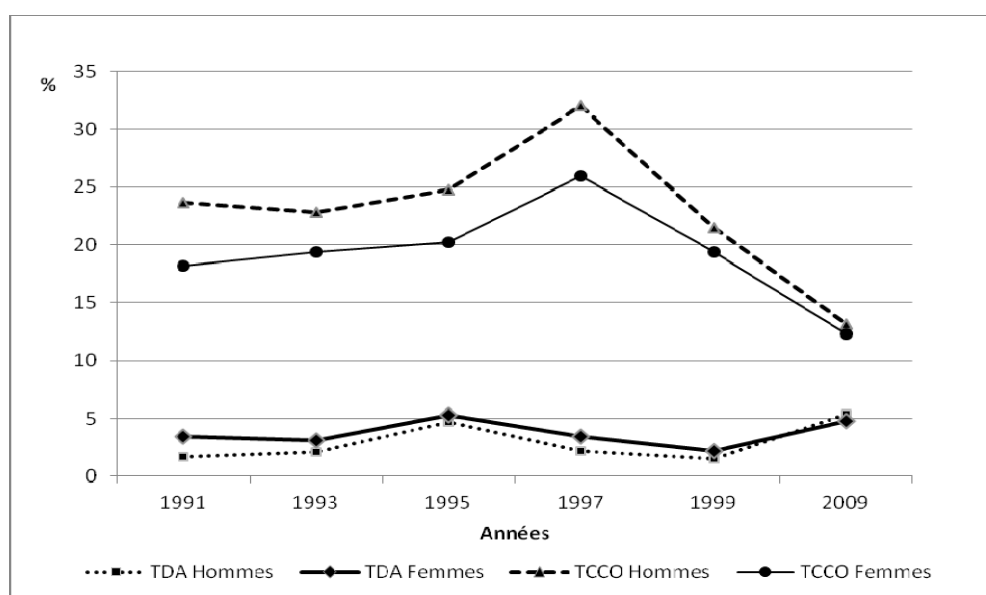
Cependant, malgré les quelques progrès réalisés en matière éducative, l'obtention d'un diplôme n'offre plus aucune garantie de réussite professionnelle ni d'intégration sociale, face à une détérioration progressive du marché du travail. Ainsi, le Mexique est devenu un pays de main-d'œuvre qualifiée et bon marché.

II.1.4. Le marché du travail : flexibilisation, précarité et hétérogénéité

Le chômage n'est pas une situation susceptible de durer dans un pays qui ne dispose pas d'un programme de soutien aux chômeurs (allocations au chômage), si bien que les taux de chômage (*Tasa de desempleo abierto*, TDA) sont toujours demeurés assez faibles, même en 1995 pendant la grave crise économique qui a touché le pays (Graphique 3). En 2000, le taux de chômage a été de 1,6%, un taux très inférieur à celui de certains pays développés (Espagne : 14,1% ; Italie : 10.5% ;

France : 10% ; Etats-Unis : 4%) (INEGI, 2003) ⁴⁷. Mais en 2009 le taux de chômage a sensiblement augmenté : 5,2% (INEGI, 2010). Cependant, même si ce niveau de chômage demeure encore faible, ceci ne signifie nullement que le marché du travail au Mexique soit plus efficace : il est simplement beaucoup plus flexible. Le chômage constitue un luxe pour la majorité de la population, voire pour certains EAJ.

Graphique 3. Taux de chômage (TDA) et taux de conditions critiques d'emploi (TCCO) par sexe, 1991-2009



Sources : INEGI, *Encuesta Nacional de Empleo*, deuxième trimestre, 1991 à 1999.
INEGI, *Encuesta Nacional de Ocupación y Empleo* 2009.

Selon les données officielles, bien que les conditions de travail se soient améliorées au cours des dernières années, le marché du travail continue à présenter certains traits de précarité et de flexibilité : bas revenus, longues journées

⁴⁷ Les chiffres font référence aux taux de chômage : $(\text{nombre de chômeurs} / \text{PEA}) \times 100$, où : chômeurs : personnes n'ayant pas travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence, quoiqu'ayant cherché un travail ; PEA : population économiquement active. Ce taux est celui que recommande l'OIT en cas de comparaisons internationales. Cependant, les chiffres pour le Mexique prennent en compte les personnes de 12 ans et plus, alors que d'autres pays considèrent les 15 ans et plus.

de travail, contrats temporaires et violation des droits du travailleur. En 2000, six travailleurs sur dix (de 12 ans et plus) gagnent moins de deux fois la valeur du salaire minimum ⁴⁸ mensuel, et une proportion similaire travaille plus de 40 heures par semaine (INEGI, 2001). Tandis qu'en 2009, un travailleur sur trois gagne moins de deux fois la valeur correspondante au salaire minimum (SM) et 52% travaillent plus de 40 heures par semaine (INEGI, 2010).

Selon le recensement de la population de 2000, un travailleur sur trois seulement a droit à des congés payés ainsi qu'aux services médicaux, deux sur cinq à l'*aguinaldo* (salaire complémentaire versé au mois de décembre à titre d'étrennes) et trois sur dix au service des cotisations en vue de la retraite. Signalons que deux retraités sur trois perçoivent moins de deux fois la valeur du SM (8 dollars par jour), et seuls 46% des ménages sont affiliés à la sécurité sociale (INEGI, 2005). En 2009, selon les données officielles, 64% des travailleurs n'ont pas directement accès aux services de santé publique (INEGI, 2010). Enfin, selon le dernier recensement, en 2010 35% de la population n'a toujours pas droit à la sécurité sociale.

L'un des indicateurs de la détérioration de la qualité du travail est le taux de conditions d'emploi critiques (*Tasa de condiciones críticas de ocupación, TCCO*). Selon l'INEGI, il s'agit probablement là de l'indicateur le plus illustratif de la situation ⁴⁹. Pendant les années 90, au moins un travailleur sur cinq travaillait dans

⁴⁸ Le SM varie en fonction des régions du pays : A, B et C. En 2000, le SM de la région A (où se trouve Mexico) correspond à 37,90 pesos par jour (4 dollars). Pour la région B, il est de 35,10 pesos, et pour la région C de 32,70 (SAT, 2011). Rappelons qu'en 2000, les ménages avec un revenu inférieur à 4,5 dollars US par jour et par personne étaient considérés comme pauvres (Cortés *et al.*, 2002).

⁴⁹ TCCO : $((OH_{35RM} + OH_{35SM} + OH_{48SM}) / \text{les travailleurs ayant un emploi}) * 100$. Pour la population de 12 ans et plus.

Où :

OH_{35RM} : actifs occupés ayant travaillé moins de 35 heures au cours de la semaine de référence, pour des raisons tenant au marché (c'est-à-dire indépendantes de leur volonté ou non personnelles).

OH_{35SM} : actifs occupés ayant travaillé plus de 35 heures pour un revenu inférieur au SM.

des conditions d'emploi critiques, c'est-à-dire qu'il travaillait à mi-temps faute d'avoir trouvé un travail à plein temps, ou bien qu'il recevait un faible revenu pour son travail. Cet indicateur concernait près d'un actif occupé sur trois en 1997, à cause des réajustements du marché du travail après la crise économique de 1995. Et selon les données officielles, il y a de moins en moins de travailleurs dans ce cas, puisqu'en 2009 seul un travailleur sur dix travaillait dans des conditions d'emploi critiques (Graphique 3). À l'égard de cet indicateur, le phénomène était plus masculin que féminin, mais cet écart par sexe a pratiquement disparu depuis la fin des années 1990.

L'accroissement de la population économiquement active (PEA) — qui est passée de 24 millions de personnes en 1990 à 34 millions en 2000, pour atteindre 45,7 millions en 2009 — est essentiellement dû à la participation économique de plus en plus importante des femmes depuis les années 90, mais aussi à la présence d'une population plus nombreuse en âge de travailler. En ce qui concerne le taux de participation économique, il est resté à 78% entre 1990 et 2000 pour les hommes, tandis que celui des femmes est passé au cours de la même période de 31,5% à 36,4%. Il s'agit pour la plupart de femmes mariées (INEGI, 2006a). Il faut également souligner que les taux de participation des femmes ont presque doublé de 1970 à 1996 (17,6 et 35,2%, respectivement) (Parrado et Zenteno, 2005). En 2010, le recensement donne un taux de participation économique de 73,4% pour les hommes et de 33,3% pour les femmes, c'est-à-dire une légère diminution pour les deux sexes, en rapport avec l'augmentation du taux de chômage de cette période.

Face à un marché du travail national incapable d'offrir le nombre de postes nécessaires dans le secteur formel afin de répondre à la demande croissante de travail, et vis-à-vis des nouvelles réformes économiques encouragées par les gouvernements, on a observé une augmentation des emplois principalement dans les entreprises manufacturières d'exportation, ainsi que dans le secteur informel, au détriment de la qualité de l'emploi (Parrado et Zenteno, 2005). L'INEGI a

OH48SM : actifs occupés ayant perçu entre 1 et 2 SM pour une journée de travail de plus de 48 heures par semaine.

estimé que 30% de la population active occupée en 2000 travaillait dans le secteur informel (petit commerce de rue, services domestiques, travaux agricoles, etc.) ⁵⁰. Et c'est précisément l'ouverture de l'économie mexicaine au commerce et à l'investissement internationaux pendant les années 80 qui a contribué à accroître la participation des femmes aux activités manufacturières (notamment dans l'industrie *maquiladora* ⁵¹) et aux activités économiques informelles (INEGI, 2006).

En 2000, d'après le recensement, 68% des travailleurs étaient salariés. La plupart (53%) travaillaient dans le secteur tertiaire ; ceux du secteur secondaire étaient eux aussi assez nombreux (28%), tandis que le secteur le moins représenté était le secteur primaire, avec à peine 16%. Mais on observe des différences considérables d'un état fédéral à l'autre ⁵², les travailleurs les plus représentés étant ceux de l'industrie (28%), des services (17%), du secteur primaire (16%) ainsi que les commerçants et les vendeurs des rues (15%) (INEGI, 2001). Selon des données plus récentes (2009), 66% des travailleurs sont salariés ; les travailleurs du secteur tertiaire continuent de prendre de l'importance, atteignant 63%, tandis que ceux des secteurs secondaire et primaire diminuent : 24 et 13%, respectivement (INEGI, 2010).

D'un autre côté, les revenus se sont fortement réduits entre 1991 et 2000, surtout à cause du comportement des taux d'inflation ⁵³, la perte du pouvoir d'achat ayant été plus sévère chez les ruraux (Cortés *et al.*, 2002), ce qui a contribué à

⁵⁰ Mais les chiffres concernant le secteur informel sont toujours contestables, voire sous-estimés, en raison de la difficulté théorico-méthodologique à les repérer.

⁵¹ Services d'assemblage et/ou d'élaboration de certaines parties ou de la totalité d'un produit d'un établissement pour d'autres établissements, ces derniers étant propriétaires de la matière première à traiter et/ou à assembler (« *Servicio de ensamblado y/o elaboración de partes o todo el producto de un establecimiento para otros, donde estos últimos son los dueños de la materia prima a procesar y/o ensamblar.* ») (INEGI, 2011).

⁵² Signalons que dans les états du Chiapas et d'Oaxaca, c'est le secteur primaire qui prédomine (plus de 40%) ; au Quintana Roo et au DF, par contre, le secteur tertiaire représente un peu plus de 70%.

⁵³ Qui sont passés de 8,4% par an entre 1992 et 1994, à près de 35% entre 1994 et 1996, pour redescendre à 15,7% entre 1996 et 2000.

polariser les conditions de vie entre la population urbaine et rurale, en termes généraux.

Par ailleurs, concernant l'âge minimum des travailleurs, la Ley Federal del Trabajo (Loi Fédérale du Travail) de 1970, réformée pour la dernière fois en 2006, établit les restrictions à l'embauche : avant 14 ans, le travail est interdit ; de 14 à 15 ans, il est autorisé, quoique restreint à des conditions précises et à certains emplois ; et de 16 à 17 ans, tout type de travail est autorisé, à l'exception du travail industriel nocturne. Les consignes d'embauche pour les moins de 16 ans sont strictes :

- Obligation de présenter un certificat médical de bonne santé, et d'effectuer des examens de contrôle quotidiens.
- Une journée de travail de six heures maximum, comprenant une période de repos d'une heure après les trois premières heures.
- Interdiction de travailler après 22 heures, de faire des heures supplémentaires et de travailler les dimanches ou les jours fériés.
- Flexibilisation de l'emploi de temps pour une scolarité en parallèle.
- Interdiction de travailler dans des endroits où est autorisée la vente de boissons alcoolisées de consommation immédiate ; d'exercer de métiers susceptibles d'affecter leur moralité ou leurs bonnes coutumes ; de travailler dans les rues, en tant qu'itinérants, ou dans les souterrains ; d'exercer des métiers reconnus comme étant dangereux ; d'occuper des postes exigeant une force supérieure à celle d'un enfant.

Mais la loi indique tout aussi clairement qu'elle ne concerne pas les ateliers dits familiaux, à savoir ceux où travaillent exclusivement les deux conjoints, leurs ascendants, leurs descendants et leurs apprentis. C'est-à-dire que les ateliers familiaux ne sont tenus de respecter que les restrictions législatives en matière de sécurité et de santé. Et bien entendu, les lois ne sauraient s'appliquer au secteur informel.

Cette mise en contexte permet tout d'abord de mettre en évidence l'importance considérable des enfants dans la vie du pays. Ceux-ci représentent une population

très nombreuse, et qui continuera à l'être dans les années à venir. Satisfaire les demandes propres à cette population représente dès lors un grand défi pour l'Etat, censé offrir des conditions optimales à son développement. D'autre part, ces observations servent aussi à comprendre la vie quotidienne des enfants, leurs activités et leurs idées. Il est essentiel d'avoir un aperçu de la situation du système éducatif national pour bien connaître son organisation, ainsi que ses défaillances et son efficacité, car il représente un domaine de participation fondamental pendant l'enfance. De même, les données concernant le marché du travail permettent de se faire une idée générale des conditions d'emploi et des possibilités de travail pour les enfants, dans la pratique et dans la théorie. Enfin, d'autres aspects, comme les conditions de vie de la population, donnent une idée des besoins et des opportunités des familles et des enfants.

II.2. Le monde des familles mexicaines

La famille mexicaine n'a pas pu échapper aux transformations socioéconomiques et démographiques de la seconde moitié du XXe siècle (Ariza et Oliveira, 2001 ; Esteinou, 2004 ; Rendón, 2004 ; Echarri Cánovas, 2009). En général, la taille moyenne des familles a diminué. Et même si la famille nucléaire prédomine, les autres types de famille, naguère peu fréquents, commencent à gagner du terrain. Par ailleurs, le modèle de famille traditionnel, avec une seule personne prenant en charge la famille (l'homme principalement) est en recul, sous l'effet de facteurs de type économique, social, culturel et démographique qui lui imposent de nouvelles formes d'organisation. En effet, la plupart des problèmes familiaux sont censés se résoudre en famille, afin de pallier les énormes carences de l'Etat en matière de protection sociale.

La famille, dotée d'une forte composante communautaire, est l'institution sociale par excellence. Elle adopte différentes formes d'organisation et se trouve insérée dans diverses traditions culturelles et relations sociales. Mais elle est encore un espace où le père, le chef de ménage ou la personne la plus âgée exercent l'autorité et le pouvoir. Caractérisée par la solidarité et le soutien, elle est soumise à des règles d'obéissance et d'autorité en fonction des liens hiérarchiques d'appartenance. Les

conflits sont subordonnés à l'intérêt suprême, qui consiste à préserver à tout prix son unité.

Il existe actuellement une grande variété d'institutions, de rôles, de styles de vie qui entrent sur le marché. Ainsi, la famille a perdu son rôle fondamental dans divers domaines, sauf dans le domaine affectif. Elle est le lieu des solidarités affectives et de la formation de nouveaux types des solidarités (Flores, 1998). Or, comme le signale Esteinou (2004), les changements n'ont pas été homogènes : toutes les familles mexicaines n'ont pas suivi les mêmes évolutions, les changements sont variables en forme et en intensité, ainsi que d'un groupe social à l'autre.

Certains événements démographiques et socioéconomiques ont également contribué à faire évoluer la famille vers de nouvelles formes d'arrangements mieux adaptées aux nouvelles exigences et nécessités socioéconomiques : diminution de la proportion des familles nucléaires et augmentation du nombre des familles monoparentales, recomposées, sans enfants, ainsi que celui des personnes seules. Néanmoins, les nouvelles stratégies familiales dépendent de l'appartenance socioéconomique et ethnique, ainsi que des traditions culturelles propres à chaque groupe (Valenzuela et Salles, 1998). Parallèlement, on assiste aussi à un ensemble de transformations culturelles fort importantes pour le monde familial, comme l'urbanisation croissante et la constante exposition à d'autres cultures par les médias. Le contrôle de la fécondité, ainsi que la séparation entre sexualité et reproduction, ont abouti à une certaine redéfinition de l'image sociale des femmes et des hommes. Ces transformations ont touché tout d'abord les secteurs urbains et de plus grande scolarisation, qui continuent encore à être les plus concernés (Ariza et Oliveira, 2004).

Mais en dépit de ces tendances à une plus grande tolérance à l'égard des unions consensuelles, à l'égard de l'exercice de la libre sexualité et du travail des femmes, ou encore des tendances à l'égalité dans la distribution des tâches ménagères, les hiérarchies continuent à l'emporter sur l'égalité, la solidarité sur l'efficacité, et les liens parentaux sur l'ambition personnelle. Malgré l'existence de conflits intrafamiliaux, ceux-ci ne suffisent pas à remettre en cause la hiérarchie des valeurs (Flores, 1998). Malgré les importants processus de sécularisation actuellement en

cours, de nombreuses familles mexicaines sont encore régies par la morale, par les règles en matière de sexualité et de procréation, ainsi que par les contrôles de la séparation issus de la pensée catholique (Valenzuela et Salles, 1998).

Face aux transformations économiques et sociales, ainsi qu'à celles de l'organisation familiale, on assiste à un déséquilibre accru entre l'offre et la demande de travail, ce qui conduit à certaines modifications des rôles des membres de la famille. D'après Rendón (2004), une plus grande flexibilisation du marché du travail a conduit à assouplir la division intrafamiliale du travail. En ce qui concerne les rôles des membres de la famille, entre 1950 et 1970 le modèle de famille prédominant était celui qui plaçait le chef de famille (un homme) comme unique pourvoyeur de revenus. Ce qui rendait possible ce modèle, c'étaient les conditions favorables de travail qui régnaient à l'époque, ainsi que la condition soumise de la femme. Mais entre 1970 et 2000 ce modèle de famille perd de l'importance, car les conditions de travail se précarisent et se diversifient, la scolarisation augmente et la fécondité diminue, entre autres raisons. Dans la mesure où les revenus familiaux diminuent et où les enfants passent plus d'années à l'école, les femmes, n'ayant pas à s'occuper d'un trop grand nombre d'enfants et possédant une bonne scolarité, ont plus de chances de trouver du travail. En général, la mère doit travailler elle aussi afin de permettre aux enfants d'étudier le plus longtemps possible. Quoi qu'il en soit, le modèle de couple où l'homme est le pourvoyeur de revenus et où la femme est au foyer, continue à prédominer de nos jours. Mais il arrive que l'homme ne soit plus l'unique pourvoyeur et que les enfants eux aussi, à partir de 15 ans, se mettent à travailler. Cependant, même parmi les plus jeunes, on continue à observer la division traditionnelle du travail selon le sexe : il est plus fréquent que les garçons travaillent hors de la maison, tandis que les filles se chargent des tâches ménagères. Toutefois, certaines études montrent que les nouvelles générations de garçons participent de plus en plus aux tâches ménagères (García et Oliveira, 2001). Ainsi, la plus grande participation des enfants et des conjointes aux revenus familiaux commence à affaiblir les privilèges du père-mari (Rendón, 2004).

En termes statistiques, les données les plus récentes montrent que l'importance relative des ménages nucléaires a commencé à diminuer dès les années 80. En 1980, ils représentaient 72,8%, tandis qu'ils ne sont plus que 65,7% en 2005. Cette

même tendance à la baisse peut être observée dans le cas des ménages complexes et de ceux qui comportent des corésidents, désormais assez rares, au profit des ménages élargis et de ceux qui sont constitués par une personne seule, ces derniers étant passés de 25,5 à 27,8% et de 4,3 à 5,9%, respectivement. C'est essentiellement dans les localités urbaines que les ménages nucléaires perdent de leur importance. Des différences s'observent également en fonction de la strate socioéconomique : parmi les familles qui appartiennent au premier quintile, les ménages nucléaires sont moins fréquents que parmi celles qui appartiennent au cinquième (62,8 et 70%, respectivement) ; par contre, les personnes seules, ainsi que les ménages élargis sont plus fréquents parmi les premiers (Echarri Cánovas, 2009). Il faut souligner aussi que, de 1980 à 2005, pour l'ensemble des ménages, les chefs femmes sont de plus en plus nombreuses, leur proportion étant passée de 14 à 23%.

Il est tout à fait plausible qu'à l'avenir les familles élargies, comportant trois générations vivant ensemble, continuent d'augmenter, et que les formes d'arrangements résidentiels et familiaux se diversifient et se complexifient, en tant que stratégie visant à faire face aux faibles revenus individuels, au vieillissement de la population et à un accès insuffisant à la sécurité sociale (Rendón, 2004).

II.3. Les activités des enfants mexicains dans les grandes villes

Soulignons tout d'abord qu'en 2007, année de référence de nos sources de données, l'ENOE estime la population du Mexique à 106 millions de personnes ⁵⁴, dont 49,5% (52 millions) habitent en milieu urbain. Par ailleurs, 37% de la population nationale est âgée de moins de 18 ans (39 millions), de sorte qu'un Mexicain sur deux appartient à un ménage urbain comportant au moins une personne âgée de moins de 18 ans. En ce qui concerne notre population d'étude, les individus âgés de 6 à 17 ans, ceux-ci représentent environ un quart de la population totale du pays, 44,4% d'entre eux résidant en milieu urbain. Autrement dit, les EAJ

⁵⁴ Une estimation élaborée à partir des données des divers recensements de population, le dernier utilisable pour 2007 étant celui de la population de l'année 2005.

urbains constituent 11% de la population totale du pays, soit quelque 12 millions d'individus ⁵⁵.

Il est donc évident que tout ce qui concerne les moins de 18 ans revêt une importance capitale. La satisfaction des besoins sociaux essentiels des enfants, tels que la santé et la scolarisation, constitue un véritable défi pour le gouvernement, mais aussi pour une grande partie des familles concernées qui disposent de moyens restreints pour y faire face.

Cependant, dans les grandes villes, l'offre publique semble correcte, en termes quantitatifs, pour satisfaire la demande scolaire correspondant à l'enseignement obligatoire fixé par la Constitution : *primaria* et *secundaria* ⁵⁶, soit neuf années de scolarité (de 6 à 14 ans). Or, la qualité de l'enseignement a souvent été mise en question et le système éducatif national a montré d'énormes défaillances, la préoccupation de l'Etat se concentrant sur les chiffres plus que sur le contenu et la qualité de l'enseignement : une situation qu'il convient d'avoir à l'esprit lorsqu'il est question de la scolarisation des enfants.

Dans les discours officiels, le Mexique adhère à la vision moderne de l'enfance : étudier est censé être l'activité prioritaire des enfants, et la loi fixe des limites au travail des enfants. Mais un tel modèle a du mal à s'imposer dans un pays où, en général, les conditions socioéconomiques et culturelles ne sont guère propices à sa mise en œuvre. Dans les faits, si de nombreux enfants mexicains satisfont à leur obligation première qui est celle de fréquenter l'école, leur temps périscolaire, assez important, est utilisé de manière fort diverse selon les nécessités et les possibilités personnelles, familiales et sociales. Le travail, domestique ou extradomestique, familial ou non, occupe parfois une place importante dans le quotidien des enfants. Les raisons en sont aussi variées que les activités qu'ils exercent. La réalisation de chaque activité peut répondre à un besoin personnel ou familial, mais est toujours liée au contexte socioculturel et économique. Certains consacrent une partie de leur

⁵⁵ Selon les données les plus récentes, celles du recensement de 2010, sur les 112 millions de Mexicains 48% habitent en milieu urbain. Les moins de 18 ans représentent 35% de la population totale, et les 6 à 17 ans 24%.

⁵⁶ La situation est différente dans les localités rurales, où certaines communes ne disposent même pas de l'accès au collège.

temps périscolaire à des activités de formation formelle, à bénéfice personnel, que proposent des institutions d'accueil en réponse à la conception moderne de l'enfance. Mais ces cas demeurent rares, car l'offre est assez limitée dans le secteur public, et relativement inaccessible dans le secteur privé en raison des coûts qu'elle suppose pour la plupart des intéressés. Par conséquent, si la vie des enfants des secteurs aisés peut répondre à la perception moderne de l'enfance, au fur et à mesure que les conditions socioéconomiques des familles se dégradent, la pertinence de cette perception s'estompe et se réduit à un modèle idéal, utopique. Dans ces conditions, le terme d'enfance n'a pas un seul et unique sens au Mexique et il conviendrait plutôt de parler d'enfances au pluriel, de façon à illustrer l'hétérogénéité et la diversité culturelles qui caractérisent la population, ainsi que les iniquités socioéconomiques qui persistent encore et toujours. Et dans une partie de la population, les enfants ont une marge de participation plus importante, même si la fréquentation scolaire continue à occuper une place prioritaire dans leur vie.

II.3.1. La scolarisation de la population urbaine de 6 à 17 ans

Selon le MTI, la plupart des EAJ urbains au Mexique sont scolarisés : neuf sur dix. Mais cette activité n'est pas la seule dans leur vie quotidienne. Ils consacrent au moins une heure par semaine à d'autres activités : tâches ménagères (faire la lessive, repasser le linge, préparer et servir les repas, balayer, faire les courses...) : 68% ; s'occuper des malades, des jeunes enfants ou des personnes âgées du ménage, sans rémunération : 6,3% ; travailler dans une activité économique : 9,3%. Mais le temps consacré à chacune de ces activités est fort variable ⁵⁷. Étudier n'est donc pas seulement l'activité à laquelle les EAJ se consacrent le plus, mais aussi celle qui accapare le plus de leur temps : 34 heures par semaine, en moyenne. C'est pourquoi elle est considérée comme leur activité principale. Pour leur part, les tâches domestiques représentent un temps plutôt « modeste » pour ceux qui les réalisent : neuf heures par semaine, en moyenne. Enfin, le travail extradomestique,

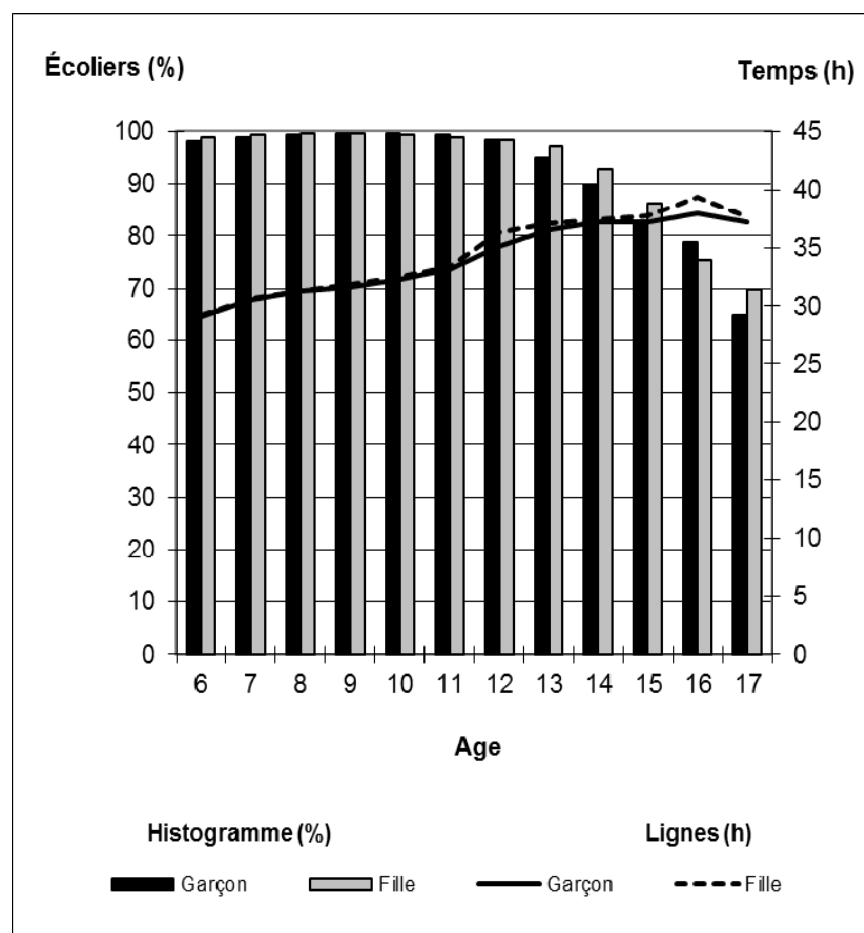
⁵⁷ Pour des raisons pratiques, nous regroupons dans une seule catégorie, nommée « tâches domestiques », les tâches ménagères et la garde d'autres membres du ménage.

activité la moins fréquente parmi les 6 à 17 ans, occupe un temps considérable dans la vie de ceux qui s'y consacrent : 30 heures par semaine, en moyenne.

Le degré de participation et le temps dédié à chaque activité varient selon l'âge et le sexe des EAJ. En général, le temps consacré aux diverses activités augmente avec l'âge. Ainsi, les EAJ disposent de moins en moins de temps pour les loisirs et le repos, notamment les garçons. Et l'on constate une division traditionnelle des rôles par sexe, notamment à partir de 12 ans.

Etudier est l'activité la plus importante chez les enfants urbains de 6 à 17 ans. L'histogramme du Graphique 4 représente le pourcentage d'EAJ scolarisés selon les âges et le sexe. Néanmoins, un processus de déscolarisation débute surtout à partir de 12 ans, ce qui coïncide avec la fin de l'instruction élémentaire (*primaria*), qui est incontestablement indispensable dans la vie car on y apprend à lire, à écrire et on y acquiert les bases des mathématiques. Comme il ressort du Graphique 4, la fréquentation scolaire avant 12 ans est pratiquement universelle. Mais à partir du moment où l'on passe au niveau suivant (*secundaria*), cette fréquentation diminue progressivement avec l'âge. Ainsi, près de 10% des enfants de 12 à 14 ans abandonnent l'école, bien que la scolarité à ces âges-là soit encore obligatoire et gratuite. Évidemment, lorsque la scolarité cesse d'être obligatoire, et surtout gratuite, la déscolarisation s'intensifie. A 17 ans, seuls six jeunes sur dix sont scolarisés, un constat qu'il faut souligner du fait que les écarts par sexe sont faibles, mais toujours favorables aux filles. Ceci nous permet donc d'affirmer que parmi les nouvelles générations, l'égalité de genre face à la scolarité s'est installée en milieu urbain au Mexique.

Graphique 4. Pourcentage d'EAJ scolarisés et nombre moyen d'heures par semaine dédié aux études, par âges et par sexe



Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre)

Outre la précarité familiale, les défaillances du système scolaire, le népotisme abusif qui domine le marché du travail formel, ainsi que l'étendue du secteur informel, sont certainement à l'origine de l'abandon scolaire précoce. Depuis quelques années, l'école a du mal à atteindre son objectif d'intégration et d'ascension sociale, ainsi que de réussite économique. Les bénéfices de la scolarisation, notamment économiques, entrent donc en concurrence directe avec ceux du travail et de l'apprentissage non officiel dès un très jeune âge, notamment chez les enfants issus des familles non aisées qui disposent de ressources économiques et de réseaux sociaux trop limités pour se permettre de réaliser de longues études, sans garantie de pouvoir occuper un poste à la hauteur.

Concernant le temps dédié aux études, les différences par sexe sont pratiquement inexistantes. Sur le Graphique 4, le temps consacré aux études, par sexe et par âges, est représenté par des lignes. L'augmentation du temps consacré aux études, qu'on observe au fur et à mesure que l'âge augmente, est certainement liée à l'existence de différents horaires en fonction de l'âge : rappelons que les 6 à 11 ans sont censés passer 22,5 heures hebdomadaires à l'école, tandis que ceux de 12 à 17 ans y passent environ 30 heures.

Selon le MTI, l'abandon scolaire répond à des problèmes liés à la demande ⁵⁸ plus qu'à l'offre (Tableau 6). Sur les 935 476 EAJ ayant déclaré ne pas fréquenter l'école, seuls 1,8% évoquent une raison liée directement à l'offre : l'école est loin, l'école n'est pas un lieu sûr, l'enfant y a été l'objet de violence ou de discrimination, l'école n'est pas utile. Les autres avancent des raisons liées soit à la famille (23,9%), soit à l'enfant lui-même (63%).

L'une des causes apparemment familiales est elle aussi liée à un problème d'offre : « Il n'y avait pas d'argent pour payer l'école ». En effet, pour les niveaux scolaires non obligatoires aux termes de la Constitution (à partir de l'âge de 15 ans environ), l'offre du secteur public est assez restreinte et pas toujours de bonne qualité, les options de scolarité pour les jeunes se limitant surtout au secteur privé : une alternative qui équivaldrait souvent à une lourde charge économique pour la famille, incapable d'assumer de tels frais malgré le désir des enfants de poursuivre leurs études. Dans ces conditions, une autre option pour ces enfants consiste à travailler pour prendre eux-mêmes en charge leurs frais de scolarité. Cependant, une telle option n'est pas toujours réalisable, en raison de la différence entre le prix d'inscription aux écoles privées et le niveau des salaires sur le marché du travail. Une autre option consiste à attendre le cycle scolaire suivant pour essayer, une fois de plus, de trouver une place dans une école publique, ce qui peut prendre des années. Et pendant cette attente, les enfants sont censés chercher une occupation conçue au départ comme temporaire – avec tous les inconvénients qu'une telle démarche peut impliquer pour la formation de ces enfants, qui s'investissent en

⁵⁸ La demande au sens de l'origine du problème (qui sollicite ?), et non la demande scolaire en termes de la dimension familiale à partir de ses caractéristiques, comme terme utilisé par : Pilon *et al.*, 2001 ; Kobiané, 2001 ; Buchmann et Hannum, 2001.

général dans des activités peu qualifiées (vendeurs, serveurs, aides, etc.) qui finissent parfois par devenir permanentes. Ou bien ils ne font rien de spécial ou de concret. Enfin, dans d'autres cas ils finissent par suivre une formation courte ou semi-qualifiée, là où ils en trouvent la possibilité.

Tableau 6. Répartition (%) de la population urbaine de 6 à 17 ans qui ne fréquente pas l'école, selon les raisons de la déscolarisation

Raisons de la déscolarisation	Domaine	%
L'école est loin	L'offre	0,6
L'école n'est pas un lieu sûr pour lui ou pour elle		0,4
L'enfant a souffert de violence ou de discrimination à l'école		0,6
L'école n'est pas utile pour l'avenir		0,2
Il (elle) a redoublé l'année ou a été expulsé(e) ou suspendu(e)	Individuelle	6,8
Il ou elle n'aime pas étudier		45,5
Maladie ou accident		1,7
Grossesse		2,3
Mariage ou union		3,5
Handicap physique ou mental		3,2
Il n'y avait pas d'argent pour payer l'école	Familiale	18,8
Il fallait apporter de l'argent à la maison		2,9
Il n'y avait personne d'autre pour faire les tâches ménagères		0,1
Il n'y avait personne d'autre pour s'occuper des enfants, des personnes âgées ou malades		0,8
Le père ou le tuteur ne le permet pas		0,4
Migration familiale pour des motifs de travail		0,9
Autres	Autres	11,0
Total		100,0
N		935 476

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

Il est également pertinent de souligner l'importance des enfants qui ont d'« autres » raisons inconnues de déscolarisation (11%), une catégorie qui cache souvent des enfants travailleurs. Car dans la mesure où le travail des enfants a une mauvaise réputation lorsqu'il est accompagné de déscolarisation et qu'il est illégal

avant l'âge de 14 ans, les personnes ont du mal à reconnaître ouvertement cette activité comme cause de déscolarisation. A ce propos, une précision s'impose quant aux informations disponibles dans le MTI : seuls 5,3% des enfants qui ont participé à l'enquête ont répondu directement aux questions, la plupart des informateurs ayant été le chef du ménage ou son conjoint (85%). Il est dès lors tout à fait plausible que les parents justifient la déscolarisation en reportant la responsabilité sur les enfants eux-mêmes, que ce soit ou non le cas. D'autre part, à en croire ces réponses certains enfants ont une grande liberté d'action et de décision quant à leur vie, et ce dès un très jeune âge. En tout cas, les données disponibles permettent difficilement de déterminer le type de rapport existant entre la déscolarisation et le travail : lequel de ces deux éléments a été la cause et lequel la conséquence ? De même, il est difficile de savoir s'il existe une complémentarité entre le travail et la scolarisation, lorsque l'un sert à poursuivre l'autre.

Enfin, les informateurs peuvent donner des réponses plus conformes à la norme qu'à la pratique, dans la mesure où il s'agit d'un sujet sensible. Quoi que l'on fasse, le sujet restera toujours délicat à traiter, et donc vulnérable à ces problèmes de déclaration, ce qui demande de continuer à chercher des outils méthodologiques plus appropriés, permettant une approche plus directe de ces enfants ainsi qu'une réduction des inévitables biais. Mais cela n'empêche pas de continuer à travailler sur les données disponibles, à condition de prendre les résultats avec une certaine réserve. En outre, tout n'est évidemment pas faux et les résultats peuvent servir de pistes à défaut de constituer des évidences, ce qui représente déjà un progrès important sur un sujet pour lequel il n'existe pratiquement pas d'éléments d'analyse.

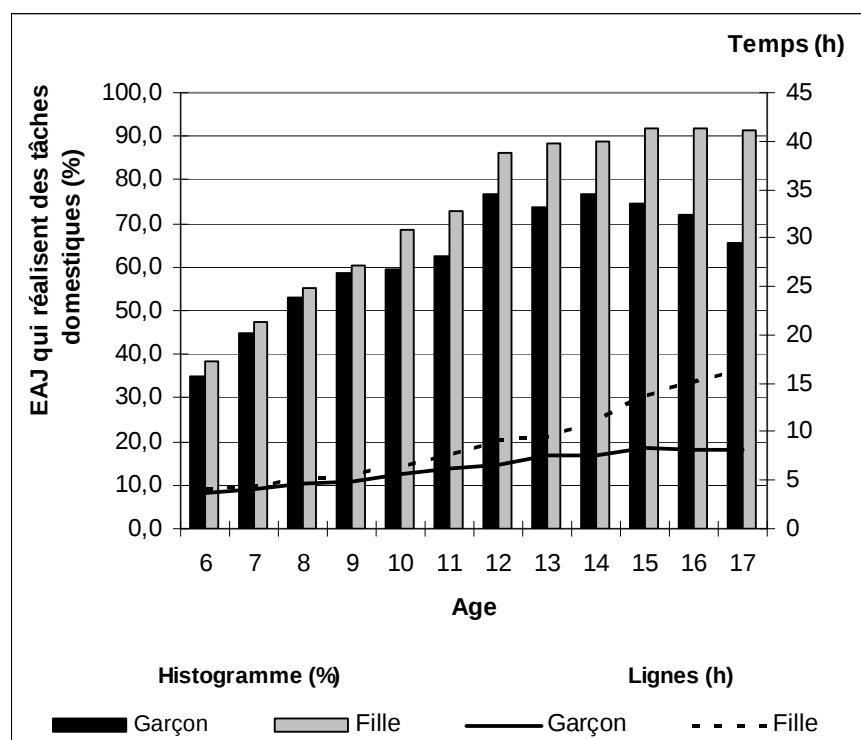
II.3.2. Les tâches domestiques

Outre la scolarité, les tâches domestiques font elles aussi partie des activités courantes des enfants, bien que leur degré de participation varie considérablement selon le sexe et l'âge (Graphique 5). Comme attendu, les filles se consacrent toujours plus que les garçons à cette activité et leur participation devient plus

fréquente au fur et à mesure qu'elles grandissent, surtout à partir de 12 ans. Les garçons ont un maximum de participation de 12 à 14 ans (75%) et sont par la suite de moins en moins concernés, de sorte qu'on observe une importante différence selon le sexe de 15 à 17 ans (70% chez les garçons et 91% chez les filles).

Pour ce qui est du temps consacré aux tâches domestiques, bien que la participation des EAJ soit assez fréquente, cette activité ne leur prend généralement pas beaucoup de temps (Graphique 5), ce qui leur permet de la combiner « aisément » avec les études. Les filles dédient toujours plus de temps que les garçons à cette activité, mais les écarts par sexe s'accroissent à partir de 11 ans. Ainsi, les filles de 17 ans consacrent le double de temps que les garçons aux tâches domestiques (17 et 8 heures en moyenne, respectivement), tandis qu'à 10 ans, par exemple, la différence n'est que d'une heure par semaine : sept et six heures, respectivement.

Graphique 5. Pourcentage d'EAJ qui réalisent des tâches domestiques et nombre moyen d'heures consacrées par semaine à ces activités, par âges et par sexe

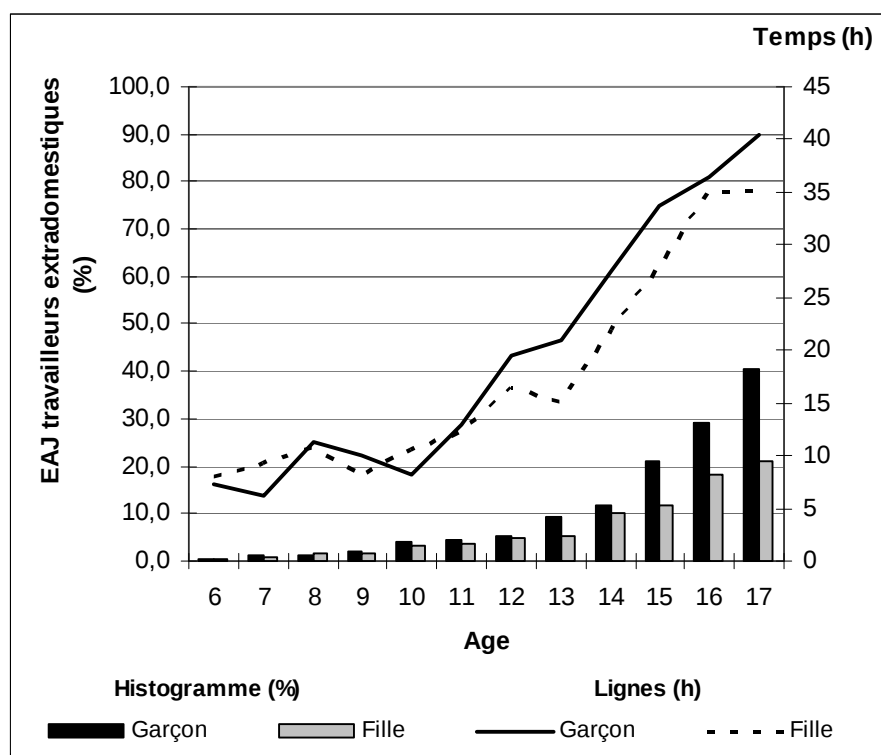


Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

II.3.3. Le travail extradomestique

Enfin, quoique moins fréquent que la participation aux tâches ménagères ou aux études, le travail extradomestique représente néanmoins une activité non négligeable chez les EAJ, puisqu'il concerne un EAJ sur dix. Mais pour la plupart, ce sont les 12 ans et plus, notamment les garçons, qui s'investissent dans ce genre d'activité (cf. histogramme du Graphique 6). En effet, 40% des garçons de 17 ans réalisent un travail extradomestique, tandis que chez les filles du même âge la proportion n'est que de 20%. Chez les plus jeunes, le travail extradomestique est peu fréquent, mais il existe dès l'âge de six ans. Après les études, c'est le travail extradomestique qui absorbe le plus de temps à ceux qui s'y consacrent.

Graphique 6. Pourcentage d'EAJ qui réalisent un travail extradomestique et nombre moyen d'heures consacrées par semaine au travail extradomestique, par âge et par sexe



Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

En général, les garçons consacrent plus de temps que les filles aux activités extradomestiques, notamment à partir de 12 ans (Graphique 6, lignes). Ce temps augmente sensiblement avec l'âge, de même que l'écart entre les sexes, de sorte que le temps consacré à cette activité par les garçons de 15 à 17 ans est légèrement supérieur à celui que consacrent à leurs études ceux qui se consacrent exclusivement à elles. Les jeunes travailleurs de 15 à 17 ans exercent souvent des travaux à plein temps, ce qui est tout à fait cohérent avec l'importante déscolarisation observée à partir de 14 ans, ainsi qu'avec le fait que l'âge minimum pour travailler est fixé par la loi à 14 ans. A cet égard, il est difficile de déterminer si le travail est à l'origine de la déscolarisation, s'il constitue une entrave aux études, ou s'il représente au contraire une option face à l'impossibilité de poursuivre la scolarité pour les raisons personnelles ou familiales que nous avons évoquées plus haut (en rapport également avec le nombre limité de places à l'école publique). Pour leur part, les enfants de 12 à 14 ans travaillent plutôt à mi-temps (entre 15 et 20 heures par semaine, en moyenne), tandis que ceux de 6 à 11 ans travaillent relativement peu, quoique de manière quotidienne (environ une heure par jour). Une situation qui tient au fait que la plupart des enfants travailleurs de moins de 15 ans continuent à être scolarisés.

II.3.4. La combinaison des activités

Les EAJ consacrent souvent au moins une heure hebdomadaire à deux ou trois de ces activités qu'ils réalisent au quotidien (Tableau 7) et uniquement 27% se consacrent exclusivement à une seule activité, principalement les études ⁵⁹. Ceux qui s'investissent de manière exclusive dans les tâches domestiques ou dans le travail extradomestique, c'est-à-dire ceux qui sont déscolarisés, sont peu fréquents (5% et 1,4% respectivement). Cependant, la situation varie selon le groupe d'âges et le sexe. En grandissant, la part des EAJ qui se consacrent exclusivement aux études diminue peu à peu, surtout parmi les filles.

⁵⁹ Ces enfants ne consacrent pas même une heure par semaine aux tâches domestiques ou au travail économique.

Tableau 7. Répartition (%) des enfants selon le type d'activité qu'ils réalisent au moins une heure par semaine, selon les groupes d'âges et le sexe

Activités	6 à 11 ans		12 à 14 ans		15 à 17 ans		6 à 17 ans	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Total	
	%						%	N
Etudier	45,8	41,5	19,5	10,1	13,9	5,3	27,2	3 273 194
Tâches domestiques	1,1	1,5	4,5	4,6	6,6	16,7	4,9	585 513
Travail extradomestique	0,0	0,0	1,2	0,1	8,6	0,8	1,4	169 135
Etudier et tâches domestiques	49,4	53,9	65,8	77,4	46,9	60,2	57,3	6 886 450
Etudier et travail extradomestique	0,8	0,3	2,3	0,8	4,0	1,3	1,4	163 215
Tâches domestiques et travail extradomestique	0,1	0,1	1,1	0,8	9,6	8,0	2,6	313 551
Tâches domestiques, travail extradomestique et étudier	1,6	1,7	4,3	4,9	7,9	6,8	3,9	473 085
Autres activités (Réparation ou construction domestique, et bénévolat)	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,1	0,1	10 114
Aucune	0,4	0,3	0,9	0,4	1,6	0,4	0,6	70 646
Non spécifié	0,7	0,8	0,4	0,6	0,7	0,4	0,6	75 128
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	12 020 031

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

La combinaison d'activités la plus fréquente est « étudier et tâches domestiques » (57%) ; elle suit un comportement en forme de courbe en cloche, atteignant son maximum de 12 à 14 ans pour les deux sexes, mais toujours avec une présence relative plus élevée des filles. La perte d'importance de cette catégorie parmi les 15 à 17 est certainement liée, ici encore, à la déscolarisation considérable que l'on observe à partir de 14 ans. Par contre, toutes les autres situations tendent à

s'intensifier au fur et à mesure que l'âge augmente, et la concentration sur une seule activité devient de plus en plus marquée : chez les garçons, spécialement en ce qui concerne le travail extradomestique, et chez les filles les tâches domestiques. Par conséquent, chez les jeunes de 15 à 17 ans, la participation des filles et des garçons aux diverses activités est assez dissemblable. Par exemple, 9% des jeunes garçons se consacrent au travail extradomestique et 14% aux études, tandis que chez les jeunes filles ces pourcentages sont à peine de 1 et 5%, respectivement. En revanche, les filles participent davantage que les garçons aux tâches domestiques, soit de manière exclusive (17 et 7%, respectivement), soit en combinaison avec les études (60 et 47%, respectivement). Il est évident que les rôles masculins et féminins traditionnels se profilent très tôt.

Enfin, le cas des EAJ qui ne réalisent aucune des activités analysées et qui ne font apparemment « rien » (la catégorie « aucune » : ni études, ni travail, ni tâches domestiques) appelle un certain nombre d'éclaircissements. En analysant plus en détail ce groupe de population, qui concerne 70 646 EAJ, nous trouvons que cette condition peut être conjoncturelle, car elle correspond à un moment bien spécifique : l'année scolaire de la semaine de référence de l'enquête. Des facteurs divers peuvent en être à l'origine, dont quelques-uns sont temporaires (Tableau 7). En l'occurrence, on trouve qu'ils ne fréquentaient pas l'école à ce moment à cause d'une maladie ou d'une grossesse (8%) ; des raisons intemporelles, comme un handicap, sont aussi présentes (28%) : autant d'explications qui pourraient justifier le fait qu'ils ne réalisaient aucune activité à ce moment-là. Le reste des EAJ ont reconnu une déscolarisation pour des raisons personnelles ou familiales, principalement parce qu'ils n'aiment pas l'école (27%) ou à cause d'une mauvaise performance scolaire (2%) et d'un manque d'argent pour payer l'école (15%) ⁶⁰. Apparemment, aucun des motifs avancés n'empêcherait ces jeunes de se consacrer

⁶⁰ Ce dernier cas concerne notamment les jeunes de 15 à 17 ans (80%), alors qu'ils sont censés être inscrits au lycée, cycle d'études non obligatoire et dont l'offre publique est assez limitée. Comme évoqué plus haut, une grande partie des jeunes qui désirent poursuivre leurs études n'ont d'autre option que d'étudier dans une école privée, ce qui représente une dépense importante pour certaines familles ; ils préfèrent donc tenter leur chance l'année suivante. En attendant, le jeune reste déscolarisé.

à d'autres activités ; pourtant, ils déclarent ne rien faire. Si l'on écarte les enfants en situation « légitime » d'inactivité, le chiffre des EAJ qui ne font « rien » pourrait se situer autour des 44 000, chiffre qui ne laisse pas d'inquiéter à un stade de la vie où l'on peut normalement participer aux diverses activités et où l'on se trouve en pleine période de formation. En analysant ces EAJ, il apparaît que 54% d'entre eux sont des garçons âgés de 14 à 17 ans. Mais dans l'ensemble, ce phénomène concerne les garçons de tous les âges (80%). A l'évidence, les filles « trouvent » davantage que les garçons une manière de s'occuper.

Ces éclaircissements sont importants en raison d'un débat politique qui a cours depuis quelques années au Mexique. Il s'agit d'un problème qui touche surtout le groupe des jeunes de 15 à 29 ans qui n'étudient pas et ne travaillent pas non plus, et que l'on a nommés pour cette raison les « *ninis* ⁶¹ ». Les données à leur égard diffèrent considérablement selon les sources. Ainsi, le recteur de l'Université Nationale Autonome du Mexique (UNAM) estime qu'il y a dans le pays 7,5 millions de *ninis*, tandis que le gouvernement fédéral affirme qu'ils ne sont que 285 000 (Norandi, 2010). Quoi qu'il en soit, ces chiffres expliquent la préoccupation que suscite ce groupe, censé être en période de pleine activité scolaire ou de travail. Mais le débat se cantonne essentiellement au domaine politique et médiatique, se concentrant sur certains problèmes sociaux liés à ces jeunes, tels que le manque d'offre scolaire publique aux niveaux *medio superior* et *superior* (lycée et université), le chômage et les iniquités de genre (Olivares Alonso, 2011). Plus récemment, la préoccupation dont ce groupe de la population fait l'objet s'est également exprimée au sein de l'Organisation des Etats Américains (OEA). Le secrétaire général de cet organisme, José Miguel Insulza, a signalé que près de 38 millions de jeunes en Amérique latine ne se consacrent ni aux études ni au travail, mettant l'accent sur le risque encouru par ces jeunes face à la criminalité croissante dans la région (Insulza, 2011). Certains chercheurs (Norandi, 2010 ; Camacho Servín, 2011) ont commencé à se pencher sur cette problématique qui demanderait à être approfondie, plus d'un point de vue scientifique que politique. Toutefois, un

⁶¹ Le terme de « *ninis* » provient du fait qu'ils ne se consacrent ni aux études ni au travail (« *ni estudian ni trabajan* »).

tel objectif déborderait largement le cadre de cet ouvrage, d'autant plus qu'il s'agit d'un groupe d'individus différent de celui de notre étude, bien qu'une partie d'entre eux soient concernés par cette situation.

Conclusions

Malgré les progrès réalisés au cours des dernières années dans tous les domaines au Mexique, notamment à l'égard de l'enfance, nous considérons que les conditions socioéconomiques et culturelles représentent encore aujourd'hui un scénario qui encourage tout particulièrement certaines formes de travail des enfants. Bien que les conditions structurelles ne suffisent pas à expliquer la mise au travail précoce, les enfants seront plus impliqués si le contexte est favorable à leur participation. Nous parlons des conditions en termes pratiques ainsi que des représentations, deux conditions étroitement liées l'une à l'autre.

Dans le domaine de la pratique, nous désirons souligner trois aspects fondamentaux qui concernent les sphères éducative, légale et économique. Tout d'abord, même si les enfants s'acquittent pleinement de leur rôle d'écoliers, l'organisation du système éducatif national en deux tours leur permet de se consacrer facilement à d'autres activités parallèles, le travail étant l'une des options d'utilisation de leur long temps périscolaire : une option soumise théoriquement à certaines restrictions légales, voire interdite, mais qui est cependant viable en raison de l'ampleur du travail familial et de l'importance qu'a pris le secteur informel en milieu urbain (deux secteurs de travail qui, bien souvent, échappent officiellement aux contraintes juridiques). En outre, les lois limitant le travail des enfants ne sont pas toujours appliquées là où elles devraient l'être. Enfin, en matière économique, la flexibilité et la précarité qui caractérisent le marché du travail exigent souvent une participation intensive de tous les individus, y compris les enfants, aux diverses activités de production et de reproduction familiales, ce qui ouvre la voie aux divers types de travail des enfants. Ainsi, les enfants qui, pour de multiples raisons, désirent travailler ou sont dans l'obligation de le faire, trouvent en général un terrain relativement propice à la réalisation de leur propos.

Par ailleurs, nous constatons une fois de plus que la vie des EAJ est fortement régie par l'organisation scolaire. En effet, pendant la période qui correspond à la *primaria* (de 6 à 11 ans) la plupart des enfants mènent une vie en harmonie avec l'idée moderne d'enfance, davantage consacrée à l'école et tenue à l'écart du travail économique, avec une participation active mais discrète aux tâches domestiques, sans différence importante selon le sexe. Cependant, malgré le caractère obligatoire de la scolarité jusqu'à l'âge de 14 ans, les enfants s'éloignent progressivement de ce modèle idéal à partir du moment où ils entrent à la *secundaria*, vers l'âge de 12 ans. Dans la pratique, le travail devient de plus en plus courant, la déscolarisation commence à augmenter pour diverses raisons et les rôles de genre à marquer le quotidien des enfants. Les filles participent davantage que les garçons aux tâches domestiques et y investissent plus de temps qu'eux, tandis que ces derniers sont davantage concernés par le travail économique. Ainsi, après l'âge de 14 ans, lorsque les enfants ont légalement le droit de travailler et que la scolarité cesse d'être obligatoire, une proportion importante d'entre eux travaille. De sorte qu'à 17 ans 40% de garçons et 20% de filles réalisent une activité économique qui, en moyenne, leur prend respectivement 40 et 35 heures par semaine, ce qui équivaut à un travail à plein temps. Les tâches domestiques représentent aussi une activité importante à cet âge, notamment chez les filles qui en moyenne consacrent plus de quinze heures par semaine à ces activités. A mesure que l'âge augmente, la participation des EAJ devient plus fréquente et plus intensive dans diverses activités, soit à l'intérieur du ménage, soit en dehors ; et l'importance de la scolarité s'estompe nettement à partir de l'âge de 12 ans. On peut observer que les filles participent de plus en plus aux activités d'intérêt commun au détriment de celles d'intérêt individuel, c'est-à-dire au travail domestique familial, tandis que les garçons, même s'ils passent des études au travail économique, ont tendance à rester fidèles à une logique d'investissement tournée vers le bénéfice individuel, bien que leur travail puisse bénéficier aussi à toute la famille.

Pour conclure ce chapitre, disons que les études représentent l'activité prépondérante à laquelle se consacre la généralité des enfants. Cette situation est tout à fait cohérente avec la perception de l'enfance qui prédomine dans notre société et qui demande aux enfants de se consacrer principalement à l'école,

comme moyen de formation privilégié à la vie adulte. Cependant, nous avons vu que de nombreux enfants participent quotidiennement aux activités de production et de reproduction sociale du ménage, apportant ainsi une aide assez importante à la vie familiale et communautaire. Or, la participation des EAJ à ces activités varie selon le sexe et l'âge, signe des iniquités de genre et de génération qui s'ébauchent très tôt. Nous en discuterons par la suite, en analysant la situation des enfants travailleurs dans les domaines domestique et extradomestique, à partir de l'exemple des EAJ fils ou filles du chef de ménage, célibataires et sans progéniture.

DEUXIÈME PARTIE

La place du travail dans la vie quotidienne des enfants urbains

CHAPITRE III

Les enfants travailleurs domestiques familiaux

« Loin de la curiosité de médias, la grosse majorité des enfants sont invisibles et leur travail inaperçu car dilué dans l'ensemble des activités familiales. »

Aurélie Leroy

Par-delà le caractère éducatif que l'on peut attribuer à la réalisation des diverses tâches domestiques au sein du ménage, l'importante participation des enfants à ces activités contribue de façon plus ou moins directe à la reproduction quotidienne du ménage. Le temps que les EAJ y consacrent donne aux autres membres de la famille la possibilité de réaliser des activités alternatives : économiques, de loisir, de reproduction, etc. (Knaul, 2001 ; Mier y Terán et Rabell, 2001 ; Levison, Moe et Knaul, 2001). Permettant d'élargir l'éventail des possibilités d'action et de participation de tous les membres à l'intérieur et à l'extérieur de la famille, les enfants sont donc des acteurs actifs dans la construction de la vie familiale. Mais il est évident que leur participation aux tâches domestiques ne représente pas toujours une forme de travail à proprement parler. En d'autres termes, tous les enfants qui réalisent des tâches domestiques ne sauraient être considérés comme des travailleurs domestiques familiaux. Cela dépend du temps qu'ils y consacrent, ainsi que d'autres conditions subjectives difficiles à mesurer et à repérer, comme le niveau de responsabilité qu'ils assument. Mais quelles sont les conditions familiales qui accroissent la participation des EAJ aux tâches domestiques de leur propre ménage ?

III.1. Les tâches domestiques : de l'apprentissage au travail

Comme nous l'avons déjà observé, les caractéristiques individuelles des EAJ (âge et sexe) sont fondamentales pour expliquer leur participation aux diverses activités. Cependant, ces particularités individuelles ne suffisent pas à expliquer leur degré d'investissement, parce que tout ce qui concerne les enfants est étroitement lié à la

vie familiale, dont dépend par conséquent le degré de participation des EAJ aux tâches domestiques. Parmi ces facteurs de la vie familiale, nous pouvons citer la composition de la famille en termes sociodémographiques (comme une approche du cycle de vie familiale) ; les caractéristiques du couple parental, la situation socioéconomique du ménage, ainsi que le type de relations de genre et de génération qui y prédominent. La participation des EAJ aux tâches domestiques ne semble pas échapper à cet important rapport entre l'enfant et la vie familiale. Cependant, le niveau de participation à cette activité extrêmement fréquente chez les enfants est influencé par certains aspects très spécifiques du milieu familial.

III.1.1. Le rôle de la famille dans la participation des enfants aux tâches domestiques

Nous considérons que la famille est le milieu où se structurent les premières relations intergénérationnelles et de genre, où se développent les règles morales et sociales de conduite, et où sont vécues la gratuité, la solidarité et la coopération, mais aussi les conflits. C'est pourquoi il est fondamental de tenir compte du milieu familial des enfants si l'on veut comprendre la spécificité de la participation de chaque EAJ.

Afin d'obtenir un premier aperçu des rapports unissant certains aspects concrets du contexte familial au degré d'investissement des EAJ dans les tâches domestiques, commençons par établir une comparaison entre le nombre moyen d'heures par semaine que les enfants consacrent à cette activité et certaines caractéristiques spécifiques du ménage. L'ensemble des EAJ consacre en moyenne six heures par semaine aux tâches domestiques.

La composition du ménage

Certains aspects de la composition du ménage semblent importants pour expliquer les variations du niveau de participation des EAJ, même si de telles variations sont parfois assez faibles. Tout d'abord, la taille du ménage est fondamentale. Il s'agit là d'une question mathématique : un nombre réduit de personnes implique une plus grande charge de travail pour chacune d'entre elles,

dans l'hypothèse d'une distribution équitable des tâches, celles-ci étant accomplies exclusivement par les membres du ménage (Kono, 1977). Ainsi, les EAJ qui appartiennent à un ménage peu nombreux, de deux personnes en moyenne, s'investissent beaucoup plus dans les tâches ménagères que leurs pairs (Tableau 8). Cependant, ce type de ménage est assez rare. Ensuite, l'augmentation du nombre des membres du ménage fait diminuer progressivement le nombre moyen d'heures que les EAJ consacrent aux tâches domestiques. Néanmoins, à partir de six personnes les ménages exigent à nouveau un peu plus d'investissement de la part des EAJ, pour atteindre une durée moyenne de sept heures hebdomadaires dans les ménages de sept personnes et plus. Un niveau qui reste cependant très inférieur à celui des EAJ qui vivent uniquement avec une autre personne (seize heures). Ainsi, les tailles extrêmes représentent un plus grand risque de travail pour les EAJ. En effet, la plupart des ménages nombreux ont un nombre considérable de jeunes enfants (de 0 à 5 ans). Ceux-ci non seulement ne participent guère aux tâches domestiques, mais exigent en outre une attention soutenue de la part des autres membres et accroissent ainsi la charge des tâches domestiques au sein du ménage (OIT, 1990 ; Mier y Terán et Rabell, 2001). Or, la plupart des EAJ (61%) appartiennent à un ménage de quatre ou cinq personnes, ceux précisément où le temps moyen consacré aux tâches domestiques est le plus court (5,5 heures).

En plus de la taille du ménage, il faut à l'évidence tenir compte de sa composition quant à l'âge et au sexe de ses membres. Car l'ensemble des besoins et des capacités du ménage en dépendent, et donc l'assignation des tâches à chaque membre de la famille, autrement dit les stratégies familiales à suivre. On peut ainsi observer que la présence d'enfants de 0 à 5 ans ou de personnes âgées dans le ménage accroît le temps de participation des EAJ (Tableau 8), de même qu'un plus grand nombre d'autres enfants de 6 à 17 ans. Il existe également un rapport entre le nombre d'adultes et le nombre moyen d'heures que les EAJ consacrent aux tâches domestiques. Le type de ménage où les EAJ participent le moins à ces activités est celui où il y a deux adultes, les ménages les plus communs. Et comme nous l'avons déjà signalé, un EAJ vivant seul avec un adulte implique pour cet enfant un plus grand investissement de temps dans les tâches domestiques par rapport aux autres types de familles.

Tableau 8. Répartition (%) des EAJ et nombre moyen d'heures dédiées aux tâches domestiques selon la composition du ménage par âges

Composition du ménage	EAJ appartenant à ce type de ménage (%)	Nombre moyen d'heures
Taille du ménage (ego inclus) :		
Deux personnes	1,7	16,0
Trois personnes	9,9	7,2
Quatre personnes	30,5	5,6
Cinq personnes	30,7	5,5
Six personnes	15,3	6,0
Sept personnes et plus	11,9	6,8
Nombre d'enfants de 0 à 5 ans :		
Aucun	69,3	5,7
Un ou deux	29,6	6,0
Trois et plus	1,1	6,7
Nombre d'EAJ de 6 à 17 ans (ego exclu) :		
Aucun	27,7	5,7
Un	40,8	5,7
Deux	21,8	5,9
Trois	7,4	6,1
Quatre et plus	2,3	6,2
Nombre d'adultes (18 ans et plus) :		
Un	10,6	6,8
Deux	64,3	5,4
Trois ou plus	25,1	6,3
Nombre de personnes âgées (80 ans et plus) :		
Aucune	99,0	5,8
Une ou Deux	1,0	6,7
Total (N)	100,0 (10 070 536)	5,8

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

La distribution des tâches au sein du ménage ne dépend pas seulement de l'âge des personnes, là où les relations de génération sont perceptibles. Il existe aussi des relations de genre qui se traduisent par une participation plus ou moins active des

EAJ (Tableau 9). Ainsi, en l'absence d'une femme adulte dans le ménage les EAJ consacrent plus de temps aux tâches domestiques : neuf heures. Dans ce cas, l'enfant assume souvent cette responsabilité de remplacer la mère absente, qui est d'ordinaire la principale responsable de ces activités. Le père ou les autres hommes adultes du ménage peuvent y participer ou non, mais sans en prendre la responsabilité, pour des raisons d'emploi du temps ou simplement de genre, selon les familles. En revanche, l'absence d'un homme adulte n'est pas aussi décisive. Par contre, la présence de nombreux hommes adultes (à partir de trois) s'avère plus contraignante (huit heures).

Tableau 9. Répartition (%) des EAJ et nombre moyen d'heures dédiées aux tâches domestiques selon la composition du ménage par sexe des adultes

Composition du ménage	EAJ appartenant à ce type de ménage (%)	Nombre moyen d'heures
Nombre de femmes adultes :		
Aucune	1,1	9,1
Une	80,1	5,7
Deux	15,6	6,0
Trois et plus	3,2	6,0
Nombre d'hommes adultes :		
Aucun	12,5	6,6
Un	72,8	5,4
Deux	12,0	6,6
Trois et plus	2,7	7,7
Total (N)	100,0 (10 070 536)	5,8

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

On peut supposer que cette plus grande participation des EAJ aux tâches domestiques est due à des relations inégales de genre et de génération. La mère et les autres femmes adultes d'une famille partagent davantage cette responsabilité avec les EAJ qu'avec les hommes adultes. Ainsi, les ménages où il y a une seule femme et un seul homme adultes sont ceux où les EAJ dédient le moins de temps

aux tâches domestiques. D'où l'importance d'analyser également la situation du couple parental (chef de ménage et son conjoint), qui dans notre cas correspond aux parents de l'enfant, dont le chef est souvent le père, et le conjoint du chef la mère.

Le couple parental

Ces derniers résultats se confirment si on analyse les caractéristiques du couple parental quant à la composition par sexe et à la présence physique de chacun des membres dont se compose le couple, mais aussi en relation avec l'activité principale de celui-ci (Tableau 10). Les ménages les plus représentés (80%), qui sont les plus conventionnels, avec un chef homme et sa conjointe, sont ceux où les EAJ consacrent le temps moyen le plus court aux tâches domestiques (5,5 heures). Dans ces cas, une partie non négligeable de ménages ont une distribution des rôles par sexe traditionnelle, l'homme réalisant le travail extradomestique et la conjointe se consacrant au travail domestique ; la participation des EAJ n'est pas essentielle (5,2 heures), mais semble plutôt constituer une activité formatrice, faisant partie des « obligations » de l'enfance. Mais lorsque la conjointe travaille elle aussi, le temps consacré par les EAJ aux tâches domestiques augmente environ d'une heure par rapport aux familles dont le chef de ménage est le seul pourvoyeur économique.

Par ailleurs, la monoparentalité familiale, qui a été longuement qualifiée de vulnérable, notamment en ce qui concerne le bien-être des enfants, montre sa fragilité : elle provoque l'augmentation du temps que les EAJ consacrent aux tâches ménagères, par rapport à ceux qui appartiennent à une famille biparentale. Cependant, il existe encore des différences en rapport avec le sexe du chef de ménage (Tableau 10).

Dans les ménages monoparentaux masculins, assez rares (1,5%), les EAJ participent davantage aux tâches domestiques que dans les ménages monoparentaux féminins, beaucoup plus fréquents (14%) : neuf et sept heures, respectivement. Il faut dire que le soutien du conjoint absent du ménage (homme ou femme), à supposer qu'il soit encore en vie, est souvent incertain. Dans les deux cas, on peut supposer que le chef de ménage travaille intensément pour assumer

seul la responsabilité économique de la famille. Mais les chefs femmes, en plus d'entrer sur le marché du travail, conservent leur rôle de femmes au foyer, tandis que les chefs hommes ont tendance à déléguer, dès que possible, cette responsabilité aux EAJ. En outre, il faut signaler le cas, également assez rare (1,4%), des ménages dont le chef est un homme qui, bien qu'étant absent, conserve cependant son statut de chef. Nous supposons qu'il s'agit d'un chef migrant qui continue d'être un pourvoyeur économique de la famille, voire son seul pourvoyeur, et dont le conjoint peut soit continuer à s'occuper exclusivement de la maison, soit travailler parallèlement, sans se montrer trop exigeant vis-à-vis des EAJ. Dans les deux cas, en effet, les EAJ participent peu aux tâches domestiques (cinq et six heures, respectivement).

Mais il faut aussi tenir compte de l'intensité de la participation du couple parental aux diverses activités de production ou de reproduction sociale nécessaires à la vie familiale (Tableau 11). En effet, c'est de cela que dépend la nécessité, plus ou moins grande, de faire participer les EAJ aux tâches domestiques, par exemple. En ce qui concerne la participation du couple aux tâches domestiques, il faut tout d'abord signaler qu'un chef sur trois ne participe pas du tout à ces activités. Par contre, quatre chefs sur dix le font quotidiennement (plus de sept heures par semaine, en moyenne). A cet égard, plus le chef investit de temps dans les tâches ménagères, plus les EAJ y participent eux aussi. Par conséquent, si un chef ne participe pas à ces activités, c'est certainement parce qu'une autre personne le fait, soit le conjoint, soit un employé domestique, car les EAJ sont dans ce cas peu concernés (cinq heures). Mais il existe des cas où le chef ne participe pas aux tâches domestiques grâce à la collaboration des EAJ.

Par ailleurs, concernant la situation des conjoints du chef, il est frappant de constater qu'ils sont presque tous (95%) fortement concernés par les activités domestiques (plus de sept heures par semaine), en plus d'autres responsabilités qu'ils peuvent éventuellement avoir. Dans ce cas, les EAJ participent un peu moins à ces activités que lorsque le conjoint s'y consacre de façon plus sporadique, voire n'y participe pas du tout (Tableau 11). Ce qui suggère l'existence d'un « remplacement » partiel des conjoints par les EAJ dans l'exécution des tâches

domestiques, ou encore par d'éventuels employés, dans l'hypothèse où la responsabilité en incombe principalement aux conjoints.

Tableau 10. Répartition (%) des EAJ selon la composition et la participation au travail économique du couple parental, et nombre moyen d'heures dédiées aux tâches ménagères

Condition du couple parental	EAJ appartenant à ce type de ménage (%)	Nombre moyen d'heures
Composition :		
Chef homme sans conjointe	1,5	8,7
Chef femme sans conjoint	14,2	6,9
Chef homme avec conjointe	79,5	5,5
Chef femme avec conjoint	3,3	6,3
Conjointe seule, chef absent	1,4	5,5
Autres	0,1	7,7
Participation au travail économique :		
Couple : seul le chef travaille	41,5	5,2
Couple : le deux travaillent	36,8	5,9
Couple : seul le conjoint travaille	2,8	6,3
Couple : Aucun des deux ne travaille	1,6	5,8
Chef seul : travaille	12,4	7,3
Chef seul : ne travaille pas	3,3	6,4
Conjoint seul : travaille	0,9	5,8
Conjoint seul : ne travaille pas	0,5	4,9
Autres cas	0,1	8,1
Total (N)	100,0 (10 070 536)	5,8

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

Tableau 11. Répartition (%) des EAJ selon les activités du couple familial et le nombre moyen d'heures dédiées aux tâches ménagères

Activités du couple familial	EAJ appartenant à ce type de ménage (%)	Nombre moyen d'heures
Heures hebdomadaires dédiées par le chef aux tâches domestiques :		
Zéro	35,6	4,9
De 1 à 7 heures	22,2	5,9
Plus de 7 heures	42,2	6,5
Total (N)	100,0 (9 909 299) ¹	5,8
Heures hebdomadaires dédiées par le conjoint aux tâches domestiques :		
Zéro	2,8	5,8
De 1 à 7 heures	2,0	6,3
Plus de 7 heures	95,2	5,5
Total (N)	100,0 (8 471 959) ²	5,5
Heures hebdomadaires dédiées par le chef au travail extradomestique :		
De 1 à 20 heures	2,3	6,8
De 20 à 40 heures	22,5	5,7
Plus de 40 heures	75,2	5,7
Total (N)	100,0 (8 350 164) ³	5,7
Heures hebdomadaires dédiées par le conjoint au travail extradomestique :		
De 1 à 20 heures	15,7	5,4
De 20 à 40 heures	41,0	5,7
Plus de 40 heures	43,3	6,3
Total (N)	100,0 (3 744 167) ⁴	5,7

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

1_/ Sont exclus de ce tableau les EAJ dont les données concernant le travail domestique du chef ne sont pas disponibles, ou lorsque celui-ci ne cohabite pas avec eux, soit 161 237 enfants (695 cas).

2_/ Sont exclus de ce tableau les EAJ dont le travail domestique du conjoint du chef n'est pas spécifié ou lorsque celui-ci ne cohabite pas avec eux, soit 1 598 577 enfants (7 339 cas).

3_/ Sont exclus de ce tableau les EAJ dont le chef ne travaille pas, ne cohabite pas avec eux, ou dont le temps de travail n'est pas spécifié, soit 1 720 372 enfants (7 560 cas).

4_/ Sont exclus de ce tableau les EAJ ayant indiqué que le conjoint ne travaille pas, ne cohabite pas avec eux ou dont le temps de travail n'est pas spécifié, soit 6 326 369 enfants (27 201 cas).

En ce qui concerne le travail extradomestique, il est à remarquer que trois chefs de ménage sur quatre travaillent plus de 40 heures par semaine (Tableau 11). Une situation qui met clairement en évidence la flexibilité et la précarité du marché du travail, ce qui pousse la population à intensifier son temps de travail. Car au Mexique, un travail à plein temps est officiellement de 40 heures hebdomadaires. A cet égard, la seule différence quant à la participation des EAJ aux tâches domestiques se présente lorsque le chef exerce un emploi à mi-temps, soit moins de 20 heures par semaine : dans ce cas, il est probable que le conjoint travaille de manière plus intensive, ce qui requiert une participation plus active des EAJ aux tâches domestiques, dans un contexte de relations traditionnelles de genre et de génération, où le chef, surtout lorsqu'il s'agit d'un homme, ne s'investit guère dans le travail domestique, malgré son apparente disponibilité de temps.

D'autre part, le travail extradomestique des conjoints est moins fréquent, et moins intense aussi, que celui des chefs de ménage. Signalons que 92% des chefs travaillent, contre 48% des conjoints. Si quatre conjoints sur dix travaillent de 20 à 40 heures par semaine, soulignons une fois de plus qu'une partie non négligeable d'entre eux travaille plus de 40 heures par semaine (43%). Il existe un rapport direct entre la durée du travail extradomestique des conjoints et le temps que les EAJ consacrent aux tâches domestiques. Ainsi, dans les familles où le conjoint du chef travaille plus de 40 heures, les EAJ consacrent une heure de plus par semaine aux tâches domestiques que les EAJ ayant signalé que le conjoint du chef travaille jusqu'à 20 heures par semaine ; dans ce cas, le nombre d'heures consacré par les EAJ aux tâches ménagères est encore supérieur à celui qu'ils leur consacrent lorsque le conjoint ne travaille pas.

Un autre aspect important du couple parental est le niveau de scolarité, car celui-ci peut être tantôt à l'origine de relations de genre et de génération plus ou

moins équitables au sein du ménage, tantôt de conditions socioéconomiques plus ou moins précaires. « L'idée que les adultes se font des avantages immédiats et lointains de l'instruction est l'un des principaux éléments qui déterminent la fréquentation de l'école par les enfants ou leur entrée dans la vie active. » (Bequele et Boyden, 1988a : 184). Notre hypothèse centrale est qu'un niveau d'études plus élevé des parents implique de meilleures conditions familiales en termes économiques, mais aussi plus d'équité entre ses membres, ainsi qu'une plus grande valorisation de la scolarité.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus quant au rapport entre le niveau d'études des parents et la durée du travail des enfants indiquent que le niveau de scolarité du chef a plus d'impact que celui du conjoint sur la participation des EAJ aux tâches domestiques (Tableau 12). Ceci étant, dans les deux cas la comparaison entre les extrêmes met en évidence une importante différence en ce qui concerne le temps consacré aux activités domestiques de la part des EAJ : environ trois heures de plus par semaine lorsque le chef ou le conjoint du chef n'ont pas été scolarisés, que lorsque le chef ou son conjoint compte au moins 16 ans de scolarité.

Concernant le niveau d'études du couple parental, nous avons pris la différence absolue entre les années de scolarité du chef et celles du conjoint comme un indicateur des relations de genre au sein du ménage (Tableau 12) ⁶². Or, il s'avère que cette différence n'a pas d'importance pour expliquer les variations dans la participation des EAJ aux tâches domestiques. Car un couple sans scolarité est placé dans la même catégorie qu'un couple ayant terminé le lycée ou l'université ; mais dans la pratique, ceci n'a pas les mêmes implications pour la vie des enfants, ni même pour la vie familiale, conformément à l'hypothèse selon laquelle les relations de genre et de génération au sein du ménage deviennent plus équitables au fur et à mesure qu'augmente la scolarité du couple. En effet, il ne suffit pas d'avoir un même niveau d'études dans le couple pour que s'instaurent des relations plus équitables, car le niveau scolaire joue lui aussi un rôle important à cet égard.

⁶² Un indicateur en termes de valeur absolue, c'est-à-dire qui ne tient pas compte du fait que le niveau d'études plus élevé corresponde au chef de ménage ou à son conjoint.

**Tableau 12. Répartition (%) des EAJ selon la scolarité du couple parental
et le nombre moyen d'heures dédiées aux tâches ménagères**

Années de scolarité	EAJ appartenant à ce type de ménage (%)	Heures Moyennes
Chef de ménage :		
Sans scolarité	2,2	7,4
De 1 à 5 ans	8,3	7,0
De 6 à 8 ans	21,8	6,4
De 9 à 11 ans	32,8	5,8
De 12 à 15 ans	18,4	5,6
16 ans et plus	16,5	4,3
Total (N)	100,0 (9 918 640) ¹	5,8
Conjoint du chef de ménage :		
Sans scolarité	2,9	6,8
De 1 à 5 ans	7,7	6,5
De 6 à 8 ans	23,9	6,3
De 9 à 11 ans	34,0	5,5
De 12 à 15 ans	20,2	5,0
16 ans et plus	11,3	4,1
Total (N)	100,0 (8 470 879) ²	5,5
Différence entre les années de scolarité du couple parental :		
Aucune	33,7	5,5
De 1 à 3 ans	39,7	5,6
4 ans et plus	26,6	5,6
Total	100,0 (8 331 122) ³	5,5

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

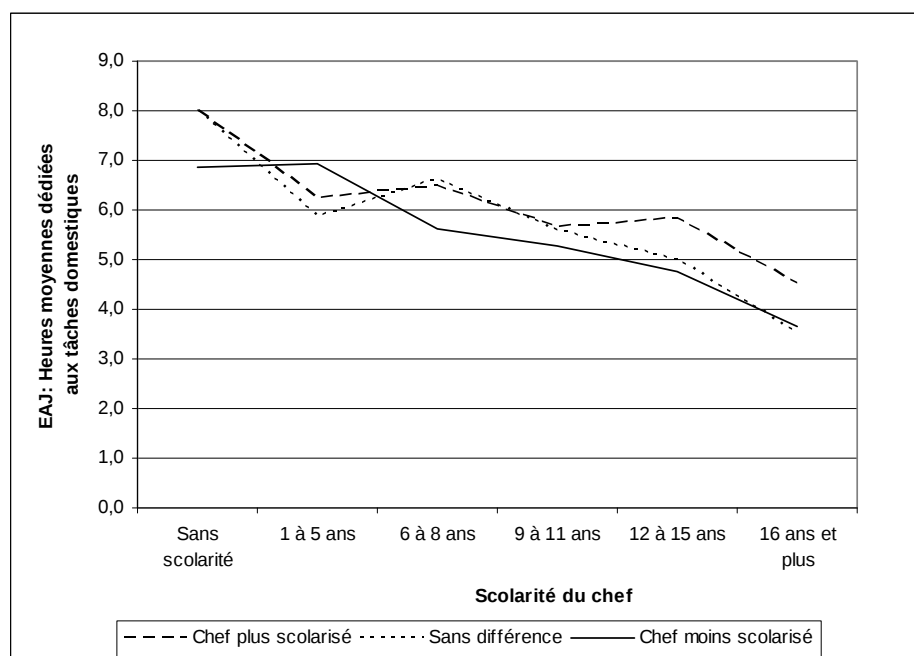
1/ Sont exclus de ce tableau les EAJ dont la scolarité du chef de ménage n'est pas spécifiée, soit 151 896 enfants (655 cas).

2/ Sont exclus de ce tableau les EAJ dont la scolarité du conjoint du chef de ménage n'est pas spécifiée, soit 1 599 657 enfants (7 346 cas).

3/ Sont exclus de ce tableau les EAJ dont la scolarité du conjoint ou du chef n'est pas spécifiée, soit 1 739 414 enfants (7 954 cas).

En effet, si on tient compte aussi bien de la différence de scolarité dans le couple que du niveau scolaire du chef, il s'avère que ces deux aspects se combinent pour créer des conditions différentes quant au travail domestique des EAJ (Graphique 7): à un extrême se situent les EAJ dont les parents sont sans scolarité et à l'autre ceux dont les parents ont plus de 15 ans de scolarité. Dans ces cas, les EAJ consacrent aux tâches domestiques 8 et 3,5 heures par semaine, respectivement. Ceci met clairement en évidence le fait que même si la scolarité du chef est fondamentale, la scolarité du conjoint est elle aussi importante. Lorsque le conjoint est plus scolarisé que le chef, les EAJ consacrent moins de temps aux tâches domestiques. Pourtant, il semble que la différence de scolarité à l'intérieur du couple quand le chef est peu scolarisé (jusqu'à 8 ans, c'est-à-dire la scolarité obligatoire) n'a guère d'influence sur la vie des EAJ. Ce qui est crucial, c'est le fait d'avoir un chef plus scolarisé (9 ans et plus), et ensuite le fait que le conjoint possède lui aussi un niveau d'études élevé. Il est clair qu'une scolarité plus élevée du couple peut se traduire par de meilleures conditions familiales pour les EAJ : d'où l'importance de chercher les moyens de permettre aux filles et aux garçons de parvenir à des niveaux de scolarité plus élevés, car dans la pratique se contenter de la scolarité obligatoire de 9 années d'études ne change pas grand-chose au contexte familial, donc aux conditions de vie des enfants.

Graphique 7. Nombre moyen d'heures que les EAJ consacrent aux tâches domestiques, selon la scolarité du chef et la différence de scolarité dans le couple parental



Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre). Sont exclus de ce graphique les EAJ dont les données concernant la scolarité du conjoint ou du chef ne sont pas spécifiées, soit 1 739 414 enfants (7 954 cas).

Bien que le niveau scolaire du chef ou du couple parental donne une idée de la condition socioéconomique du ménage, cela ne suffit pas, car de nos jours au Mexique le diplôme le plus élevé n'est pas une garantie de réussite professionnelle, ni même d'ascension sociale. Le marché du travail est tellement flexible et informel, que les postes de travail, voire les revenus, ne correspondent pas toujours au niveau des diplômes obtenus. Dès lors, d'autres éléments doivent être pris en compte afin de mieux cerner les conditions familiales de vie des EAJ.

La position socioéconomique du ménage

La prise en compte d'indicateurs du niveau socioéconomique familial est fondamentale pour étudier la participation des EAJ aux diverses activités (Mier y Terán et Rabell, 2004). Outre le niveau des revenus, certains indicateurs

directement liés aux conditions familiales de vie ont souvent été considérés avec succès, selon le contexte analysé : les matériaux de construction du logement (sol, toit, murs), la possession de certains biens (téléphone fixe) ou services (toilettes privées), le rapport entre le nombre de personnes et le nombre de chambres ou pièces destinées au repos nocturne (« entassement » ⁶³) (Tienda, 1979 ; Grootaert et Kanbur, 1995 ; Levison, Moe et Knaul, 2001 ; Mier y Terán et Rabell, 2004 ; Estrada Quiroz, 2005) sont autant d'indicateurs qui reflètent le capital économique dont dispose la famille en termes matériels. Nos données ne nous fournissent pas ce genre d'information, et le seul revenu de la famille ne nous semble guère pertinent pour classer les ménages selon leur position socioéconomique, non seulement parce que les déclarations sont souvent de mauvaise qualité, mais aussi, quoique dans une moindre mesure, parce que cette variable se cantonne au domaine strictement économique.

A cet égard, un indicateur du niveau socioéconomique du ménage qui a fait ses preuves est la condition socioprofessionnelle du chef de ménage. Malgré les critiques justifiées dont il peut faire l'objet, il constitue l'unique moyen d'approcher cette condition à partir de notre source de données. C'est pourquoi, afin d'appréhender la position socioéconomique du ménage, nous utilisons un classement proposé par Solís et Cortés (2009), qui a montré ses vertus pour différencier les ménages mexicains selon leur niveau socioéconomique. Dans une étude récente sur la mobilité professionnelle au Mexique, ces auteurs ont élaboré un indicateur basé sur l'activité professionnelle du chef de ménage. Il rassemble dans six groupes d'activité professionnelle des familles semblables quant au niveau d'études du chef de ménage, au niveau de revenus du ménage et à la possession de certains biens ; et il rend compte d'une hiérarchie sociale qui révèle les disparités actuellement présentes dans le pays ⁶⁴.

Étant donné qu'au Mexique le chef est d'ordinaire le principal pourvoyeur économique et aussi le plus scolarisé du couple parental, nous considérons cet indicateur, qui concerne uniquement le chef de ménage, tout à fait pertinent pour

⁶³ *Hacinamiento* en espagnol.

⁶⁴ Le classement détaillé se trouve dans l'Annexe I.

appréhender la situation socioéconomique familiale des EAJ, sans pour autant nier l'importance de la participation du conjoint dans la constitution de l'entourage familial.

Selon cet indicateur, la participation des EAJ varie effectivement selon le groupe d'occupation du chef de ménage (Tableau 13). Le temps consacré au travail domestique augmente au fur et à mesure que le niveau socioéconomique diminue.

Tableau 13. Répartition (%) des EAJ et nombre moyen d'heures dédiées aux tâches ménagères, selon le groupe d'activité professionnelle du chef de ménage

Groupe d'activité professionnelle du chef de ménage	EAJ appartenant à ce type de ménage (%)	Nombre moyen d'heures
Classe des services	8,1	3,9
Travailleurs non manuels exerçant des activités routinières	17,6	5,4
Travailleurs du commerce	10,1	5,4
Travailleurs spécialisés	35,9	6,1
Travailleurs non spécialisés	19,7	6,5
Travailleurs agricoles	0,8	5,1
<i>Ne travaille pas</i>	7,9	6,2
Total (N)	100,0 (9 919 689)	5,8

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre). Sont exclus de ce tableau tous les enfants dont les données concernant l'activité du chef de ménage ne sont pas disponibles, soit 150 847 enfants (643 individus).

La classe des services, qui regroupe un enfant sur dix, correspond au plus haut niveau de l'échelle sociale. C'est là que les EAJ participent le moins aux tâches domestiques (quatre heures). Par contre, le groupe où les EAJ y consacrent le plus de temps (6,5 heures) est celui des enfants des travailleurs non spécialisés qui, avec les travailleurs agricoles, se trouvent au bas de l'échelle sociale. Cependant, les enfants de travailleurs agricoles sont assez rares dans les villes (0,8%). Et en ce cas

ils dédient en général moins de temps que les autres enfants au travail domestique (cinq heures), ce qui peut s'expliquer sans doute par le fait qu'ils s'investissent davantage dans le travail proprement agricole, un type de travail extradomestique. Enfin, si nous avons ajouté la catégorie « Ne travaille pas », c'est uniquement afin de tenir compte de tous les cas possibles, bien que ce groupe ne fasse pas partie du classement original et ne possède pas de rang dans cette échelle.

En résumé, les résultats de la comparaison du nombre moyen d'heures consacrées aux tâches domestiques suggèrent l'existence de liens étroits entre l'intensité des tâches domestiques et certains aspects du contexte familial, ce qui confirme, en termes généraux, l'influence du contexte familial sur la vie des enfants. Cependant, on peut dire que dans la plupart des cas le temps que les EAJ consacrent à ces tâches (environ une heure par jour) fait partie d'une logique d'éducation familiale : en tant que membres d'une famille devant contribuer au bien-être collectif, les enfants ont certaines « obligations » à accomplir au sein du groupe, en fonction de leurs possibilités. D'où leur participation quotidienne, quoique relativement discrète, aux tâches ménagères.

Mais pour certains EAJ la participation aux activités domestiques, de simple « activité éducative » se transforme en une forme de travail proprement dit : ce que nous appelons le travail domestique familial.

III.2. Les travailleurs domestiques familiaux

Dans la mesure où les activités domestiques n'ont été reconnues que récemment, et encore de façon limitée, comme forme de travail des enfants, les enquêtes officielles ne recueillent pas d'informations détaillées sur les enfants concernés par ce genre de travail. Les données statistiques ne nous permettent donc guère d'approfondir la connaissance de la situation de ces enfants, puisqu'elles se limitent aux caractéristiques sociodémographiques et au temps consacré au travail ménager ainsi qu'à la garde d'autres personnes. Une lacune que nous nous efforcerons de combler dès que possible à l'aide de nos données qualitatives.

Selon nos estimations, près d'un EAJ sur quatre consacre plus de sept heures par semaine au travail domestique (23,6%), soit 2,4 millions d'EAJ. Et près d'un sur

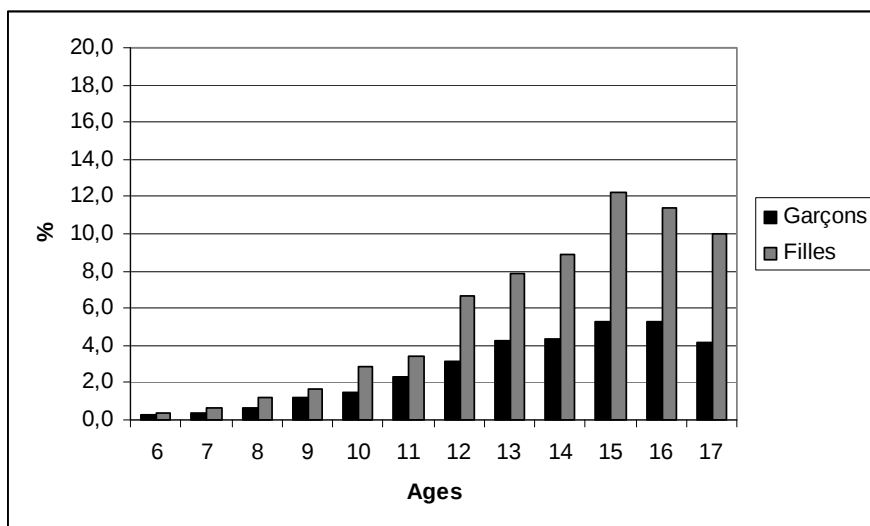
treize y dédie quinze heures et plus (7,7%), soit environ 774 000 EAJ : une différence assez notable quant au nombre d'enfants concernés par chacun de ces deux cas. Mais le travail domestique continue à être la responsabilité des adultes, principalement des femmes, les enfants n'y participant en général que de manière complémentaire, et non en tant que responsables, bien que ce soit parfois le cas, pour des raisons diverses. En tout état de cause, l'apport quotidien des enfants aux conditions de la vie familiale est important. Cependant, la participation des enfants varie considérablement selon l'âge et le sexe. En effet, le manque de valeur économique qui est souvent attaché à ce type de travail en a fait un terrain réservé aux femmes et aux enfants, c'est-à-dire à ceux qui se trouvent en bas de la hiérarchie sociale, où les filles occupent une place doublement défavorable (Cabanes, 1996).

Les travailleurs domestiques familiaux sont pour la plupart des filles : 67% lorsque ce travail absorbe plus de sept heures par semaine, et 75% lorsqu'il est de quinze heures et plus. A l'évidence, lorsque l'investissement dans le travail domestique familial est plus important, ce sont essentiellement les filles, surtout les plus âgées, qui s'en chargent. Mais en l'absence d'une fille, cette obligation retombe évidemment sur les garçons. C'est ainsi que parmi les garçons travailleurs domestiques familiaux (quinze heures et plus), 27% vivent dans un ménage où il n'y a pas d'autres enfants âgés de 6 à 17 ans, et 31% dans un ménage où il n'y a que des garçons de cette même tranche d'âges. Autrement dit, il s'agit de garçons qui n'ont pas le choix de réaliser ou non le travail domestique. Toutefois, dans le reste des cas, qui n'est pas négligeable (42%), des filles sont présentes dans le ménage : il serait intéressant de savoir s'il s'agit de filles plus jeunes, ce qui obligerait le garçon, en tant qu'aîné, à participer de manière intense au travail domestique. Ce qui ne nous empêche d'ailleurs nullement d'accepter que, dans certains cas, la participation masculine puisse résulter de relations de genre plus équitables au sein du ménage.

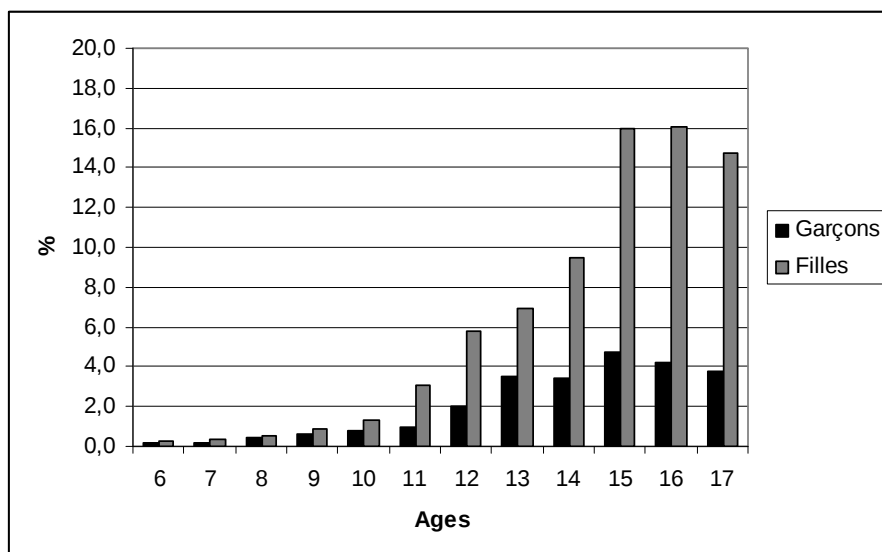
Si l'on tient compte également de l'âge des enfants, la plupart des travailleurs domestiques familiaux sont des filles âgées de 12 ans et plus (Graphique 8). Cependant, ce sont les enfants de 15 ans qui sont les plus concernés par cette activité ; par la suite, la participation diminue progressivement pour les deux sexes.

Graphique 8. Répartition (%) des enfants travailleurs domestiques familiaux par âge et par sexe, pour les deux critères de durée du travail

Plus de sept heures hebdomadaires



Quinze heures hebdomadaires et plus



Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

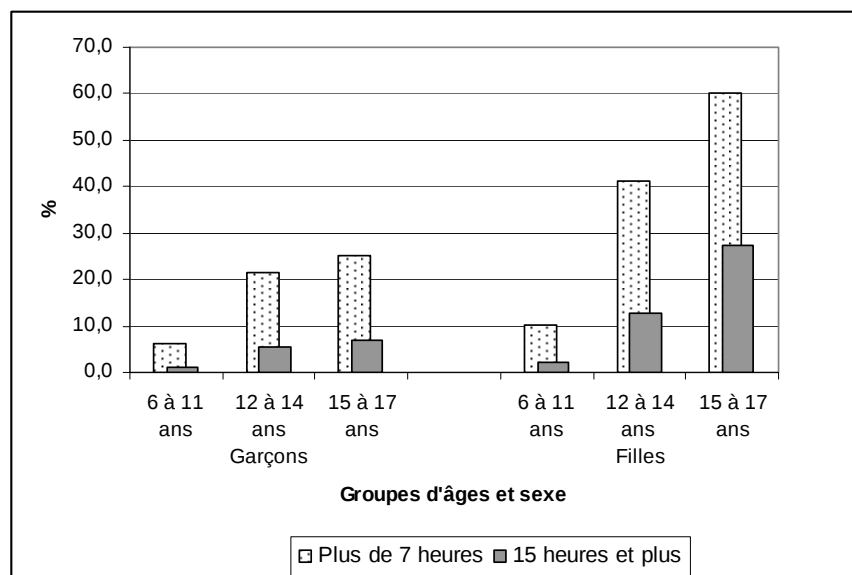
Cette tendance est certainement liée à deux facteurs : d'abord, à l'importante déscolarisation que l'on observe dès la fin des cycles obligatoires, vers l'âge de 14 ans ; et ensuite, au fait qu'à partir de cet âge le travail des enfants devient légal sur le marché du travail formel, bien que sous certaines conditions. Par conséquent, il est possible que le travail extradomestique soit préféré le plus tôt possible au travail domestique, car plus avantageux, tout au moins en termes économiques. Et ce sont apparemment les garçons qui profitent davantage que les filles de cette possibilité, même avant cet âge (dans l'économie informelle ou « familiale »), vers 11 ou 12 ans, car juste à partir de ce moment les filles sont nettement plus concernées que les garçons par le travail domestique.

Enfin, les tendances signalées sont similaires pour les deux groupes de travailleurs (plus de sept heures et plus de quatorze heures), mais les écarts par sexe s'accroissent parmi les enfants qui travaillent davantage. De sorte que parmi les enfants qui travaillent plus de sept heures par semaine, un sur trois est un garçon, contre un sur quatre parmi ceux qui travaillent quinze heures et plus.

Une autre manière d'apprécier les différences quant au travail domestique familial par âge consiste à observer la proportion (%) d'enfants concernés par ce type de travail, selon chacun des trois groupes d'âges et de sexe (Graphique 9). D'abord, les différences par sexe sont évidentes et s'accroissent au fur et à mesure que l'âge augmente. Chez les moins de 14 ans, le pourcentage de filles travailleuses domestiques familiales est à peu près le double de celui de garçons, et chez les 15 à 17 ans, il dépasse cette différence : 2,4 fois pour ceux qui travaillent plus de sept heures, et 4 fois pour ceux qui travaillent quinze heures et plus. Or, si on considère chaque sexe séparément, l'âge joue lui aussi un rôle fondamental. Chez les filles, il y a toujours une augmentation progressive avec l'âge. Ainsi, le pourcentage des filles de 15 à 17 ans est presque dix fois supérieur à celui des filles de 6 à 11 ans. Les garçons, par contre, présentent une augmentation importante de 6 à 11 ans, et de 12 à 14 ; mais par la suite, leur participation s'accroît très légèrement parmi les 15 à 17 ans, certainement pour les raisons évoquées ci-dessus à propos de la déscolarisation et de la légalité du travail des enfants. Comme attendu, ces tendances se vérifient pour les deux types de travailleurs domestiques familiaux,

mais les écarts sont d'autant plus notables que le travail est plus intensif (quinze heures et plus par semaine).

Graphique 9. Répartition (%) des EAJ par groupes d'âges et par sexe, selon le nombre d'heures hebdomadaires dédiées au travail domestique



Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

Outre l'âge et le sexe des EAJ, la fréquentation scolaire est la seule donnée disponible concernant les caractéristiques sociodémographiques de ces travailleurs. Il s'agit pour la plupart d'enfants scolarisés : 86% de ceux qui travaillent plus de sept heures par semaine fréquentent l'école, contre 74% pour ceux qui travaillent quinze heures et plus. Les données dont nous disposons ne nous permettent guère de déterminer si le travail domestique est à l'origine de la déscolarisation des enfants, ou si au contraire la mise au travail a été précédée d'une éventuelle déscolarisation.

III.3. Les enfants face au travail domestique familial : une question de genre et de génération

Comme il ressort des résultats obtenus jusqu'à présent, l'âge et le sexe des enfants exercent une forte influence sur leur degré de participation aux diverses

activités. Si ces deux conditions individuelles ne suffisent certes pas à expliquer leur participation, elles constituent tout de même des facteurs de risque qu'il convient de regarder d'un peu plus près. Car ces deux conditions « imposées naturellement » sont les éléments de base qui placent les enfants dans une position plus ou moins avantageuse face aux autres personnes, selon les relations de genre et de génération qui les entourent. Mais quel est l'impact de chacune de ces conditions sur le travail domestique familial?

Pour estimer les effets nets du sexe et les effets nets de l'âge, nous proposons un modèle de régression logistique bivariée pour les deux « catégories » de travail domestique. Ces résultats nous permettent d'estimer la probabilité ajustée (en pourcentage) de participer au travail domestique familial pour les trois groupes d'âges et par sexe ⁶⁵. De l'ensemble de ces résultats, présentés dans le Tableau 14, soulignons que la probabilité de travailler plus de sept heures hebdomadaires pour les 6 à 17 ans urbains, célibataires, sans progéniture, filles ou fils du chef de ménage, est de 19,7% (« toutes choses égales par ailleurs », soit en contrôlant l'effet du sexe). Cette probabilité diminue notablement à partir de quinze heures par semaine (4,5%), un fait qui confirme que les EAJ sont beaucoup plus susceptibles de travailler entre huit et quatorze heures hebdomadaires que quinze heures et plus.

D'après nos résultats, si l'on observe les effets nets de l'âge, autrement dit si l'on contrôle l'effet du sexe (« toutes choses égales par ailleurs »), on constate que le risque de travailler augmente considérablement à partir de 12 ans. Et ce sont surtout les enfants les plus âgés qui ont les probabilités estimées (%) les plus élevées de travailler, les enfants âgés de 6 à 11 ans étant peu concernés par ce type de travail. En effet, la probabilité de travailler pour les 15 à 17 ans est cinq fois supérieure à celle des 6 à 11 ans pour une période de plus de sept heures hebdomadaires (41,6 et 8,4%, respectivement) et 9 fois supérieure pour une période de quinze heures et plus (14,9 et 1,6%, respectivement) (Tableau 14).

⁶⁵ Un indicateur plus facile à comprendre que les rapports de risque (les coefficients β).

Tableau 14. Dédier plus de sept heures ou quinze heures et plus par semaine aux tâches domestiques.

Rapport de risque et probabilité ajustée d'une régression logistique

Variables indépendantes (Xi)	Rapports de risque (β)		Probabilité ajustée (%)	
	Plus de 7h	15h et plus	Plus de 7h	15h et plus
Constante du modèle (α)	-2,96***	-4,81***		
<i>Age d'ego :</i>				
6 à 11 ans	---	---	8,4	1,6
12 à 14 ans	1,66***	1,71***	32,3	8,1
15 à 17 ans	2,06***	2,40***	41,6	14,9
<i>Sexe d'ego :</i>				
Garçon	---	---	12,3	2,4
Fille	1,15***	1,36***	30,6	8,7
TOTAL¹			19,7	4,5
Nombre d'observations	45 084	45 084		
Khi-deux du modèle (ddl)	7788,586 (3)	3781,362 (3)		

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

Sont pris en compte tous les enfants de 6 à 17 ans, fils ou filles du chef de ménage, célibataires et sans progéniture (données non pondérées).

*** Significative au seuil de 1‰. --- Catégorie de référence.

1/ Probabilité ajustée lorsque toutes les variables prennent la valeur moyenne.

Lecture :

Rapports de risque : les enfants âgés de 15 à 17 ans travaillent plus fréquemment plus de sept heures hebdomadaires (l'odds ratio est de 2.06) que ceux âgés de 6 à 11 ans, cette dernière catégorie étant prise ici comme modalité de référence.

Quant à l'effet net du sexe d'ego sur le travail domestique familial, en contrôlant l'âge, nous constatons en effet qu'être une fille augmente notablement le risque de travailler, surtout lorsqu'il s'agit d'un travail de quinze heures et plus par semaine. Ainsi, la probabilité estimée (%) de travailler chez les filles est 2,5 fois supérieure à celle des garçons pour la période de plus de sept heures hebdomadaires (30,6 et 12,3%, respectivement), tandis qu'elle lui est 3,6 fois supérieure pour la période de quinze heures et plus (8,7 et 2,4%, respectivement) (Tableau 14).

Outre les caractéristiques individuelles des enfants, le degré de participation de chacun aux diverses activités propres à la reproduction sociale du ménage dépend

aussi de l'environnement familial, de manière que chaque enfant peut avoir des conditions familiales favorables ou non pour réduire ou augmenter les risques liés à son âge et à son sexe. Pour tester la relation entre le travail domestique familial et certaines caractéristiques individuelles et de l'environnement familial, nous nous appuyons sur les résultats des modèles de régression logistique binomiale élaborés à cet effet.

III.4. Le travail domestique familial : une question de composition et d'organisation familiales

Par la suite, nous discuterons de l'importance, non seulement de certaines conditions familiales qui, d'après les résultats de l'analyse bivariée, peuvent modifier le niveau de participation des EAJ au travail domestique familial, mais aussi des facteurs qui sont étroitement liés à cette pratique. Conformément à l'hypothèse selon laquelle les questions de genre jouent un rôle fondamental dans l'assignation de rôles au sein du ménage, nous estimons de manière indépendante certains modèles de régression logistique pour les filles et pour les garçons ⁶⁶. Nous proposons un modèle pour estimer le risque de consacrer plus de sept heures hebdomadaires au travail domestique et un autre pour estimer le risque de travailler quinze heures et plus par semaine. En considérant pour les deux modèles les mêmes variables individuelles et familiales concernant la composition du ménage, voici les caractéristiques du couple parental et la position socioéconomique du ménage (Tableau 15) que nous prenons en compte ⁶⁷ :

- l'âge d'ego (selon les trois groupes de référence) ;
- le rang d'ego dans la fratrie de moins de 18 ans présente dans le ménage (aîné ou non aîné) ;

⁶⁶ Précisons qu'avant de retenir le modèle que nous proposons, nous avons élaboré d'autres modèles destinés à tester les divers indicateurs et classements nous permettant d'obtenir les différences les plus significatives en termes statistiques, mais aussi les variables et les catégories les plus pertinentes.

⁶⁷ L'exigence de parcimonie dans les modèles de régression logistique limite toujours le nombre des variables incluses dans les modèles.

- le nombre de jeunes enfants de moins de 6 ans (aucun, un ou deux, trois et plus) ;
- la présence d'autres garçons âgés de 6 à 17 ans, en plus d'ego (oui ou non) ;
- la présence d'autres filles âgées de 6 à 17 ans, en plus d'ego (oui ou non) ;
- le nombre de femmes adultes de 18 ans et plus ;
- la composition du couple parental (couple, chef homme seul, chef femme seule) ;
- la condition d'activité du conjoint du chef de ménage (travailleur extradomestique ou non) ;
- le groupe d'activité professionnelle du chef de ménage (travailleur dans la classe des services, travailleur non manuel exerçant des activités routinières, travailleur spécialisé, travailleur du commerce, travailleur non spécialisé et travailleur agricole).

A la lumière des résultats obtenus à l'aide de ces modèles, il faut souligner que les caractéristiques individuelles des EAJ sont fondamentales pour expliquer le travail domestique familial. D'une part, les filles ont toujours des probabilités beaucoup plus élevées de travailler que les garçons. D'autre part, parmi les variables indépendantes du modèle, l'âge est la plus importante, « toutes choses égales par ailleurs ». La probabilité de travailler augmente avec l'âge, mais surtout après 11 ans, et ce de façon beaucoup plus marquée chez les filles (Tableau 15).

Quant aux variables concernant le milieu familial, on constate que celles qui sont liées à la composition du ménage entretiennent des rapports différents avec le travail domestique familial. Certaines sont essentielles, comme le nombre de jeunes enfants dans le ménage, la composition du couple parental et l'absence de femmes adultes, tandis que d'autres ne sont pas significatives (par exemple, le nombre d'autres EAJ dans le ménage). Le rang d'ego est significatif, mais son effet est faible, de même que la condition d'activité du conjoint du chef de ménage ainsi que la position socioéconomique de la famille. Mais la probabilité de travailler, ainsi que l'importance de chaque variable, dépendent du sexe d'ego et du temps

consacré au travail : plus de sept heures par semaine ou quinze heures et plus (Tableau 15).

Tableau 15. Dédier plus de sept heures ou quinze heures et plus aux tâches domestiques par semaine. Rapport de risque et probabilité ajustée d'une régression logistique binomiale par sexe

Variables indépendantes	Plus de sept heures				Quinze heures et plus			
	Rapport de risque (β)		Probabilité ajustée (%)		Rapport de risque (β)		Probabilité ajustée (%)	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille
Constante du modèle (α)	-2,979***	-2,997***			-5,111***	-5,174***		
INDIVIDUELLES								
<i>Age d'ego :</i>								
6 à 11 ans	---	---	6,9	11,1	---	---	1,3	2,0
12 à 14 ans	1,332***	1,900***	21,9	45,4	1,251***	1,998***	4,5	13,2
15 à 17 ans	1,437***	2,529***	23,7	61,0	1,545***	2,816***	5,9	25,7
COMPOSITION DU MENAGE								
<i>Rang d'ego :</i>								
Non aîné	---	---	12,1	26,7	---	---	2,2	5,8
Aîné	0,178**	0,171***	14,1	30,2	0,331**	0,328***	3,1	7,8
<i>Nombre de jeunes enfants :</i>								
Aucun	---	---	12,1	26,1	---	---	2,2	5,6
Un ou deux	0,339***	0,396***	16,2	34,4	0,748***	0,724***	4,4	10,8
Trois et plus	0,563**	1,081***	19,4	51,0	1,112***	1,548***	6,3	21,7
<i>Autres garçons de 6 à 17 ans :</i>								
Non	---	---	13,1	27,3	---	---	2,5	6,3
Oui	0,026	0,149***	13,4	30,4	0,140	0,216***	2,9	7,7
<i>Autres filles de 6 à 17 ans :</i>								
Non	---	---	13,1	27,9	---	---	2,6	6,7
Oui	0,024	0,086*	13,4	29,6	0,107	0,063	2,9	7,1
<i>Nombre de femmes adultes :</i>								
Nombre moyen (1,2 femme)	-0,194***	-0,123***	13,2	28,7	-0,222**	-0,265***	2,7	6,9
EXEMPLES : Aucune femme			16,2	31,8			3,5	9,3
Deux femmes			11,6	26,7			2,3	5,7
Trois femmes			9,8	24,4			1,8	4,4
<i>Composition du couple :</i>								
Couple	---	---	12,4	27,3	---	---	2,4	6,3
Chef homme seul	0,537***	0,965***	19,4	49,6	0,732**	0,874***	4,9	14,0
Chef femme seule	0,564***	0,445***	19,9	36,9	0,845***	0,599***	5,4	11,0
CONJOINT DU CHEF DE MENAGE								
<i>Condition d'activité :</i>								
Non travailleur	---	---	11,9	27,2	---	---	2,2	6,2

extradomestique								
Travailleur extradomestique	0,275***	0,169***	15,1	30,6	0,439***	0,242***	3,4	7,8
POSITION SOCIOECONOMIQUE FAMILIALE								
<i>Groupe d'activité professionnelle du chef de ménage :</i>								
Classe des services	---	---	11,3	18,3	---	---	2,2	3,0
Non manuels exerçant des activités routinières	0,114	0,415***	12,5	25,3	0,123	0,698***	2,5	5,8
Travailleurs du commerce	0,021	0,481***	11,5	26,6	0,113	0,694***	2,4	5,8
Travailleurs spécialisés	0,267***	0,755***	14,3	32,2	0,345*	1,094***	3,0	8,4
Travailleurs non spécialisés	0,257**	0,779***	14,1	32,8	0,271	1,183***	2,8	9,1
Travailleurs agricoles	0,152	0,611**	12,9	29,2	-0,206	0,704**	1,8	5,9
TOTAL¹			13,2	28,7			2,7	6,9
Nombre d'observations	20 730	20 172			20 730	20 172		
Khi-deux du modèle (ddl)	1314,208 (16)	4896,031 (16)			471,313 (16)	2707,972 (16)		

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre). Sont pris en compte tous les enfants de 6 à 17 ans, fils ou filles du chef de ménage, célibataires et sans progéniture, à condition que soient connues les données concernant l'activité du chef de ménage (données non pondérées).

*** Significative au seuil de 1‰ ; ** Significative au seuil de 1% et * Significative au seuil de 5%.

--- Catégorie de référence.

1/ Probabilité ajustée lorsque toutes les variables prennent la valeur moyenne.

Lecture : « toutes choses égales par ailleurs » les garçons âgés de 15 à 17 ans travaillent plus fréquemment plus de 7h hebdomadaires (l'odds ratio est de 1,437) que ceux âgés de 6 à 11 ans, pris ici comme modalité de référence.

Nous procéderons par la suite à l'analyse détaillée de chaque variable dans le modèle du Tableau 15, en illustrant dans la mesure du possible les résultats quantitatifs grâce aux récits des enfants interviewés.

III.4.1. Le travail domestique, une affaire de femmes et d'enfants

Bien que le rang de naissance d'ego puisse être considéré comme une caractéristique individuelle, nous préférons l'inclure dans les caractéristiques du ménage, car c'est dans le contexte familial que ce rang acquiert tout son sens et toute son importance. En contrôlant l'effet de l'âge d'ego et d'autres aspects inclus dans le modèle (« toutes choses égales par ailleurs »), il s'avère que le rang de

naissance d'ego parmi tous les fils ou filles du chef qui cohabitent au sein du ménage est sans rapport avec le travail domestique familial. Par contre, ce qui a de l'importance (en termes statistiques), c'est le rang occupé par ego parmi la fratrie âgée de moins de 18 ans dans le ménage. Un résultat qui confirme que les rôles au sein du ménage sont assignés en fonction de la génération. En d'autres termes, ce sont les plus jeunes qui ont le plus de probabilité d'effectuer ce type de travail, tandis que les plus âgés se consacreront sans doute, à titre personnel, à une activité extradomestique ou encore à d'autres activités, déléguant aux plus jeunes les tâches domestiques dépourvues de valeur sociale et économique. C'est-à-dire que la participation d'ego au travail domestique familial ne dépend pas seulement du rang de naissance, mais surtout de son rang parmi les moins de 18 ans au sein du ménage (une situation liée elle aussi au cycle de vie du ménage). C'est précisément pour cette raison que nous incluons le dernier indicateur dans le modèle final.

Comme il ressort des résultats de la régression et malgré l'existence d'un rapport clairement établi entre le rang de naissance et le travail domestique familial, cette condition n'est pas l'un des facteurs les plus importants pour expliquer la participation des enfants, même si les aînés ont une probabilité légèrement plus élevée de travailler que les autres. D'autres conditions doivent être réunies pour que les aînés s'investissent davantage que les autres. On peut penser, par exemple, que les aînés qui présentent un important écart d'âge avec le reste de la fratrie sont plus susceptibles de devenir les seuls travailleurs domestiques à l'intérieur de celle-ci, étant donné que les différences générationnelles sont plus évidentes. Par contre, lorsque les âges des différents membres de la fratrie sont proches les uns des autres, il est plausible que les tâches domestiques soient mieux distribuées et qu'il n'existe pas un responsable unique, mais des coresponsables : une situation que nous avons rencontrée lors des entretiens auprès des enfants.

En ce sens, la seule présence de jeunes enfants (moins de 6 ans) accroît sensiblement la probabilité de travailler pour les EAJ, filles ou garçons, quoique beaucoup plus pour les filles. Et parmi toutes les variables familiales incluses dans le modèle, c'est précisément le fait de cohabiter avec trois jeunes enfants au moins qui augmente le plus le risque de travailler plus de sept heures, sauf pour les garçons. Pour ces derniers, plus que la présence nombreuse de jeunes enfants dans

le ménage, c'est le fait d'avoir une femme chef de ménage seule qui favorise le plus le travail domestique familial. Nous y reviendrons dans les pages qui suivent. Ainsi, lorsqu'ego habite un ménage où il y a au moins trois jeunes enfants, la probabilité pour les filles de travailler plus de sept heures est de 51%, et celle de travailler quinze heures et plus est de 21,7% ; tandis que pour les garçons, les probabilités sont de 19,4 et 6,3%, respectivement. Par contre, l'absence de jeunes enfants implique une probabilité estimée chez les filles de 26,1 et 5,6%, respectivement ; et chez les garçons de 12,1 et 2,2%, respectivement (Tableau 15).

L'existence d'un rapport entre le travail des enfants et la présence de jeunes enfants (de moins de 6 ans) ou d'une fratrie nombreuse au sein du ménage, a été démontrée par certains chercheurs. Il peut y avoir à cela deux raisons. D'une part, ces chercheurs soutiennent que dans un contexte de pauvreté les enfants peuvent être considérés comme faisant partie du capital que possède la famille. D'où l'intérêt pour les familles pauvres d'avoir une fécondité élevée, qui garantit la disponibilité de main-d'œuvre pendant les divers cycles de la vie familiale, une idée qui s'appuie principalement sur la théorie utilitariste de Gary Becker concernant la famille. Ainsi, le nombre d'enfants est un indicateur de pauvreté, et donc un facteur qui favorise le travail des enfants (Grootaert et Kanbur, 1995). D'autre part, en un sens plus large, les jeunes enfants ont besoin de soins attentifs qui demandent un investissement de temps de la part des autres membres plus âgés du ménage (OIT, 1990). Et bien qu'il s'agisse d'une obligation parentale, diverses circonstances telles que la précarité familiale ou l'irresponsabilité de l'un, voire des deux parents (abandon de la famille de la part d'un des parents, par exemple) poussent parfois les parents à déléguer, totalement ou partiellement, la garde des plus jeunes aux autres membres du ménage. Et dans certains cycles de la vie familiale, ce sont d'autres enfants qui doivent s'en charger. Au Mexique, il est en effet assez fréquent que la fratrie reste toute la journée seule à la maison pendant que les parents travaillent, comme l'illustrent les récits de certains de nos interviewés.

« Mon frère aîné s'occupait de nous parce que mes parents travaillaient. Il nous douchait, il nous préparait à manger, ben, parfois il nous faisait des œufs et d'autres choses comme ça, il nous emmenait à l'école. Lui aussi, il allait à l'école, mais il avait

le temps de tout faire. Il nous faisait aussi faire le ménage et lui aussi, il le faisait. [...] Il avait dans les 11 ou 12 ans ⁶⁸ » (Felipe, 14 ans, travailleur extradomestique non familial).

« Je devais faire à manger pour mes sœurs, je devais aller les chercher à l'école. C'est moi qui révisais leurs devoirs. C'est-à-dire que très jeune j'ai été comme leur mère. Je crois que j'avais plus ou moins huit ou neuf ans quand j'ai commencé à préparer à manger. Je disais : il faut qu'on mange ! ⁶⁹ » (Coco, ancienne fille travailleuse domestique familiale).⁷⁰

« C'est moi qui ai dit : eh ben, c'est à moi de m'occuper d'eux, puisque mon père et ma mère ne le font pas. Je leur donnais à manger, et parfois on jouait, ou bien je les aidais à faire leurs devoirs. Et maintenant encore... je me sens responsable d'eux, que tout aille bien pour eux, parce que c'est moi l'aînée. Et parce que je les aime. [...] La responsabilité, ben non, c'est pas la mienne, parce que c'est celle de mon père ou de ma mère. Mais quand même, ce sont mes frères et sœurs, et puisque ce sont mes frères et sœurs j'ai aussi la responsabilité de m'occuper d'eux, de voir que rien ne leur manque, comme c'est moi la plus âgée ⁷¹ » (Karen, 14 ans, travailleuse domestique familiale).

⁶⁸ « *Mi hermano el grande nos cuidaba, porque mis papás trabajaban. El nos bañaba, nos hacía de comer, bueno luego nos hacía huevos y así, nos llevaba a la escuela. El iba a la escuela, pero le daba tiempo de todo. También nos ponía a hacer el quehacer a nosotros y él también hacía. [...] Tenía como 11 o 12 años.* »

⁶⁹ « *Yo tuve que hacer de comer para mis hermanas, yo tuve que recogerlas de la escuela. Les revisaba la tarea. O sea, yo tomé el rol de la mamá desde chica. Yo creo que tenía como ocho o nueve años cuando empecé a cocinar. Yo decía: ¡tenemos que comer!* »

⁷⁰ Après l'entretien avec l'un des enfants à Pueblo Quieto, nous sommes allés chez Coco (29 ans, femme au foyer, mère de deux filles de 11 et 5 ans qui vont à l'école), une ancienne connaissance qui, après son mariage avec un voisin, est restée vivre au quartier. Lors d'une conversation informelle, elle s'est mise à nous raconter son histoire personnelle qu'elle a accepté que nous enregistrions, sachant que nous étions en train d'interviewer des enfants du quartier pour nos études.

⁷¹ « *Fui yo la que dije: pues yo los tengo que cuidar, ya que mi papá y mi mamá no lo hacen. Les daba de comer, y a veces nos poníamos a jugar o les ayudaba en sus tareas. Hasta ahora también... me siento responsable de que estén bien, porque soy la mayor. Y*

Ces récits révèlent l'importance que peut prendre le travail dans la vie des enfants qui, à un moment donné, assument un rôle qui ne leur correspond pas, mais qui est indispensable à la reproduction quotidienne du ménage. Ces extraits suggèrent aussi que la présence d'enfants en bas âge (moins de 6 ans) ou de personnes âgées n'est pas la seule à exiger un tel investissement de la part de l'un des enfants : la présence d'autres enfants est aussi une raison pour que l'un d'entre eux finisse par en prendre la responsabilité. Cependant, même les enfants qui n'ont pas de frères ou de sœurs et qui sont âgés de moins de 18 ans (17% des EAJ) peuvent devenir travailleurs domestiques lorsqu'ils s'occupent de leurs propres besoins ou du travail ménager. Il ressort également de ces récits que lorsque la fratrie doit rester seule chez elle, ce sont souvent – mais pas toujours – les aînés qui, de leur propre initiative, prennent cette responsabilité sans que les parents le leur demandent de façon explicite. Une attitude qui semble évidente aux yeux des enfants. C'est une question de solidarité familiale, d'amour fraternel, mais aussi de hiérarchie : cela va de soi ! Car l'aîné sent que c'est lui qui est le plus capable de le faire, comme l'exprime Karen.

En ce qui concerne la présence d'autres EAJ, partager le ménage ou non avec d'autres filles ou d'autres garçons âgés de 6 à 17 ans ne représente pas pour les garçons un facteur de risque statistiquement significatif pour le travail domestique familial (« toutes choses égales par ailleurs »). Chez les filles, c'est surtout la présence d'autres garçons de cette tranche d'âges qui favorise la participation aux tâches ménagères. La présence d'autres filles est elle aussi à mettre en rapport avec ce phénomène, quoique de façon moins évidente (Tableau 15). Compte tenu du fait que les parents ne demandent pas expressément aux aînés de s'occuper du travail domestique, voire des plus jeunes, il semblerait que ce soient davantage les filles de la fratrie qui en prennent l'initiative. Une attitude qui répond à la connotation féminine qui reste attachée à cette activité dans l'esprit des plus jeunes – filles et garçons au même titre – qui, malgré leur discours tendant à l'équité de genre,

porque los quiero. [...] Responsabilidad así que digamos responsabilidad que es mía, pues no, porque es la de mi papá o la de mi mamá. Pero pues son mis hermanos, y también como son mis hermanos tengo la responsabilidad, como soy la más grande, de cuidarlos en lo que les haga falta. »

continuent d'être fidèles à une assignation des rôles déterminée par le sexe. En l'occurrence, une fille parle des bénéfices de cette expérience domestique :

« [C'est bien] pour plus tard, quand je me marierai. Parce que moi, je sais déjà ce que je vais faire. Je sais bien que c'est une responsabilité, tout ça: les enfants, le mari, le linge et tout le reste. Enfin, voilà... c'est pas comme toutes ces filles qui se mettent en ménage à 25 ans et qui ne savent même pas préparer à manger, ni passer un coup de balai. Moi, j'suis peut-être pas une experte, mais enfin j'me débrouille. Ça va me servir pour plus tard. Ça me fait d'ailleurs pas de mal de le faire ⁷² » (Karen, 14 ans).

Il existe un apprentissage domestique qui n'est certes pas négligeable, mais qui n'est pas indispensable non plus pour l'avenir, même si l'on compte devenir femme au foyer, ce qui n'est pas le cas de cette jeune fille qui désire suivre des études de médecine. Une situation semblable à celle des autres filles interviewées qui veulent étudier à l'université. Il semblerait plutôt que soit là une manière de justifier une importante responsabilité qui ne leur correspondait pas, mais qui leur a été imposée par les circonstances.

En général, le rapport entre les variables analysées et le travail domestique familial présente les mêmes tendances pour les travailleurs domestiques qui y consacrent plus de sept heures hebdomadaires que pour ceux qui y consacrent quinze heures et davantage. Même si, bien évidemment, les risques sont beaucoup plus élevés pour les premiers, une situation qui concerne une population plus nombreuse.

III.4.2. Des enfants qui suppléent l'absence des femmes

Etant donné que le travail domestique est plutôt, dans la pratique, le fait des femmes, la présence ou l'absence de celles-ci au sein du ménage est un facteur qui

⁷² « (...) para más adelante cuando me case. Pues ya sé lo que voy a hacer o ya sé que es una responsabilidad los hijos, el marido, la ropa y todo eso. No sé, no como muchas muchachas que se juntan a los 25 y no saben ni cocinar o no saben trapear bien. Digo, pues yo no sé hacerlo excelente, pero sé hacerlo bien. Me va a servir más adelante. Y tampoco me perjudica hacerlo. »

peut favoriser la participation plus ou moins active des enfants à ce genre de travail. Ainsi, on constate qu'au fur et à mesure qu'augmente le nombre de femmes adultes dans le ménage, le risque qu'encourent les enfants de devenir travailleurs domestiques familiaux diminue. Ceci est notamment le cas lorsqu'il s'agit d'un travail de quinze heures et plus par semaine, surtout chez les filles, auquel cas la probabilité (%) de travailler quand il n'y a pas une femme dans le ménage est le double de celles qui vivent dans des ménages où il y a trois femmes adultes (9,3 et 4,4%, respectivement) (Tableau 15). Cependant, l'absence de femmes adultes dans le ménage peut résulter de causes et de conditions différentes. Leur absence peut être provisoire ou permanente, ce qui peut entraîner des conséquences différentes sur la vie familiale et sur chaque membre de la famille.

A ce sujet, deux phénomènes qui ont pris de l'ampleur au Mexique au cours des dernières décennies marquent la vie des familles, et donc des enfants, quant à leur participation aux activités de reproduction familiale : d'une part, le nombre croissant de séparations et de divorces, qui se traduisent souvent par l'abandon total de l'un des parents ; d'autre part, l'entrée de plus en plus fréquente des femmes sur le marché du travail, pour des raisons économiques ou culturelles. Dans les deux cas, les femmes ont moins de temps que les femmes au foyer pour s'occuper des tâches domestiques et des enfants.

Afin d'évaluer l'importance des séparations, un indicateur que nous avons créé est la composition du couple parental dans le ménage. Selon les résultats des modèles de régression, c'est essentiellement l'absence d'un des parents au foyer, c'est-à-dire la monoparentalité, qui favorise le travail domestique familial. Mais l'impact de la composition du couple parental est plus important chez les filles que chez les garçons. En effet, les garçons sont exposés pratiquement aux mêmes risques face au travail domestique familial s'ils appartiennent à une famille monoparentale féminine ou masculine. Chez les filles, en revanche, c'est le sexe du chef qui est important. Par conséquent, c'est notamment l'absence de la mère (une femme) qui favorise la participation des filles.

A la lumière de ces résultats, il est fort probable que la mère demeurée seule à la tête du ménage continue d'assumer la responsabilité du travail domestique, dans sa totalité ou en partie, peut-être même en combinaison avec un travail

extradomestique, surtout si les enfants sont des garçons ou s'ils sont assez jeunes. Tandis que dans le cas des pères seuls, ce sont plutôt les filles, si elles existent, qui prennent la responsabilité du travail domestique, le père continuant d'exercer principalement son rôle de pourvoyeur, même si, éventuellement il « aide » aux tâches domestiques. Le vécu de Karen résume bien ce qui peut se passer au sein d'une famille à la suite d'une séparation :

« Mon papa, si, il m'aide, parce que ma maman n'est pas avec nous. Alors, le matin il se lève et il douche mon frère et moi, je douche ma sœur. Après, il fait son lit et moi, je fais le mien et ceux de mon frère et de ma sœur. Il range ses affaires et celles de mon frère ; moi, je range les miennes et celles de ma sœur ⁷³ » [...] « Je balaie, je nettoie par terre et je lave les toilettes. Le soir, c'est moi qui fais la vaisselle ⁷⁴ » [...] « Parfois, je repasse et je lave le linge. C'est moi qui lave mon linge, celui de mes petits frères et celui de mon père ⁷⁵ » [...] « Avant, il préparait à manger et moi, je n'avais qu'à réchauffer et qu'à servir les repas. Mais maintenant, celle qui fait la cuisine, c'est ma grand-mère [qui habite un logement à côté, mais qui n'appartient pas au même ménage] ⁷⁶ » (Karen, 14 ans).

Cet entretien suggère que dans le cas des familles monoparentales les enfants s'investissent davantage dans le travail domestique. La charge d'un chef de ménage resté seul avec ses enfants peut être assez lourde, surtout lorsque le soutien du conjoint absent est nul. Et dans certaines circonstances (comme la précarité économique), le chef de ménage peut se trouver débordé pour accomplir seul cette double charge de pourvoyeur économique et de « femme au foyer » :

⁷³ « *Mi papá si me ayuda, porque mi mamá no está con nosotros. Entonces en la mañana se para y baña a mi hermano y yo baño a mi hermana. Ya después él tiende su cama y yo tiendo la mía y la de mis hermanos. El recoge lo que es suyo y lo que es de mi hermano y yo lo que es mío y lo que es de mi hermana.* »

⁷⁴ « *Barro, trapeo y lavo el baño. Lavo los trastes de la cena.* »

⁷⁵ « *A veces plancho y lavo la ropa. Yo lavo mi ropa, la de mis hermanos y la de mi papá.* »

⁷⁶ « *Antes él cocinaba y yo lo único que hacía era calentar y darles. Ahora cocina mi abuelita.* »

« C'est tout le temps ma mère qui a travaillé [le père a abandonné la famille] [...] Et alors, la mère se met en quatre, elle peut pas en faire plus, elle en fait déjà assez en allant travailler au dehors. Et alors tant pis, si t'es une fille c'est sur toi que retombe la responsabilité de t'occuper des autres. Je ne crois pas que ce soit l'idéal, parce que tu joues le rôle de la mère. Parce que tu es encore une enfant, mais tu es responsable des autres. Mais tant pis, tu dois apprendre, voilà tout, et c'est ce qui m'est arrivé à moi ⁷⁷ » (Coco, ancienne fille travailleuse domestique familiale).

Ainsi, pour certaines familles l'expérience d'une séparation parentale conduit parfois la fratrie, voire l'un des enfants en particulier, à se charger du travail domestique familial. Cependant, la participation active des enfants aux tâches ménagères survient également lorsque le conjoint, en plus d'être le chef du ménage, exerce aussi un travail extradomestique, comme l'illustre le récit de cette jeune fille :

« Je m'occupe de mon frère et de ma sœur depuis que mes parents se sont séparés. Mais en fait je m'en suis toujours occupée, depuis qu'ils étaient tout petits, et j'ai toujours joué avec eux. [...] Depuis que j'étais toute petite, mes parents ont toujours eu des problèmes. Ma maman travaillait, et mon papa travaillait lui aussi. Et avant, mon papa n'était pas de ceux qui font les tâches ménagères, et ma maman, elle, ne faisait que travailler. Alors, ils rentraient un peu tard tous les deux. Et alors, c'étaient nous, les trois [enfants] qui étions censés faire le ménage, parce qu'on était petits. On les aidait tous les trois ⁷⁸ » (Karen, 14 ans).

⁷⁷ « *Mi mamá todo el tiempo trabajó [...] Y tu mamá no se puede dividir en más, ya bastante hace con irse a trabajar. Y ni modo, como niña te va a tener que tocar, te toca hacerte responsable de las demás. No creo que sea lo mejor porque tomas el rol de mamá. Porque eres un niño, pero eres la responsable de los demás. Entonces, ni modo, te toca aprender, y así fueron las circunstancias que yo viví.* »

⁷⁸ « *Cuido a mis hermanos desde que se separaron mis papás. Pero de por sí, siempre los he cuidado, o sea desde chiquitos, y siempre he jugado con ellos. [...] Desde chiquita siempre han tenido problemas. Mi mamá trabajaba y mi papá trabajaba. Y antes mi papá no era de esos que hacía labores domésticas y mi mamá nada más se dedicaba a trabajar. Entonces, ya llegaban los dos algo tarde. Y los tres según hacíamos el quehacer porque éramos pequeños, los tres los ayudábamos.* »

Le temps dont disposent les parents pour se consacrer aux tâches domestiques, voire pour s'occuper des enfants, est donc assez limité. Et ce d'autant plus que la précarité du marché de travail les oblige souvent à travailler au-delà des 40 heures fixées par la loi afin de satisfaire les besoins de la famille. En outre, le transport dans les grandes villes implique souvent une perte de temps assez considérable. Par conséquent, la probabilité pour un EAJ d'être travailleur domestique familial s'accroît par rapport à toutes les autres situations lorsque le conjoint est un travailleur extradomestique. Il va sans dire que si l'un des parents reste à la maison, il peut aisément s'occuper des enfants et des tâches domestiques, si bien que la participation des enfants devient plus sporadique. Par contre, si les parents travaillent tous les deux, ils n'ont guère d'autre choix que de confier les enfants pendant la journée à la garde d'un tiers, notamment d'un parent ou d'un proche, ou bien de les laisser seuls à la maison. Mais comme les familles vivent souvent proches les unes des autres, il existe entre elles un certain sens implicite de la solidarité, surtout lorsque les parents sont absents, comme le démontre le récit de cette jeune fille qui habite un appartement à l'intérieur d'une copropriété familiale où habitent les grands-parents, ainsi que d'autres parents avec leur famille :

« On restait seuls à la maison, depuis que moi, j'avais 8 ans [ses frères avaient alors 6 et 4 ans]. J'étais petite, mais comme toutes mes tantes vivent là, elles passaient parfois nous voir et venaient jeter un coup d'œil sur nous ⁷⁹ » (Sandra, 12 ans).

Ainsi, l'entrée des femmes sur le marché du travail, soit par nécessité, soit par conviction personnelle, a entraîné deux importantes conséquences au niveau de l'organisation familiale, et notamment de la vie des femmes et des enfants. D'une part, certaines d'entre elles ont doublé leur journée de travail, dans la mesure où, en plus de leur travail extradomestique, elles ont conservé la responsabilité du travail ménager. D'autre part, les enfants ont souvent accru leur participation aux tâches ménagères. Parfois même, ils ont assumé cette responsabilité en remplaçant

⁷⁹ « *Nos quedábamos solos como desde que yo tenía como los 8 (hermanos: 6 y 4 años). Estaba chiquita, pero como están aquí todas mis tías, a veces pasaban y nos echaban un ojo.* »

surtout leur mère (d'ordinaire la principale responsable du travail domestique), voire en s'occupant d'eux-mêmes dès le plus jeune âge.

En tout état de cause, les hommes adultes sont demeurés relativement à l'écart de ce processus de changement des activités des femmes, conservant principalement leur rôle de pourvoyeurs de revenus : un signe de « l'injustice ménagère » qui persiste (Singly, 2007). Il faut toutefois reconnaître qu'ils tendent à s'investir davantage dans le travail domestique, notamment parmi les secteurs les plus scolarisés et les générations les plus jeunes, ce qui constitue l'esquisse de relations de genre plus équitables au sein de la société mexicaine.

En ce sens, soulignons que la plupart des chefs de ménage sont des hommes (82%) (Tableau 16). Parmi eux, quatre sur dix ne participent pas au travail ménager, et un sur quatre ne le fait qu'une heure par jour, en moyenne. De sorte que seul un chef homme sur trois consacre plus de sept heures hebdomadaires au travail ménager, tandis que chez les chefs femmes, cette situation concerne la majorité d'entre elles (96%). Un tel état de fait ne laisse pas d'avoir un certain nombre d'effets sur la participation des EAJ.

Tableau 16. Répartition (%) des chefs par sexe, selon le nombre moyen d'heures consacrées au travail domestique

Nombre moyen d'heures consacrées au travail domestique	Sexe du chef		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Zéro	43,0	2,5	35,8 (1 778 241)
D'une à sept heures	26,1	2,0	21,8 (1 082 045)
Plus de sept heures	31,0	95,5	42,4 (2 108 299)
Total	100,0	100,0	100,0
%	82,3	17,7	100,0
(N)	(4 085 459)	(883 126)	(4 968 585)

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

III.4.3. Garçons et filles : leurs différences face à la précarité familiale

Afin de conclure l'analyse des conditions du contexte familial que comporte le modèle de régression logistique, penchons-nous maintenant sur l'importance de la situation socioéconomique du ménage. Pour ce faire, nous utiliserons l'indicateur basé sur l'activité professionnelle du chef de ménage que proposent Solís et Cortés (2009), dans lequel les travailleurs de la « classe des services » se trouvent en haut de l'échelle sociale, tandis que les « travailleurs non spécialisés » et les « travailleurs agricoles » se situent tout en bas.

Comme il ressort de nos résultats, la condition socioéconomique du ménage est étroitement liée, chez les filles, au fait d'être travailleuse domestique familiale (tous les coefficients du rapport de risque sont statistiquement significatifs) : en général, plus la situation du ménage d'appartenance des filles est basse dans l'échelle socioéconomique, plus la probabilité (%) de travailler augmente (Tableau 15). Les travailleurs agricoles représentent un cas particulier, car les filles y sont moins concernées par le travail domestique que dans les deux groupes mieux situés sur cette échelle : un résultat étonnant, car le travail des enfants dans un milieu agricole est censé être assez fréquent et se caractériser par une participation active des filles aux tâches domestiques. Il se peut que la participation de l'ensemble des enfants de la famille soit plus active et se concentre donc moins sur une seule personne, de sorte que les filles consacraient moins de temps à ce genre d'activités, grâce à la coresponsabilité du travail domestique au sein de la fratrie, ou parmi les femmes. Si l'on ne tient pas compte des travailleurs agricoles, le contraste entre le fait d'appartenir à une famille bien située ou non sur cette échelle socioéconomique est frappant. Ainsi, les filles appartenant à une famille de la classe des services participent beaucoup moins que les filles appartenant à une famille de travailleurs spécialisés ou non spécialisés, notamment lorsqu'il s'agit d'un investissement de quinze heures et plus par semaine. Ce qui montre que le travail domestique familial est en rapport direct avec un problème socioéconomique. Dans une situation socioéconomique familiale favorable, l'absence d'une femme adulte ou la présence d'un nombre considérable de jeunes enfants dans le ménage ne serait pas nécessairement un motif d'investissement des

filles dans ce type de travail, car on peut embaucher une personne étrangère, qui peut être prise en charge par la famille elle-même. En revanche, cette possibilité n'est pas donnée aux familles les plus démunies, qui ne sont pas en mesure de faire face aux contraintes domestiques en dépensant de l'argent.

Chez les garçons, la position socioéconomique du ménage n'est pas clairement en rapport avec le travail domestique familial. En effet, par rapport aux fils des familles les plus favorisées, la probabilité (%) de travailler plus de sept heures par semaine ne s'accroît de façon significative que si le chef est un travailleur spécialisé ou non spécialisé, c'est-à-dire dans deux groupes d'activité situés au bas de l'échelle (Tableau 15). Néanmoins, le dernier groupe, celui des travailleurs agricoles, offre un risque moindre aux garçons. Et le rapport est encore moins évident lorsque la durée du travail est de quinze heures et plus, car seuls les fils des travailleurs spécialisés ont un risque plus élevé de travailler (statistiquement significatif). Un résultat difficile à comprendre d'un point de vue strictement socioéconomique et dont l'explication devrait sans doute être recherchée au niveau des particularités de composition de ce groupe de travailleurs par rapport aux autres.

Conclusions

Bien qu'ils n'y consacrent pas un temps excessif (moins d'une heure par jour en moyenne, soit quelque six heures par semaine), la plupart des enfants participent très tôt et de manière systématique aux activités domestiques. Mais cette participation peut se transformer insensiblement en une véritable forme de travail (travail domestique familial), surtout lorsque le nombre d'heures à accomplir dépasse un certain seuil et que la réalisation de ces tâches devient une responsabilité quotidienne de l'enfant : s'occuper de plus jeunes, préparer les repas, faire le ménage, etc. Ce sont précisément ces cas hors norme qui retiennent ici notre attention : les enfants travailleurs domestiques familiaux.

Il s'avère que le travail domestique familial est fréquent, notamment lorsqu'on prend le critère « Plus de sept heures hebdomadaires » qui concerne 24% des EAJ, soit 2,4 millions d'individus. Une pratique qui diminue sensiblement lorsqu'on passe au critère « Quinze heures et plus par semaine » : 8%, soit environ 774 000

EAJ. Autrement dit, la plupart de ces travailleurs consacrent moins de quinze heures hebdomadaires aux tâches ménagères. Il s'agit par conséquent d'une activité plus ou moins compatible avec les études, quoiqu'au détriment d'une partie du temps libre ou du temps de repos. Cependant, ce type de travail peut s'avérer très prenant pour certains EAJ qui sont poussés à assumer cette responsabilité à plein temps, en général pour des motifs de désintégration familiale, mais aussi pour des raisons économiques et culturelles. Une obligation qui, combinée aux études, se transforme en un pesant fardeau pour les EAJ concernés, dont les problèmes ne sont pas seulement d'ordre physique, mais aussi émotionnel. Or, il faut souligner la forte présence des rôles de genre qui dominent cette sphère de travail, puisque les filles sont de loin les plus concernées par ces activités. Et même s'il s'agit en général de filles de plus de 14 ans, leur participation est importante dès l'âge de 12 ans, alors que la scolarité est encore obligatoire. Il faut souligner que l'âge d'ego est le facteur le plus déterminant du travail domestique familial : à mesure que les enfants (garçons et filles) grandissent, le risque de travailler s'accroît, si bien que les filles de 15 à 17 ans, le groupe le plus concerné, ont une probabilité de 61% de travailler plus de sept heures par semaine, et de 26% de le faire pendant quinze heures et plus.

L'ensemble de nos résultats montre clairement qu'on est en présence d'une situation d'injustice ménagère en matière de genre (Singly, 2007), mais aussi d'une injustice de génération, car ce sont souvent les enfants, et notamment les filles, qui assument les responsabilités de la maison, sans pour autant renoncer à leurs études. Ce qui signifie pour certains une double journée de travail, à l'instar des femmes, bien qu'il existe entre ces deux types de double journée des différences qualitatives et quantitatives. Cette conclusion est en accord avec les idées de certains chercheurs qui, à l'initiative de Qvortrup, réfléchissent à la pertinence de considérer la scolarité comme une forme de travail.

Néanmoins, on sait qu'en général la moindre participation des garçons au travail domestique ne signifie pas une moindre participation à la vie familiale (activités productives et de reproduction sociale). Il s'agit plutôt d'une conséquence de l'assignation des rôles traditionnels en fonction du sexe, qui pousse les garçons à se consacrer davantage aux activités économiques et les filles à s'occuper des tâches

au sein du ménage. En d'autres termes, le niveau de participation des filles et des garçons est semblable, mais s'exerce dans des domaines différents. Or, les bénéfices réels (économiques, sociaux, culturels, formateurs, etc.) à l'extérieur de la sphère familiale sont en général plus importants qu'à l'intérieur. Par conséquent, les garçons travailleurs ont plus d'avantages que les filles travailleuses (revenu, acquisition d'un savoir-faire, élargissement d'un réseau social), des avantages à court et à long terme.

Par ailleurs, les risques pour les enfants sont plus nombreux et plus importants en dehors de la sphère familiale : une situation qui joue certainement un rôle important dans l'assignation des tâches aux différents membres d'une famille. Les filles, en tant que femmes, seraient considérées comme plus vulnérables, fragiles et naïves que les garçons, et seraient donc incitées à passer le plus de temps possible auprès de la famille, tandis que les garçons sortent plus facilement du noyau familial.

Comme le révèlent les récits inclus dans ce chapitre, les enfants qui ont assumé la responsabilité de la maison ou de la fratrie reconnaissent qu'il s'agit là d'un travail inapproprié pour les enfants, quoique parfois indispensable à la vie familiale, une responsabilité imposée par les circonstances, une solidarité « obligée ». A l'origine se trouvent diverses causes, entre autres l'absence d'un des parents et la précarité familiale ; mais il ne s'agit pas nécessairement d'une situation préméditée de la part des parents. Il convient également de souligner que, comme nous l'ont révélé nos observations de terrain, laisser les enfants seuls à la maison fait partie d'une coutume, au-delà des restrictions économiques : on considère que les enfants, surtout s'il n'y a plus de très jeunes parmi eux, n'ont pas besoin d'être surveillés en permanence, la proximité de proches ou de parents renforçant ou favorisant cette habitude.

En ce sens, nous avons constaté que la participation des EAJ au travail domestique se trouve effectivement favorisée par certaines conditions familiales. Il s'est avéré que la participation des EAJ au travail domestique suit un ordre générationnel : les plus âgés sont davantage concernés que les cadets. Mais il faut signaler que cet ordre se limite aux enfants de moins de 18 ans. Les enfants de la fratrie âgés de 18 ans et plus ne sont pas concernés : ils se consacrent certainement

à d'autres activités plus valorisées socialement, ou à des activités d'intérêt personnel, abandonnant le travail domestique familial aux plus « petits ».

Parmi l'ensemble des facteurs familiaux que nous avons analysés, c'est la présence de trois jeunes enfants (moins de 6 ans) dans le ménage qui favorise le plus la participation des EAJ (sauf pour les garçons, dans le critère « Plus de sept heures hebdomadaires de travail »). Plus il y a de jeunes enfants dans le ménage, plus les EAJ sont concernés par le travail domestique familial, notamment les filles. Par ailleurs, la présence d'autres EAJ dans le ménage, filles ou garçons, n'a pas d'effet sur la participation des garçons au travail domestique familial ; la participation des filles, en revanche, est favorisée par la présence d'autres garçons.

La présence de femmes adultes (18 ans et plus) dans le ménage est en rapport direct avec la participation des EAJ, si bien que l'absence d'une femme adulte pousse les enfants à s'investir davantage ; cependant, à mesure que le nombre de femmes augmente, la participation des EAJ diminue ⁸⁰. Mais l'absence de femmes adultes peut aussi être temporaire, par exemple lorsque la mère doit travailler à l'extérieur du ménage. Nous constatons qu'il existe un rapport direct entre la condition d'activité économique des mères et la participation domestique des enfants. Néanmoins, ce rapport est relativement faible, de sorte que le travail extradomestique de femmes ne saurait être considéré systématiquement comme un facteur de risque pour le travail domestique familial des enfants. Soulignons cependant que la plupart de mères ne travaillent pas à plein temps, si bien qu'il faudrait différencier les femmes selon leur temps de travail, afin de déterminer si leur activité extradomestique a des conséquences importantes sur les activités des enfants, car le temps dont elles disposent pour se consacrer au travail domestique est très variable. Quoi qu'il en soit, l'absence de femmes adultes dans le ménage n'est pas plus importante que l'absence d'un des parents, et c'est dans les familles monoparentales que la participation des EAJ au travail domestique est la plus probable : pour les filles, le risque de travailler augmente surtout lorsque le chef seul est un homme, et pour les garçons lorsque le chef seul est une femme. Enfin,

⁸⁰ Par contre, nos analyses bivariées ne font pas ressortir de rapport net entre la participation des EAJ et le nombre d'hommes adultes dans le ménage.

nous avons constaté que les filles sont très sensibles à la position socioéconomique du ménage. Face aux diverses contraintes familiales, les filles qui appartiennent à des familles défavorisées sont plus vulnérables que les autres, ce qui n'est guère le cas des garçons, sans doute parce qu'ils s'investissent davantage dans le travail extradomestique.

Il s'avère donc que le travail domestique familial (les tâches ménagères et la garde d'autres personnes) constitue un domaine éminemment féminin, et en second lieu puéril. En d'autres termes, la sphère du travail domestique est façonnée par l'inégalité des relations de genre et de génération.

Enfin, il faut tenir compte du fait qu'au Mexique les difficultés familiales ou personnelles sont censées être résolues par la famille elle-même ou par les proches, étant donné que le rôle social de l'Etat est très restreint et que par ailleurs il existe dans la société mexicaine une culture historique de travail des enfants. Dans ces conditions, on peut se demander à quel point les parents ont véritablement le choix et l'envie d'empêcher la participation active de leurs enfants aux diverses activités concernant la vie familiale. En ce sens, la participation des enfants ne se limite pas au travail domestique familial, aux activités de reproduction sociale : il n'est pas rare qu'ils participent aussi aux activités productives, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE IV

Les enfants travailleurs extradomestiques

« En tant qu'enfants, ils ne sont pas de véritables travailleurs, et en tant que travailleurs, ils ne sont pas de véritables enfants. »

Schibotto et Cussianovich

Le travail extradomestique concerne 9,2% des EAJ urbains de 6 à 17 ans, soit environ 932 000 d'entre eux ⁸¹ : un chiffre assez proche de celui des travailleurs domestiques familiaux, si l'on considère le critère des quinze heures hebdomadaires et plus (774 000). Cependant, l'inquiétude largement médiatisée que suscitent les enfants travailleurs extradomestiques fait perdre de vue les travailleurs domestiques familiaux, cachés au regard dans la sphère privée du ménage. Toutefois, le travail extradomestique précoce attire surtout l'attention parce qu'il est plus visible et parce qu'il est davantage reconnu comme étant une forme de travail des enfants.

Afin d'obtenir un panorama général du groupe de travailleurs extradomestiques, il convient d'abord d'en signaler quelques caractéristiques. Ce groupe se compose essentiellement de garçons (62%), contrairement à ce que l'on observe dans le cas des travailleurs domestiques familiaux. Leur répartition par âges est la suivante : 12% de 6 à 11 ans ; 23% de 12 à 14 ans ; 65% de 15 à 17 ans. Parmi eux, 63% sont scolarisés. Cette forte déscolarisation correspond à la structure par âges de ce groupe, car une proportion importante est constituée par des jeunes de 15 à 17 ans, qui présentent en général un important taux d'abandon scolaire. Enfin, les EAJ travailleurs extradomestiques appartiennent, plus souvent que leurs pairs, à des ménages de cinq personnes et plus (ego inclus) : 66% ⁸² ; ainsi qu'à des ménages sans jeunes enfants (moins de 6 ans) : 71% ⁸³.

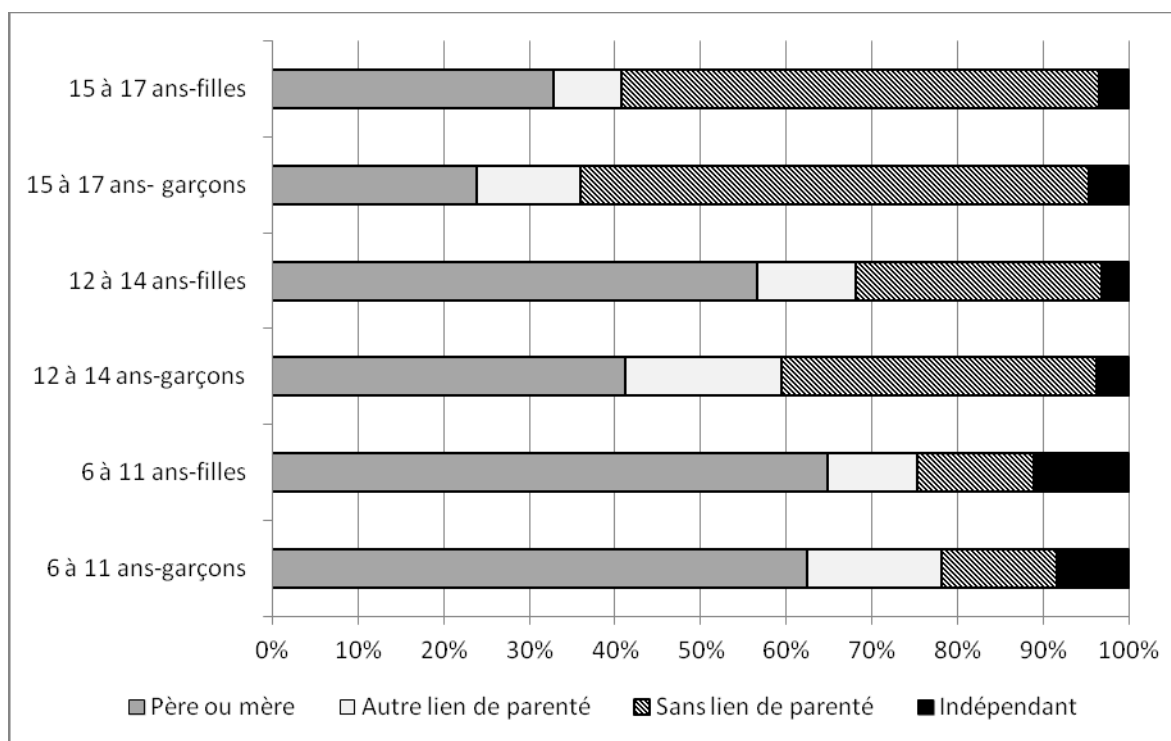
⁸¹ Sur l'ensemble de notre population d'étude.

⁸² De l'ensemble des EAJ, 58% habitent un ménage de cinq membres ou plus, tandis que ce pourcentage est de 62% parmi les travailleurs domestiques familiaux (de quinze heures et plus).

Mais un aspect qui nous intéresse particulièrement pour l'analyse de la situation des EAJ travailleurs extradomestiques, est le lien de parenté de l'enfant avec son employeur. En effet, lorsqu'un enfant travaille directement pour l'un de ses parents, cette pratique n'est pas nécessairement « illégale », quel que soit l'âge de l'enfant. On peut même affirmer que ce type de travail n'est pas considéré socialement comme un travail, mais comme une sorte d'aide familiale. C'est certainement pour cette raison que la plupart des moins de 14 ans (qui n'ont donc pas le droit de travailler) ont souvent un lien de parenté avec leur employeur. Mais dès l'âge de 14 ans, à partir duquel la loi permet une certaine liberté d'embauche, les enfants quittent le noyau familial pour aller travailler ailleurs (Graphique 10). Ainsi, au fur et à mesure qu'augmente l'âge des EAJ, le lien de parenté avec l'employeur s'estompe, notamment chez les garçons, car les filles continuent dans une plus large mesure à travailler dans le cadre d'une relation familiale, comme travailleuses domestiques ou extradomestiques. Ceci démontre à l'évidence que les rôles par sexe se recréent très tôt, privilégiant la place des filles dans la sphère familiale, tandis que les garçons s'incorporent plus précocement au monde public. Soulignons que la plupart des enfants qui ont un lien de parenté avec l'employeur travaillent directement pour leur père ou leur mère, ce qui est encore plus vrai dans le cas des filles.

⁸³ De l'ensemble des EAJ, 69% habitent un ménage sans jeunes enfants, tandis que ce pourcentage est de 62% parmi les travailleurs domestiques familiaux (de quinze heures et plus).

Graphique 10. Répartition (%) des EAJ travailleurs extradomestiques selon le lien de parenté avec l'employeur par groupes d'âges et par sexe, 2007



Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

Par ailleurs, remarquons que les travailleurs « indépendants » (sans employeur), bien que peu nombreux, atteignent leur pourcentage le plus élevé avant l'âge de 12 ans. Un tel résultat pourrait s'expliquer par le fait qu'un enfant de cette tranche d'âges qui veut ou qui doit travailler, est dans l'impossibilité réelle de le faire pour quelqu'un d'autre, sauf pour l'un de ses parents, son âge représentant un véritable handicap, même pour une embauche informelle. Il n'a donc guère d'autre alternative que de faire des petits travaux « à son compte », comme en témoigne Pedro, l'un de nos interviewés, âgé de 8 ans. Il travaillait juste pour se faire un peu d'argent de poche et pour éviter de s'ennuyer durant son temps périscolaire, car il est scolarisé. Il n'a pas d'employeur, et tout ce qu'il gagne est pour lui:

« Moi, je cirais des chaussures, mais pas dans la rue. Je les apportais ici, chez moi : celles de mes oncles, de mes tantes ou de mes parents. Mais un jour, je suis allé chez un monsieur et lui, il m'a donné des chaussures. [...] Et je les cirais ici, chez moi. Après, j'allais les rapporter et ils me donnaient de l'argent. » [...] « J'ai arrêté quand je n'ai plus eu de cirage. Dernièrement je n'ai pas travaillé. Mais je veux travailler comme cireur. [...] Mais je n'ai plus de cirage. Parfois, j'en demande à mon grand-père, mais il ne veut plus m'en acheter ⁸⁴ ».

Cet exemple constitue une simple piste pour expliquer la situation des travailleurs indépendants, car il existe bien d'autres possibilités, notamment des situations plus contraignantes pour l'enfant, comme celles où l'on exploite l'image de fragilité d'un enfant seul, afin de susciter la pitié et obtenir plus facilement une aumône ou un achat. Dans ce cas, l'enfant ne saurait être considéré formellement comme un travailleur indépendant, car il pourrait avoir un employeur. Mais comme c'est souvent l'un des parents qui répond à l'enquête, s'il est lui-même l'employeur il peut dire que l'enfant travaille seul, pour éviter d'être mal jugé. Car toutes les formes de travail des enfants ne sont pas acceptées socialement, et moins encore s'agissant des plus jeunes. Et même si dans certains groupes de la population le travail des enfants n'est pas un objet de scandale, on sait que la loi l'interdit officiellement, raison pour laquelle il est préférable de se montrer prudent.

Afin d'affiner notre approche du monde des EAJ travailleurs extradomestiques, nous analyserons séparément les travailleurs familiaux et les travailleurs non familiaux (ce dernier groupe comprenant les travailleurs indépendants), conformément à l'hypothèse selon laquelle ces deux sous-groupes possèdent des caractéristiques spécifiques : les causes, les conditions de travail et les

⁸⁴ « Yo boleaba zapatos, pero no en la calle. Los estaba trayendo aquí de mis tíos, o de mis tías, o de mis papás. Pero luego, un día fui con un señor y me dio unos zapatos. [...] Y los boleaba aquí en la casa, luego se los entregaba y luego me daban el dinero. » [...] « Lo dejé cuando se me acabó la cera. Ahorita no he trabajado. Pero quiero trabajar en la boleada. [...] Pero ya no tengo pintura. Luego le pido a mi abuelito, pero ya no quiere comprarme. »

conséquences sont différentes. Rappelons que pour classer les enfants travailleurs extradomestiques en familiaux ou non familiaux, nous tenons compte de l'existence ou non d'un lien de parenté entre l'enfant et son employeur, mais aussi de leur appartenance ou non à un même ménage. Dans ces conditions, un EAJ ayant un lien de parenté avec un employeur qui ne fait pas partie du même ménage, est un travailleur non familial.

IV.1. Qui sont ces enfants travailleurs extradomestiques ?

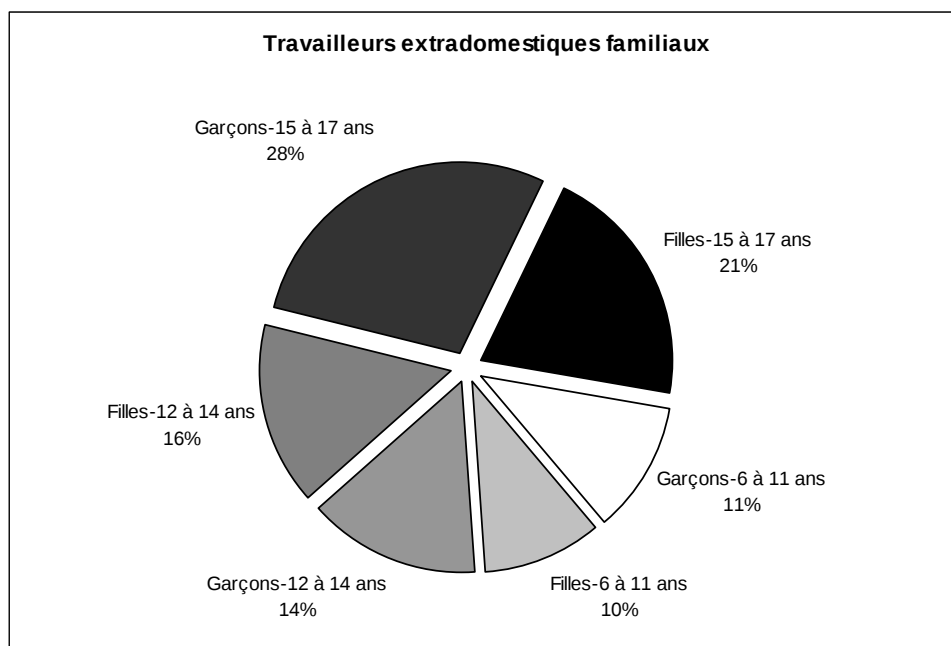
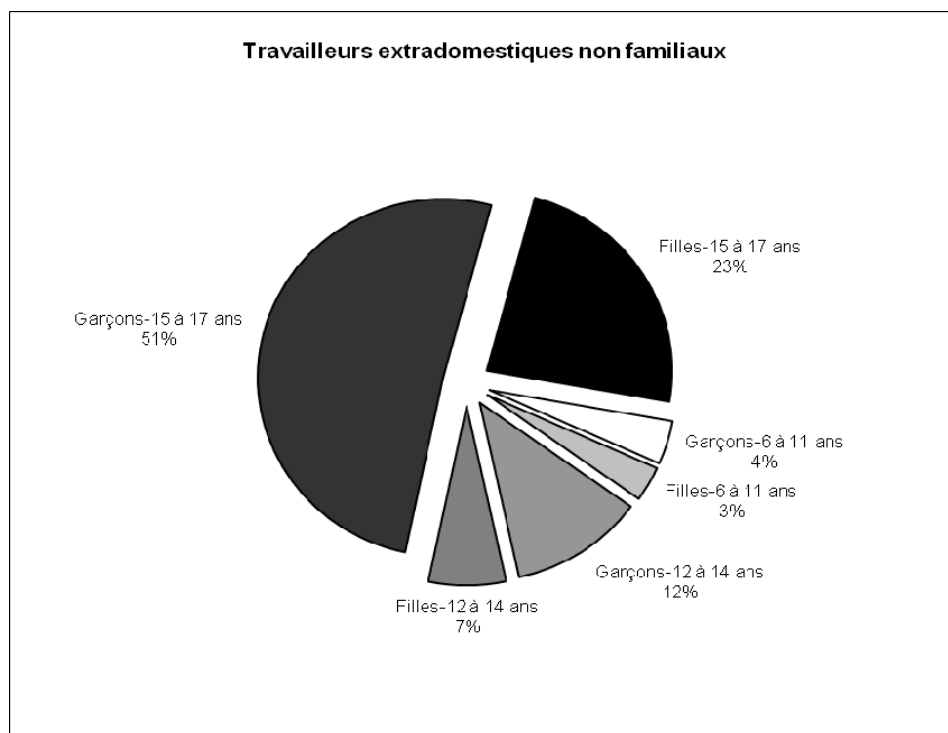
Les différences entre les deux groupes sont évidentes tout d'abord d'un point de vue quantitatif : les travailleurs extradomestiques non familiaux sont plus nombreux que les travailleurs familiaux (62 et 38% du total des EAJ, respectivement). Cependant, il existe aussi des différences qualitatives. Concernant la structure par sexe, les travailleurs extradomestiques non familiaux sont essentiellement des garçons (67%), tandis que chez les travailleurs extradomestiques familiaux la distribution par sexe est plus équitable : les garçons représentent 54% (Graphique 11), ce qui suggère que dans le milieu familial le travail extradomestique des EAJ n'est pas soumis en général à des préférences liées au sexe. En revanche, l'emploi en dehors du milieu familial semble attirer tout particulièrement les garçons (l'initiative pouvant en revenir soit aux parents, soit aux enfants eux-mêmes). Cette préférence repose peut-être sur l'idée qu'une fille a besoin, en tant que femme, d'une protection plus proche et plus durable de la part de la famille, et qu'elle serait plus vulnérable qu'un garçon aux dangers de la vie publique et de la vie adulte, représentées justement par le travail extradomestique non familial. Les parents ou les enfants eux-mêmes agissent donc en accord avec cette idée, en maintenant les filles plus longtemps au sein du noyau familial, même si celles-ci travaillent – une situation que l'on retrouve aussi chez les travailleurs domestiques familiaux, qui sont pour la plupart des filles.

D'autre part, les différences quant à la vulnérabilité et la dépendance des individus sont évidentes selon les divers groupes d'âges. C'est pourquoi, par exemple, l'âge de la majorité civile est fixé au Mexique à 18 ans, âge auquel les enfants deviennent des citoyens ayant une pleine capacité juridique et pouvant

exercer le droit de vote. Cependant, il existe auparavant diverses étapes qui sont marquées par des limites d'âge fixées en fonction de la maturité et de la capacité de discernement de l'enfant ; celles-ci peuvent différer d'une société à l'autre, d'un moment historique à l'autre, et supposent toujours différents niveaux de participation de l'enfant à la vie familiale et à la vie publique, surtout en ce qui concerne la prise de décisions sur des questions qui le concernent directement. De sorte qu'au fur et à mesure qu'ils grandissent, les EAJ deviennent de plus en plus autonomes et indépendants, et sont de moins en moins considérés comme des êtres « fragiles ».

Dans ces conditions, il n'est donc pas surprenant que le groupe de travailleurs extradomestiques non familiaux ayant quitté le noyau familial pour aller travailler au dehors, soit essentiellement composé d'enfants de 15 à 17 ans (74%). Cependant, cette ouverture progressive des EAJ au monde extérieur est tributaire des idées traditionnelles concernant la vulnérabilité féminine : c'est pourquoi, dans les faits, il est courant que les garçons sortent avant les filles de la sphère familiale (Graphique 11). En outre, une telle situation est fortement conditionnée par les limites d'âge que fixe la loi en matière d'emploi, interdisant aux moins de 14 ans d'exercer un travail formel, sauf dans certains cas particuliers. Cependant, la prédominance masculine, surtout à partir de l'âge de 12 ans, ne peut s'expliquer que par des raisons liées à une assignation traditionnelle des rôles de genre. On observe des différences plus nuancées dans le groupe des travailleurs extradomestiques familiaux, qui se caractérise par une composition par âges et par sexe moins déséquilibrée. La part des plus âgés et des garçons y est moins marquée, bien que ce genre de travail soit lui aussi davantage le fait de garçons de 15 à 17 ans. En conclusion, l'âge et le sexe constituent des facteurs fondamentaux pour la participation des enfants au travail extradomestique en général.

Graphique 11. Structure par âges et par sexe des enfants travailleurs extradomestiques, selon le lien de parenté avec l'employeur



Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

En ce qui concerne l'âge au premier travail, les travailleurs extradomestiques non familiaux débutent à un âge moyen un peu plus avancé que les travailleurs extradomestiques familiaux (14 et 12 ans, respectivement). Dans les deux cas on commence à travailler après l'âge de 8 ans, sans différence appréciable selon le sexe (Tableau 17). L'âge moyen au premier travail des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux coïncide avec celui auquel il est légal de travailler sous certaines conditions, ce qui correspondrait soit à une tendance au respect de la loi, soit à une déclaration préméditée de la part des interviewés dans leur ensemble, désireux de rester dans la norme. En effet, seuls 16% des travailleurs extradomestiques non familiaux n'ont pas l'âge légal pour pouvoir travailler. Par ailleurs, l'âge au premier travail des travailleurs extradomestiques familiaux est lui aussi en accord avec l'âge auquel on sort de l'école *primaria* pour entrer à la *secundaria* : 12 ans.

Enfin, en étroite relation avec la structure par âges des deux groupes d'enfants travailleurs extradomestiques, la fréquentation scolaire est elle aussi très contrastée : 82% des travailleurs familiaux sont scolarisés, contre 52% seulement dans le cas des travailleurs non familiaux. Autrement dit, la mise au travail précoce dans un milieu familial est souvent conciliable avec la poursuite des études, alors que le travail non familial est plus souvent synonyme d'exclusivité.

Une telle différence quant à la structure par âges et par sexe, ainsi qu'à l'âge d'entrée au travail et au niveau d'abandon scolaire des EAJ des deux sous-groupes, est certainement liée aux causes qui motivent la mise au travail précoce dans chaque cas.

A ce propos, il importe de souligner que le travail extradomestique familial exige une condition fort particulière : l'appartenance à un ménage dont au moins un des membres adultes exerce une activité professionnelle permettant à l'enfant de travailler à ses côtés. Et là encore, plusieurs cas de figure sont possibles : travailleurs indépendants (commerçants, artisans, domestiques, etc.) ou patrons, notamment de microentreprises formelles et informelles : un aspect qu'il ne faut jamais perdre de vue lorsqu'il est question de travailleurs familiaux.

**Tableau 17. Age moyen au premier travail des EAJ de 6 à 17 ans
par groupes d'âges et par sexe, selon le type de travail**

Groupes d'âges et sexe	Travailleurs Extradomestiques	
	Non familiaux	Familiaux
6 à 11 ans – garçons	8,7	8,5
6 à 11 ans – filles	8,5	8,6
12 à 14 ans – garçons	12,2	11,5
12 à 14 ans – filles	12,5	11,7
15 à 17 ans – garçons	14,9	13,8
15 à 17 ans - filles	15,4	13,5
Total	14,1	12,0
Garçons de 6 à 17 ans	14,1	12,1
Filles de 6 à 17 ans	14,2	11,8

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

IV.2. Le processus d'entrée précoce sur le marché du travail

Même si dans la pratique les études occupent une place privilégiée dans la vie des enfants, le travail extradomestique lui aussi représente pour eux une activité non négligeable. A en croire nos interviews, plus que les interdictions légales, ce sont davantage les conditions de travail des enfants et leur déscolarisation qui pourraient susciter le refus du travail des enfants ou sa désapprobation : exploitation, danger, abus, etc., plus que le fait lui-même de voir un enfant travailler : une situation qui encourage l'entrée précoce sur le marché du travail, favorisée en outre par d'autres conditions telles que la flexibilité de ce marché, l'organisation du système scolaire et l'inefficacité du système juridique.

A travers les raisons qui poussent les enfants à travailler, on peut donc appréhender la manière dont se construit le processus d'entrée sur le marché du travail.

IV.2.1. Les raisons de l'entrée précoce sur le marché du travail : entre contrainte et choix

A l'origine de l'entrée précoce sur le marché du travail se trouvent des raisons personnelles ou familiales, et les objectifs en sont multiples, comme nous avons pu le constater lors des entretiens et en exploitant notre base de données. En ce qui concerne la principale raison qui pousse les EAJ à travailler, il existe selon le MTI d'importantes différences entre les travailleurs extradomestiques familiaux et non familiaux (Tableau 18).

Tableau 18. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux et familiaux, selon la raison principale qui les pousse à travailler

Raisons	Travailleurs extradomestiques	
	Non familiaux	Familiaux
Le ménage a besoin de son apport économique	12,6	1,9
Le ménage a besoin de son travail	2,5	39,2
Pour payer ses études	7,1	0,3
Pour disposer de ses propres revenus	52,8	13,4
Pour apprendre un métier	7,8	22,5
Parce qu'il ne veut pas aller à l'école	8,6	3,5
Autres	8,6	19,2
Total	100,0	100,0
(N)	(577 971)	(352 693)

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

Parmi les travailleurs extradomestiques non familiaux, 76% travaillent pour des raisons nettement économiques. Mais celles-ci sont plus d'ordre personnel que familial. Ainsi, 53% des EAJ travaillent pour disposer de leurs propres revenus et 7% pour payer leurs études, tandis que 13% seulement travaillent pour apporter une aide économique au ménage et 3% pour le faire bénéficier de son travail. Cependant, d'autres raisons poussent aussi les enfants ou les familles au travail précoce, notamment l'envie d'apprendre un métier (8%) ou le fait de trouver une occupation alternative à l'école, lorsque les études ne présentent plus d'intérêt pour l'enfant (9%).

Lors de nos interviews, nous avons en effet pu constater que le processus d'entrée précoce au travail extradomestique non familial peut obéir à diverses raisons et se produire de différentes manières ; par la suite, la permanence sur le marché du travail répond elle aussi à de multiples motivations :

« Ma grand-mère et ma maman m'ont demandé si je voulais aider ma cousine [à laver le *comal* qu'utilise sa grand-mère pour travailler] et je leur ai dit que oui ⁸⁵ » [...] « [...] Et mes parents me donnent de l'argent quand j'en ai besoin. Mais tout l'argent qu'elles me paient, c'est pour moi et pour mes achats personnels. Et je n'ai plus besoin de rien... Cet argent, je le mets de côté. Et je m'en sers quand je veux mettre du crédit sur mon portable [que son père lui a offert pour son anniversaire] ou quand je veux acheter ceci ou cela. [...] J'achète des bonbons, ou d'autres choses encore. Ou bien, si on m'invite à une fête et que je veux acheter un cadeau, alors je me sers de mes économies ⁸⁶ » (Sandra, 12 ans. Elle était rémunérée pour cette activité. Elle et sa cousine lavaient le *comal* à tour de rôle du lundi au dimanche, une semaine sur deux, dans la cour de leur maison— elles et sa grand-mère vivaient dans la même propriété appartenant aux grands-parents, mais chaque famille dans son propre logement. En plus de cela, elle réalisait un autre travail extradomestique familial non rémunéré pour aider sa mère, commerçante informelle).

« Parce que mon grand-père m'a proposé d'aller cirer des chaussures. Et je lui ai dit : Bonne idée, papi ! [...] Bon, après, il m'a donné du cirage et je me suis mise à travailler, à travailler. » [...] « Parce qu'auparavant, mon grand-père cirait des chaussures dans la rue. C'est lui qui m'a raconté ça. [...] C'est lui qui m'a appris à le faire ⁸⁷ » (Pedro, 8 ans. Il a été travailleur extradomestique non familial indépendant pendant un certain temps, mais au moment de l'entretien il ne l'était plus. Il était rémunéré à la tâche. Il travaillait chez lui les après-midi).

⁸⁵ «Mi abuelita y mi mamá me dijeron que si quería ayudarle a mi prima, y yo les dije que sí.»

⁸⁶ « [...] Y ya mis papás me dan dinero cuando necesito. Pero todo lo que me pagan eso ya es para mí, y para mis gastos. Y ya no necesito para nada. [...] Lo ahorro. Y me lo gasto cuando le quiero meter crédito a mi celular (que su papá le regaló) o cuando me quiero comprar así cualquier cosa. [...] Compró dulces, o varias cosas. O que voy a una fiesta, y yo quiero comprar un regalo, pues ya de ahí lo agarro. »

⁸⁷ « Porque mi abuelito me dijo que si iba a bolear. Y le dije: ¡buena idea abuelito! Luego mi abuelito me consiguió las pinturas, y yo empecé a trabajar, a trabajar. » [...] « Porque él antes boleaba en la calle. Y él me platicó. [...] El me enseñó. »

« Un jour, comme ça, j'ai eu l'idée d'aider ma tante [qui a un petit restaurant populaire, mais dûment installé, un établissement formel]. Voilà comment j'ai commencé, comme ça... J'ai dit à ma mère : je vais aider ma tante à servir les repas, parce qu'ils sont seuls [sa tante et son oncle], leur fille part travailler. Et alors ils sont seuls et quand il y a beaucoup de clients ils sont débordés ! Et ma maman a dit : c'est à toi de décider ma petite [...] Alors j'en ai parlé à mon père et il m'a répondu que c'était à moi de voir. Alors, je suis allée discuter avec ma tante et mon oncle, et ils mon dit : oui, si tu veux, merci beaucoup ⁸⁸ » [...] « Avant je ne faisais rien. Si je n'allais pas aider ma tante, je ne sais pas ce que je ferais... m'ennuyer. [...] Je ferais mes devoirs et tout ce qu'on me demande de faire à l'école. Après, je pourrais regarder la télé ou écouter de la musique, sortir en vélo et tout ça. Mais parfois j'ai pas envie parce qu'il y a des gamins qui m'embêtent, alors je reste ici ou je joue avec mes poupées, comme ça, moi toute seule ⁸⁹ » [...] « Cet argent, je le mets de côté, et les samedis je vais l'apporter aussi à mon tonton Antonio, il a organisé une caisse [d'épargne] ⁹⁰, je dois lui donner 100 pesos [7 euros]. Je prends cent pesos de mes pourboires et je lui donne le samedi. Il le note [dans un cahier] et c'est tout. Ça va me servir pour aller à Cancún avec mes parents [pour rendre visite à l'un de ses oncles qui habite là-bas]. » [Et avec l'argent qui lui reste :] « Ben, comme nous allons, j'sais pas moi, à San Angel, on sort pour aller manger ou pour acheter des choses pour l'école, et comme ça j'ai mon propre argent, non ? Et je vois, ah ! regarde ce bonnet, il me plaît. Et je me l'achète. Et parfois, je dis à mon père : j'ai pas assez, tu me donnes de l'argent ? Et il me le donne, mais moi, j'ai payé ma part.

⁸⁸ « *Es que un día se me ocurrió ayudarle a mi tía. Y empecé así, así... Yo le dije a mi mamá: le voy a ayudar a mi tía en las comidas, porque están solos, su hija se va a trabajar. Y entonces están solitos y cuando tienen mucha gente ¡ni pueden atender! Y dice mi mamá: Tú decides nena... Y ya le platiqué a mi papá y me dijo que como quisiera. Y ya les dije a mis tíos y me dijeron: sí, si quieres, muchas gracias.* »

⁸⁹ « *Antes no hacía nada. Si no tuviera que ir con mi tía no sé qué haría... aburrirme. [...]* Hacer mis tareas, ver qué tengo pendiente de la escuela. Y después podría ver la tele, oír música, salir en bicicleta y todo eso. Pero como a veces no me gusta, porque hay unos niños que me molestan, me quedo aquí o juego con mis muñecas yo solita. »

⁹⁰ Pratique courante parmi les secteurs populaires urbains, qui consiste à remettre chaque semaine une certaine somme à celui qui organise la « caisse d'épargne » ; à la fin de l'année, comme à la banque, l'organisateur rend tout ce qui lui a été remis, mais sans verser d'intérêts. Tout est informel, c'est la confiance qui prime.

Ou bien je lui demande de me prêter de l'argent et après je lui rends. Mais quand je lui dis : tiens, il me dit non. Mais je lui dis : tiens, parce qu'en plus, toi t'en as besoin. Mais quand la semaine a été mauvaise, quand j'ai pas gagné mes cent pesos, alors je demande à mon père de me les prêter pour la caisse ⁹¹ » (Alicia, 11 ans, travaillait comme serveuse pour une tante qui avait un petit restaurant à côté de chez elle. Elle n'avait pas de revenus fixes, mais on lui donnait toujours des pourboires).

« J'ai demandé à mon oncle [feronnier] si je pouvais aller travailler avec lui, et il m'a dit que oui. (...) J'sais pas, mais j'aime bien travailler. J'aimais pas ce que mon oncle faisait, mais je voulais travailler. [...] Pour gagner de l'argent, pour m'acheter ce que je voulais. Mes parents m'en donnaient, mais pas pour tout. [...] Des fois j'avais envie d'un bonbon ou de trucs comme ça, mais parfois ma mère n'avait pas d'argent, et mon père non plus ⁹² » [...] « Ben, un jour mon parrain est venu réparer ma serrure, et j'ai dit à ma mère que je voulais travailler, et alors ma mère lui a demandé s'il m'acceptait, et il a dit que oui ⁹³ » [...] « C'est bien de travailler pour pas feignasser tout le temps. [...] Quand je travaillais pas, j'aidais toujours ici, à la maison, parce que sinon je fais mes devoirs et après ça je sors toute la journée, et

⁹¹ « *Lo junto, y los sábados con mi tío Antonio también, él hizo una caja, le tengo que dar 100 pesos. Yo de mis propinas junto cien pesos, y se las doy el sábado. Y me anota y ya. Y eso me va a servir para irme a Cancún [donde vive un tío] con mis papás.* » [...] « *Pues, como salimos, no sé, a San Ángel, salimos a comer o a comprar cosas para mi escuela, y así, ahí traigo mi dinero, ¿no? Y veo: mira, esa gorra me gusta. Y ya, pero yo me la compro. Y luego le digo a mi papá: no me alcanza ¿me das dinero? Y ya me lo da, pero yo pongo de mi dinero. O le pido prestado y ya después se lo pago. Aunque cuando le digo: ten, me dice no. Pero le digo: ten, además a ti te hace falta. Pero cuando me va mal, no junto los cien pesos, y ya le pido prestado a mi papá para lo de la caja.* »

⁹² « *Yo le dije a mi tío que si me iba con él a trabajar y me dijo que sí. [...] No sé, pero me gusta mucho trabajar. No me gustaba lo que hacía mi tío, pero quería trabajar. [...] Para ganar dinero para comprarme lo que yo quisiera. Mis papás me daban, pero no para todo. Luego quería un dulce o así, y había veces que mi mamá no tenía dinero, ni mi papá.* »

⁹³ « *Es que un día vino mi padrino a arreglar mi chapa, y yo le dije a mi mamá que quería trabajar y luego mi mamá le dijo que si me aceptaba, y dijo que sí.* »

alors je fais rien de bon. Je fais rien. Je préfère travailler plutôt que d'être dans la rue ⁹⁴ ». « Parfois j'achetais des choses à ma maman, ou comme ça. Normalement, je mettais de l'argent de côté. Moi, j'aime les baskets, voilà. Ce que j'ai acheté le plus c'est des baskets ; des pantalons et des trucs comme ça, presque pas, mais des baskets oui, des baskets j'en ai acheté beaucoup. J'achetais de choses pour moi. Des fois, je mettais de l'argent de côté, mais je mettais pas de côté l'argent de ma semaine, je le dépensais ⁹⁵ » (Felipe, 14 ans, a commencé à travailler lorsqu'il avait environ 8 ans, et depuis il a changé souvent d'employeur, de sa propre initiative, mais toujours avec un artisan de son entourage. Il a toujours été rémunéré, mais sans contrat).

« Il [le patron] me connaît parce que j'allais à son épicerie avec son fils, et je le regardais servir les clients. (...) Un jour, je suis sorti et lui, il était en train de sortir avec sa camionnette, et il m'a dit : on y va ? Alors moi, j'ai demandé la permission à ma mère et comme ça il m'a amené... J'ai commencé à l'accompagner... J'avais environ 8 ans ⁹⁶ » [...] « J'ai pas besoin de travailler, je le fais par plaisir. Ça me plaît, parce que sinon, qu'est-ce que je ferais à la maison ? Ça me permet d'aller à droite et à gauche. Parce qu'on va en tournée dans sa camionnette [du patron]. Et ben, je m'achète des choses avec ce que je gagne, parfois je garde mon argent et si jamais il y a quelque chose qui me plaît, eh bien je l'achète. Des fois, je le donne à ma mère. [Elle ne me demande rien, mais] toute la vie, elle s'est occupée de moi,

⁹⁴ « Está bien trabajar para no estar de huevones todo el tiempo. [...] Cuando no he trabajado siempre he ayudado aquí en la casa y entonces hago mi tarea y me salgo todo el día, entonces no hago nada de provecho. No hago nada. Prefiero trabajar que estar en la calle. »

⁹⁵ « Luego venía y le compraba cosas a mi mamá, o así. Normalmente juntaba dinero. A mí me gustan los tenis, así. Lo que más me compré fue tenis; pantalones y todo eso casi no, pero tenis sí, tenis sí me compré muchos. Me compraba cosas para mí. Luego juntaba, pero no juntaba lo de la semana, luego me lo gastaba. »

⁹⁶ « El me conoce porque yo iba a su tienda con su hijo, y veía cómo despachaba. [...] Una vez salí y él iba saliendo en su camioneta y me dijo: vamos. Y le pedí permiso a mi mamá y así me llevó... Lo anduve acompañando... Tenía como 8 años. »

toutes les choses, maintenant elle s'occupe de moi et plus tard elle va m'aider pour mes études ⁹⁷ » (Alejandro, 14 ans, continue de travailler pour cet épicier qui est un voisin et qui a son épicerie dans la même rue que lui. Il est rémunéré).

Les récits de ces enfants permettent d'observer, entre autres, la diversité des situations à l'origine de l'entrée précoce au travail, qui vont de la proposition directe d'un tiers (notamment un parent) à la prise d'initiative par l'EAJ lui-même. A cet égard, aucune tendance claire de genre ou de génération n'apparaît : l'initiative part autant des filles que des garçons, et autant des plus jeunes que des plus âgés. Quant aux raisons, celles-ci peuvent être assez variées : gagner de l'argent de poche, aider quelqu'un de la famille, sortir, se distraire. L'occasion peut se présenter un beau jour, par hasard, ou bien être tout à fait préméditée. En tout cas, les enfants remplissent une condition qui semble essentielle pour y accéder : avoir du temps libre. Car bien qu'ils soient tous scolarisés, le temps périscolaire est long et les activités de loisir sont limitées et inintéressantes. Pour profiter autrement de leur temps libre, ils se mettent donc en quête d'une activité complémentaire. N'oublions pas que ces enfants appartiennent à des familles aux revenus modestes, dont les activités périscolaires se limitent en général, pour les plus jeunes, à regarder la télévision et à jouer à la maison, car l'environnement de leur quartier est peu agréable, avec des drogués et des alcooliques dans les rues. Les plus âgés, eux, occupent leurs loisirs à écouter de la musique, à aller au parc ou au centre sportif. Pour la plupart d'entre eux, les ordinateurs, le service d'internet, les jeux vidéo, etc. (qui servent de distraction aux enfants qui en possèdent) représentent un luxe qui n'est guère à leur portée. Ils n'y ont accès que dans les cafés internet qui pullulent dans la ville, en raison de la forte demande dont ils font

⁹⁷ « No necesito trabajar, lo hago por gusto. Me gusta, porque ¿qué hago en mi casa? así salgo a lugares. Porque vamos a lugares con su camioneta. Y pues me compro cosas con lo que gano, a veces lo guardo y ya si me gustan unas cosas pues me las compro A veces le doy a mi mamá, toda mi vida me ha mantenido, todas las cosas, y me está manteniendo y me va a ayudar más adelante con mis estudios. »

l'objet ⁹⁸. Voilà pourquoi ils finissent par trouver ennuyeux le temps périscolaire : c'est là une des raisons qui les poussent à chercher une activité de distraction, comme peut l'être le travail car, comme l'affirme Felipe (âgé de 14 ans, qui a travaillé depuis l'âge de 8 ans pour différents artisans), il n'est pas difficile de trouver du travail pour un enfant qui a pris la décision de le faire. Le bas âge et l'interdiction légale de travailler n'empêchent nullement cette pratique, tout au moins dans certains secteurs d'activité :

« Je ne suis jamais allé à un endroit où on ne m'ait pas embauché ! ⁹⁹ ».

Il faut tenir compte du fait que tous nos interviewés sont des enfants scolarisés qui travaillent pendant leur temps périscolaire. Certes, il existe des enfants pour qui le travail représente l'activité principale, mais nous n'avons pas rencontré de cas de ce genre. La totalité de nos interviewés se consacrent à leurs études comme activité principale. En effet, tous pensent que la scolarisation constitue le moyen privilégié de l'ascension sociale : avoir un bon travail, gagner beaucoup d'argent – bref, « être quelqu'un dans la vie ». Et les parents insistent souvent, sans hésiter à l'illustrer par leur propre expérience, sur les difficultés que rencontre celui qui n'étudie pas assez, le message étant de ne pas faire comme eux. Car mères et pères ont un faible niveau d'études : dans le meilleur des cas, ils ont terminé la scolarité obligatoire (le collège). Cela pourrait expliquer pourquoi tous les enfants de ces familles désirent suivre de longues études et accordent une place secondaire au travail. D'ailleurs, ils n'ont pas besoin de travailler : quoique modestement, leurs parents parviennent à satisfaire les besoins essentiels de la famille. C'est pourquoi le travail, lorsqu'il devient très prenant, peut perdre tout intérêt :

« Ce qui se passe, c'est que pour moi la priorité c'est l'école, après travailler et ensuite jouer. C'est-à-dire qu'il me reste du temps pour passer un moment ici avec ma famille, ou dans la rue avec mes amis. Quand je travaille, il me reste toujours

⁹⁸ Selon le dernier recensement de 2010, 30% de la population nationale possède un ordinateur et 20% ont Internet à la maison.

⁹⁹ « *!Nunca he ido así a lugares donde no me hayan contratado!* »

assez de temps pour l'école, pour jouer et pour d'autres trucs comme ça. Parce que si j'ai pas de temps pour ça, mieux vaut pas travailler. » [...] « Les fois que j'ai pas travaillé, j'ai toujours aidé ici, à la maison, et puis je fais mes devoirs et je passe toute la journée dehors, sans rien faire de bon. J'fais rien. Je préfère travailler plutôt que d'être dans la rue. Alors je vais travailler, c'est mieux comme ça ¹⁰⁰ » (Felipe, 14 ans, travailleur non familial rémunéré).

Les enfants semblent jouer un rôle particulièrement actif dans cette mise au travail, et surtout dans leur permanence au sein de ce monde. Bien qu'ils y entrent un peu par hasard, voire contre leur gré, par la suite ce sont souvent eux-mêmes qui décident d'y rester ou non. Ce qui les motive le plus à y demeurer, c'est généralement l'aspect économique. Une fois qu'ils ont goûté aux avantages d'une certaine indépendance économique qui leur permet d'avoir de l'argent de poche et de se faire plaisir de temps à autre sans affecter le revenu familial, toujours restreint, l'expérience du travail acquiert pour eux plus de sens. En effet, c'est la seule manière honnête d'obtenir ce dont ils ont envie, car ils ont déjà bien d'autres contraintes. La société de consommation ne cesse de séduire, voire de piéger les EAJ avec de nouveaux produits. En outre, le fait de posséder certains biens réduit à leurs yeux les écarts socioéconomiques vis-à-vis de leurs camarades plus aisés. Mais outre les raisons économiques, qui sont les plus importantes, une autre motivation assez fréquente est le plaisir d'avoir quelque chose à faire pendant le temps périscolaire, perçu comme assez long. Le travail constitue une simple option compatible avec leur dynamique de vie, et qui leur apporte en outre certains avantages : une raison de plus pour demeurer sur le marché du travail. En effet, les enfants trouvent dans le travail une activité périscolaire plus avantageuse que de ne

¹⁰⁰ « *Lo que pasa es que yo me baso en que primero la escuela y luego el trabajo y luego el juego. O así, que me quede tiempo para estar aquí un rato con mi familia o en la calle jugando con mis amigos. Cuando he trabajado siempre he tenido tiempo para la escuela, jugar y eso. Porque si no tengo tiempo de eso, mejor no trabajo.* » [...] « *Cuando no he trabajado siempre he ayudado aquí en la casa y entonces hago mi tarea y me salgo todo el día, entonces no hago nada de provecho. No hago nada. Prefiero trabajar que estar en la calle. Mejor me voy a trabajar.* »

rien faire. Mais bien entendu, c'est souvent la combinaison de ces différents motifs qui les pousse à continuer à travailler.

Les EAJ qui ne sont pas obligés de travailler et dont les études constituent l'activité principale (ce qui est le cas de nos interviewés) conservent non seulement en partie leur rôle d'enfants (en évoquant, par exemple, le plaisir qu'ils ont à jouer), mais aussi leur rôle de fils ou de fille, car ils demandent la permission, l'avis ou l'accord de leurs parents avant de se mettre à travailler. Les parents, pour leur part, interviennent souvent comme médiateurs ou intermédiaires entre l'employeur et l'enfant : un rôle qu'ils acceptent d'autant plus volontiers que les employeurs sont pour la plupart des parents collatéraux ou des proches, ou encore des voisins, c'est-à-dire des personnes connues de la famille. Cette relation de proximité semble donc procurer aux enfants et aux parents un sentiment de sécurité. Mais apparemment, tous les parents concernés dans notre étude conservent en même temps leur rôle de « surveillants » des enfants, et agissent en conséquence lorsque le travail devient un problème ou, à terme, une source potentielle de risque pour le bien-être des enfants, comme le raconte encore Felipe :

« Quand j'ai des mauvais résultats à l'école et que je suis en train de travailler, alors ils [mes parents] me sortent de là où je suis en train de travailler. Parce qu'ils me disent de travailler dur à l'école, et que quand j'aurai à nouveau de bonnes notes, ils me remettront au travail. Ils disent que je dois réussir dans la vie. Ils ne m'ont jamais dit jusqu'où, mais ils me disent de faire des études pour avoir un métier ¹⁰¹ ». [...]

« J'sais pas, mais je commence à en avoir marre. J'ai décidé d'arrêter [de travailler]. De toute façon, ma mère m'a dit de ne plus travailler parce qu'il [l'employeur] ne me payait presque rien, et comme cette fois ma mère est devenue furieuse parce qu'on revenait très tard le soir et qu'il ne me payait presque rien ¹⁰² ».

¹⁰¹ « Cuando voy mal y estoy trabajando, me sacan del trabajo. Porque dicen que le eche ganas a la escuela y que hasta que suba de calificaciones me vuelven a meter a trabajar. Ellos dicen que tengo que salir adelante. Nunca me han dicho hasta qué, pero me dicen que estudie una carrera. »

¹⁰² « No sé, ya me aburrió. Yo decidí dejarlo. De todos modos mi mamá me dijo que ya no trabajara porque me daba muy poquito dinero, y como esa vez se enojó mucho mi mamá porque llegamos muy noche y me daba muy poquito dinero. »

Néanmoins, la perception de ce qui convient ou non à un enfant est tout à fait subjective, de sorte que chaque famille agit selon sa propre conception du bien-être, fort variable d'un cas à l'autre. Certains parents permettent à leurs enfants de réaliser des activités que d'autres n'accepteraient jamais. Il en va de même en ce qui concerne les résultats scolaires : certains se contentent d'envoyer leurs enfants à l'école, alors que d'autres insistent sur leurs performances. Mais au-delà de ces perceptions individuelles, il existe en général une surveillance adulte. Or, ce contrôle parental est partiel, comme l'est aussi le rôle de filles et de fils à charge que jouent ces enfants, car ils ont acquis certaines responsabilités d'adulte du fait qu'ils gagnent leur propre argent et décident personnellement de la manière de s'en servir. Ils donnent parfois une partie de leur revenu aux parents, sans que ceux-ci ne le demandent nécessairement, et deviennent ainsi, involontairement, des pourvoyeurs économiques du ménage.

L'ouverture au travail des enfants dont font preuve les différents acteurs (enfants, parents, employeurs) est liée à une bonne acceptation sociale de cette pratique qui n'est pas perçue *a priori* comme négative, tout au moins dans les secteurs populaires. Une acceptation qui trouve son origine dans les années ayant suivi la Révolution mexicaine de 1910, lorsque les politiques envers l'enfance encouragèrent une pratique polarisée au sein de la société mexicaine. Les enfants des classes aisées et moyennes étaient orientés de façon à en faire de futurs professionnels et devaient donc se consacrer aux études, tandis que ceux des secteurs populaires étaient voués au travail manuel : ouvriers formés au travail dès leur plus jeune âge, motivés par l'idée que le travail ennoblit (Sosenski, 2010). Cette idée est encore d'actualité, surtout dans les secteurs populaires, comme nous l'avons observé à partir des informations recueillies au cours de notre travail de terrain. Elle est encore renforcée par le fait que les enfants peuvent désormais travailler dans des conditions « acceptables », sans devoir pour autant interrompre leurs études, c'est-à-dire tout en continuant à être engagés dans la course à la réussite professionnelle. Cette tolérance envers le travail des enfants est illustrée par les récits de Felipe, qui parle de sa propre expérience, mais qui donne aussi son avis sur les enfants qui travaillent dans les rues :

« Je leur dis [à mes parents] : eh bien, on m’a demandé si je voulais travailler ou si je venais leur demander du travail, et ils m’ont dit que oui. Ils [mes parents] me disent que c’est bien. Ils m’ont toujours dit que oui. Jamais ils ne nous l’ont refusé [à moi et à mes frères aînés], puisque que c’est une bonne chose ¹⁰³ ».

« C’est bien, parce qu’ils travaillent pour avoir de quoi acheter à manger, ou enfin quelque chose comme ça. Ils gagnent leur vie honnêtement ¹⁰⁴ ».

Rappelons que malgré l’interdiction légale du travail des enfants, son acceptation sociale est conditionnée au fait que les enfants ne soient pas déscolarisés et qu’ils travaillent dans des conditions *ad hoc*. Ainsi, toutes les formes de travail des enfants ne sont pas bien vues, certaines sont même condamnées socialement, comme le travail marginal et celui qui a pour cadre la rue. C’est dans ce contexte que le récit de ce garçon devient intéressant. Car au-delà des préjugés qui entourent les enfants qui travaillent dans la rue (pauvres, délinquants, abandonnés, bons à rien, victimes passives), il met l’accent sur deux vérités qui dérangent : d’une part, l’enfant en tant que protagoniste parfaitement capable de résoudre ses problèmes les plus urgents et en tant qu’acteur principal de la construction de sa propre vie et, par conséquent, de la vie familiale et communautaire, dans la mesure de ses possibilités individuelles et des options disponibles ; d’autre part, le travail en tant que moyen légitime de résoudre les difficultés de la vie quotidienne, voire en tant que moyen de survie, en tant que droit de l’homme valable pour tous. Une idée qui, partout dans le monde, est actuellement en débat parmi les spécialistes du travail des enfants (Leroy, 2009). En effet, si l’interdiction légale du travail avant 14 ans est censée à juste titre protéger l’enfance en l’éloignant, notamment, des pratiques d’exploitation et d’abus, cette mesure juridique a montré son inefficacité sur ce point. Car il existe dans les pays en développement des enfants qui ont besoin de travailler pour des

¹⁰³ « *Les digo: me dijeron que si quería trabajar o fui a pedir trabajo, y me dijeron que sí. Me dicen que está bien. Siempre me han dicho que sí. Nunca nos lo han negado, pues es una buena cosa.* »

¹⁰⁴ « *Está bien, porque están trabajando porque no les alcanza para comer o así. Están ganando el dinero honradamente.* »

raisons de survie ou tout au moins pour des raisons urgentes, et qui se trouvent piégés par ces lois, dépourvus de toute protection sur un marché du travail qui, bien qu'interdit, continue pourtant à les accueillir dans l'illégalité et de manière informelle. Et ce sont précisément les enfants les plus défavorisés qui continuent à payer le prix le plus élevé pour cette interdiction. En ce sens, tant que les conditions de vie des familles démunies ne s'amélioreront pas, certains enfants ne pourront échapper à cette pratique dont l'interdiction seule ne suffit pas à les protéger, alors que leur environnement familial et social est déjà fragile et dépourvu de toute alternative réelle. En outre, la législation qui interdit le travail des enfants oublie que celui-ci n'est pas synonyme d'exploitation, comme nous l'avons vu à travers les expériences des enfants interviewés – une évidence qui favorise sans aucun doute son acceptation sociale. Qui plus est, le travail peut représenter un moyen de formation alternative à l'école, une option qui est loin d'être négligeable dans l'état actuel du marché du travail, où l'obtention d'un diplôme n'est plus une garantie pour trouver un bon emploi ou des conditions optimum de travail:

« Ça oui, j'en ai connu des gars qui gagnent plus que moi. Des garçons de mon âge. Mais eux, ils travaillaient avec un monsieur d'ici derrière, ils l'aident à distribuer des jus de fruits, des salades et des trucs du genre. Eux, ils gagnent plus. Pour sûr qu'ils gagnent plus que moi ! Mais ce qu'ils font, c'est pas un métier. Moi, j'aime mieux faire un métier et apprendre quelque chose, que de gagner plus d'argent sans rien apprendre. [...] Parce que quand je serai plus grand, je pourrai acheter une machine pour faire des clés et travailler comme serrurier, me mettre à mon compte [...] Maintenant, ce que je compte faire, c'est étudier et travailler [comme apprenti serrurier]. Comme ça, même si j'ai pas de travail dans ce que j'étudie, j'aurai toujours un métier. » [...] « Je voulais travailler dans la serrurerie parce que ça, c'est un métier et c'est chouette¹⁰⁵ » (Felipe, 14 ans).

¹⁰⁵ « *Sí he conocido chavos que ganan más. Chavos de mi edad. Pero es que ellos estaban, por ejemplo, de repartidores de jugos, de ensaladas y todo eso, con un señor de acá atrás. Están ahí de ayudantes, y ganan más. De que ganan más que yo, ¡ganan más que yo! pero pues no es un oficio. Prefiero un oficio y aprender que ganar más dinero y no aprender nada (...) Porque ya de grande puedo comprar una máquina para hacer llaves y trabajar de eso, poner yo mi negocio [...] Yo pues ahorita pienso, pus estudiar y*

« Comme ma tante travaillait comme chef de cuisine à ... [nom du restaurant], elle sait tout un tas de recettes. Alors, elle me dit : Regarde bien, voilà comment il faut faire, et si tu veux devenir chef, tu as déjà appris quelques recettes. Et moi, j'lui dis : Attendez, laissez-moi aller chercher un cahier pour que je note tout ça. Parfois, je fais chez moi les recettes qu'elle me donne. » [...] « J'sais pas quoi penser de ce travail [comme emballieuse à la caisse d'un supermarché]. Ben oui, c'est bien, mais ça dépend des heures. Parce que si c'est trop, non, j'irais pas. C'est pas intéressant, t'emballes les choses, c'est tout ce que tu fais. Et on te donne une monnaie ou deux de 20 centimes. Moi, je préférerais travailler avec ma tante ¹⁰⁶ » (Alicia, 11 ans, travaillait comme serveuse pour sa tante qui a appris à travailler comme cuisinière dans une chaîne de restaurants très connue au Mexique, et qui s'est ensuite mise à son compte).

Au Mexique, les métiers ne s'apprennent pas toujours à l'école, mais plutôt par la pratique, directement auprès des artisans¹⁰⁷. Etre en possession d'un diplôme n'est pas systématiquement exigé à l'embauche, et encore moins pour travailler à son compte ou pour créer une microentreprise. C'est pourquoi afin de mieux réussir dans la vie, surtout si on vient d'une famille modeste, il faut commencer à se préparer le plus tôt possible, de préférence dès le plus bas âge, pour avoir le temps de bien apprendre le métier et arriver à l'âge adulte avec une certaine expérience.

trabajar (en un oficio). Y ya si no tengo un trabajo de mi carrera pues ya un oficio. » [...] « Quería trabajar en la cerrajería porque es un oficio y está padre. »

¹⁰⁶ « Como mi tía era chef de X, pues ella sabe un chorro de recetas. Y ya me dice: mira así es, así se hace, y si quieres ser chef, ya te sabes algunas recetas. Le digo: déjeme ir por un cuaderno y las apunto. A veces hago las recetas que me da en la casa. » [...] « No sé qué pienso de ese trabajo [de "cerillo"]. Pues está bien, pero depende de las horas. Porque si es mucho, no, no iría. No es interesante, nada mas empacas las cosas, y ya es lo único que haces. Y te dan 20 centavitos, y así. Preferiría estar con mi tía. »

¹⁰⁷ Le système scolaire public mexicain offre deux options : d'une part, des formations professionnelles courtes « en vue du travail », qui vont de 90 à 360 heures. Pour s'y inscrire, il suffit de savoir lire et écrire et de verser la somme donnant droit au diplôme (aucune restriction explicite n'est faite quant à l'âge ou au niveau minimum de scolarité). D'autre part, des formations « professionnelles techniques », après le collège, d'une durée de trois ans : électronique, électricité, informatique, administration, profession d'infirmier(-ère)...

Mais dans ces cas d'apprentissage « sur le tas », assez fréquents, les conditions d'emploi ne sont encadrées par aucune loi : tout se passe de manière informelle, presque tout est permis, si bien que les conditions de travail de l'enfant dépendent exclusivement de l'employeur ; d'où les dérapages qui dégénèrent parfois en de véritables abus de la part de celui-ci.

Rappelons néanmoins qu'aucun de nos interviewés ne travaille pour des raisons de « survie ». Le travail constitue pour eux une activité secondaire par rapport à la scolarité, et ils ne travaillent apparemment pas par obligation, mais plutôt par choix personnel. Cependant, il faut reconnaître qu'il s'agit là d'un choix façonné par des circonstances bien précises. Tout d'abord, parce qu'ils appartiennent souvent à des familles modestes qui, si elles parviennent à satisfaire leurs besoins essentiels, ne peuvent guère leur donner plus que l'indispensable : une condition difficile à supporter pour les enfants, surtout de nos jours où ils sont constamment harcelés par une offre surabondante de produits tous plus séduisants les uns que les autres : à la télévision, dans les magazines, dans le commerce, à l'école, chez les amis ou les voisins, dans la rue. Ensuite, le temps périscolaire de ces enfants est assez long, et les options de loisir se limitent, pour la plupart, à des activités monotones à la maison, l'offre d'activités périscolaires étant souvent privée et relativement chère, et les options publiques bon marché ou gratuites peu nombreuses et parfois très éloignées. Ces familles aux ressources restreintes n'ont pas les moyens de supporter de tels frais, sans compter qu'entrent également en jeu des questions d'ordre culturel. En effet, toutes les familles ne sont pas intéressées à ce que leurs enfants se consacrent à des activités périscolaires sportives ou culturelles : une telle idée n'est même pas dans leurs mœurs. Enfin, il n'est pas rare que les deux parents travaillent et n'aient pas le temps d'emmener les enfants réaliser une activité périscolaire, à supposer qu'ils aient la possibilité d'en payer les frais. Les enfants restent donc souvent seuls toute la journée à la maison où ils s'ennuient, comme il ressort des entretiens que nous avons eus avec eux. Dans ces conditions, le travail constitue en général une pratique bien acceptée socialement, une option pratique et avantageuse.

En ce qui concerne les travailleurs extradomestiques familiaux, les raisons économiques qui les poussent à travailler possèdent, selon le MTI, moins d'importance (55%) que pour les travailleurs extradomestiques non familiaux

(Tableau 18). Par contre, le besoin qu'éprouve la famille du « travail » de l'enfant, et non de son apport économique, est la raison la plus fréquemment avancée (39%). Cette raison est d'ailleurs bien plus importante que chez les travailleurs non familiaux. Mais cette valorisation du travail des enfants, en termes de temps et d'effort plutôt qu'en termes économiques, n'est qu'apparente. Car un enfant non salarié qui travaille pour un membre du ménage remplace souvent un salarié potentiel étranger à la famille, ce qui évite directement d'écorner les revenus familiaux. D'autre part, la productivité du parent-employeur augmente grâce à l'appui de l'enfant, ce qui empêche une autre baisse des revenus familiaux. En effet, on peut dire dans ces cas que le salaire qui correspondrait au travail de l'enfant est mis directement à disposition de l'ensemble de la famille, voire du parent-employeur, mais non à la disposition personnelle de l'enfant. C'est-à-dire qu'en fin de compte la famille est toujours gagnante du point de vue économique, bien que parfois de manière indirecte. Quant aux raisons non économiques avancées par nos interviewés, celle qui consiste à apprendre un métier est assez fréquente (23%). Par contre, le travail comme activité destinée à remplacer la fréquentation scolaire constitue un motif assez rare (4%). Enfin, pour une proportion non négligeable des enfants (19%), les raisons sont inconnues (« Autres »).

En général, les résultats du MTI sont compatibles avec les récits des enfants interviewés, dans la mesure où ils montrent la diversité des causes de l'entrée précoce sur le marché du travail dans le cas familial. Les raisons sont autant d'ordre familial que personnel, et autant d'ordre économique que pragmatique :

« C'est moi qui décide, ou bien parfois c'est mon père qui me demande de l'accompagner [au travail]. » [...] « [Mon argent,] je le mets de côté pour m'acheter par la suite une paire de baskets. » [...] « J'apprends à réviser les machines. C'est comme ça qu'on apprend. » [...] « J'aimerais travailler deux heures par jour pour changer d'air. Bref, j'aimerais aller à l'école, mais pas passer tout mon temps à étudier. J'ai besoin aussi d'autres distractions
¹⁰⁸ » (Carlos, 14 ans. Son père avait des distributeurs automatiques d'ours en peluche,

¹⁰⁸ « Yo decido. O luego mi papá me dice que lo acompaña. » [...] « Lo estoy ahorrando para comprarme luego unos tenis. » [...] « Aprendo a ver las máquinas. Así se aprende algo. » [...] « Me gustaría trabajar unas dos horas diarias para también tener un poco de

dont il s'occupait de la maintenance et de la réparation. Sa mère était femme au foyer. Il travaillait avec son père pendant les vacances et les week-ends).

« Elle m'a demandé de l'aider [la mère-employeuse] ¹⁰⁹ » (María, 9 ans, travaillait sans rémunération deux fois par semaine en aidant sa mère qui vendait des fritures dans un local improvisé en pleine la rue près de chez eux, une affaire informelle. Elle disait « papa » et « maman » à ses grands-parents maternels, avec qui elle vivait depuis quelques années. Elle avait quitté sa mère biologique, qui avait des problèmes d'addiction, et qui à l'époque ne s'occupait plus d'elle. Son grand-père était chauffeur de camion-benne).

« J'ai commencé à aider [ma mère] parce que d'abord j'avais pas envie de le faire et puis mon père m'a dit : Tu dois aider ta maman, si tu veux ; sinon, ne l'aide pas. Et après, tout à coup, j'en ai eu envie parce que j'avais rien d'autre à faire. Et ben voilà, j'ai commencé à l'aider. » [...] [Quand je suis malade] « ma mère dit à mon frère [âgé de 10 ans] : On va voir ce que ça donne avec toi. D'accord, qu'il dit. Et il sort, mais il rentre tout de suite ¹¹⁰ » (Sandra, 12 ans, travaillait pour sa mère qui vendait des hamburgers, des frites, des hot-dogs du lundi au samedi dans un local improvisé en pleine rue, tout près de chez eux, une affaire informelle. Son père était fonctionnaire, comptable).

« On va à l'épicerie dès que ma mère nous appelle, quand il y a beaucoup de clients, ou des fois on y va sans qu'elle nous appelle ¹¹¹ » (Claudia, 9 ans. Ses parents s'occupaient sept jours sur sept de l'épicerie de son grand-père, un commerce formel qui se trouvait à côté de chez eux. Sa famille avait un appartement dans le même pâté de maisons dont ses grands-parents étaient les propriétaires).

desconecte. O sea, estar en la escuela pero no siempre apegado ahí. También tener otras distracciones. »

¹⁰⁹ « Ella me dijo que la ayudara [la mamá]. »

¹¹⁰ « Comencé a ayudar [a mi mamá] porque yo no quería, y mi papá me dijo: debes ayudar a tu mamá si tú quieres, y si no pues no le ayudes. Y después, de repente tuve ganas porque no tenía nada que hacer. Y comencé a ayudarlo. [...] Le dice mi mamá, a ver vamos a probar contigo. Y dice, bueno. Y ya se sale, pero no aguanta nada, luego, luego se mete. »

¹¹¹ « Vamos a la tienda cuando nos llama, cuando hay mucha gente o a veces vamos nosotros. »

« Parfois, quand j'ai le temps et que j'ai fini mes devoirs, je lui demande, quand il dit qu'il va travailler : Papa, je peux aller avec toi ? Parce que parfois j'ai envie d'y aller. Et comme j'ai rien à faire, je m'ennuie ici [chez moi]. [...] J'aime travailler, mais seulement quand je peux le faire... pour gagner de l'argent » [...] « Parce que j'aime gagner de l'argent et en plus je m'amuse. (...) J'irais pas tous les jours, seulement les week-ends, parce que j'ai rien à faire ¹¹² ». « Je fais des économies. Je veux acheter une *Play Station* portable. Ça coûte dans les quatre mille pesos [250 euros]. J'en ai mille. Et je veux aussi faire des économies pour acheter un téléphone portable. Je veux aussi m'acheter des chaussures et des vêtements de marque. Parce que j'ai plus de chaussures, et comme mon père lui aussi est en train de faire des économies, c'est moi qui les achète... Parce que je ne veux pas que, comme on lui paie pas grand chose à mon papa, parce que parfois ils n'ont pas d'argent. Je ne veux pas qu'il n'ait plus d'argent parce que moi, j'ai envie d'un jeu vidéo ou d'un téléphone portable ¹¹³ » (Pedro, 8 ans ; son père était travailleur indépendant, comme pelletier et chauffeur de camion-benne. Sa mère était femme au foyer et étudiait au lycée. Elle avait auparavant interrompu ses études, étant tombée enceinte alors qu'elle était adolescente).

Ces interviews démontrent à l'évidence que lorsqu'il s'agit de travailler pour l'un des parents, le rôle de ces derniers est plus déterminant que chez les travailleurs extradomestiques non familiaux. Cependant, nous pouvons dire qu'il y a trois groupes bien différents : ceux qui travaillent à la demande du parent-employeur, ceux qui en ont pris l'initiative, et ceux qui sont à la fois dans les deux cas. Trois groupes qui présentent eux aussi des traits particuliers.

¹¹² « *Luego, cuando tengo tiempo y hago la tarea, yo le digo, cuando dice que va a ir a un 'tiro': ¿papá puedo ir contigo?... Porque luego me dan ganas de ir. Y como no tengo nada que hacer, es que me aburro aquí. [...] Me gusta trabajar, pero sólo cada que puedo... Para ganar dinero.* » [...] « *Porque me gusta ganar dinero y además me divierto. [...] No iría todos los días, pero los fines de semana sí, porque no tengo nada que hacer.* »

¹¹³ « *Lo ahorro. Quiero comprar un Play Station. Cuesta como 4 000 pesos. Y llevo mil. Y también quiero ahorrar para un celular. También quiero comprarme zapatos y ropa. Porque ya no tengo zapatos y como mi papá también está juntando aparte, pues mejor yo los compro. Porque no quiero que, como casi no le pagan a mi papi, porque luego no tienen dinero. No quiero que se quede sin dinero porque yo quiero un videojuego o un celular.* »

D'une part, il y a ceux qui travaillent à la demande expresse de leurs parents (c'est-à-dire qui rentrent dans la catégorie « le ménage a besoin du travail de l'enfant »). N'ayant pas forcément de choix face au travail, ils représentent la majorité des EAJ travailleurs. Il s'agit notamment, quoique non exclusivement, des filles qui travaillent pour leur mère commerçante de détail, mais dans tous les cas, pour une patronne ou une travailleuse indépendante, appartenant en général au secteur informel, c'est-à-dire dans des conditions qui favorisent l'accès des enfants au travail. Ce travail se déroule d'ordinaire tout près de chez eux, mais dans la rue. Les parents installent et désinstallent tous les jours un local improvisé. Dans ce cas, la participation de l'enfant est perçue comme une aide, et non comme un travail proprement dit. C'est certainement pour cette raison qu'ils ne sont pas rémunérés, même s'ils travaillent à des heures qui sont fixées en fonction de l'horaire scolaire. Le travail est assez flexible, mais quotidien. Il faut signaler que ces enfants font officiellement partie de la catégorie des « aides familiales ¹¹⁴ ».

D'autre part, il y a ceux qui prennent l'initiative de travailler, notamment des garçons. Ils demandent à l'un des parents, en général le père, de les emmener avec eux. Dans ce cas, il s'agit de pères travailleurs indépendants du secteur informel, qui ont donc tout loisir d'emmener leurs enfants au travail avec eux. Or, les activités que réalisent les parents ne sont pas nécessairement attrayantes pour les enfants ; ce qui les attire, c'est le fait de sortir de chez eux, de gagner un peu d'argent de poche, voire d'être avec leur père, de l'accompagner. S'ils cherchent une activité, c'est essentiellement pour se distraire. Et comme ils n'ont guère de choix, travailler avec leurs parents (ou un autre membre du ménage) est la solution la plus accessible, même si elle n'est pas forcément très intéressante. On comprend le manque d'attrait de ce genre de travaux, car la plupart des parents exercent des activités manuelles peu qualifiées, parfois très dures et mal payées. Fort illustratif à cet égard est le cas de Pedro (8 ans), qui de sa propre initiative travaillait de temps en temps avec son père, pelleteur et chauffeur de camion-benne. A la question, « Tu aimes faire ce travail ? », il a répondu :

¹¹⁴ En espagnol « *trabajador familiar sin pago* » (travailleur familial sans rémunération). L'action d'aider quelqu'un (« *ayudar* ») en espagnol ne prête pas à confusion avec la catégorie, comme en français « aider » et « aide familiale ».

« Ben, oui... mais pas pour le faire quand je serai grand. Mais maintenant oui, ça me plaît un petit peu ¹¹⁵ ».

Une certaine prudence est de mise face aux résultats du MTI concernant la proportion élevée d'enfants travailleurs familiaux qui se sont mis au travail pour apprendre un métier (23%). Il convient de souligner à cet égard que ce sont d'ordinaire les parents qui répondent aux enquêteurs : il est donc tout à fait plausible que ceux-ci répondent selon leur propre point de vue, et non pas forcément selon celui de l'enfant. Certes, quelques métiers peuvent être très attrayants aux yeux des enfants, représenter une tradition familiale ou un moyen sûr de s'initier à leur future profession et susciter ainsi tout leur intérêt. Dans d'autres cas au contraire, la dure expérience qu'ils ont vécue soit directement, soit à travers leurs parents, les démotive à suivre un tel chemin et les incite à essayer de faire mieux qu'eux. En ce cas, c'est la scolarisation qui est mise en valeur, aussi bien par les enfants que par les parents, le travail demeurant alors secondaire et sporadique.

Enfin, le dernier groupe est celui des EAJ dont la famille possède une petite affaire familiale à domicile, même si celle-ci est installée en un lieu qui lui est spécifiquement destiné. La vie familiale se partage alors entre la maison et le local commercial. Il n'existe pas de distinction claire entre les activités de production et de reproduction sociale, si bien que tous passent d'un domaine à l'autre, de façon souvent imperceptible. C'est certainement pour cette raison que le travail n'est pas rémunéré et est considéré comme une simple aide : une aide fournie à la demande des parents ou à l'initiative des enfants, mais une aide très fréquente. Lorsqu'ils sont à la maison, les enfants doivent être disponibles à tout moment. En général, ce genre d'activité exige qu'on travaille sept jours sur sept, tous les mois de l'année, et toute la journée (souvent de 7 à 22 h). Le travail fait partie de la dynamique familiale quotidienne et de la vie périscolaire des enfants. En effet, il n'existe guère de vie familiale privée, ni de temps réservé à vivre en famille à la maison. C'est à l'intérieur du local, pendant le temps de travail, qu'ont lieu les rencontres avec les

¹¹⁵ « Pues, sí... para hacer de grande no. Pero ahorita sí, me gusta tantito ».

amis qui y viennent pour discuter, dès que c'est possible. Toutes les activités se déroulent à tour de rôle, même si ce sont les parents qui s'investissent le plus dans l'affaire. Par exemple, les uns mangent à la maison, tandis que les autres s'occupent des clients ; parfois même, ils mangent dans le local. Il en va de même de toutes les autres activités essentielles : le local est une extension de la maison. Les enfants remplacent les parents lorsque ceux-ci sont absents. Par exemple, cette fille s'occupe de temps en temps des clients de l'épicerie familiale, de même que son frère aîné :

« Parfois, quand ma mère va préparer les repas ou quand ma mère veut aller voir quelque chose ou aller aux toilettes, ou d'autres trucs comme ça ¹¹⁶ » (Claudia, 9 ans).

Par ailleurs, les particularités du processus d'entrée sur le marché du travail impliquent une certaine participation active des enfants, par rapport au premier contact avec le monde du travail : ils sont tantôt de simples acteurs secondaires, mais des acteurs quand même qui acceptent la demande provenant d'une autre personne, tantôt de véritables protagonistes qui en prennent l'initiative. Mais sitôt sur le marché du travail, ils deviennent tous des protagonistes qui façonnent de gré ou de force leur propre vie ainsi que celle de leur famille. En général, ceux qui ont été contraints de le faire assument cette activité avec soumission et abnégation, comme une forme de solidarité ou d'obligation familiale. Dans la société mexicaine en effet, l'union et l'appui de la famille élargie ou des proches sont fondamentaux pour faire face à toute difficulté, le soutien de l'Etat étant des plus restreints. Dans la sphère familiale les personnes passent tout au long de la vie du rôle de soutenu à celui de soutien. C'est la cohésion familiale qui permet à la population de tenir bon malgré toutes les difficultés quotidiennes, et surtout à l'occasion d'un drame. Ce soutien est d'autant plus important que la situation socioéconomique de la famille est plus précaire, plus vulnérable. Il s'agit d'un intérêt mutuel où tous sont impliqués, qu'ils le veuillent ou non.

¹¹⁶ « Algunas veces, cuando mi mamá va a hacer la comida, o cuando mi mamá quiere ir a ver algo o al baño, o así. »

C'est pourquoi le travail dans le milieu familial est souvent considéré comme une aide, et non comme un travail. En effet, le concept de travail est plus lié aux conditions d'emploi (rémunéré/non rémunéré, formel/informel, économique/non économique, etc.) qu'au simple fait de réaliser ou non une activité concrète. Cependant, la proximité familiale avec la personne de l'employeur n'est pas toujours perçue comme une condition qui permet de déterminer ce qui est ou non un travail. Nous l'avons observé dans l'entretien avec Sandra, âgée de 12 ans. Ce cas montre combien il est difficile d'identifier le travail des enfants, notamment lorsqu'il se déroule dans le milieu familial. En outre, le fait de qualifier le travail comme une simple aide facilite son exercice. Ainsi, l'entrée des enfants dans le monde du travail s'effectue souvent de manière très subtile, quasi imperceptible. La famille de Sandra partageait la même propriété avec d'autres familles de proches parents, dont ses grands-parents maternels. Cette jeune fille exerce sporadiquement un travail rémunéré pour sa grand-mère, en lavant son *comal* ; parallèlement, elle travaille tous les soirs pour sa mère, sans rémunération. A la question : « Aimerais-tu travailler maintenant ? », elle a répondu :

« Ben, j'sais pas... en fait, c'est bien un travail de laver le '*comal*' ¹¹⁷ ». Elle ne considérait pas comme un travail ce qu'elle faisait pour sa mère, bien que dans la pratique ça ait été un travail plus prenant que le travail pour sa grand-mère.

Enfin, en analysant les récits des enfants travailleurs extradomestiques, tant familiaux que non familiaux, on constate que le travail est vécu dans l'ensemble comme une expérience positive, une expérience qui peut leur apporter certains bénéfices à court et à long terme. Et cette perception positive les incite à demeurer sur le marché du travail.

D'un côté, parmi les travailleurs rémunérés, familiaux ou non, l'indépendance économique, qui est surtout symbolique, montre le caractère persévérant de ces enfants, qui les motive à travailler pour gagner de l'argent et parvenir ainsi, peu à peu, à un but précis : accomplir un souhait, effectuer un achat prévu. Ce faisant, ils

¹¹⁷ « *Pues no sé, es que sí trabajo con el comal.* »

« goûtent » la saveur du monde adulte, comme une forme de maturité précoce, forcés par eux-mêmes, comme l'évoquent ces deux enfants :

« Je veux apprendre maintenant à faire mon propre argent ¹¹⁸ » (Carlos, 14 ans, travailleur familial).

[Travailler, ça m'aide] « à savoir valoriser les heures de travail ¹¹⁹ » (Alicia, 11 ans, travailleuse non familiale).

D'un autre côté, nous avons aussi observé que les enfants qui travaillent en dehors du quartier, comme travailleurs familiaux ou non, peuvent trouver dans ces sorties une autre source de plaisir par rapport au travail, qui les motive à y demeurer. Le travail devient un moyen d'ouverture au monde extérieur au quartier :

« Je vais dans des endroits qui sont loin, que je ne connais pas, je ne sais même pas où ils sont, ça me permet de savoir où ils se trouvent. Parfois, il y a des endroits qui me plaisent, que je trouve jolis. (...) Parce que des fois j'ai envie d'y aller. Et comme j'ai rien à faire, ici je m'ennuie. [...] Je n'irais pas tous les jours, mais les week-ends si, parce que j'ai rien à faire ¹²⁰ » (Pedro, 8 ans, travailleur familial).

« Oui, j'aime bien ça, parce qu'on sort avec sa camionnette. » [...] « J'aime ça, parce que sinon, qu'est-ce que je ferais chez moi ? Comme ça, je vais dans des endroits. » [...] « Ben, je connais des endroits, et quand j'y vais, donc je sais où je suis, je sais comment y arriver, je ne me perds pas facilement ¹²¹ » (Alejandro, 14 ans, travailleur non familial).

¹¹⁸ « *Quiero aprender ahorita a hacer mi propio dinero.* »

¹¹⁹ « *En saber valorar las horas de trabajo.* »

¹²⁰ « *Porque me gusta ganar dinero y además me divierto. Voy a lados lejos, que no conozco, y ni sé dónde están y aprendo donde están. Luego hay lados que me gustan, bonitos. [...] Porque luego me dan ganas de ir. Y como no tengo nada que hacer, es que me aburro aquí. [...] No iría todos los días, pero los fines de semana sí, porque no tengo nada que hacer.* »

¹²¹ « *Sí me gusta, porque vamos a lugares con su camioneta.* » [...] « *Me gusta, porque ¿qué hago en mi casa? Así salgo a lugares.* » [...] « *Pus conozco lugares, ya cuando voy a*

Mais cette perception est peut-être particulière aux enfants du quartier où a été réalisé le travail de terrain, un quartier qui se caractérise justement par le fait qu'il est très fermé sur lui-même (quant aux idées, aux pratiques, ainsi qu'à son emplacement physique). Les habitants n'ont guère l'habitude de sortir de leur quartier pour se promener, notamment les familles les plus défavorisées. Ils y trouvent tout ce qui est essentiel à la vie quotidienne. En outre, toute la famille vit là ou dans les villages d'origine, car il s'agit d'un quartier formé par des immigrants « récemment » arrivés à Mexico. Mais cette qualité du travail est réservée aux garçons, car eux seuls ont la chance de pouvoir sortir, étant donné que toutes les filles travaillent dans le quartier, voire à la maison.

L'espace de travail devient parfois un lieu de socialisation, une qualité que certains enfants valorisent. Mais cet avantage se présente surtout lorsque l'enfant travaille dans un milieu familial, un environnement décontracté et convivial qui favorise les relations entre les enfants et les clients, en plus d'être un lieu de rencontre entre amis. Mais évidemment, la socialisation possède certaines limites, en fonction du type de travail:

« J'aimais m'occuper de l'épicerie, parce qu'on pouvait se servir, et en plus c'était bien parce que nos amis venaient nous voir, parfois on allumait une machine [de jeux vidéo], et on se mettait à jouer. Mes amis arrivaient et après, quand il y avait du foot, on sortait la télé [à l'épicerie] et on la regardait ¹²² » (Felipe, 14 ans ; à l'époque de l'entretien, il était travailleur extradomestique non familial ; auparavant il avait travaillé des années pour sa mère, sans percevoir de rémunération. Ils vendaient des sucreries et des sodas et avaient installé une machine à sous (de jeux vidéo) dans le salon de leur maison).

esos lugares, pues ya sé dónde ando, ya sé cómo llegar a esos lugares, ya no me pierdo fácilmente. »

¹²² « *Me gustaba estar en la tienda porque aparte de que agarrábamos cosas, estaba bien porque venían nuestros amigos, luego prendíamos una maquinita, y ahí estábamos jugando. Venían mis amigos, y luego cuando había futbol, sacábamos la tele y ahí estábamos. »*

« Bon, ma tante m'a dit de m'occuper d'eux [des clients], tu ne dois pas dire tout ça. » [...] « Au début, j'avais un peu honte, j'arrivais et je leur [aux clients] demandais [ce qu'ils voulaient] et j'étais si nerveuse que j'me rappelais plus quel était le plat principal. Et je disais : oups ! Mais j'ai fini par avoir de plus en plus d'expérience, et voilà ! Maintenant j'ai plus honte. Et elle me dit : il y a ceci et cela. Je demande à ma tante : qu'est-ce qu'il y a comme plat principal ? Elle me le dit et je vais leur dire. » [...] « J'ai appris à m'occuper de clients. Je discute avec eux, mais parfois on me gronde parce que je passe trop de temps à discuter avec eux, je me mets presque à leur table. Et comme ça, j'ai mes clients, et ils me disent : Appelle-moi par mon prénom, tutoie-moi. Et d'autres trucs comme ça. Mais quand j'ai commencé, j'savais rien. Je les vouvoyais, parce que ma mère m'a appris à vouvoyer les personnes, et à pas les tutoyer. Et quand on me dit : Tutoie-moi, eh bien je te tutoie. [...] Parfois, les clients se fâchent et c'est moi qu'on gronde. Parce que j'oublie parfois de leur apporter les *tortillas*. Elle me le dit, et alors j'y vais en courant, et voilà ! ¹²³ » (Alicia, 11 ans ; elle avait décidé de travailler, de sa propre initiative, pour sa tante qui tenait un petit restaurant près de chez elle).

Comme il ressort des expériences rapportées par ces enfants, le travail peut s'avérer positif lorsque certaines conditions sont réunies. Les enfants interviewés sont entrés dans le monde du travail et y sont demeurés parce qu'ils y trouvent certains avantages, notamment des avantages économiques qui, bien que très important, ne sont cependant pas les seuls. Certes, nos interviewés représentent des cas très particuliers de travailleurs, dans un contexte lui aussi assez singulier ;

¹²³ « Pues mi tía me estaba diciendo que los atienda, no tienes que decir todo eso. » [...] « Al principio tenía pena, como que así llegaba, y les decía. Y con lo nerviosa que estaba se me olvidaba el guisado. Y decía: ¡híjole! Pero ya agarré experiencia, experiencia, y ya. Ya no me da pena. Y me dice: hay esto y esto. Le pregunto a mi tía: ¿qué hay de guisado? Y me dice, y voy y les digo. » [...] « He aprendido a saber atender a los clientes. Platico con ellos, nada más que a veces me regañan porque me quedo platicando con ellos, casi me siento en su mesa. Y así, como que ya tengo clientes. Y me dicen: llámame por mi nombre, de tú. Y así. Pero yo, cuando entré no sabía nada. Les hablaba de usted. Porque mi mamá me ha enseñado a hablarles a las personas de usted, no de tú. Y cuando te digan háblame de tú, te hablo de tú. [...] A veces se enojan los clientes y me regañan a mí. Porque a veces se me olvida llevar las tortillas. Y me dice, y ya voy corriendo, y ya. »

mais leurs récits dévoilent à nos yeux une partie de ce monde hétérogène des enfants travailleurs. Affirmer que tous les enfants travailleurs sont satisfaits de leur travail serait aussi partiel que de dire que tous sont exploités.

IV.2.2. Les liens sexués d'embauche

Un aspect notable qui est apparu lors de l'analyse de nos entretiens est l'existence d'une « relation sexuée d'embauche » : les filles travaillent de préférence pour des femmes et les garçons pour des hommes, une situation particulièrement nette chez les travailleurs familiaux, bien qu'également présente chez les travailleurs non familiaux.

L'existence d'un tel lien sexué d'embauche acquiert une importance capitale, car il entraîne d'importantes conséquences au niveau des conditions de travail des filles et des garçons. Par exemple, dans le cas des travailleurs extradomestiques familiaux, les filles travaillent en général avec leur mère, et les garçons avec leur père. Quant à leurs conditions de travail, toutes les filles interviewées sont non rémunérées, tandis que les garçons perçoivent presque tous une rémunération pour leur travail. Les garçons travaillent de manière sporadique, les filles de manière quotidienne, sans horaire fixe. Les garçons travaillent en dehors du quartier, tandis que les filles ne sortent pas de celui-ci, ne s'éloignent guère de chez elles. Par ailleurs, les filles réalisent des activités qui sont une extension des tâches domestiques qu'elles font chez elles, alors que les garçons se consacrent à des activités qui requièrent plus de force physique ou qui s'inscrivent dans le cadre d'un métier plutôt masculin. Ceci permet aux garçons d'apprendre un métier, atout supplémentaire pour leur entrée future sur le marché du travail. Mais ils apprennent aussi à « gagner de l'argent », ce qui sera à l'avenir leur responsabilité primordiale en tant que pourvoyeurs économiques de leur propre famille.

Par contre, une fille qui travaille dans la petite entreprise familiale ne le fait pas afin de se préparer pour l'avenir : elle rend un simple service à la famille en tant qu'enfant dépendant. Signalons que parmi nos interviewés, les mères n'ont aucune formation : elles sont avant tout femmes au foyer même si elles travaillent à côté, auquel cas elles exercent des activités peu qualifiées : petites commerçantes (surtout informelles) ou travailleuses domestiques au compte d'un tiers. Par contre, les pères,

bien qu'ayant de faibles niveaux de scolarisation, ont en général un métier. Ce sont des travailleurs manuels qui ont besoin de se déplacer, ce qui attire plus l'attention des enfants. Les garçons semblent donc avoir des possibilités de travail plus intéressantes auprès de leur père que les filles auprès de leur mère, si bien que le manque d'initiative de la part de ces dernières est tout à fait compréhensible. Alors que les emplois des pères s'inscrivent dans un milieu plutôt masculin, où les femmes et les filles n'ont pas de place, le travail des mères est plus asexué (comme le commerce), et même s'il s'exerce dans un contexte plutôt féminin (services domestiques), les garçons y sont parfaitement acceptés.

Dans le cas des travailleurs extradomestiques non familiaux, il existe aussi un lien sexué d'embauche : les filles travaillent pour une femme, les garçons pour un homme. En outre, les filles travaillent toujours pour un parent, même si celui-ci n'appartient pas nécessairement au même ménage, et elles le font tout près de chez elles, tandis que les garçons travaillent de manière indépendante ou pour le compte de quelqu'un avec qui ils n'ont aucun lien de parenté, mais quelqu'un de connu dans leur entourage. Et ils se déplacent plus, soit pour se rendre au travail, soit dans le cadre même de leur travail.

Etant donné la particularité et le nombre restreint d'enfants interviewés, il nous faut corroborer, à l'aide de la base de données du MTI, l'importance de ce lien sexué d'embauche mis en évidence lors du travail de terrain. Malheureusement, l'enquête ne permet pas de connaître le sexe de l'employeur dans le cas des enfants travailleurs non familiaux. Nous devons donc nous contenter d'observer la situation à cet égard des enfants travailleurs extradomestiques familiaux.

Tout d'abord, indépendamment du statut de l'employeur dans le ménage (chef, conjoint ou autre), 69% des garçons travaillent pour un homme et 64% des filles pour une femme ; il s'agit en général du père et de la mère, respectivement. Mais à mesure que l'âge des enfants augmente, aussi bien les garçons que les filles travaillent plus souvent pour un homme. Ainsi, 30% des filles de 6 à 11 ans travaillent pour un homme, tandis que la proportion s'élève à 40% chez les 15 à 17 ans. Parmi les garçons, la proportion passe de 56 à 75%, respectivement. Si on considère plus en détail le lien de parenté qui unit l'enfant à son employeur, on constate que parmi les garçons travailleurs familiaux, les principaux employeurs

sont le chef de ménage homme (64%), la conjointe du chef (21%) ou la chef de ménage (10%). Et parmi les filles travailleuses familiales : la conjointe du chef de ménage (42%), le chef ou la chef de ménage (35 et 19%, respectivement).

Le lien sexué d'embauche correspond à des rapports traditionnels de genre et de génération, mais aussi à des raisons de commodité. Pour des raisons pratiques, de nécessité ou de coutume, l'entrée précoce des enfants au monde du travail peut s'avérer plus simple si elle s'effectue à côté ou à l'intérieur du réseau de travail des parents, au moins dans un premier temps. Or, hommes et femmes travaillent selon un modèle assez traditionnel, car le marché du travail est construit de cette manière, notamment dans les familles les plus démunies. Par conséquent, les activités s'héritent d'une génération à l'autre, au moins pendant l'enfance et l'adolescence, contribuant ainsi à la permanence de la distribution traditionnelle des activités économiques par sexe : les pères embauchent davantage leurs fils dans des activités typiquement masculines, et les mères leurs filles dans des activités typiquement féminines.

Bien que la mise au travail précoce et la permanence sur le marché du travail obéissent simultanément à des causes diverses, l'existence d'un entourage favorable n'en est pas moins essentielle. S'il existe par exemple une affaire familiale, le travail extradomestique familial est assez probable, quoique non obligatoire ni nécessaire. Mais si tel n'est pas le cas, les enfants qui ont envie ou besoin d'un travail le chercheront ailleurs, en tant que travailleurs non familiaux. Or, cette simple différence quant au lien de parenté avec l'employeur peut entraîner des conséquences directes sur les conditions de travail de l'enfant, ainsi que sur sa vie et son bien-être. C'est pourquoi il importe maintenant de se pencher sur le travail réalisé par les enfants, en fonction du lien de parenté : Que font-ils ? Où travaillent-ils ? Dans quelles conditions ?

IV.3. Le travail extradomestique non familial et familial : deux mondes différents

La connaissance de l'environnement de travail des EAJ selon le lien de parenté avec l'employeur nous fournira des éléments susceptibles d'expliquer l'importance du travail dans la vie des enfants et de leurs familles.

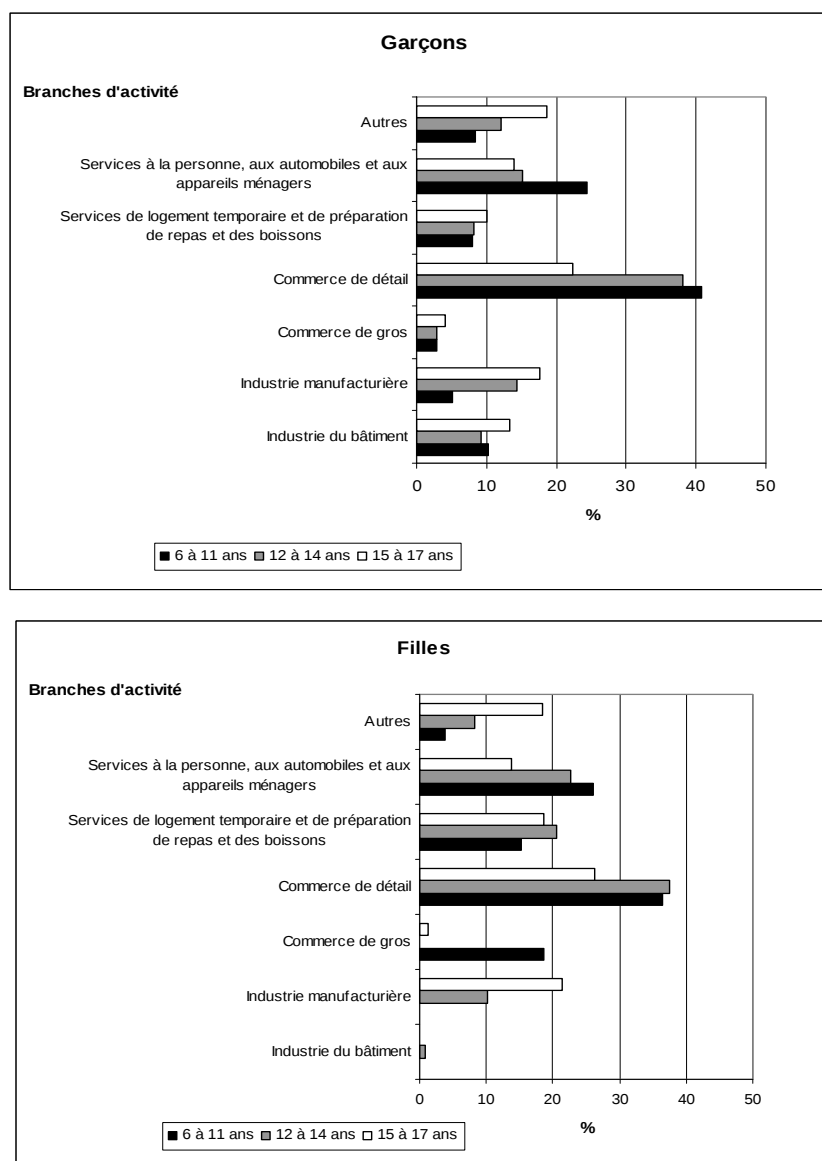
Examinons maintenant les principaux aspects qui nous serviront à caractériser l'environnement de travail : les branches d'activité économique, le statut de l'emploi, la taille et le type d'unité de production de biens ou de services (la possession d'un nom, comme moyen permettant d'approcher le secteur d'emploi : formel ou informel), le lieu de travail (établissement, rue, unité domestique, etc.) et les conditions d'emploi (horaires, périodes, rémunération et milieu).

IV.3.1. Le monde du travail des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux

Si les travailleurs extradomestiques non familiaux sont présents dans diverses branches d'activité économique, on les retrouve surtout dans le commerce de détail (28%), l'industrie manufacturière (18%) et le secteur des services en général, notamment dans deux branches : le service à la personne, aux automobiles et aux appareils ménagers (16%) ¹²⁴ ; et le service de logement temporaire et de préparation de repas et de boissons (13%). L'industrie du bâtiment figure aussi parmi celles qui accueillent assez souvent ces enfants, quoique dans une moindre mesure (9%). Cependant, l'existence de certaines différences en fonction du sexe et des groupes d'âges (Graphique 12) appelle un certain nombre de commentaires.

¹²⁴ Cette branche inclut spécifiquement : la réparation et la maintenance des automobiles et des camions ; la réparation et la maintenance de l'équipement, des machines et des articles ménagers et personnels ; les services personnels ; les parkings ; les services de garde et de nettoyage des automobiles par des travailleurs itinérants ; le service d'administration des cimetières ; diverses associations et organisations ; des ménages avec des employés domestiques.

Graphique 12. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux par branches d'activité économique, selon le sexe et les trois groupes d'âges



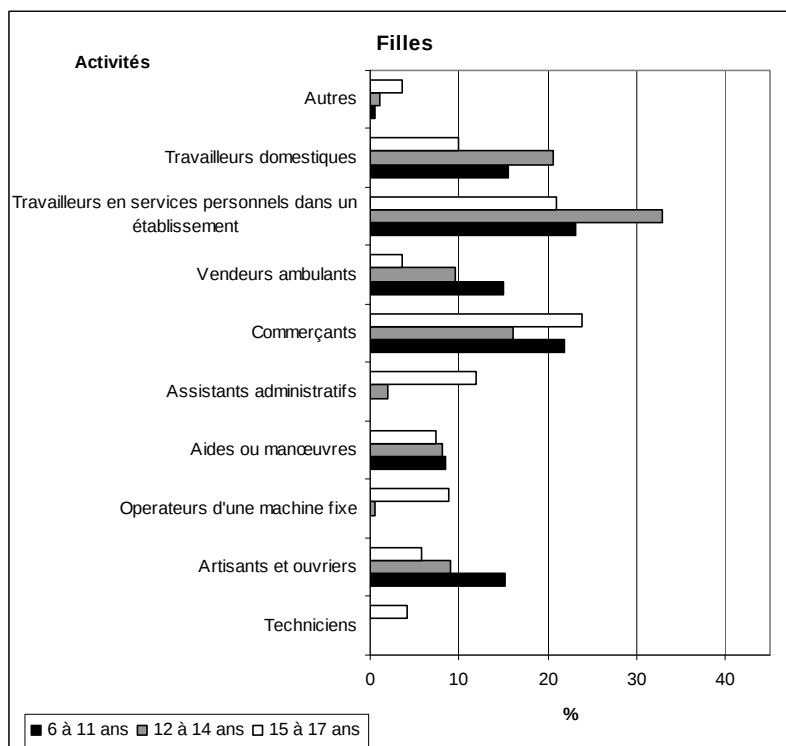
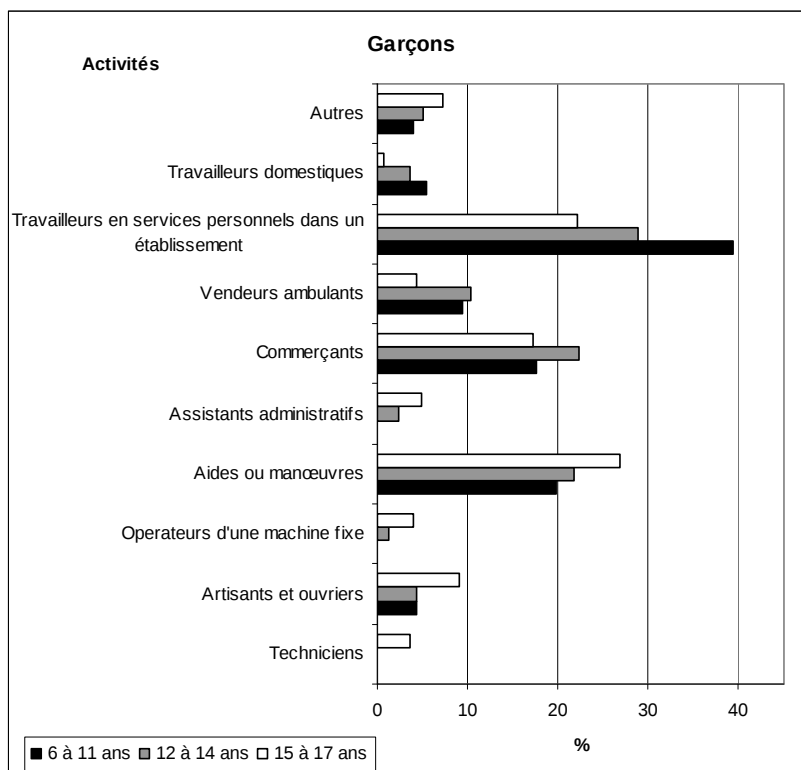
Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

Le commerce de détail est la branche la plus importante chez tous les EAJ, les autres branches ne possédant pas le même niveau d'importance dans chaque sous-groupe. L'aspect le plus notable en ce qui concerne les différences selon le sexe est l'absence presque totale des filles dans l'industrie du bâtiment, une branche typiquement masculine. Par contre, la branche des services de logement et de

préparation des repas est beaucoup plus représentée parmi les filles que parmi les garçons, bien que ces derniers soient eux aussi concernés. A l'instar des pratiques adultes, il existe certaines branches nettement sexuées. Par ailleurs, en ce qui concerne l'âge, au fur et à mesure qu'ils grandissent les enfants s'incorporent peu à peu à un nombre croissant de branches d'activité économique. En général, les secteurs des services et du commerce perdent de l'importance au profit du secteur industriel, notamment l'industrie manufacturière, et de l'industrie du bâtiment chez les garçons. Signalons cependant qu'il n'y a pas de filles de moins de 12 ans dans le secteur de l'industrie, tandis que les garçons y sont présents dès cet âge.

En accord avec leur appartenance privilégiée à certaines branches d'activité économique, les activités des EAJ se concentrent essentiellement dans trois catégories : prestation de services personnels dans un établissement (24%), aides ou manœuvres (20%) et commerce (19%). Cependant, ils réalisent toutes sortes d'activités, même si certaines sont peu fréquentes. On observe en outre des différences dans la répartition par type d'activité selon le sexe et les groupes d'âges (Graphique 13). Les aspects à souligner quant au sexe sont une plus forte présence d'aides et de manœuvres parmi les garçons, contre une plus grande participation de filles comme aides domestiques. Concernant l'âge, on observe une diversification des activités parmi les plus âgés qui, à partir de 12 ans, trouvent à s'employer dans des activités mieux qualifiées en tant qu'assistants administratifs, opérateurs de machine fixe ou techniciens, au détriment d'activités telles que le travail domestique et la vente dans les rues, pour les deux sexes ; et concrètement chez les filles, l'artisanat et le travail manuel (ouvriers) ; et chez les garçons, le travail dans des services personnels dans le cadre d'un établissement.

Graphique 13. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux par activité principale, selon le sexe et les trois groupes d'âges



Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

En effet, les travailleurs extradomestiques non familiaux réalisent des activités qui exigent une qualification minimale, voire assez spécifique. Par exemple, Felipe (14 ans) raconte ce qu'il faisait vers l'âge de 8 ans, quand il travaillait avec son oncle qui était ferronnier:

« Je lui passais les choses, les pinces et tout ça, et après on ramassait et on rangeait les outils ¹²⁵ ».

Mais les activités peuvent évoluer avec l'autonomie que gagne l'enfant en grandissant, comme le rapporte Alejandro, âgé de 14 ans. Il travaillait depuis des années pour le même employeur, le propriétaire d'une petite épicerie près de chez lui, qui en plus louait des jeux gonflables et avait des machines de jeux vidéo dans d'autres magasins:

« Ben, ça fait déjà quelques années, j'avais dans les 8 ans. Je l'accompagnais de temps en temps. Après, quand j'avais dans les 10 ans, comme j'avais un peu plus de force, j'ai commencé à remplir les frigos de sodas et de bières et de choses de ce genre-là [dans l'épicerie de l'employeur] ¹²⁶ » [...] « [Maintenant] je vais avec lui l'aider à sortir l'argent de ses machines de jeux vidéo. [...] Je lui passe le sac à dos avec les clefs, j'ouvre la machine et je me mets à compter l'argent et voilà, et il faut sortir l'argent. [...] Quand j'étais plus jeune et que je l'accompagnais, la seule chose que je faisais, c'était de lui passer les clefs ¹²⁷ ».

Un autre exemple est celui d'Alicia, âgée de 11 ans, qui travaillait auparavant comme serveuse dans le restaurant de sa tante. Elle a vécu une évolution liée à son âge, passant du statut d'aide à celui de serveuse, activité qui exige une certaine maîtrise de l'écriture, ne serait-ce que pour prendre les commandes :

¹²⁵ « Yo le pasaba las cosas, las pinzas y todo eso, y después recogíamos y arreglábamos la herramienta. »

¹²⁶ « Pues, ya tiene varios años, tenía como 8 años. Lo anduve acompañando. Después, cuando tenía como 10 años, como ya tenía un poco de fuerza, ya empecé a llenar los refrigerios de refrescos y de cerveza y esas cosas. »

¹²⁷ « [...] lo acompaño a que saque dinero de las máquinas. [...] Yo le paso la mochila con las llaves, abro la máquina y empiezo a contar el dinero y ya, y hay que quitar el dinero. [...] Cuando estaba más chico y lo acompañaba, sólo le pasaba las llaves. »

« Au début, je l'aidais à préparer les petits déjeuners, quand j'étais en CM1. Pendant les vacances ma tante vendait des petits déjeuners. [...] Si elle avait besoin de sucre, j'allais en acheter à l'épicerie qu'elle a à côté du restaurant. [...] Je versais du miel sur les "hot cakes" et je les amenais à la table des clients, et des trucs du genre. Comme serveuse. [...] J'aidais ma tante juste pendant les vacances. Après, vers deux heures, je l'aidais à préparer le riz pour le déjeuner, au restaurant : j'ouvrais le sac de riz et voilà [...] ¹²⁸ » [...] [Maintenant] « je mets les assiettes, je prends les commandes et je ramasse les assiettes. Des fois je nettoie les tables, parce que parfois c'est mon oncle qui le fait. Je ne fais pas la vaisselle, je leur ai dit que si c'était moi qui la faisais il fallait me payer ¹²⁹ ».

Cependant, malgré l'évolution des activités de ces enfants, leurs perspectives de formation sont en général assez limitées et peu avantageuses en termes d'avenir professionnel, sauf peut-être dans les cas des enfants « mis en apprentissage » chez un artisan, une pratique qui n'est pas régulée. Ce sont l'enfant travailleur et l'artisan, et parfois les parents, qui parviennent à un accord. Tout est informel et dans la plupart des cas l'accord peut être interrompu à n'importe quel moment, sans autre forme de procès :

« J'sais pas, ce travail m'a ennuyé. J'ai décidé de le quitter ¹³⁰ », raconte Felipe, 14 ans, à propos de son travail avec un feronnier.

¹²⁸ « *Primero le ayudaba en los desayunos, cuando iba en cuarto. En las vacaciones mi tía vendía desayunos. [...] Pues si faltaba azúcar, pues yo iba por ella. Como ella tiene una tienda al lado del restaurante, pues tengo que ir. [...] Pues le ponía miel a los hotcakes, y se los llevaba a su mesa y así. Como mesera. [...] Y yo le ayudaba a mi tía, sólo en las vacaciones. Después, ya eran las dos, y le ayudaba a hacer el arroz para su comida, en el restaurante, le abría la bolsa y así.* »

¹²⁹ « *Llevo los platos, pregunto de los guisados y de la sopa, y recojo los platos. A veces limpio la mesa, porque a veces la recoge mi tío. No lavo platos, yo les dije que si lavaba platos que me pagaran.* »

¹³⁰ « *No sé, ya me aburrió. Yo decidí dejarlo.* »

Ainsi, le travail précoce ne représente pas seulement une source de revenus, mais aussi parfois un moyen d'apprentissage, comme jadis, lorsqu'il est accompli dans certaines conditions : une qualité relativement négligée dans les sociétés contemporaines, et à l'évidence peu valorisée aussi. Par ailleurs, l'absence de tout cadre régulateur de cette pratique empêche les enfants de suivre une véritable formation.

En ce qui concerne les principales caractéristiques de l'entreprise où travaillent les enfants, la plupart (79%) le font dans de toutes petites entreprises de moins de 20 personnes (y compris l'enfant et le patron). Il s'agit essentiellement de microentreprises de deux à cinq employés (48%) ou de six à dix (13%). Les travailleurs indépendants représentent 9%. L'embauche dans les petites et moyennes entreprises, de 20 à 250 salariés, concerne 13% de ces travailleurs. Par contre, les entreprises de taille intermédiaire, ainsi que les grandes entreprises, sont peu représentées (6%). Cependant, l'âge et le sexe de l'enfant sont étroitement liés à la taille de l'entreprise (Tableau 19). Tout d'abord, le travail « indépendant » est beaucoup plus important chez les filles que chez les garçons de tous les groupes d'âges, la différence étant plus marquée chez les moins de 12 ans (43%). Ensuite, avant 15 ans les garçons sont plus souvent embauchés que les filles par les grandes entreprises ; mais à partir de cet âge la tendance s'inverse. Enfin, la proportion de filles et de garçons dans les entreprises de plus de dix employés augmente chez les plus âgés, mais ne dépasse jamais l'importance des entreprises de deux à cinq salariés.

Tableau 19. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux, selon la taille de l'entreprise par groupes d'âges et par sexe

Groupes d'âges et sexe	Total % (N)	Taille de l'entreprise (nombre de salariés)				
		Un	Deux à cinq	Six à dix	Plus de dix	NS
6 à 11 ans-garçons	100,0 (22 818)	23,3	57,5	2,5	15,0	1,7
6 à 11 ans-filles	100,0 (18 260)	43,3	45,4	6,5	4,8	0,0
12 à 14 ans-garçons	100,0 (67 975)	6,3	57,3	12,6	21,1	2,7
12 à 14 ans-filles	100,0 (38 896)	19,6	52,5	6,6	19,6	1,7
15 à 17 ans-garçons	100,0 (294 955)	4,9	48,2	15,4	27,7	3,8
15 à 17 ans-filles	100,0 (136 803)	8,6	39,6	13,8	35,3	2,7
Total	100,0 (563 273)	8,9	48,1	13,4	22,1	2,5

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

En ce qui concerne l'entreprise, le fait que celle-ci possède ou non une dénomination peut être associé, *grosso modo*, à son statut formel ou informel : une entreprise sans nom peut être liée à un statut informel ¹³¹. La majorité des enfants travaillent pour une entreprise qui porte un nom (60%). Cependant, le fait de travailler dans un milieu que l'on peut supposer formel n'implique nullement une embauche formelle (contrat et salaire dûment établis, droit à la sécurité sociale, etc.). Pour leur part, les entreprises sans dénomination accueillent 33% des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux (Tableau 20). Le reste des enfants (7%) travaille directement soit pour un autre travailleur, soit pour une unité domestique. Néanmoins, il existe d'importantes différences selon le sexe et les

¹³¹ A ce sujet, cf. Roubaud (1995).

groupes d'âges, les filles travaillant beaucoup plus souvent que les garçons dans une unité domestique ou pour un autre travailleur. Tel le cas, par exemple, des travailleuses domestiques au service de particuliers. Mais cette situation, qui concerne plus les filles que les garçons, touche aussi davantage les plus jeunes.

Par ailleurs, en ce qui concerne le statut formel ou informel que l'on peut attribuer aux entreprises selon qu'elles possèdent ou non une dénomination, au fur et à mesure qu'ils grandissent les enfants deviennent de plus en plus présents dans les entreprises possédant un nom, et donc « formelles », conséquence directe des restrictions légales à l'embauche des enfants. Etant donné que les conditions de travail sont censées être plus avantageuses dans une entreprise formelle, on peut supposer que les enfants qui veulent ou qui ont besoin de travailler cherchent à se faire embaucher sitôt possible (à partir de 14 ans, âge légal pour travailler) par une entreprise formelle. En attendant, ils travaillent dans les entreprises informelles qui ne posent pratiquement pas de restrictions au travail des enfants. Or, si l'on analyse par sexe le cas des enfants qui travaillent dans une entreprise sans dénomination, alors que la proportion de ce type de travailleurs diminue à mesure que l'âge augmente, ce sont les garçons qui continuent le plus souvent à travailler dans ce type d'entreprises après l'âge de 14 ans. Les raisons de ce comportement sélectif par sexe peuvent être liées soit à l'offre, soit à la demande. Du côté de l'offre, on observe une préférence à engager des jeunes filles plutôt que des jeunes garçons de la part de certaines entreprises formelles, comme les industries « *maquiladoras* ». De même, il existe pour les garçons une plus grande offre de travail comme « apprentis » chez des artisans indépendants, la plupart « sans dénomination ». Du côté de la demande, on peut supposer que les garçons sont plus contraints ou plus impatients de travailler que les filles, et donc qu'ils acceptent n'importe quel genre de travail, tandis que les filles ont les moyens d'être plus sélectives et d'attendre d'avoir un poste dans une entreprise formelle, ou bien d'occuper un emploi plus typiquement féminin : serveuse, baby-sitter, caissière, vendeuse, etc.

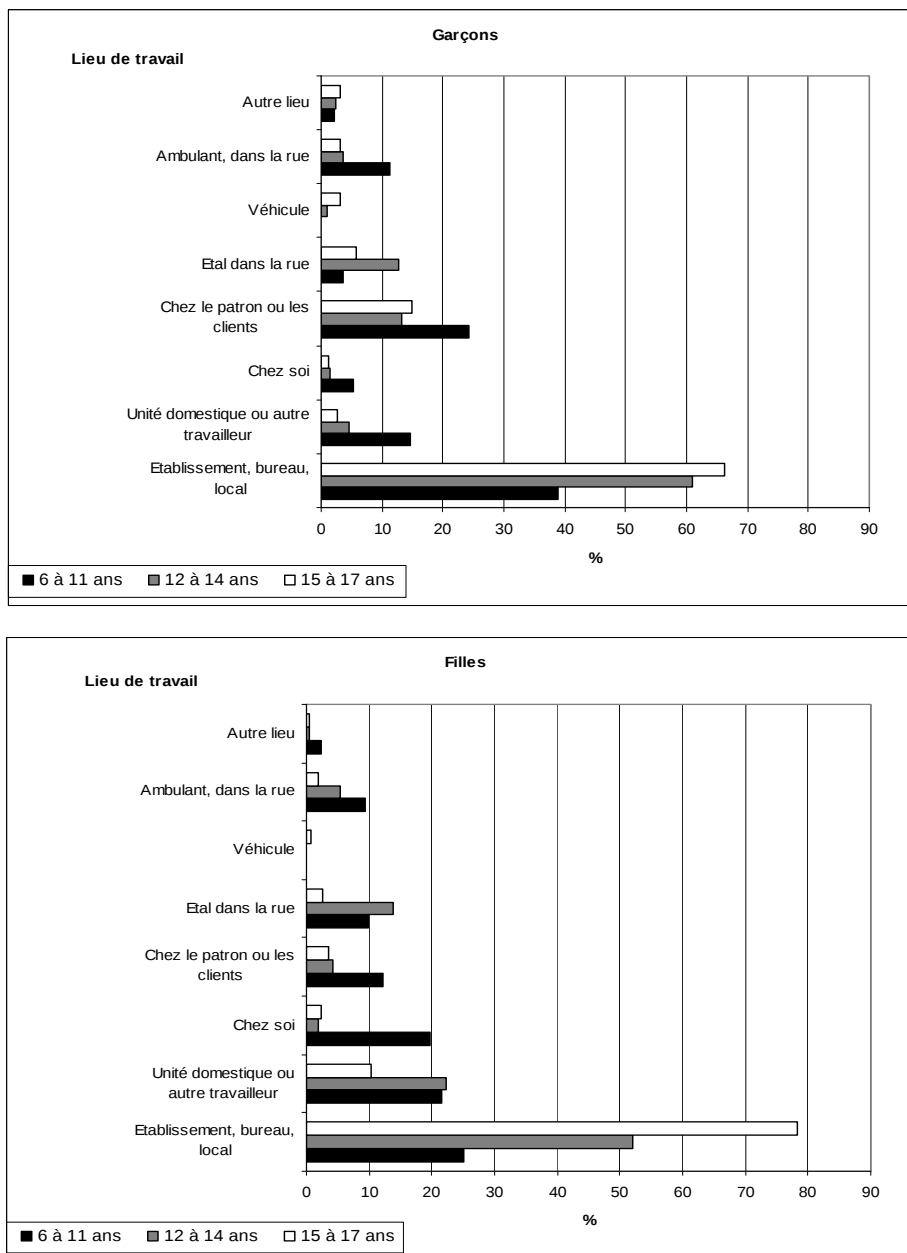
Tableau 20. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux, selon le type d'entreprise

Groupes d'âges et sexe	Type d'entreprise				
	Total % (N)	Avec une dénomination	Sans dénomination	Unité domestique ou un autre travailleur	NS
6 à 11 ans- garçons	100,0 (22 818)	33,1	50,7	14,5	1,7
6 à 11 ans- filles	100,0 (18 260)	23,3	55,1	21,6	0,0
12 à 14 ans- garçons	100,0 (67 975)	51,9	42,5	4,7	1,0
12 à 14 ans- filles	100,0 (38 896)	47,0	27,9	22,2	3,0
15 à 17 ans- garçons	100,0 (294 955)	60,5	35,7	2,7	1,1
15 à 17 ans- filles	100,0 (136 803)	70,5	19,0	10,3	0,1
Total	100,0 (563 273)	59,0	33,4	7,2	0,4

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

En ce qui concerne le lieu de travail, si l'on exclut les enfants qui travaillent pour un autre travailleur ou pour une unité domestique, qui représentent 7%, la plupart travaillent dans un bureau, un local ou un établissement (65%) ; et chez le patron ou chez les clients (12%). Le reste, dans un étal installé dans la rue (6%) ; comme ambulants ou directement dans la rue (4%) ; chez soi (2%) ; dans un véhicule (2%) ou dans d'autres lieux (2%). Une fois de plus, cependant, les filles et les garçons de différents âges ne travaillent pas dans les mêmes genres de lieux (Graphique 14).

Graphique 14. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux par lieu de travail, selon les groupes d'âges et le sexe



Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

Dès l'âge de 6 ans, les travailleurs les plus nombreux sont ceux qui travaillent dans un établissement, un bureau ou un local. Ce genre de lieu de travail prend de plus en plus d'importance à mesure que l'âge augmente, notamment chez les filles. Pour sa part, le travail chez le patron ou les clients concerne davantage les garçons

que les filles, tous âges confondus, mais diminue chez les plus âgés. Par ailleurs, le travail à bord d'un véhicule est plutôt masculin et augmente avec l'âge. Par contre, le travail subordonné à une unité domestique ou comme travailleur d'un autre travailleur est plus fréquent chez les filles que chez les garçons, mais son importance diminue toujours avec l'âge. Le travail ambulancier ou dans la rue possède une importance similaire pour les filles et pour les garçons, mais il est toujours plus fréquent chez les plus jeunes. Ajoutons que le travail « chez soi » est peu fréquent, sauf pour les filles de 6 à 11 ans. Ces résultats suggèrent que la plupart des travailleurs extradomestiques non familiaux doivent se déplacer pour se rendre au travail, ou même qu'ils travaillent directement dans la rue, avec toutes les conséquences que cela pourrait impliquer pour la vie de l'enfant : une situation dont il faut tenir compte dans un pays où la vie dans les espaces publics des villes est particulièrement difficile en raison de l'insécurité publique (vols, escroqueries, enlèvements), de l'anarchie du trafic et du manque de respect envers les piétons.

Enfin, concernant les conditions de travail de ces enfants, les aspects que nous analysons sont les horaires, les périodes, la rémunération et le milieu.

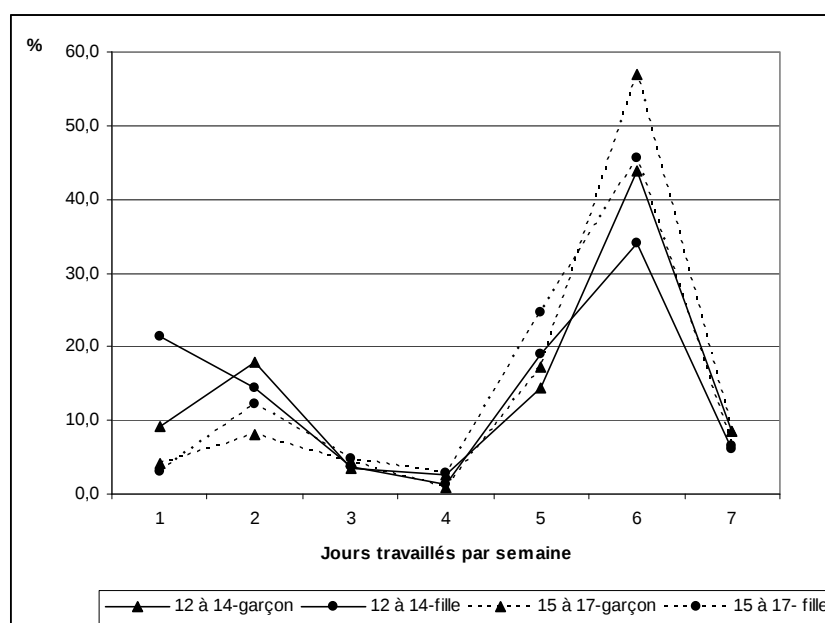
Pour ce qui est des horaires, la plupart des enfants travaillent le jour (92%). Cependant, un faible pourcentage d'entre eux le font la nuit (3%), le jour et la nuit (4%), ou les deux alternativement (1%) ¹³². Ce sont surtout les garçons, et notamment les plus âgés d'entre eux, qui ne travaillent pas seulement le jour. En moyenne, ces enfants travaillent 33 heures hebdomadaires. Cependant, il existe un rapport direct entre l'âge de l'enfant et le nombre moyen d'heures consacrées au travail, ainsi que des différences par sexe. En général, les garçons travaillent plus que les filles à partir de 12 ans. Pour leur part, les enfants de 6 à 11 ans, des deux sexes, travaillent en moyenne dix heures ; parmi les 15 à 17 ans, les garçons travaillent 39,4 heures et les filles 34,4.

Cependant, certains enfants (16%) ne travaillent pas selon un horaire régulier, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas d'heure précise d'entrée et de sortie, et encore moins de jours déterminés pour travailler. Ainsi, la totalité des enfants âgés de 6 à 11 ans ne

¹³² Les horaires du travail de jour vont de 6 heures à 20 heures, et ceux de la nuit de 20 heures à 6 heures.

travaille pas de manière régulière. Et parmi ceux qui ont des horaires réguliers, la plupart (78%) travaillent au moins cinq jours par semaine: 19% cinq jours, 51% six jours et 8% sept jours. La situation par groupes d'âges et par sexe est semblable, bien que les plus âgés et les garçons travaillent plus de jours par semaine (Graphique 15), de sorte que les extrêmes sont occupés par les garçons de 15 à 17 ans, qui travaillent un plus grand nombre de jours, et par les filles de 12 à 14 ans, qui travaillent le moins.

Graphique 15. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux par nombre de jours travaillés par semaine, selon les groupes d'âges et le sexe



Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

Ces résultats démontrent la grande importance du travail dans la vie des enfants concernés, au moins en termes de temps et de responsabilité, comme le confirment les récits des enfants qui, malgré l'absence de contrats ou d'engagements, s'efforcent de travailler avec régularité :

« Je rentrais de l'école, je me quittais mon uniforme et je m'en allais. Je commençais [à travailler] vers deux heures de l'après-midi et je finissais vers 8 heures du soir, du lundi

au vendredi. Les samedis, de 7 h à 12 h seulement ¹³³ » [...] « Il y avait des fois où on ne faisait rien. Mais certains jours il n'y avait pas de travail, alors je rentrais chez moi [...]. Un jour je suis resté travailler toute la journée, c'était un dimanche, je suis parti dès le matin et je suis rentré vers 11 h du soir ¹³⁴ » (Felipe, 14 ans, travaillait pour son oncle qui était ferronnier ; il était rémunéré).

« Quand il y a école, je l'aide [l'employeur] le soir à ranger les affaires [...] J'y vais vers 9 h et demie [du soir]. Et vers 10 h je range les affaires. J'essaie d'y aller tous les jours, du lundi au dimanche. [...] Pendant les vacances je l'aide le matin, je commence vers 10 h et je finis vers 2 h [de l'après-midi]. [...] Après, j'y retourne le soir pour l'aider à ranger les affaires ¹³⁵ » (Alejandro, 14 ans, travaillait pour un épicier qui le payait à la tâche).

Auparavant, « il m'arrivait de rentrer chez moi vers 2 ou 3 h [de l'après-midi], quand il commençait à y avoir plus de monde au restaurant [où elle travaillait]. J'y allais vers 10 h, des fois à 9 h si je me levais à temps, je m'habillais et j'y allais, le restaurant était déjà ouvert. Je n'avais pas d'horaire. » [...] Maintenant, « j'ai toujours le même horaire. De 3 h [de l'après-midi] à... en comptant le temps que je mets pour manger ? De 3 à 5, ben, s'il y a beaucoup de monde à 5 heures, mais s'il n'y a pas beaucoup de monde vers 4 h 30, je mange, et je finis à 5 h [de l'après-midi] ¹³⁶ » (Alicia, 11 ans, travaillait du lundi au vendredi pour sa tante qui avait un petit restaurant à côté de chez elle).

¹³³ « *Llegaba de la escuela, me quitaba el uniforme y me iba. Empezaba como a las 2 de la tarde y terminaba como a las 8 de la noche, de lunes a viernes. Los sábados sólo de 7 a 12.* »

¹³⁴ « *Luego no hacíamos nada. Pero luego había días que no había trabajo. Los días que no había trabajo me venía. [...] Un día me fui hasta todo el día, fue domingo, me fui desde la mañana así como hasta las 11 de la noche.* »

¹³⁵ « *Cuando estoy en la escuela, en la noche le ayudo a meter las cosas [...] Voy como a las nueve y media. Y a las diez ya meto las cosas. Trato de ir todos los días, de lunes a domingo. [...] En las vacaciones le ayudo en las mañanas, como a las diez comienzo y termino como a las dos. [...] Después regreso en la noche para ayudarle a meter las cosas.* »

¹³⁶ « *Pues a veces me venía a las dos o a las tres ya que empezaba a tener gente. Yo iba como a las 10 o a veces que me levantaba a las 9, me arreglaba y ya me iba, ya estaba abierto. No tenía un horario.* » [...] « *Siempre ha sido el mismo horario. De 3 a...* »

« La première chose que je faisais, c'étaient mes devoirs, et ensuite ma mère me disait : mets-toi à cirer les chaussures, sinon tu ne vas pas pouvoir les rendre à temps. [...] J'en avais plus ou moins pour deux heures. Pour cirer toutes les chaussures qu'on m'avait données. Mes parents m'aidaient [...] Parfois je tardais un peu à les rendre, et je les rendais le lendemain ou le surlendemain ¹³⁷ » (Pedro, 8 ans, travaillait à son compte du lundi au vendredi, il était payé à la tâche. Mais au moment de l'entretien, il ne travaillait plus).

C'est-à-dire que malgré l'absence d'horaire fixe, dans la plupart des cas il s'agit bel et bien d'un travail dans tous les sens du terme. Or, si 53% de ces enfants ne sont pas scolarisés, le travail étant leur activité principale, la déscolarisation concerne surtout les garçons ainsi que les plus âgés. L'importance de la scolarité pour certains de ces enfants peut donc aider à expliquer la fréquence du travail les week-ends, car 16% ne travaillent que le samedi ou le dimanche (contre 20% qui travaillent du vendredi au dimanche). Dans ces cas, le travail, voire le revenu, n'est certainement pas quelque chose d'essentiel. Cette situation, qui ne concerne que quelques travailleurs extradomestiques non familiaux, montre bien la diversité des causes de la mise au travail précoce.

De même, les périodes de travail révèlent elles aussi le sérieux attaché au travail de ces enfants. Parmi les 48% d'entre eux qui travaillent depuis plus d'un an, la plupart (96%) déclarent avoir travaillé tous les mois de l'année ¹³⁸ ; ce pourcentage est de 90% pour les enfants de 6 à 14 ans, et de 98,5% pour les 15 à 17 ans. Certes, la plupart des enfants des deux sexes et de tous les groupes d'âges travaillent

¿contando mi comida? De 3 a 5, bueno cuando hay mucha gente a 5, pero cuando no hay mucha gente como a las 4 y media, ya como, y ya termino a las 5. »

¹³⁷ « *Hacía primero la tarea. Luego ya me decía mi mamá: ya ponte a bolear los zapatos porque no los vas a entregar a tiempo. [...] Me tardaba como unas dos horas. De todos los zapatos que me entregaban y todo. Mis papás me ayudaban. [...] Luego me tardaba un poquito en entregarlos, y se los entregaba mañana o pasado mañana. »*

¹³⁸ 52% des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux travaillent depuis moins d'un an et n'ont donc pas répondu à la question : « Quels mois de l'année... réalisez-vous votre travail ? »

depuis moins d'un an, raison pour laquelle nous ne connaissons pas leur situation à cet égard. Il peut s'agir de travailleurs saisonniers, ou bien d'enfants qui viennent de débiter dans un travail permanent.

Un autre aspect intéressant à analyser à propos des conditions de travail est la rémunération, car les enfants qui travaillent en dehors du milieu familial aspirent souvent, pour diverses raisons, à gagner de l'argent. C'est pourquoi il n'est pas étonnant que 96% des travailleurs en question aient un revenu. Cependant, il existe des différences selon les âges et le sexe. Ainsi, la proportion de travailleurs non rémunérés est plus importante parmi les plus jeunes (10%) que parmi les 12 à 17 ans (5%), ainsi que parmi les filles. Mais c'est à partir de 12 ans que la proportion d'enfants rémunérés augmente le plus, et après cet âge l'augmentation est assez faible pour les deux sexes. En général, les travailleurs rémunérés sont payés soit à la semaine (55%), soit à la journée (29%).

Pour ce qui est du niveau de rémunération, une certaine méfiance s'impose, dans la mesure où les déclarants sont pour la plupart les parents et qu'il est donc difficile de déterminer l'exactitude des renseignements fournis. Voici néanmoins quelques chiffres, que nous présentons à titre illustratif. Étant donné que les enfants consacrent au travail un nombre d'heures et de jours fort variable et que les conditions de paiement sont elles aussi extrêmement variables, afin de pouvoir établir des comparaisons nous nous efforcerons, dans la mesure du possible, de calculer le revenu horaire ¹³⁹. Les résultats sont relativement inattendus, puisque le revenu moyen par heure est apparemment de 115,66 pesos. Cependant, le Graphique 16 révèle l'existence d'un nombre non négligeable d'enfants qui ont des revenus assez disproportionnés par rapport aux autres, notamment les plus âgés. Il s'agit tantôt de valeurs éloignées ¹⁴⁰, tantôt de valeurs extrêmes ¹⁴¹, des valeurs qui

¹³⁹ Pour ceux dont on connaît le nombre d'heures travaillées par semaine, ainsi que le nombre de jours travaillés par semaine, ainsi que pour ceux qui sont payés à la journée et dont on connaît aussi la période de paiement.

¹⁴⁰ Les valeurs éloignées sont les observations dont les valeurs sont comprises entre 1,5 et 3 hauteurs de boîte du bord supérieur ou inférieur de la boîte à moustaches. La hauteur de boîte est l'intervalle interquartile.

font augmenter la moyenne. C'est pourquoi la médiane représente dans ce cas un indicateur plus pertinent : 64,50 pesos par heure. Pour donner une idée de la situation salariale au Mexique, signalons que le montant du salaire minimum (SM) est d'environ 6,50 pesos par heure travaillée effectivement (la ligne pointillée sur le Graphique 16) ¹⁴². Autrement dit, la moitié des enfants percevraient presque dix fois la valeur du SM par heure effective. Il est difficile de déterminer dans quelle mesure ces résultats découlent d'un problème de déclaration ou traduisent la réalité. Selon les estimations de l'INEGI en effet, 13% des travailleurs mexicains de 12 ans et plus percevaient en 2010 un revenu maximum d'un SM, 27% de un à deux SM, 38% de trois à cinq SM et seuls 9% de plus de cinq SM.

En ce qui concerne les différences de revenu par âges et par sexe, ce qui retient le plus l'attention est le fait que la médiane est pratiquement la même dans tous les cas ¹⁴³. Pour tous les groupes d'âges et pour chacun des deux sexes, la moitié des enfants travailleurs gagnent moins de 64,50 pesos par heure de travail. Cependant, contrairement à ce que l'on attendait, il semblerait que les plus jeunes soient susceptibles d'être mieux rémunérés. Par contre, comme on pouvait s'y attendre, les garçons sont mieux rémunérés que les filles, une inégalité précoce qui se maintient parmi les adultes.

Alors que les plus jeunes sont mieux rémunérés à l'heure, ils travaillent moins d'heures par semaine : le temps de travail est en moyenne de dix heures pour les 6 à 11 ans, de 24 heures pour les 12 à 14 ans et de 38 heures pour les 15 à 17 ans. Ceci explique que les revenus à la fin du mois soient plus importants pour les plus âgés. Par contre, les filles sont les moins bien placées, car elles gagnent moins et elles travaillent moins (35 heures hebdomadaires pour les garçons contre 29 heures

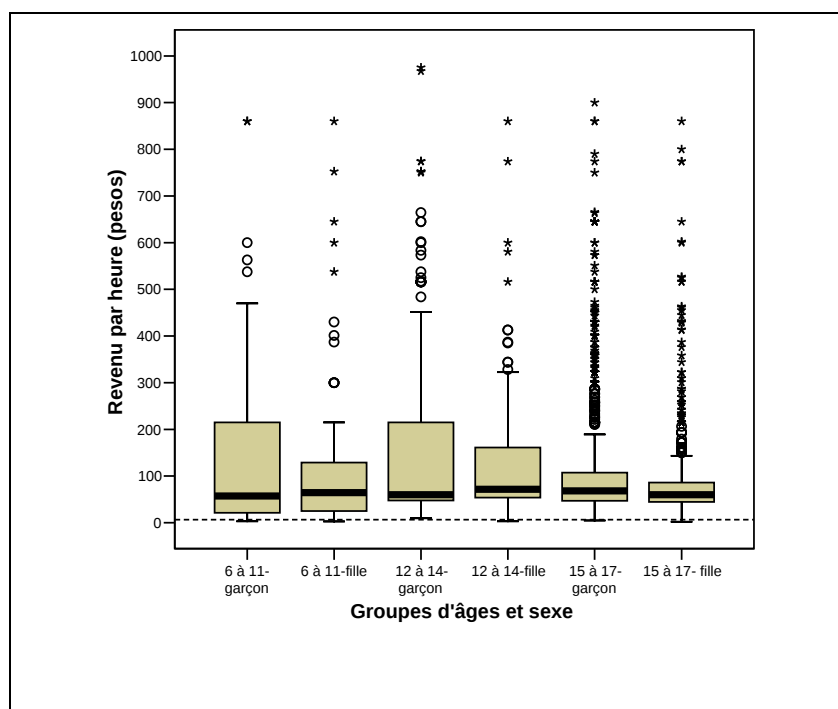
¹⁴¹ Les valeurs extrêmes sont les observations dont les valeurs se situent à plus de 3 hauteurs de boîte du bord supérieur ou inférieur de la boîte à moustaches. La hauteur de boîte est l'intervalle interquartile.

¹⁴² Il s'agit d'une estimation moyenne du montant horaire pour les trois zones géographiques officielles du SM existant au Mexique. Pour une journée de 8 heures de travail, le SM est de 50,57 pesos pour la zone A, de 49,00 pesos pour la zone B et de 47,60 pesos pour la zone C (SAT, 2011).

¹⁴³ Nous n'avons pas retenu les valeurs extrêmes, ni les valeurs éloignées.

pour les filles). Au-delà des chiffres concrets, le revenu horaire est un indicateur de l'iniquité qui règne parmi les enfants travailleurs.

Graphique 16. Quartiles de revenus des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux, par revenu horaire, selon les groupes d'âges et le sexe



Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

A ce sujet, les renseignements fournis par les enfants interviewés nous donnent une idée plus proche des revenus des travailleurs extradomestiques non familiaux. Fort illustratif à cet égard est le cas de Felipe, un garçon de 14 ans qui comptait environ 6 ans d'expérience de travail et qui nous a parlé de ses différents revenus:

« Il me payait tous les jours, mais très peu, quelque chose comme 30 pesos [2 euros] [...] Je n'ai jamais pu mettre d'argent de côté. Quand je faisais ce travail, je n'ai jamais rien pu m'acheter ¹⁴⁴ ». [A propos d'un travail postérieur] : « [...] Au début il me payait 250 pesos [17 euros] par semaine, parfois plus s'il y avait eu beaucoup de travail ; mais après

¹⁴⁴ « Me pagaba todos los días, pero me daba muy poquito, como 30 pesos. [...] Nunca junté dinero. En ese trabajo nunca me compré nada. »

avoir travaillé un certain temps avec lui, il m'a donné 400 pesos par semaine [27 euros]¹⁴⁵ ». [Enfin, à propos de son dernier travail] : « Un gars m'a dit : t'aimerais pas travailler avec moi comme 'taquero'¹⁴⁶ les week-ends ? Je te paie 100 pesos [7 euros] la journée. J'ai accepté. (...) Je me lève à 5 heures du matin et je rentre vers 3 heures de l'après-midi¹⁴⁷ ».

Un autre cas de figure est celui d'Alicia, une jeune fille de 11 ans qui, au moment de l'interview, travaillait tous les après-midi de 13 à 15 heures environ, du lundi au vendredi, dans le petit restaurant familial de sa tante. Comme serveuse elle ne percevait aucun salaire, mais on lui donnait des pourboires, un revenu qui, bien qu'assez variable, a l'avantage d'être quotidien¹⁴⁸. Dès l'âge de 9 ans environ, elle avait commencé à travailler pour sa tante. Au début elle ne travaillait que pendant les vacances scolaires, aidant sa tante à préparer les petits déjeuners, du lundi au vendredi de 10 à 14 h environ, un travail pour lequel :

« Elle me payait 100 pesos [7 euros] par semaine, mais ça parce que je ne touchais pas les assiettes, ni rien d'autre¹⁴⁹ ».

Enfin, Pedro (8 ans) qui a travaillé à son compte comme cireur, nous a raconté :

« Les chaussures, je les cirais pour 10 pesos [0,70 euro] et les bottes pour 15 [1 euro]. Parce que pour les bottes il faut beaucoup de cirage [...] ¹⁵⁰ ».

¹⁴⁵ « [...] *Al principio, me pagaba 250 pesos a la semana, a veces, si nos iba bien, me daba más, pero después de un tiempo de estar trabajando con él, me daba 400 a la semana.* »

¹⁴⁶ Personne qui prépare les *tacos*. Ce travail consiste à couper la viande cuite qui sert à fourrer la *tortilla* [galette de maïs], et à l'assaisonner ensuite avec des épices et de la sauce.

¹⁴⁷ « *Un chavo me dijo: ¿no quieres trabajar conmigo de taquero los fines de semana? Te doy 100 baros por el día. Y le dije: pues sí. Y ya me fui. [...] Me paro a las cinco de la mañana y regreso como a las 3 de la tarde.* »

¹⁴⁸ Au Mexique, le pourboire n'est pas compris dans l'addition ; et bien que ce ne soit pas une obligation, l'habitude veut que dans n'importe quel restaurant, qu'il soit ou non modeste, on laisse 10% de l'addition à la serveuse ou au serveur.

¹⁴⁹ « *Me pagaba 100 pesos a la semana, pero porque no agarraba los platos, ni nada.* »

Certes, les enfants interviewés travaillent pour se faire un peu d'argent de poche, pour satisfaire leurs « petits caprices » ou simplement pour éviter l'ennui périscolaire, mais en tout cas par décision personnelle. Et bien que les familles de ces enfants vivent en toute simplicité, elles sont à même de satisfaire les besoins essentiels des enfants : nourriture, vêtements, scolarisation, soins médicaux... Ce sont des articles secondaires, souvent coûteux, que ces enfants souhaitent acquérir grâce à leur travail : bonbons, jouets, téléphones portables, jeux vidéo, vêtements et chaussures de marque. Pour eux, travailler n'est donc pas à proprement parler une contrainte économique liée à la survie. Par conséquent, le montant des revenus n'est pas essentiel pour leur mise au travail ; en outre, le travail constitue pour eux une activité secondaire, une sorte de « passe-temps ». En revanche, dans le cas des enfants travailleurs qui dépendent de leurs revenus pour assurer leur survie ou celle de leur famille, ainsi que pour ceux dont le travail constitue l'activité principale, il est évident que le montant de ces revenus est essentiel. Ils s'efforcent de maximiser les gains, même si leur marge de manœuvre en tant que demandeurs d'emploi est assez limitée. Il faut alors supposer que leurs revenus sont supérieurs à ceux des enfants non contraints de travailler, d'autant plus qu'ils travaillent plus longtemps. Aucun de nos interviewés ne se trouvait dans une telle situation.

Enfin, à travers le MTI, l'INEGI a mis l'accent sur les lieux de travail potentiellement dangereux. Ainsi, on constate que seule une minorité (3%) travaille dans ce genre de lieux (mines souterraines, rivières, lacs ou mer, échafaudages, lieux dépourvus de ventilation, dépôts d'ordures ou ambiances propres aux adultes : bars, spas...). Si on considère la situation par âges et par sexe, on observe qu'il n'y a pas d'enfants de 6 à 11 ans, ni de filles de 12 à 14 ans parmi les travailleurs dans des lieux dangereux. Par contre, certains garçons de 12 à 14 ans sont déjà exposés à des conditions de travail à risque : échafaudages (1%), lieux sans ventilation (0,5%) et dépôts d'ordures (0,4%). Les 15-17 ans sont plus exposés à ce genre de risques ; pour les garçons : échafaudages (2,5%), ambiances propres aux adultes (1,2%), lieux dépourvus de ventilation (0,4%) et dépôts d'ordures (0,3%) ; et pour les filles : lieux

¹⁵⁰ « *Los zapatos los boleaba de a 10 y las botas de a 15. Porque las botas gastan mucho la grasa.* »

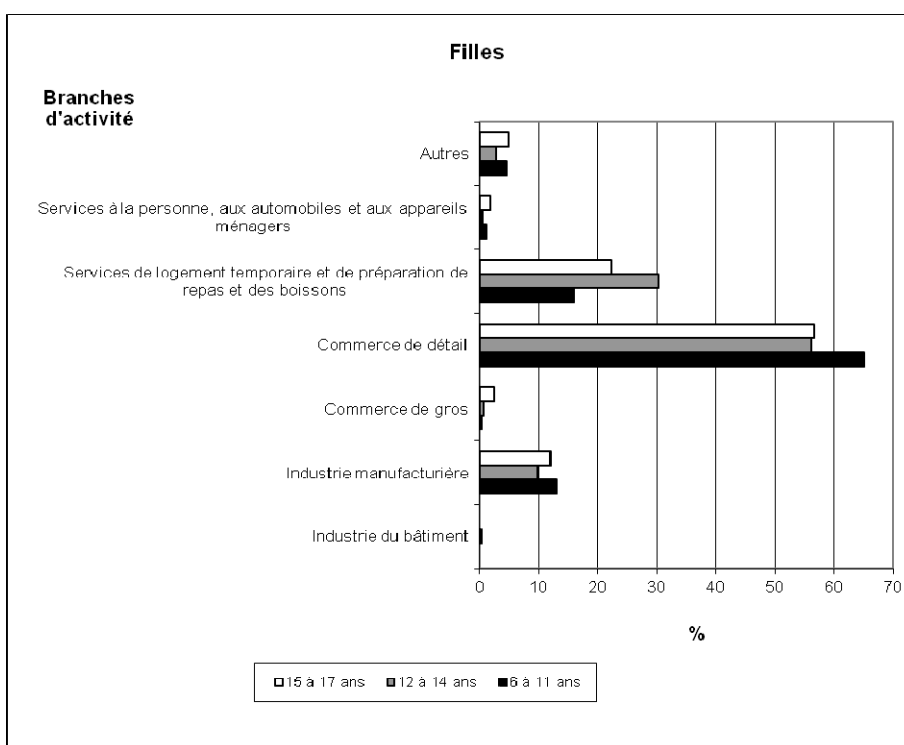
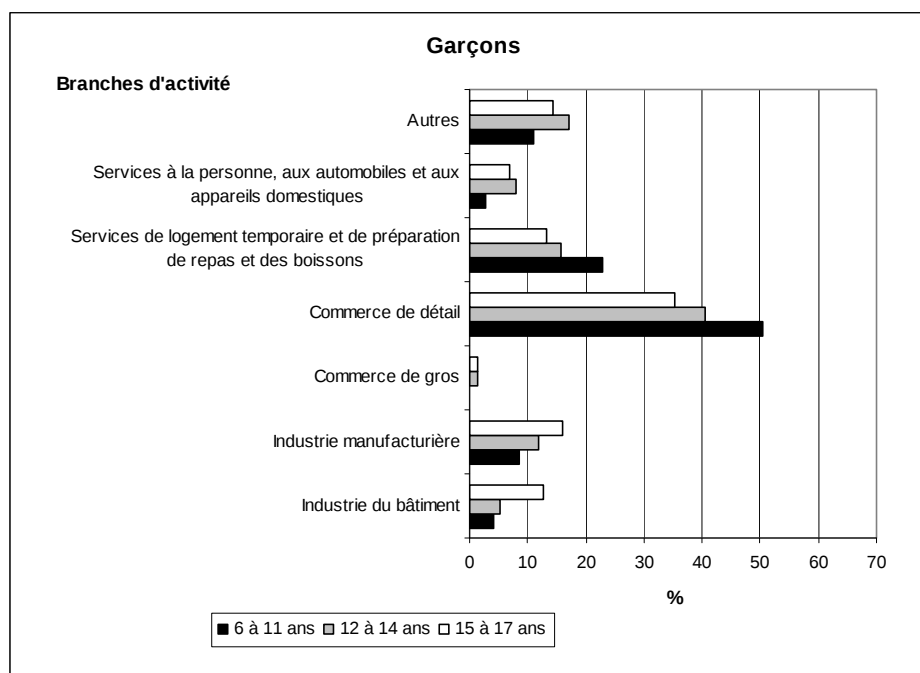
dépourvus de ventilation (1,3%), dépôts d'ordures (0,1%) et ambiances propres aux adultes (0,1%). Par ailleurs, le travail dans les rues, sur les trottoirs ou aux carrefours continue d'être le travail à risque qui fédère le plus d'enfants (4,4%), de tous âges et des deux sexes. Mais les proportions les plus élevées s'observent chez les 12-14 ans (7% chez les garçons et 8% chez les filles), puis chez les 6-11 ans (6 et 5%, respectivement), les moins concernés étant les plus âgés (5 et 1%, respectivement).

Plus que les lieux de travail potentiellement dangereux, c'est l'exposition à des produits nocifs ou à des conditions dangereuses qui est fréquente : poussière, gaz, feu (13%), bruit excessif ou vibrations (10%), humidité ou températures extrêmes (8%) et produits chimiques (5%). Ainsi, un enfant sur trois travaille dans des conditions « malsaines ». En général, ce sont les plus âgés qui sont les plus exposés à des risques, et les garçons davantage que les filles, sauf dans le cas des produits chimiques, où filles et garçons âgés de 15 à 17 ans sont également exposés (5%).

IV.3.2. Le monde du travail des enfants travailleurs extradomestiques familiaux

Davantage que les travailleurs extradomestiques non familiaux, les travailleurs familiaux se concentrent dans certaines branches d'activité économique, notamment le commerce de détail qui regroupe un enfant sur deux. Le reste se répartit essentiellement entre les services de logement temporaire et de préparation de repas et de boissons (20%), l'industrie manufacturière (13%) et même l'industrie du bâtiment (5%), des branches où les microentreprises familiales sont largement représentées, de même que le travail indépendant. Là, les enfants peuvent trouver à travailler aux côtés de leurs parents, parfois en toute légalité et sans intermédiaires. Cependant, filles et garçons des divers groupes d'âges ne sont pas présents dans les mêmes branches (Graphique 17). Si le commerce de détail est la branche la plus importante pour tous les travailleurs extradomestiques familiaux, chez les plus âgés la présence des garçons s'étend aux diverses branches. En revanche, les plus jeunes et les filles de tous les âges se concentrent essentiellement dans le commerce de détail, les services de logement temporaire et de restauration, ainsi que dans l'industrie manufacturière.

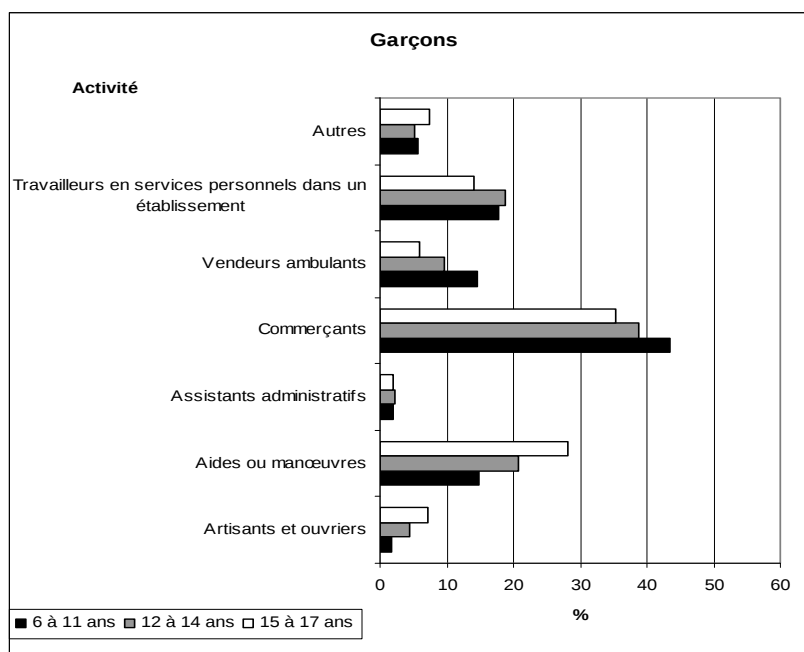
Graphique 17. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques familiaux selon les branches d'activité économique, par sexe et par groupes d'âges

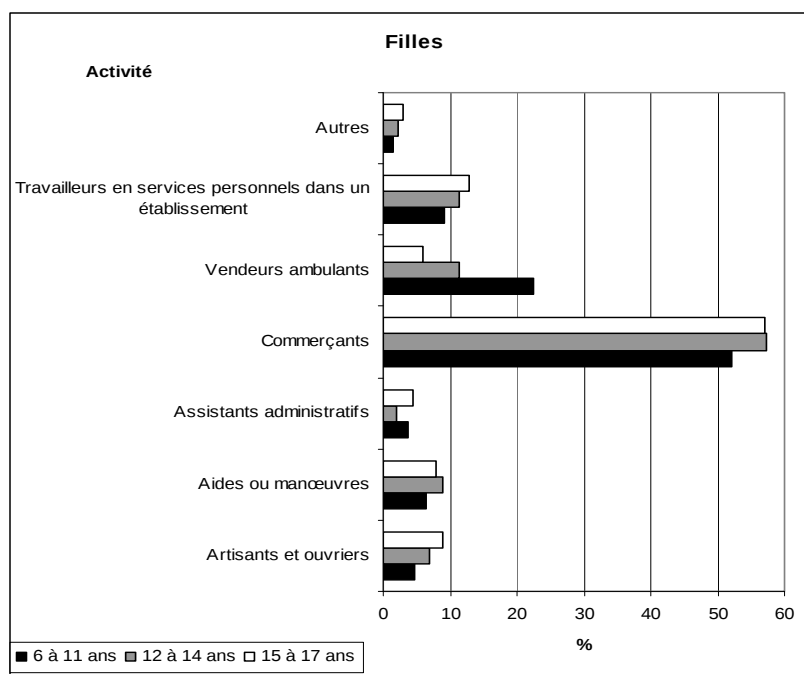


Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

Selon le MTI, conformément aux résultats concernant la branche d'activité économique, la plupart des enfants réalisent des activités en tant que commerçants (46%). Cependant, bien que moins fréquentes, d'autres activités n'en sont pas moins présentes : aide ou manœuvre (16%), travailleur prêtant ses services personnels dans un établissement (14%), vendeur ambulant (10%) et artisan et ouvrier (6%). Autrement dit, les enfants travailleurs extradomestiques familiaux se concentrent dans certaines activités précises (Graphique 18).

Graphique 18. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques familiaux selon l'activité principale, par sexe et par groupes d'âges





Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

Quoique peu importantes, il convient de souligner certaines différences en fonction du sexe et de l'âge. Concernant le sexe, il y a à tous les âges davantage de garçons que de filles qui travaillent en tant que manœuvres ou qu'aides. Par contre, il y a plus de filles commerçantes. Les vendeuses et vendeurs ambulants sont de moins en moins représentés au fur et à mesure qu'ils grandissent, de même que les garçons commerçants et ceux qui prêtent des services personnels dans un établissement. Par contre, les filles commerçantes et celles qui prêtent des services personnels dans un établissement sont plus nombreuses à un âge plus avancé.

Comme il ressort de nos interviews, ces enfants réalisent notamment des tâches simples et peu qualifiées : surveiller, délivrer des marchandises, nettoyer des outils... Mais l'activité dépend essentiellement de l'âge, du sexe, ainsi que du type d'activité du parent-employeur :

« Je m'occupe de servir les sauces, et si le client achète un kilo de '*carnitas*' ¹⁵¹, je mets les oignons dans un sac en plastique, j'encaisse ou je rends la monnaie, je nettoie les

¹⁵¹ Plat mexicain typique, fait de viande de porc frite au saindoux.

assiettes. C'est moi qui sers les cocas ¹⁵² » (María, 9 ans, travaillait pour le compte de sa mère qui vendait des aliments dans la rue).

« Parfois je l'aide à préparer les frites : je mets du ketchup dessus, et voilà. Ou sinon à mettre un papier ciré sur le plateau pour qu'elle y mette les hamburgers ¹⁵³ » (Sandra, 12 ans, travaillait avec sa mère qui vendait des hamburgers, des frites, des hot-dogs).

« Ben, encaisser [dans une petite épicerie familiale], ou s'ils demandent de l'huile je leur donne de l'huile, ou s'ils demandent un savon, je leur donne un savon¹⁵⁴ » (Claudia, 9 ans, travaillait avec ses parents dans une épicerie familiale, où les clients ne peuvent pas se servir eux-mêmes).

« Dès que j'ai eu 7 ans, j'ai commencé à manier la pelle. [...] Quand j'accompagne mon père, je l'aide à couper les herbes à la machette, à manier la pelle pour prendre les gravats et les monter dans la benne. [...] C'est moi qui porte les pierres. Des fois c'est pénible, quand il y a beaucoup de pierres ¹⁵⁵ » (Pedro, 8 ans, travaillait avec son père pelleteur et chauffeur de camion à benne).

« J'aide mon père à réviser les machines, à vérifier qu'elles marchent bien, à les nettoyer, à les laisser en bon état ¹⁵⁶ » (Carlos, 14 ans, travaillait avec son père qui avait des distributeurs automatiques d'ours en peluche installés dans des centres commerciaux).

D'après ces récits, les enfants sont tout simplement les assistants de leurs parents qui, en général, réalisent eux aussi des activités peu qualifiées, guère utiles à la formation professionnelle de l'enfant, sauf si celui-ci reste travailler dans la

¹⁵² « *Que sirvo las salsas, que si lleva un kilo de carnitas, pues meto la cebolla en una bolsa, recibo el dinero o doy el cambio, limpio los platos. Doy las cocas.* »

¹⁵³ « *A veces le ayudo a preparar las papas: le echo la catsup y eso. O sino a poner el polipapel en la charola para que ahí ella ponga la hamburguesa ...* »

¹⁵⁴ « *Pues cobrar, o si quieren aceite, llevar el aceite, o si quieren jabón, darle el jabón.* »

¹⁵⁵ « *Desde los 7 años empecé a agarrar la pala. [...] Cuando voy con él le ayudo a machetear, a agarrar la pala y meterla al escombros y luego aventarlo al camión. [...] Levanto piedras. [...] A veces es pesado, cuando hay muchas piedras...* »

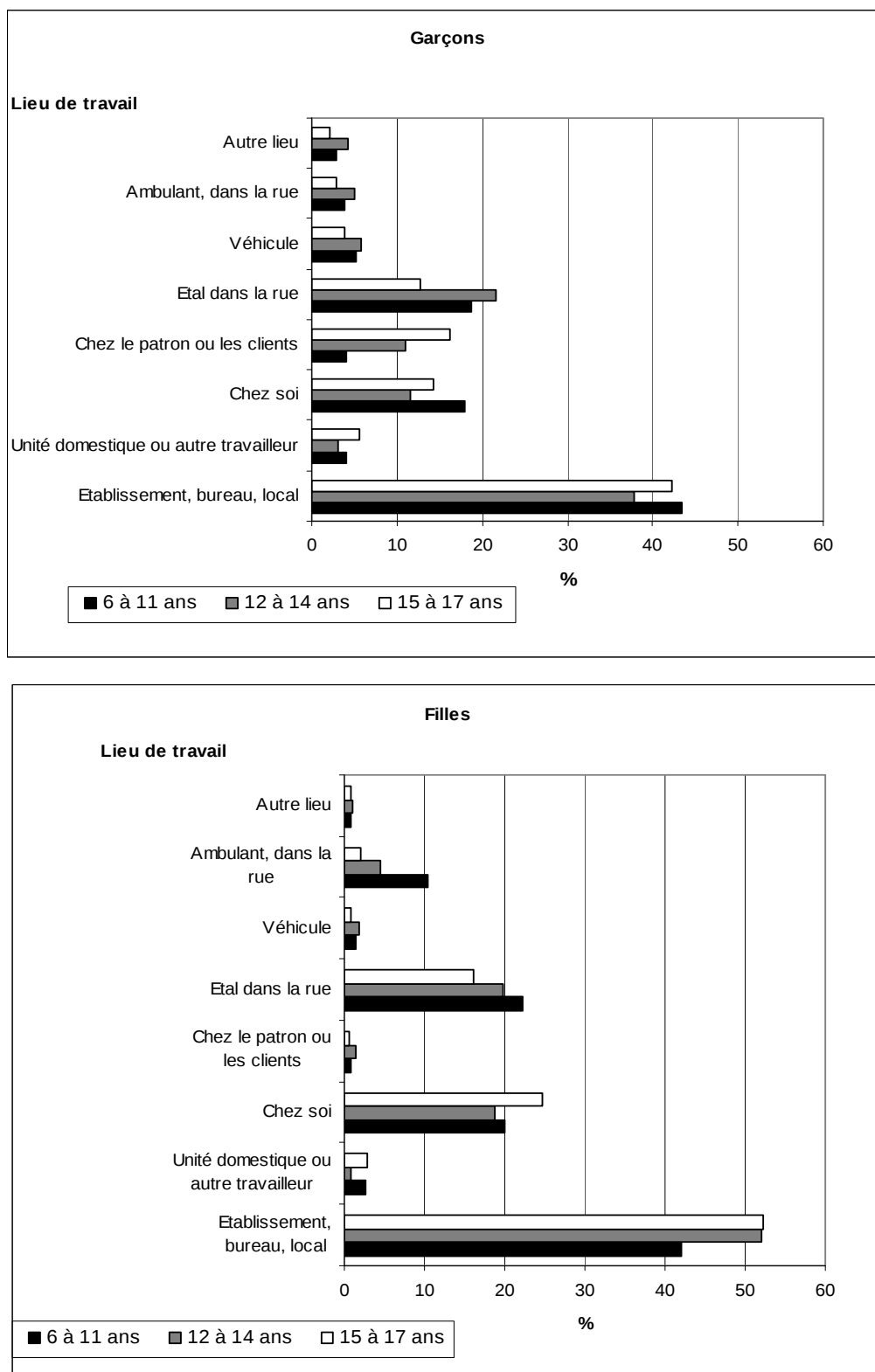
¹⁵⁶ « *Le ayudo a mi papá a ver las máquinas, a checarlas, a limpiarlas, a dejarlas bien.* »

même affaire. Mais tous ces enfants vont à l'école et rêvent de suivre des études universitaires, si bien qu'en théorie leur travail ne sert aucunement à les préparer pour l'avenir, mais constitue plutôt une forme de solidarité familiale.

En ce qui concerne les caractéristiques des entreprises où travaillent ces enfants, il s'agit dans la plupart des cas (92%) de microentreprises de deux à cinq personnes, y compris l'enfant et le patron. Le reste des enfants (6%) travaille essentiellement dans des microentreprises de six à dix personnes. Ceci met en évidence le fait que le travail familial des enfants concerne surtout les ménages ayant une entreprise familiale modeste, ou bien les parents travailleurs indépendants. Les différences par sexe et par âges sont peu importantes. Dans tous les groupes d'âges, les garçons travaillent un peu plus souvent que les filles dans des entreprises de plus de cinq personnes ; et la proportion d'enfants dans les entreprises de moins de six personnes diminue progressivement avec l'âge, quoiqu'assez discrètement, si bien que la proportion de travailleurs dans des entreprises de deux à cinq personnes demeure toujours supérieure à 90%.

Par ailleurs, seuls 40% de ces enfants travaillent dans une entreprise possédant une dénomination, c'est-à-dire ayant un statut « formel » (Graphique 19). Concernant le lieu de travail, à la différence de leurs pairs travailleurs non familiaux, la plupart n'ont pas de local, de bureau ou d'établissement spécial pour réaliser leur travail, même si une partie non négligeable d'entre eux travaille dans un établissement spécial (45%). Les autres travaillent surtout chez eux (18%), dans un étal installé sur la voie publique (17%) ou chez les clients (7%), pour ne mentionner que les cas les plus fréquents. Le travail ambulant ou en pleine rue concerne 4% de ces enfants. Cependant, deux différences doivent être soulignées quant au sexe ou à l'âge. Tout d'abord, les garçons travaillent dans une plus large gamme de lieux que les filles, qui se concentrent surtout dans trois lieux : établissements, bureau ou locaux ; étals dans la rue ; ou chez elles. En second lieu, le travail dans la rue, dans un étal, à bord d'un véhicule ou en plein air perd progressivement de son importance au fur et à mesure qu'augmente l'âge de ces enfants.

Graphique 19. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques familiaux par lieu de travail, selon le sexe et les groupes d'âges



Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

Enfin, à propos des conditions de travail des EAJ travailleurs extradomestiques familiaux, il faut signaler que ces enfants travaillent en général pendant la journée (95%) ; seuls 3% travaillent la nuit et 2% ont un horaire mixte (jour et nuit). Mais les filles ont, plus souvent que les garçons, des horaires nocturnes et mixtes. Ces dernières conditions concernent environ 7% des filles contre 3% des garçons, tous âges confondus.

En général ils travaillent de manière régulière, certains jours précis (64%). Un EAJ sur cinq travaille uniquement le week-end. Mais en moyenne, tous les enfants à partir de 12 ans travaillent cinq jours par semaine, tandis que tous ceux de 6 à 11 ans n'ont pas d'horaire régulier, sans différence par sexe. En effet, parmi les travailleurs réguliers, 31% travaillent six jours par semaine et 29% les sept jours de la semaine. Mais ce résultat correspond plutôt à la situation des garçons, car les filles travaillent davantage sept jours que six. A l'instar de leurs parents, il n'est pas rare que ces EAJ n'aient aucun jour de repos, car l'entreprise familiale est bien souvent la seule source de revenus de la famille. Et dans certains types de microentreprises familiales de quartier, telles que les épiceries, les boulangeries et les *tortillerías*, la concurrence est très forte : c'est celui qui travaille le plus qui gagne la fidélité de la clientèle. Un jour chômé implique non seulement la perte de revenus, mais aussi de clients ¹⁵⁷. C'est pourquoi on ne prend presque jamais de repos: sept enfants sur dix travaillent tous les mois de l'année, et les autres n'ont pas répondu à cette question car ils travaillent depuis moins d'un an, sauf 2% qui travaillent moins de douze mois par an.

D'autre part, il existe de nombreuses microentreprises familiales informelles qui proposent des aliments préparés dans la rue, de la restauration rapide : si ces microentreprises ne représentent pas la principale source de revenus de la famille, elles constituent néanmoins une précieuse source complémentaire. Ce sont en général des femmes qui sont à la tête de ces affaires : des femmes au foyer peu scolarisées, mais possédant l'expérience du travail domestique et de la cuisine. Il

¹⁵⁷ Il est fréquent que les petits commerces de quartier restent ouverts toute la journée. Toutefois, cela dépend du type de commerce : ceux où on travaille le plus sont les épiceries, ouvertes en général de 7 h à 22 h du lundi au dimanche, tout au long de l'année.

s'agit donc pour elles d'une façon pratique de gagner de l'argent en se mettant à leur compte, tout en exploitant leur savoir-faire. Elles s'installent souvent de manière informelle près de chez elles, pour pouvoir continuer à jouer leur rôle de femmes au foyer, mais aussi pour réduire les coûts de déplacement de la marchandise et du local, qui doivent être montés et démontés tous les jours. Précisons que dans un pays comme le Mexique où l'habitude veut que l'on mange n'importe où et à n'importe quelle heure, vendre de la nourriture constitue presque toujours une bonne affaire.

Cependant, la régularité du travail de ces EAJ n'implique pas nécessairement un important investissement en termes de temps : s'ils travaillent en moyenne vingt heures par semaine, 25% travaillent moins de huit heures, 50% moins de quinze heures et 75% moins de 28 heures hebdomadaires. Cependant, le temps moyen consacré au travail augmente progressivement avec l'âge, notamment parmi les garçons : les 6 à 11 ans des deux sexes travaillent onze heures, tandis que de 15 à 17 ans, les garçons travaillent 29 heures, contre 22 heures pour les filles.

L'implication des EAJ dans le travail familial dépend beaucoup des conditions de travail du parent « employeur ». Par exemple, si celui-ci travaille selon un horaire mixte, ou tous les jours, l'enfant fait de même (dans les limites imposées par l'emploi du temps scolaire) :

« J'y vais quand elle [ma mère] travaille, les jeudis et les vendredis. Je reste là un petit moment, jusqu'à 1 h 30 [de l'après-midi], après avoir pris ma douche et tout ça. A ce moment-là je rentre et je me change. Ou si j'ai des taches de graisse, je rentre avant et je me douche de nouveau vers 11 h, avant d'aller à l'école ¹⁵⁸ » (María, 9 ans).

« J'y vais tous les jours, au maximum...mmm... elle [ma mère] commence à 7 h du soir ; alors 8, 9, 10... ça fait environ trois heures et demie. Et si je vois qu'ils [mon père

¹⁵⁸ « Siempre voy los jueves y los viernes. Voy y me quedo un ratito ahí hasta que dé la una y media, y ya me bañé y todo. Y me vengo y me cambio. O si me lleno de grasa, me vengo y me baño otra vez a las once, antes de irme a la escuela. »

et ma mère] vont en avoir pour longtemps, je rentre vers 11 ou minuit. Je leur dis tout simplement: je rentre. Et ils me disent : d'accord ! ¹⁵⁹ » (Sandra, 12 ans. Sa mère vendait tous les soirs, du lundi au samedi, des hamburgers et des frites qu'elle préparait sur place dans un local semi-fixe, qu'elle installait tous les jours dans la rue, près de chez eux).

Cependant, les EAJ jouissent d'une certaine flexibilité horaire, déterminée par le temps qu'ils doivent passer à l'école et à faire leurs devoirs. Ils ne travaillent que pendant le temps périscolaire qui, étant relativement long, permet de concilier assez facilement le travail et les études. Les récits de nos enfants révèlent clairement l'importance primordiale que revêtent les études par rapport aux autres activités quotidiennes. Le temps de travail s'organise en fonction des horaires scolaires :

« La première chose que je fais, c'est de finir mes devoirs, et après je vais l'aider [ma mère]. [...] Je l'aide quand je peux, bon presque toujours, mais il y a des fois où je dois rentrer faire mes devoirs ou des choses comme ça. Alors je rentre à la maison, mais après je sors à nouveau ¹⁶⁰ » (Sandra, 12 ans).

« Quand je rentre de l'école, je mange ; après je fais les devoirs, après j'aide ma mère. Ou bien j'aide d'abord ma mère. Parfois, je l'aide en lui apportant les choses qu'elle a besoin pour préparer à manger, ou je m'occupe de l'épicerie pour qu'elle puisse aller préparer à manger. Après, quand j'ai fini d'étudier et de faire mes devoirs, je sors jouer un petit moment ou je regarde la télé une demi-heure, et après je rentre chez moi faire le ménage et voilà ¹⁶¹ » (Claudia, 9 ans).

¹⁵⁹ « *Voy todos los días, lo máximo es de... mmm... sale a las 7 de la noche, entonces 8, 9, 10... como tres horas y media. Y si ya veo que se la van a aventar larga, entonces me meto como a las 11 ó 12. Sólo les digo: ya me voy a meter. Y ellos me dicen que sí.* »

¹⁶⁰ « *Primero termino mi tarea y luego voy a ayudarle. [...] Le ayudo cuando puedo, bueno casi siempre, pero a veces tengo que meterme a hacer mi tarea o así. Y entonces ya me meto y vuelvo a salir.* »

¹⁶¹ « *Cuando llego de la escuela, como, luego hago mi tarea, luego le ayudo a mi mamá. O primero le ayudo a mi mamá. Luego le ayudo llevándole las cosas para que haga la comida, o en la tienda para que ella vaya a cocinar. Luego, cuando ya estudié y ya hice*

« Parfois quand j'ai le temps et que j'ai fini mes devoirs, quand il dit qu'il va aller bosser, je lui demande : Papa, je peux y aller avec toi ? ¹⁶² » [...] « Je l'accompagne les samedis ou les dimanches. Parfois un jour de la semaine. Mais j'y vais pas toutes les semaines, ni tous les mois. Non, moins souvent que ça ¹⁶³ » (Pedro, 8 ans ; son père travaillait à son compte comme pelleteur et chauffeur de camion à benne, sans horaire fixe, et parfois même sans travail. Il devait être disponible à tout moment, du lundi au dimanche, au cas où se présenterait un travail de dernière minute).

En ce qui concerne les revenus des travailleurs extradomestiques familiaux, contrairement à ce qui se passe dans le cas des non familiaux, les plus nombreux sont les travailleurs non rémunérés (trois sur quatre) : une situation à laquelle on pouvait s'attendre, dans la mesure où tant les parents que les enfants considèrent le travail dans une affaire familiale comme une « aide » faisant partie des obligations de tous les membres de la famille, y compris les enfants : plus qu'une aide au parent-employeur, il s'agit d'une aide à l'ensemble de la famille.

En effet, les activités de production et de reproduction sociale du ménage sont souvent étroitement imbriquées. Implicitement, voire explicitement, tous les membres doivent être « solidaires » et contribuer au bien-être de l'ensemble de la famille. A cet égard, il est révélateur que selon le MTI, 39% de ces enfants travaillent parce que « le ménage a besoin de leur travail », contre 2% seulement qui travaillent parce que « le ménage a besoin de leur apport économique ». Dans les deux cas, l'enfant participe activement et directement à l'entretien de la famille, même si la valeur de son travail est perçue de manière différente. La famille a toujours intérêt, en termes économiques, à remplacer un éventuel salarié par l'enfant et, en termes de temps individuel, à répartir les diverses activités entre le plus grand

mi tarea, ya es cuando ya voy a jugar un ratito o veo una media hora la tele, y luego ya me voy a mi casa a hacer el quehacer y ya. »

¹⁶² « *Luego cuando tengo tiempo y hago la tarea, yo le digo, cuando dice que va a ir a un 'tiro': ¿papá puedo ir contigo? »*

¹⁶³ « *Lo acompaño los sábados o los domingos. A veces entre semana. Pero no voy todas las semanas, ni cada mes, pasa más tiempo. »*

nombre possible de ses membres. C'est pourquoi la non-rémunération des enfants travailleurs dans les entreprises familiales est de plus en plus remise en question.

Un certain nombre de différences par âges et par sexe doivent être soulignées. On observe des proportions plus importantes de travailleurs non rémunérés parmi les filles que parmi les garçons, tous âges confondus. En outre, chez les plus âgés, les garçons sont plus souvent rémunérés ; par contre, les filles ne présentent pas une tendance très claire quant à la rémunération ; leur situation semble devenir de plus en plus précaire au fur et à mesure que l'âge augmente (78% des 6 à 11 ans et 83% des 15 à 17 ans ne sont pas rémunérées), un constat que nous avons pu établir lors de notre travail de terrain. En effet, toutes les filles travailleuses domestiques interviewées étaient non rémunérées, tandis que les garçons recevaient un « revenu », ne serait-ce que symbolique, à l'exception d'un garçon âgé de 14 ans, Felipe, qui lorsqu'il était plus jeune (à 9 ans) travaillait avec sa mère. Face à l'absence de revenu, les enfants trouvent à justifier cette situation en considérant qu'ils reçoivent d'autres types de récompenses. Ils s'efforcent de montrer que le parent employeur fait quelque chose de spécial pour eux, pour leur effort supplémentaire, pour leur « aide », comme le signalent ces enfants :

« Non [elle ne me paie pas], mais elle me donne parfois à manger là-bas, ou bien elle me donne 10 pesos [0,70 euro] et elle m'aide ¹⁶⁴ » (María, 9 ans).

« Non [elle ne me paie pas], mais elle m'achète quelque chose de temps en temps, c'est pour ça que je l'aide. Au magasin, je lui dis : Je peux m'acheter ça ? Et elle me dit que oui, parce qu'auparavant je l'ai aidée ¹⁶⁵ » (Sandra, 12 ans).

« Non [elle ne me paie pas]. Parce que je lui prends des fois [de l'argent] pour aller acheter des ciseaux ou des trucs du genre pour l'école. Parfois, je lui prends [de l'argent] pour aller m'acheter des concombres ¹⁶⁶, ou quelque chose comme ça. [...] Je dois demander la

¹⁶⁴ « No [me paga], pero luego me da ahí de comer, o luego me da 10 pesos y me ayuda. »

¹⁶⁵ « No [me paga], pero luego me deja que me compre esto o lo otro, por eso le ayudo. En la tienda le digo: ¿me puedo comprar esto? Y me dice que sí, porque ya le ayudé. »

¹⁶⁶ Il s'agit de concombres épluchés et coupés en tranches, assaisonnés avec du citron, du sel et du piment, que l'on achète dans la rue pour grignoter.

permission [pour prendre des choses à l'épicerie]. Parfois, on me la donne, parfois non. On ne me laisse plus prendre de chips, ni de sodas ; ce qu'on me donne le plus, ce sont des glaces. Ou par exemple, des petits chocolats. A condition que ce soient des petites choses ¹⁶⁷ » (Claudia, 9 ans).

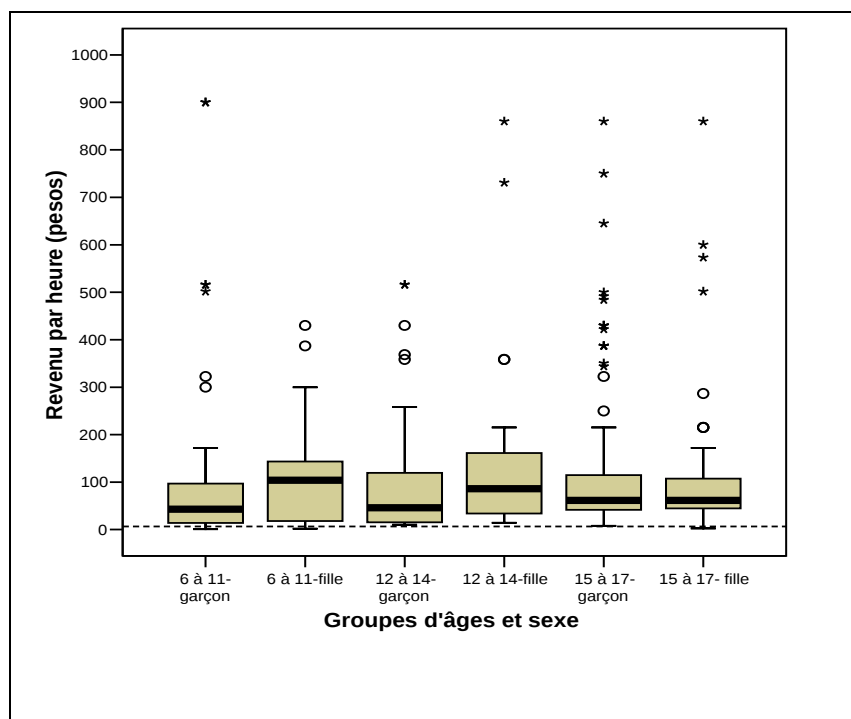
« Ce qu'on gagnait, c'était pour acheter des marchandises ou pour ma mère. Mais elle nous donnait des choses. [...] On prenait ce qu'on voulait Ma mère ne disait rien, sauf si on prenait beaucoup de choses ¹⁶⁸ » (Felipe, 14 ans).

Non seulement les travailleurs extradomestiques familiaux sont moins souvent rémunérés que les non familiaux, mais en outre ce revenu, s'il existe, est plus faible. Étant donné l'incertitude des informations contentons-nous de signaler à titre indicatif que le revenu moyen de ces enfants est de 119 pesos et le revenu médian de 61,40. Comme on peut l'observer sur la boîte à moustaches correspondante (Graphique 20), il existe des valeurs éloignées et des valeurs extrêmes qui élèvent considérablement la valeur de la moyenne en général. Or, concernant les quartiles des revenus par sexe et par groupes d'âges, la situation présente deux aspects qu'il importe de signaler.

¹⁶⁷ « No [me paga]. Porque luego yo agarro para ir a comprar tijeras o cosas así de la escuela. Alguna vez agarro para comprarme unos pepinos, o así. [...] Tengo que pedir permiso [para agarrar lo que quiero]. A veces me lo dan a veces no. Papas ya no me dan, ni refresco, lo que me dan un poquito de más es las paletas de hielo. O por ejemplo: chocolates de pollito. Pero que sean cosas chiquitas. »

¹⁶⁸ « Las ganancias eran para invertir o para mi mamá. Pero nos daba cosas. Agarrábamos lo que quisiéramos. No decía nada mi mamá, sólo si agarrábamos mucho. »

Graphique 20. Quartiles de revenus des enfants travailleurs extradomestiques familiaux par revenu horaire, selon les groupes d'âges et le sexe



Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

D'abord, le revenu médian n'est pas stable, comme chez les travailleurs extradomestiques non familiaux. A cet égard, les garçons sont moins favorisés que les filles. Chez les 6 à 11 ans, par exemple, la moitié des garçons perçoivent moins de 43 pesos par heure [3 €], et les filles 104 pesos [7 €]. Et chez les 12 à 14 ans, ces revenus sont de 46 et 86 pesos [3 et 6 €], respectivement. Cependant, les différences par sexe diminuent chez les plus âgés, jusqu'aux enfants âgés de 15 à 17 ans, qui ont un revenu médian semblable par sexe : 61,40 pesos [4 €]. Par conséquent, au fur et à mesure que les enfants grandissent, le niveau de leurs revenus augmente légèrement pour les garçons, mais diminue pour les filles. Ensuite, à partir de 12 ans, ce sont les garçons qui ont le plus souvent des revenus élevés (en ignorant les valeurs extrêmes et les valeurs éloignées, qui sont aussi plus fréquentes parmi eux). Sur ce point les chiffres du MTI sont certes contestables, mais les tendances générales pourraient être révélatrices d'une situation réelle. En effet, on peut difficilement supposer que la déclaration des revenus soit biaisée de façon indistincte par sexe ou par âges.

Une meilleure approche de la situation peut être obtenue grâce aux renseignements que nous fournissent nos interviews. Sans négliger le fait qu'il s'agit d'un contexte tout à fait particulier, ces informations sont importantes, car elles font apparaître d'autres éléments intéressants. Les récits des enfants travailleurs extradomestiques familiaux nous révèlent qu'au cas où les parents rémunèrent les enfants pour leur travail, ces revenus sont généralement faibles. Plus que d'un salaire à proprement parler, il s'agit d'une forme de récompense, d'un pourboire, comme l'évoque le récit d'un garçon de 14 ans qui travaillait avec son père pendant les vacances, ou parfois les week-ends en période scolaire :

« J'y vais pratiquement un jour sur deux. Environ cinq heures par jour ¹⁶⁹ » [...] « Oui, chaque semaine il me donne 100 pesos [7 €]. Peu importe le nombre de jours que j'y vais. » (Carlos).

Autrement dit, le montant de la rémunération ne semble pas être en fonction du travail réalisé ; il s'agit plutôt d'une façon de remercier l'enfant pour ses services, pour son aide. Cette rémunération peut être plus ou moins juste, selon le temps réellement investi dans chaque cas particulier ; mais elle sera toujours symbolique : quel que soit le travail réalisé, l'enfant aura toujours la même récompense.

Enfin, en ce qui concerne le milieu de travail de ces enfants, ils sont moins exposés à des risques que les travailleurs non familiaux. Les enfants exposés à des situations dangereuses travaillent notamment sur des échafaudages, dans des lieux sans ventilation ou des dépôts d'ordures (0,5% au total). Il s'agit notamment de garçons âgés de 15 à 17 ans. Encore une fois, les carrefours, les rues et les trottoirs représentent le milieu à risque où les enfants travailleurs sont les plus nombreux (3%), mais ces cas sont rares parmi l'ensemble des EAJ travailleurs. On y trouve des enfants de tous les âges et des deux sexes ; cependant, les proportions les plus élevées s'observent parmi les garçons les plus âgés (5%) et parmi les filles de 12 à 14 ans (4%).

¹⁶⁹ « *Voy cada tercer día, casi. Como cinco horas cada día.* » [...] « *Sí, cada semana me da cien pesos. No importa cuántos días vaya.* »

Par ailleurs, le pourcentage d'EAJ exposés à des conditions dangereuses ou à des produits nocifs pendant l'exercice de leurs activités n'est pas négligeable : poussière, gaz, feu (11%) ; bruit excessif ou vibrations (4%) ; humidité ou températures extrêmes (4%) ; outils dangereux (3%). En effet, 14% de ces enfants travaillent au moins dans une de ces conditions malsaines, les garçons étant plus exposés à ces risques, de même que les plus âgés.

Concernant le milieu de travail, les travailleurs extradomestiques familiaux sont, en général, moins souvent exposés à des risques que les travailleurs non familiaux. En effet, l'un des arguments avancés pour faire du travail familial un cas à part est, précisément, le climat de sécurité dont est censé bénéficier l'enfant en raison des liens de parenté. A cet égard, il est vrai que les enfants travailleurs courent plus de risques seuls qu'avec l'un des parents, bien qu'il existe des cas de parents qui exploitent leurs propres enfants (Bhukuth, 2009) ou qui les exposent, directement ou indirectement, à des conditions de travail dangereuses, des cas que nous n'avons pas rencontrés. Il est plausible que cet aspect de la sécurité des enfants soit à l'origine de la sortie du milieu familial plus précoce et plus fréquente chez les garçons que chez les filles, ceux-ci étant considérés comme plus forts, plus indépendants et moins vulnérables ; qui plus est, en vertu de l'assignation traditionnelle de rôles, les hommes, même en bas âge, sont vus comme des sources potentielles de revenus, une image moins attachée aux filles, que l'on tend à associer au domaine domestique. Par conséquent, ce sont plutôt les garçons que les filles qui, tôt ou tard, doivent avoir cette expérience de travail.

A la lumière de ces résultats, force est de constater qu'il existe des différences importantes en matière de conditions de travail entre les enfants travailleurs extradomestiques non familiaux et familiaux. Ces différences sont certainement liées aux causes qui motivent le travail, parmi lesquelles les caractéristiques du milieu familial jouent un rôle fondamental.

Conclusions

Le travail extradomestique concerne presque un enfant sur dix. A la différence des travailleurs domestiques familiaux, ce groupe de travailleurs se compose

principalement de garçons, âgés notamment de 15 à 17 ans. Cependant, la participation des EAJ plus jeunes au travail extradomestique est loin d'être négligeable.

Chez les travailleurs extradomestiques, une condition a tout particulièrement retenu notre attention : l'existence ou non d'un lien de parenté unissant ego à son employeur. Nous avons supposé qu'il s'agit de deux groupes de travailleurs nettement différenciés quant à leurs motivations et à leurs conditions de travail, deux mondes qu'il faut donc envisager séparément. Ces différences sont tout d'abord des différences d'intensité, puisque 62% des travailleurs extradomestiques n'ont aucun lien de parenté avec leur employeur, contrairement aux 38% restants. Le premier groupe est constitué principalement par des garçons, tandis que le second présente une distribution équitable par sexe, ce qui suggère que le travail extradomestique familial ne fonctionne pas selon une logique de genre, contrairement au travail non familial. Les différences sont également notables en ce qui concerne l'âge : trois travailleurs extradomestiques non familiaux sur quatre sont âgés de 15 ans et plus (filles et garçons), alors que parmi les travailleurs extradomestiques familiaux cette proportion n'est que d'un sur deux. Le travail extradomestique familial est moins basé que le travail non familial sur des contraintes de génération, ce qui est lié au fait que le travail non familial est soumis à des restrictions légales, contrairement au travail familial. Ainsi, à partir de 14 ans, les enfants ont la possibilité d'exercer légalement un travail formel, ce qui ouvre la porte au travail extradomestique non familial. D'autre part, cet âge marque la fin de la scolarité obligatoire, et la déscolarisation est elle aussi un trait différentiel entre ces deux groupes : elle atteint 48% parmi les travailleurs non familiaux, contre 18% seulement parmi les travailleurs familiaux.

Cependant, les contrastes entre ces deux groupes de travailleurs ne se limitent pas à leur composition générale : la mise au travail obéit elle aussi à des processus différents. Notre analyse quantitative concernant les raisons qui poussent les enfants à travailler révèle que les travailleurs extradomestiques non familiaux travaillent essentiellement pour des motifs économiques, notamment à caractère personnel, tandis que ceux qui travaillent pour des raisons économiques familiales représentent une minorité. Apprendre un métier, avoir une occupation autre que

les obligations scolaires et payer ses études sont des causes rares. En revanche, chez les travailleurs extradomestiques familiaux les raisons économiques possèdent moins d'importance et les raisons familiales prédominent largement sur les raisons personnelles. Les motifs liés à la formation professionnelle y sont assez courants.

La variété des raisons qui poussent les enfants à travailler s'accorde avec nos résultats de terrain. Ceux-ci ne travaillent pas seulement pour des raisons économiques, mais ont d'autres intérêts, comme la quête de distractions pendant le temps périscolaire, jugé long et ennuyeux. Bien que certains d'entre eux soient contraints de travailler, notamment les travailleurs familiaux, les enfants ont une certaine marge de liberté quant à leurs activités, et ce sont souvent eux-mêmes qui décident de travailler ou non. Et il semblerait bien qu'en dépit des interdictions légales il existe différentes options sur le marché du travail. Face à la faiblesse du système judiciaire, les patrons n'hésitent pas à accepter une main-d'œuvre bon marché, qu'ils peuvent embaucher sans grand risque. D'autres personnes deviennent sans problème les clients d'enfants qui, pour un prix peu élevé, proposent leurs services de manière indépendante.

Parmi nos interviewés, les enfants travaillent en général pour un parent ou un proche, ou pour des personnes connues de la famille ou de l'enfant. De même, ils travaillent près de chez eux. Les parents, pour leur part, se soucient du bien-être de leurs enfants et veillent notamment à leur scolarité, qui ne saurait être affectée par le travail. Signalons que ces enfants sont encore censés suivre la scolarisation obligatoire, car ils sont tous âgés de moins de 15 ans, mais nous ignorons si au-delà de cet âge les parents et les enfants continueront à privilégier leurs études aux dépens du travail. Mais pour l'instant, en tant que membres de la famille, en tant qu'enfants, travailleurs et élèves, ils partagent sans problème, voire avec fierté, une certaine indépendance d'adultes, tout en conservant la dépendance propre à l'enfance.

Un résultat important issu de l'analyse des entretiens auprès des enfants travailleurs extradomestiques est l'existence d'un lien sexué d'embauche (filles/femmes et garçons/hommes), une relation qui reproduit chez les enfants les bénéfices et les inconvénients des relations de genre qui dominent le

monde des adultes, et ce plus nettement chez les travailleurs familiaux, notamment chez les plus jeunes.

Quant aux conditions de travail, il existe également des différences entre travailleurs extradomestiques familiaux et non familiaux. Les branches d'activité auxquelles se consacrent les enfants travailleurs familiaux sont moins variées que celles des travailleurs extradomestiques non familiaux : ils se concentrent surtout dans le commerce de détail et les services de restauration et de logement. En outre, presque tous les travailleurs familiaux travaillent dans des microentreprises, de deux à cinq personnes, et une grande partie d'entre eux pour des entreprises dépourvues de dénomination (que nous pouvons qualifier d'informelles) et sans lieu de travail spécifique. Or, seuls la moitié des travailleurs non familiaux travaillent dans une microentreprise, et moins de la moitié dans une entreprise sans dénomination ou sans local spécifique. Les travailleurs familiaux travaillent moins de temps que les non familiaux (22 et 33 heures par semaine en moyenne, respectivement) et sont moins souvent rémunérés (25% contre 96%). Enfin, les travailleurs familiaux sont moins exposés à des conditions dangereuses que leurs pairs non familiaux. Bien entendu, des différences importantes peuvent être observées entre filles et garçons et par groupes d'âges, ce qui confirme la transmission des inégalités de genres et de générations qui dominent le marché du travail, et ce dès un très jeune âge.

Rappelons que le vécu des enfants travailleurs que nous avons interviewés nous a permis non seulement de compléter les résultats quantitatifs, mais aussi de nous faire une idée plus précise des conditions d'emploi extradomestique et des processus d'entrée sur le marché du travail, ainsi que du rôle et des perceptions des enfants en question.

CHAPITRE V

L'influence du milieu familial sur le travail extradomestique des enfants

Étant donné que la participation extradomestique des enfants est le résultat des stratégies familiales ou personnelles qui tendent tantôt à la reproduction sociale du groupe, tantôt à l'accomplissement de projets personnels, la composition du ménage joue à cet égard un rôle fondamental, de même que les principales caractéristiques sociodémographiques des parents, en tant que responsables ou dirigeants du groupe. La composition de la famille quant à l'âge, le sexe, et le nombre de ses membres offre une idée des besoins, mais aussi des capacités du ménage à un moment donné du cycle de vie familiale. Quant aux caractéristiques des parents, ce sont les aspects concernant le niveau de scolarité et la position professionnelle qui nous intéressent le plus, car c'est à travers eux que nous approchons la situation socioéconomique du ménage, mais aussi les inégalités dans les relations de genre et de génération. En outre, il est essentiel de connaître le type d'activité des deux parents afin de pouvoir expliquer la mise au travail précoce, car celle-ci exerce une influence sur le travail des enfants (Estrada Quiroz, 2005).

V.1. Caractéristiques familiales et travail extradomestique des enfants : en quête d'explications

Afin de nous faire une première idée du rapport existant entre certains aspects concrets du contexte familial et le travail extradomestique des enfants, nous allons comparer les pourcentages d'enfants travailleurs extradomestiques non familiaux et familiaux, en fonction de certaines caractéristiques de la composition du ménage. Signalons que parmi tous les EAJ faisant partie de notre population d'étude, 5,8% sont des travailleurs extradomestiques non familiaux et 3,5% des travailleurs extradomestiques familiaux.

La composition du ménage

Selon les données du MTI, la taille du ménage est un facteur déterminant de la mise au travail précoce, mais cette relation n'est pas linéaire (Tableau 21). C'est dans les extrêmes que les pourcentages d'enfants travailleurs familiaux ou non familiaux sont les plus élevés : ménages très nombreux (six personnes et plus) et ménages constitués de deux personnes (un adulte et un EAJ). Par contre, les familles composées de quatre personnes sont celles où le pourcentage d'enfants travailleurs est le plus faible.

Dans une étude sur l'importance de la composition du ménage par sexe et par âges de ses membres, Levison, Moe et Knaul (2001) ont découvert que la présence de certains groupes de personnes dans le ménage peut encourager le travail des enfants. Par exemple, la présence d'hommes âgés de 15 à 64 ans accroît la probabilité du travail chez les filles, notamment en ce qui concerne le travail domestique familial. Par contre, la présence de femmes de plus de 20 ans et d'hommes de plus de 64 ans la fait diminuer. De même, la présence d'adultes de plus de 20 ans, hommes ou femmes, diminue le risque de travail chez les garçons.

Selon nos données sur la composition du ménage par âges, la relation est différente selon le type de travail. Ainsi, chez les travailleurs non familiaux, le nombre de jeunes enfants (moins de 6 ans) ainsi que d'autres EAJ dans le ménage est en rapport direct avec le pourcentage d'enfants travailleurs, et une grande fratrie, notamment en âge scolaire, peut favoriser le travail des enfants. Le nombre d'adultes tend à exercer le même effet que la taille du ménage, les cas extrêmes étant les plus propices au travail des enfants : un seul adulte ou bien trois et plus. Enfin, la présence de personnes âgées n'a pas d'effet. En conclusion, c'est précisément dans les types de ménage les plus rares que le pourcentage d'enfants travailleurs extradomestiques non familiaux est le plus élevé (Tableau 21).

**Tableau 21. Répartition (%) des EAJ et pourcentage de travailleurs
extradomestiques familiaux et non familiaux, selon la composition
par groupes d'âges du ménage**

Composition du ménage	EAJ appartenant à ce type de ménage (%)	% de travailleurs extradomestiques	
		Non familiaux	Familiaux
Taille du ménage (ego inclus) :			
Deux personnes	1,7	8,5	5,5
Trois personnes	9,9	5,9	3,0
Quatre personnes	30,5	4,1	2,6
Cinq personnes	30,7	5,0	4,0
Six personnes	15,3	7,2	3,7
Sept personnes et plus	11,9	9,4	4,2
Nombre d'enfants de 0 à 5 ans :			
Aucun	69,3	5,8	3,8
Un ou deux	29,6	5,7	2,9
Trois et plus	1,1	8,0	2,6
Nombre d'EAJ de 6 à 17 ans (ego exclu) :			
Aucun	27,7	5,3	3,1
Un	40,8	5,2	3,6
Deux	21,8	6,0	4,0
Trois	7,4	8,6	3,2
Quatre et plus	2,3	10,0	4,0
Nombre d'adultes (18 ans et plus) :			
Un	10,6	7,4	3,5
Deux	64,3	4,8	3,0
Trois ou plus	25,1	7,5	4,8
Nombre de personnes âgées (80 ans et plus) :			
Aucune	99,0	5,7	3,5
Une ou deux	1,0	5,4	4,9
Total (N)	100,0 (10 070 536)	5,8 (579 707)	3,5 (352 693)

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

D'autre part, en ce qui concerne les travailleurs extradomestiques familiaux il existe une relation inverse entre le nombre de jeunes enfants et le travail des enfants. Ainsi, c'est dans les ménages où il n'y a pas de jeunes enfants que le travail familial est le plus fréquent (Tableau 21). Ainsi, l'absence de jeunes enfants ouvre aux mères femmes au foyer la possibilité de s'investir davantage dans des activités économiques afin de contribuer au revenu familial, voire de se mettre en quête d'indépendance. Les femmes entrent sur le marché du travail, car les enfants en âge scolaire, étant plus autonomes, peuvent rester seuls à la maison, voire aider à la bonne marche d'une affaire familiale. Or, ce sont précisément les affaires familiales, notamment informelles, qui représentent une option d'emploi pour les mères lorsqu'elles sont peu scolarisées ou qu'elles possèdent une expérience de travail limitée. En outre, ce type de travail, au moins quand il s'agit d'un travail à mi-temps, permet de prolonger le rôle de femme au foyer et de rester plus ou moins près des enfants. Si le ménage compte au moins un jeune enfant, la mère peut également envisager de travailler, mais dans ce cas les aînés seront poussés à s'occuper des plus jeunes, ainsi qu'éventuellement des tâches domestiques. Par ailleurs, il n'existe aucun rapport très net entre le travail des enfants et le nombre d'autres EAJ dans le ménage. Pour sa part, le nombre d'adultes exerce toujours une influence croissante dans les valeurs extrêmes, notamment dans la limite supérieure : trois adultes ou plus. Il existe une relation, quoique non linéaire. Enfin, la présence de personnes âgées est en rapport avec l'accroissement du pourcentage d'enfants travailleurs. Ce qui signifie qu'à la différence du travail non familial, le travail familial n'est pas caractéristique des types de ménages les moins courants, puisqu'on le trouve également dans les types de ménages les plus fréquents. C'est donc au-delà de la composition par âges du ménage qu'il convient de chercher d'autres facteurs de risque, en l'occurrence le sexe des personnes, notamment des EAJ et des adultes.

Il faut souligner que la place qu'occupe l'enfant dans la fratrie est aussi un facteur qui peut inhiber ou favoriser la mise au travail précoce. Le rang de naissance s'avère très important pour les deux types de travail, quoique plus nettement encore pour le travail non familial. Cependant, de même que pour le travail domestique familial, ce qui importe, c'est essentiellement le rang par

rapport aux autres enfants de moins de 18 ans. En effet, le rang de naissance parmi l'ensemble de la fratrie (présente dans le ménage), lorsqu'il existe des frères ou des sœurs adultes, n'est pas déterminant. Ainsi, être l'aîné de l'ensemble de la fratrie âgée de moins de 18 ans est un facteur qui peut favoriser le travail des enfants.

Concernant la composition du ménage par âges et par sexe, on observe également des différences en fonction du type de travail. Chez les travailleurs non familiaux, la présence de deux femmes adultes ou plus coïncide avec un pourcentage plus élevé d'enfants travailleurs (Tableau 22). L'absence de femmes adultes est moins importante. En revanche, l'absence d'hommes adultes fait grimper le pourcentage d'enfants travailleurs et, dans une moindre mesure, leur présence nombreuse. En général, les ménages comptant au moins deux garçons ou filles de 6 à 17 ans (ego exclu) sont ceux où le travail des enfants est le plus fréquent.

Par rapport aux travailleurs familiaux, la présence d'autres enfants de 6 à 17 ans, filles ou garçons, ne semble pas fondamentale pour expliquer le pourcentage d'enfants travailleurs (Tableau 22). Quant aux adultes, l'absence des femmes est le facteur le plus important et, dans une moindre mesure, leur présence nombreuse. Enfin, au fur et à mesure que le nombre d'hommes adultes augmente, le pourcentage d'enfants travailleurs augmente lui aussi. Et c'est précisément l'absence d'un homme adulte dans le ménage qui inhibe le plus le travail extradomestique familial des enfants.

Etant donné l'importance de la présence ou de l'absence d'adultes (femmes et hommes) pour le travail des enfants, il est pertinent d'observer ce qui se passe lorsque les conditions du couple parental sont prises en compte. A ce propos, nous analyserons tout d'abord la composition du couple dans la famille (biparentale ou monoparentale), selon le sexe du chef de ménage, et ensuite la condition d'activité du couple selon le rôle de chacun de ses membres dans la famille.

**Tableau 22. Répartition (%) des EAJ et pourcentage de travailleurs
extradomestiques familiaux et non familiaux, selon la composition du ménage
par sexe et par âges**

Composition du ménage	EAJ appartenant à ce type de ménage (%)	% de travailleurs extradomestiques	
		Non familiaux	Familiaux
Nombre de femmes adultes :			
Aucune	1,1	6,5	5,7
Une	80,1	5,3	3,3
Deux	15,6	7,4	4,2
Trois et plus	3,2	8,7	4,8
Nombre d'hommes adultes :			
Aucun	12,5	8,3	2,9
Un	72,8	4,9	3,4
Deux	12,0	8,0	4,5
Trois et plus	2,7	7,7	5,0
Nombre des filles de 6 à 17 ans (ego exclu)			
Aucune	54,9	5,7	3,3
Une	34,3	5,5	3,8
Deux et plus	10,7	6,9	3,6
Nombre des garçons de 6 à 17 ans (ego exclu)			
Aucun	55,0	5,3	3,4
Un	33,4	5,6	3,6
Deux et plus	11,6	8,7	3,7
Total (N)	100,0 (10 070 536)	5,8 (579 707)	3,5 (352 693)

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

Le couple parental

Des études en Amérique latine soulignent la pertinence d'examiner le type de famille pour comprendre l'importance de la participation des enfants au travail. Mier y Terán et Rabell (2004) montrent que dans les ménages monoparentaux les jeunes ont en général une plus grande probabilité de travailler que dans les

ménages nucléaires ou élargis ; cependant, cette probabilité dépend du sexe d'ego, ainsi que du secteur socioéconomique familial. En ce qui concerne le sexe du chef de ménage, il n'existe pas de consensus quant à son effet sur le travail des enfants. Certains trouvent qu'il n'est pas discriminant (Mier y Terán et Rabell, 2001), d'autres soutiennent qu'une femme chef de ménage augmente la probabilité du travail des enfants (CLADEHLT, 1995 ; Psacharopoulos, 1997). Enfin, l'absence de l'un des parents, notamment de la mère, semble accroître la probabilité de travailler chez les enfants urbains de 12 à 17 ans au Mexique (Levison, Moe et Knaul, 2001).

Pour notre étude, nous analysons un indicateur qui combine l'absence ou la présence du chef et du conjoint dans le ménage avec le sexe du chef. En toute cohérence avec nos résultats sur l'importance des hommes ou des femmes adultes dans le ménage, l'absence du père dans le ménage est la condition qui motive le plus le travail extradomestique non familial des enfants (Tableau 23). Deux cas peuvent exister : si le père absent garde sa place en tant que chef de ménage (chef homme absent et conjointe seule), le pourcentage d'enfants travailleurs est assez élevé par rapport aux autres cas (11%) ; par ailleurs, si le père absent a perdu sa place traditionnelle en tant que chef (chef femme sans conjoint), le pourcentage est ici aussi assez important, quoiqu'un peu moins (9%). D'autre part, la présence du père dans le ménage, mais son « absence » en tant que chef (cas des ménages dirigés par des femmes ayant un conjoint) constitue un autre facteur de risque à signaler (8%). Ces résultats révèlent la vulnérabilité des enfants face au travail extradomestique non familial lorsqu'ils appartiennent à des ménages dirigés par des femmes : une fragilité qui est en rapport direct avec la position socioprofessionnelle des femmes et l'iniquité par sexe des salaires sur le marché du travail. Cependant, cette vulnérabilité des ménages dirigés par des femmes disparaît lorsqu'il s'agit du travail extradomestique familial. Là, par contre, c'est précisément l'absence de la conjointe du chef homme qui expose le plus les enfants au travail. Ensuite, c'est aussi dans les ménages modèle, ceux constitués d'un chef homme et sa conjointe, que le travail est assez important. Ceci met en évidence l'importance du sexe du chef de ménage pour le travail des enfants (Tableau 23).

Tableau 23. Répartition (%) des EAJ et pourcentage de travailleurs extradomestiques non familiaux et familiaux, selon la composition et la participation extradomestique du couple parental

Condition du couple parental	EAJ appartenant à ce type de ménage (%)	% de travailleurs extradomestiques	
		Non familiaux	Familiaux
Composition :			
Chef homme sans conjointe	1,5	6,5	4,4
Chef femme sans conjoint	14,2	9,0	3,1
Chef homme avec conjointe	79,5	5,0	3,6
Chef femme avec conjoint	3,3	8,2	3,3
Chef homme absent, conjointe seule.	1,4	11,1	1,9
Autres	0,1	6,7	4,3
Participation au travail extradomestique :			
Couple : seul le chef travaille	41,5	4,5	1,3
Couple : les deux travaillent	36,8	5,7	6,3
Couple : seul le conjoint travaille	2,8	5,8	2,3
Couple : Aucun ne travaille	1,6	5,1	1,3
Chef seul : travaille	12,4	8,9	4,1
Chef seul : ne travaille pas	3,3	8,0	0,3
Conjoint seul : travaille	0,9	10,7	2,8
Conjoint seul : ne travaille pas	0,5	11,7	0,2
Autres cas	0,1	8,6	5,5
Total	100,0	5,8	3,5
(N)	(10 070 536)	(579 707)	(352 693)

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

Afin de compléter l'analyse du couple parental, considérons la condition d'activité du couple. A cet égard, en ce qui concerne les travailleurs extradomestiques non familiaux, ce n'est pas la condition de travail des parents qui est discriminante, mais essentiellement le type de ménage. Les pourcentages les plus élevés correspondent ici aussi aux ménages monoparentaux, au-delà de la

condition d'activité du couple, notamment ceux dont le chef est absent et où le conjoint est donc seul ; et pis encore, lorsque ce dernier ne travaille pas (Tableau 23). Il s'agit certainement de ménages dont les chefs ont émigré pour des raisons économiques, ce qui signifierait donc que la migration internationale des chefs de ménage (pour des raisons économiques) provoque l'accroissement du travail des enfants : une hypothèse qui serait en contradiction avec le principe qui motive souvent la migration : augmenter les revenus du ménage. S'il existe certainement une relation, l'importance de celle-ci nous est inconnue, de même que ses diverses conditions. Peut-être s'agit-il d'une situation conjoncturelle, correspondant à la période au cours de laquelle le migrant trouve un travail dans son lieu d'arrivée, s'installe et parvient à économiser de l'argent pour l'envoyer au ménage ; ou peut-être s'agit-il d'une situation qui met en évidence l'échec de la migration économique censée apporter des avantages au ménage, concrètement aux enfants. Quoi qu'il en soit, une telle analyse irait bien au-delà des objectifs de ce livre et des données disponibles. Pour en revenir à notre discussion, il n'existe aucun rapport très net entre la condition d'activité du couple et le pourcentage des travailleurs extradomestiques non familiaux. Les raisons en sont certainement beaucoup plus liées à la position socioprofessionnelle du couple (revenus, scolarité, type d'activité et conditions d'emploi) qu'au simple fait de travailler. En effet, les pourcentages les plus bas d'enfants travailleurs concernent les ménages dans lesquels seul le chef travaille ou aucun des deux conjoints ne travaille : le revenu du chef ou du couple suffit aisément à la reproduction quotidienne du ménage, de sorte qu'il n'est pas nécessaire que les autres membres aient leur propre revenu, les parents pouvant offrir sans difficulté de l'argent de poche aux enfants.

Parmi les travailleurs extradomestiques familiaux, le pourcentage le plus élevé d'enfants travailleurs se trouve dans les ménages biparentaux où les deux membres du couple travaillent (Tableau 23). Ensuite, l'autre condition favorable au travail familial des enfants est celle des ménages monoparentaux où le chef travaille. Le premier cas est parfaitement compatible avec le fait que les microentreprises ou les ateliers familiaux fonctionnent en général grâce au travail de l'ensemble de la famille : couple et enfants. Mais il s'agit aussi d'une question d'offre, l'emploi de chacun des deux parents pouvant être une option de travail pour les enfants. Le

second cas est lié au fait que la plupart des chefs seuls sont des femmes, probablement commerçantes ou travaillant dans d'autres activités peu qualifiées, si bien que la participation de l'ensemble de la famille, y compris les enfants, n'est pas négligeable afin de maximiser les gains.

Ces résultats montrent que certaines conditions du couple parental représentent un facteur de risque pour le travail familial, mais en même temps un facteur qui inhibe le travail non familial, comme forme de complémentarité. Ce qui prouve la pertinence d'analyser séparément les deux types de travail, car le lien de parenté avec l'employeur révèle deux mondes différents.

Un autre aspect qui nous intéresse est le degré de participation du couple parental aux deux activités fondamentales pour la reproduction quotidienne du ménage : les tâches domestiques et le travail extradomestique. Car le travail des enfants fait partie des stratégies familiales : en effet, la participation de chaque membre de la famille aux diverses activités répond aux besoins individuels et du groupe, mais aussi aux capacités de chacun. D'autre part, l'assignation des rôles peut nous permettre d'approcher le type de relations de genre et de génération qui domine dans le ménage (Tableau 24).

En ce qui concerne les enfants travailleurs extradomestiques non familiaux, la participation du chef de ménage aux tâches domestiques est sans relation avec le pourcentage de travail des enfants, mais le degré d'investissement dans les tâches domestiques du conjoint est important. Ainsi, lorsque le conjoint participe peu au travail domestique, la proportion d'enfants impliqués dans le travail non familial est plus élevée, un résultat cohérent avec le fait que c'est dans les ménages biparentaux où seul le chef homme travaille que le travail des enfants est le moins fréquent. On peut donc supposer qu'il s'agit de familles traditionnelles relativement aisées, où chaque membre du ménage accomplit un rôle bien déterminé selon son sexe et son âge : le chef homme est le pourvoyeur économique, la conjointe la femme au foyer, les enfants des écoliers. Par contre, les familles dont l'assignation de rôles est moins « traditionnelle », soit que le conjoint participe moins, soit qu'il ne participe pas du tout au travail domestique, favorisent davantage le travail des enfants. A l'origine d'un tel comportement on peut trouver des raisons économiques ou des raisons d'organisation familiale.

**Tableau 24. Répartition (%) des EAJ et pourcentage des travailleurs
extradomestiques familiaux et non familiaux,
selon les activités du couple familial**

Activités du couple familial	EAJ appartenant à ce type de ménage (%)	% de travailleurs extradomestiques	
		Non familiaux	Familiaux
Heures hebdomadaires dédiées par le chef aux tâches domestiques :			
Aucune	35,6	5,7	4,1
De 1 à 7	22,2	5,6	3,5
Plus de 7 heures	42,2	5,7	3,1
Total (N)	100,0 (9 909 299) ¹	5,7	3,5
Heures hebdomadaires dédiées par le chef au travail extradomestique :			
1 à 20 heures	2,3	6,4	6,9
20 à 40 heures	22,5	4,4	3,3
Plus de 40 heures	75,2	5,6	3,6
Total (N)	100,0 (8 350 164) ²	5,3	3,6
Heures hebdomadaires dédiées par le conjoint aux tâches domestiques :			
Aucune	2,8	7,5	3,1
De 1 à 7	2,0	6,9	3,9
Plus de 7 heures	95,2	5,1	3,6
Total (N)	100,0 (8 471 959) ³	5,2	3,5
Heures hebdomadaires dédiées par le conjoint au travail extradomestique :			
1 à 20 heures	15,7	8,2	4,7
20 à 40 heures	41,0	3,9	4,8
Plus de 40 heures	43,3	6,7	7,2
Total (N)	100,0 (3 744 167) ⁴	5,8	5,8

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

1_/ Sont exclus de ce tableau les EAJ pour lesquels le travail domestique du chef n'est pas spécifié ou lorsque celui-ci ne cohabite pas avec eux, soit 161 237 enfants (695 cas).

2_/ Sont exclus de ce tableau les EAJ pour lesquels le chef ne travaille pas, ne cohabite pas avec eux ou dont le temps de travail n'est pas spécifié, soit 1 720 372 enfants (7 560 cas).

3_/ Sont exclus de ce tableau les EAJ pour lesquels le travail domestique du conjoint n'est pas spécifié ou lorsque celui-ci ne cohabite pas avec eux, soit 1 598 577 enfants (7 339 cas).

4_/ Sont exclus de ce tableau les EAJ pour lesquels le conjoint ne travaille pas, ne cohabite pas avec eux ou dont le temps de travail n'est pas spécifié, soit 6 326 369 enfants (27 201 cas).

D'autre part, en ce qui concerne le travail extradomestique, le temps de travail du chef est un facteur déterminant quant au pourcentage d'enfants travailleurs (Tableau 24), de sorte que le travail non familial des enfants est plus important dans les ménages où le chef et le conjoint travaillent à mi-temps (moins de vingt heures hebdomadaires) ou bien lorsqu'ils travaillent de manière excessive (au-delà des quarante heures hebdomadaires établies par la loi) : des conditions de travail extrêmes qui peuvent révéler des problèmes économiques. D'une part, le manque d'offre d'emploi limite le temps de travail des adultes, notamment de certains travailleurs indépendants dont le revenu dépend du travail effectué. Le revenu est alors variable, voire nul, si bien que le travail des enfants devient plus ou moins nécessaire, surtout à l'extérieur du milieu familial. D'autre part, le surinvestissement dans le travail répond parfois à des problèmes économiques : étant donné les faibles niveaux de rémunération sur le marché du travail, beaucoup de travailleurs sont poussés à travailler plus (en termes de temps ou de nombre d'emplois) afin de couvrir les besoins essentiels de la famille. Ou même, dans les conditions actuelles du marché du travail, les travailleurs sont obligés d'accomplir de longues journées de travail pour conserver leur place. Dans ces conditions, il est difficile de supporter seul la charge de la famille, si bien que d'autres membres sont censés travailler, notamment les enfants. Et même si le travail des enfants ne leur sert qu'à se procurer un peu d'argent de poche, cela décharge les parents de certaines dépenses (vêtements, chaussures...). En outre, les parents trop investis dans leur emploi passent moins de temps avec leurs enfants, de sorte que ceux-ci peuvent trouver dans le travail une source de distraction, voire de socialisation.

Quant à la situation des enfants travailleurs extradomestiques familiaux, le degré d'investissement du chef de ménage et de son conjoint dans les tâches domestiques exerce une certaine influence sur le travail des enfants, bien que cette relation soit assez faible. Par contre, le temps consacré par le chef ou par son conjoint au travail extradomestique est fondamental, quoique non dans les mêmes conditions. De la part du chef de ménage, seul le travail à mi-temps (moins de vingt heures par semaine) est lié à l'augmentation du pourcentage de travail des enfants (Tableau 24). Une fois de plus, il s'agit certainement d'un problème d'offre d'emploi, voire d'un problème économique. De nombreux travailleurs indépendants, notamment des artisans, sont concernés, ceux-ci étant les plus susceptibles de se faire accompagner par leurs enfants au travail. En outre, si les revenus sont limités en raison du manque de travail, les enfants peuvent éventuellement travailler avec un autre membre du ménage. Par contre, lorsque le conjoint du chef de ménage est trop investi dans son emploi, le travail des enfants acquiert une certaine importance. Tel est le cas, par exemple, de personnes qui ont des microentreprises familiales ayant besoin d'un travail intensif pour gagner plus d'argent et pour fidéliser leur clientèle. Afin de maintenir un tel rythme de travail et de maximiser les gains, il faut que tous les membres du ménage apportent leur participation active, même s'ils ne le font pas de manière intensive ; et comme ce sont surtout les enfants qui ont du temps disponible, c'est à eux qu'on a recours. Or, une personne ayant un travail assez prenant en termes de temps peut simplement chercher le soutien de ses enfants afin de réduire sa charge, si le type de travail le permet. Cependant, au-delà du temps investi par le conjoint dans le travail extradomestique, le facteur de risque est le fait que le conjoint exerce une activité économique, comme nous l'avons signalé ci-dessus.

Un autre aspect important en ce qui concerne le couple parental est son niveau de scolarité. En effet, de nombreuses études ont signalé l'influence du niveau scolaire sur le comportement ou les pratiques : fécondité, mortalité infantile, état matrimonial, échec et abandon scolaires... Bien que les données issues du travail de terrain ne soient pas statistiquement représentatives, elles mettent néanmoins en évidence le poids de la scolarité sur le travail des enfants. En effet, les parents de ces travailleurs interviewés sont peu scolarisés. Or, bien que les études sur le travail

des enfants ne tiennent compte, en général, que de la scolarité du chef, certaines incluent désormais la scolarité du conjoint, concrètement de la mère, comme facteur déterminant du devenir des enfants. Tel est le cas, par exemple, d'une étude portant sur la trajectoire professionnelle des enfants en France (Singly et Thélot, 1986, cité *in* Blöss, 1997) ou sur la trajectoire scolaire en Afrique, notamment au Mali (Marcoux *et al.*, 2006). C'est pourquoi nous considérons qu'il faut tenir compte des deux niveaux, voire des deux dans leur ensemble.

Les résultats du MTI ne laissent aucun doute sur l'étroite relation entre, d'une part, la scolarité du chef de ménage et de son conjoint et, d'autre part, le pourcentage d'enfants travailleurs extradomestiques non familiaux, bien que la scolarité du chef joue un rôle un peu plus important que celle de son conjoint. Au fur et à mesure qu'augmente le niveau de scolarité du chef et du conjoint, pris séparément, le pourcentage d'enfants travailleurs diminue de façon sensible (Tableau 25), si bien que les écarts entre les pourcentages d'enfants travailleurs selon les catégories extrêmes de scolarité du chef de ménage ou du conjoint sont assez importants. Ainsi, autant pour les chefs que pour leurs conjoints, le travail des enfants parmi les non scolarisés est huit fois supérieur à celui que l'on trouve parmi ceux qui comptent seize ans et plus de scolarité.

Dans le cas des enfants travailleurs extradomestiques familiaux, l'influence du niveau de scolarité du chef et du conjoint sur le pourcentage d'enfants travailleurs se confirme ici aussi, selon la tendance attendue. Cependant, on observe sur le Tableau 25 que la différence entre les catégories extrêmes est plus nuancée que dans le cas des travailleurs non familiaux : environ trois fois plus chez les non scolarisés que chez les plus scolarisés. Néanmoins, dans le cas des chefs, le niveau le plus bas correspond à un à cinq ans de scolarité, car le pourcentage d'enfants travailleurs parmi les non scolarisés s'éloigne de la tendance. A ce propos, le faible pourcentage d'enfants travailleurs familiaux lorsque le chef est sans scolarité peut répondre à des conditions d'emploi et familiales si précaires qu'elles rendent souhaitable une rémunération supplémentaire de la part des enfants.

**Tableau 25. Répartition (%) des EAJ et pourcentage des travailleurs
extradomestiques non familiaux et familiaux selon la scolarité du couple
parental**

Années de scolarité	EAJ appartenant à ce type de ménage (%)	% de travailleurs extradomestiques	
		Non familiaux	Familiaux
Chef de ménage :			
Sans scolarité	2,2	15,8	3,8
De 1 à 5 ans	8,3	10,8	5,9
De 6 à 8 ans	21,8	7,8	4,6
De 9 à 11 ans	32,8	5,3	3,6
De 12 à 15 ans	18,4	3,6	2,7
16 ans et plus	16,5	2,0	1,6
Total (N)	100,0 (9 918 640) ¹	5,7	3,5
Conjoint du chef de ménage :			
Sans scolarité	2,9	11,5	5,4
De 1 à 5 ans	7,7	10,7	4,4
De 6 à 8 ans	23,9	7,5	4,6
De 9 à 11 ans	34,0	4,6	3,6
De 12 à 15 ans	20,2	2,6	2,6
16 ans et plus	11,3	1,5	1,7
Total (N)	100,0 (8 470 879) ²	5,2	3,5

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

1/ Sont exclus de ce tableau les EAJ dont la scolarité du chef n'est pas spécifiée, soit 151 896 enfants (655 cas).

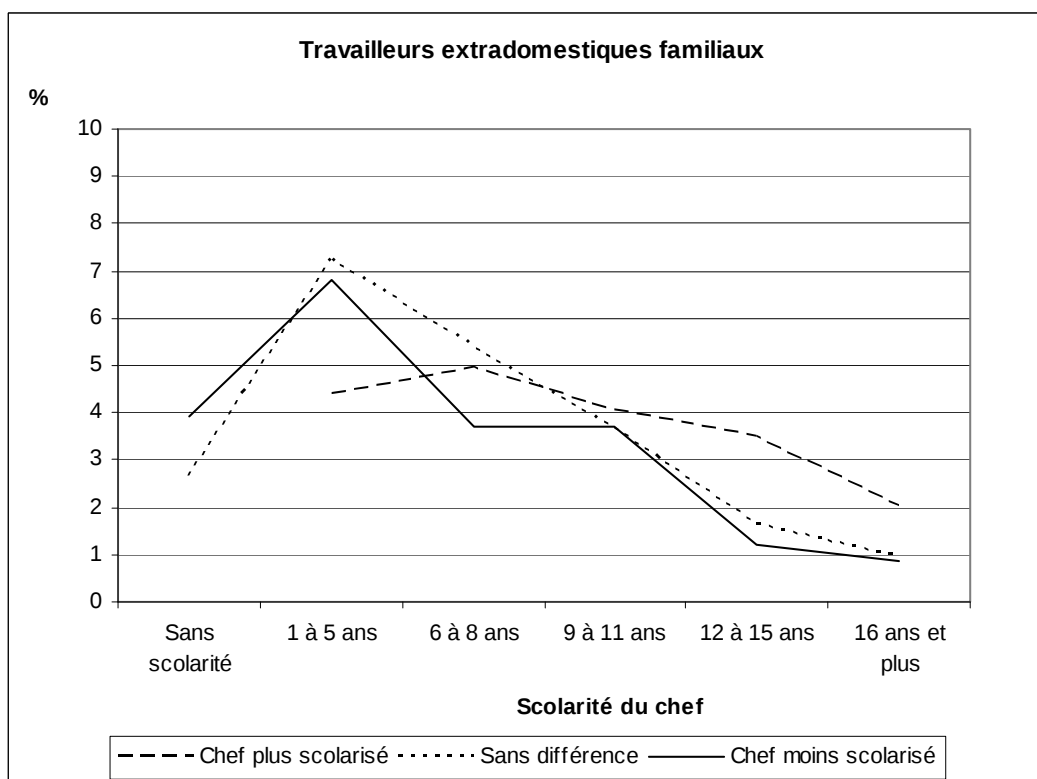
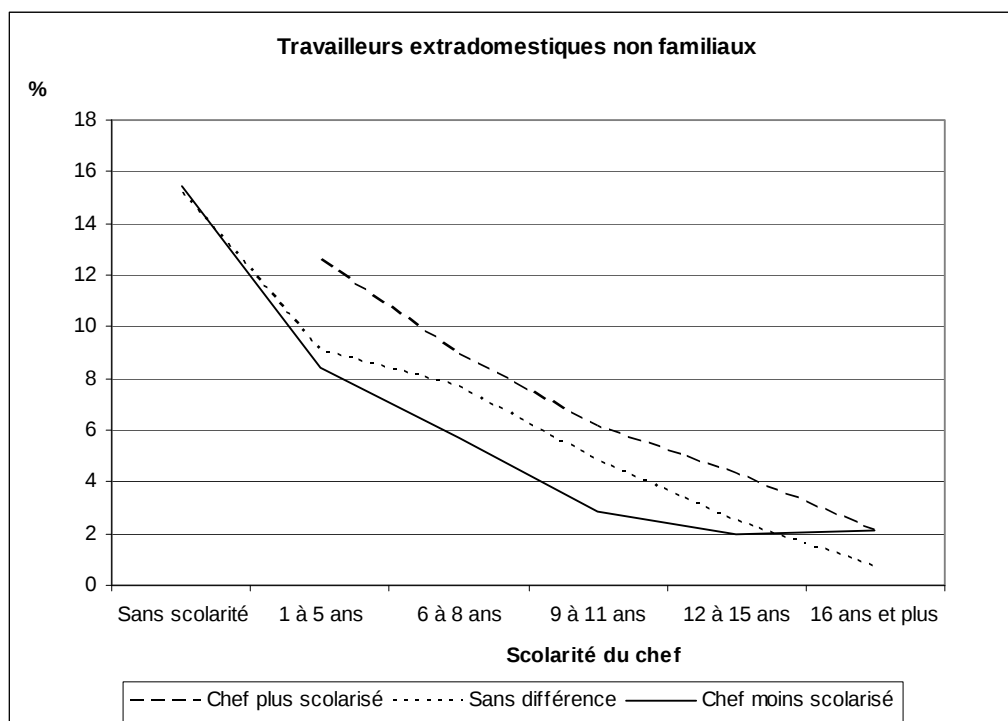
2/ Sont exclus de ce tableau les EAJ dont la scolarité du conjoint du chef n'est pas spécifiée, soit 1 599 657 enfants (7 346 cas).

Afin de mieux illustrer le cadre familial des enfants, analysons maintenant la scolarité combinée du couple parental à l'aide de trois catégories, selon la différence entre les années de scolarité du chef et de son conjoint : chef plus scolarisé que son conjoint ; sans différence de scolarité entre les deux ; et chef moins scolarisé que son conjoint. Si l'on compare ces catégories selon le niveau de

scolarité du chef, les pourcentages les plus élevés d'enfants travailleurs extradomestiques non familiaux (près de 16%) peuvent être constatés lorsque le chef n'a jamais été scolarisé, indépendamment du fait que son conjoint l'ait été ou non (Graphique 21). En second lieu, on observe des pourcentages un peu plus faibles lorsque le chef est plus scolarisé que son conjoint. Par contre, un moindre degré de scolarité du chef que de son conjoint coïncide avec les pourcentages les plus bas d'enfants travailleurs dans tous les groupes de scolarité du chef, sauf dans le cas des chefs comptant seize ans et plus de scolarité. Là, c'est parmi les couples également très scolarisés que l'on trouve le pourcentage le plus bas d'enfants travailleurs non familiaux (0,7%).

Concernant les enfants travailleurs extradomestiques familiaux, la situation est différente (Graphique 21). Tout d'abord, comme nous l'avons vu, les pourcentages les plus élevés d'enfants travailleurs ne se présentent pas lorsque le chef n'a jamais été scolarisé, mais dans la catégorie de un à cinq ans, c'est-à-dire lorsqu'il n'a pas terminé la *primaria*. Or, c'est essentiellement lorsque le conjoint est lui aussi peu scolarisé, ou plus scolarisé que le chef, que le travail des enfants atteint les plus forts pourcentages. Par contre, face à un couple dont le chef est peu scolarisé et le conjoint sans scolarité, le pourcentage d'enfants travailleurs diminue, car dans ces conditions il est peu probable que les parents aient la possibilité d'embaucher eux-mêmes un enfant. Cependant, à partir du moment où le chef a une scolarité de six à onze ans (c'est-à-dire une scolarité élémentaire, et même de premier cycle), la participation des enfants au travail ne dépend guère de la différence avec la scolarité du conjoint. En revanche, dès que le chef atteint une scolarité de douze ans et plus (c'est-à-dire au moins la scolarité obligatoire), le niveau de participation des enfants est en relation directe avec la scolarité du conjoint. Par conséquent, les pourcentages les plus élevés de travailleurs s'observent lorsque le conjoint est moins scolarisé, tandis que les pourcentages les plus bas se présentent lorsque le conjoint est plus ou aussi scolarisé que le chef, sans qu'il existe de grandes différences entre ces deux situations. Pour leur part, les couples très scolarisés détiennent ici aussi la plus faible proportion (1%) d'enfants travailleurs familiaux.

Graphique 21. Pourcentages d'enfants travailleurs extradomestiques non familiaux et familiaux, selon la scolarité combinée du couple parental



Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

A la lumière de ces résultats, le niveau scolaire du chef de ménage semble être l'indicateur le plus important pour expliquer les différences quant au pourcentage d'enfants travailleurs extradomestiques non familiaux et familiaux. Cependant, bien que secondaire, la scolarité du conjoint ainsi que la scolarité combinée du couple parental, jouent un rôle non négligeable. Les contextes familiaux qui résultent des diverses combinaisons entre le niveau de scolarité du chef et de son conjoint peuvent effectivement favoriser ou non le travail extradomestique des enfants. A cet égard, les relations de genre et de génération qui se créent jouent certainement un rôle important dans la mise au travail précoce. On peut supposer que lorsque le conjoint (femme) possède un niveau de scolarité semblable à celui du chef (homme) ou plus élevé, les rapports sont plus équitables au sein de la famille, mais seulement à partir d'un certain niveau de scolarité.

Étroitement liée à la scolarité, la position professionnelle du couple doit elle aussi être prise en compte si l'on s'efforce d'expliquer l'incidence du cadre familial sur le travail extradomestique des enfants. D'où l'importance d'examiner plus en détail le type d'activités économiques que réalisent les adultes du ménage, notamment le couple parental. Face à l'énorme gamme de types d'emploi et de conditions de travail existant sur le marché, il serait en effet simpliste de se contenter d'un indicateur de la condition d'activité des parents (« Travaille » ou « Ne travaille pas »). L'occupation principale des travailleurs est un indicateur proche de la position socioéconomique du ménage, qui a toujours été considérée comme l'élément déterminant du travail des enfants. Or, depuis quelques années certains chercheurs (Bertaux-Wiame et Muxuel, 1996) ont mis en évidence le fait qu'il était insuffisant de ne tenir compte que de l'occupation du chef (le père) comme référence à l'origine sociale. C'est ainsi que l'on prête de plus en plus d'attention au rôle joué par la mère quant au devenir des enfants, à travers certains aspects tels que sa scolarité, sa condition d'activité et, le cas échéant, son occupation principale. C'est pourquoi nous tenons à tester l'influence de l'occupation principale du conjoint sur le travail extradomestique des enfants, en plus de celle du chef de ménage. Toutefois, il convient de souligner qu'au Mexique, bien que les femmes aient depuis quelques décennies fait leur entrée progressive sur le marché du travail, une partie importante des EAJ habite encore un ménage où seul

le chef travaille (54%) ¹⁷⁰. Dans ces circonstances, la position socioéconomique des ménages dépend essentiellement de l'occupation du chef (qui dans 82% des cas est un homme, c'est-à-dire le père).

La position socioéconomique du ménage

Comme indicateur de la position socioéconomique du ménage, nous reprenons le classement en six groupes d'activité professionnelle proposé par Solís et Cortés (2009). Les résultats concernant les enfants travailleurs extradomestiques non familiaux confirment que l'activité du chef de ménage est en rapport direct avec le niveau de travail des enfants. En l'occurrence, on trouve environ 2% d'enfants travailleurs dans la classe des services, tandis que chez les travailleurs non spécialisés et les travailleurs agricoles les pourcentages atteignent 8%. D'autre part, dans le cas des ménages biparentaux, l'activité du conjoint est elle aussi en rapport direct avec le travail des enfants, puisque celui-ci passe d'environ 1% chez les conjoints appartenant à la classe des services, à 9% chez les travailleurs non spécialisés. Dans ce cas cependant, les conjoints employés comme travailleurs agricoles présentent un pourcentage d'enfants travailleurs assez faible (3%). A cet égard, il est plausible que si le conjoint est un travailleur agricole, c'est parce que la famille toute entière vit de cette activité économique, si bien que le travail des enfants devient un travail de type familial (Tableau 26).

¹⁷⁰ Familles biparentales et monoparentales.

Tableau 26. Répartition (%) des EAJ et pourcentage d'enfants travailleurs non familiaux et familiaux, selon le groupe d'activité professionnelle du chef de ménage et du conjoint du chef

Groupes d'activité professionnelle	EAJ appartenant à ce type de ménage (%)	% de travailleurs extradomestiques	
		Non familiaux	Familiaux
Chef de ménage			
Classe des services	8,1	1,7	1,6
Travailleur non manuel exerçant des activités routinières	17,6	3,5	1,0
Travailleur du commerce	10,1	4,7	10,3
Travailleur spécialisé	35,9	6,5	3,6
Travailleur non spécialisé	19,7	7,8	3,8
Travailleur agricole	0,8	7,5	5,8
<i>Non travailleur</i>	7,9	6,6	1,2
Total (N)	100,0 (9 919 689) ¹	5,7	3,5
Conjoint du chef			
Classe des services	3,1	1,2	1,3
Travailleur non manuel exerçant des activités routinières	11,8	3,0	2,2
Travailleur du commerce	8,6	4,8	15,7
Travailleur spécialisé	8,2	7,1	5,3
Travailleur non spécialisé	16,4	8,6	4,7
Travailleur agricole	0,1	3,2	18,1
<i>Non travailleur</i>	51,8	4,6	1,3
Total (N)	100,0 (8 471 959) ²	5,2	3,5

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre).

1/ Sont exclus de ce tableau tous les enfants pour lesquels nous ne disposons pas de données concernant l'activité du chef de ménage, soit 150 847 enfants (643 cas).

2/ Sont exclus de ce tableau tous les enfants pour lesquels nous ne disposons pas de données concernant l'activité du conjoint du chef de ménage, soit 1 598 577 enfants (7 332 cas).

Néanmoins, cette relation entre le groupe d'activité du chef et celle de son conjoint, d'une part, et le niveau de travail des enfants extradomestiques non familiaux d'autre part, est moins évidente dans le cas des enfants travailleurs extradomestiques familiaux. Les groupes les mieux placés dans le classement présentent les plus faibles pourcentages d'enfants travailleurs, mais il n'existe pas nécessairement de rapport direct entre la position socioéconomique et le pourcentage de travail des enfants. Chez les chefs de ménage, par exemple, les niveaux les plus faibles d'enfants travailleurs se présentent davantage parmi les travailleurs non manuels exerçant des activités routinières, que parmi les travailleurs de la classe des services. Par contre, tant chez les chefs que chez les conjoints, ce sont les travailleurs du commerce, suivis par les travailleurs agricoles, qui sont les plus concernés par ce type de travail précoce (Tableau 26). En d'autres termes, le travail familial des enfants dépend plus de l'activité économique des parents que de la position socioéconomique correspondant à ce classement. En effet, le commerce et l'agriculture sont les deux branches d'activité économique où l'environnement permet un accès plus ou moins facile des enfants au travail. Par conséquent, si le chef ou son conjoint travaillent dans ces branches, les enfants ont eux aussi de fortes chances d'y travailler très tôt, même si cette entrée est sporadique et qu'elle n'est pas reconnue comme étant un travail à proprement parler. Il s'agit en effet de deux branches où le travail des enfants, et notamment le travail familial, est assez répandu, car les activités peu qualifiées y abondent qui peuvent être confiées aux enfants pour laisser aux adultes le soin de s'occuper d'activités moins simples ou plus pénibles, de façon à maximiser la productivité familiale. En outre, ce type de travail, qui se déroule dans un entourage familial, est presque toujours bien accepté socialement et il est en général exempt de toute restriction légale.

V.2. Les incidences de l'entourage familial sur le travail extradomestique

Les analyses bivariées offrent d'ores et déjà certaines pistes concernant les facteurs liés au milieu familial qui déterminent le travail des enfants. Il est clair que certains aspects d'ordre individuel, familial et contextuel (le marché du travail, la

législation en matière d'emploi) jouent un rôle important dans la mise au travail précoce. Mais dans la vie réelle, ces divers aspects se mêlent pour donner lieu à des conditions familiales et sociales fort particulières qui, dans leur ensemble, peuvent inhiber ou favoriser la mise au travail précoce. C'est pourquoi nous proposons l'analyse des modèles de régression logistique, où nous tiendrons compte d'un ensemble de variables individuelles et familiales qui nous intéressent, afin de mieux cerner leur influence sur l'accès des enfants au marché du travail, selon le type de travail familial ou non. Étant donné que les filles et les garçons présentent des différences notables en matière de travail et que nous pensons que l'importance des facteurs familiaux varie selon le sexe des enfants, nous utiliserons le modèle par sexe. Cela nous permettra de comparer l'importance des divers facteurs retenus en fonction du sexe d'ego et du type de travail réalisé. Ainsi, grâce aux modèles de régression nous analyserons séparément le rapport de chaque variable incorporée avec la mise au travail précoce, c'est-à-dire en contrôlant l'influence des autres variables incorporées au modèle, toutes choses égales par ailleurs. A la lumière des résultats de l'analyse bivariable, nous proposons un modèle permettant d'estimer les risques d'être un travailleur extradomestique, familial et non familial séparément, par rapport à la probabilité de ne pas l'être, en incluant des variables, tant individuelles que de l'entourage familial (composition du ménage, caractéristiques du conjoint du chef de ménage, position socioéconomique du ménage). Ces variables sont les suivantes (cf. Tableau 27) ¹⁷¹ :

- l'âge d'ego (selon les trois sous-groupes de référence) ;
- la taille du ménage (non nombreux ou nombreux) ;
- le nombre de moins de 18 ans dans le ménage (y compris ego) ;
- le rang occupé par ego dans la fratrie de moins de 18 ans présente dans le ménage (aîné ou non) ;
- la composition du couple parental (chef homme seul, chef femme seule, chef homme et conjoint, chef femme et conjoint) ;

¹⁷¹ L'exigence de parcimonie dans les modèles de régression logistique limite toujours le nombre des variables qui y sont incluses.

- la condition d'activité du conjoint du chef de ménage (travailleur ou non travailleur) ;
- les années de scolarité du conjoint du chef de ménage (sans scolarité, de un à cinq ans, de six à huit, de neuf à onze, de douze à quinze, seize ans et plus) ¹⁷² ;
- le groupe d'activité professionnelle du chef de ménage, comme indicateur de la position socioéconomique familiale (travailleurs dans la classe des services, travailleurs non manuels exerçant des activités routinières, travailleurs spécialisés, travailleurs du commerce, travailleurs non spécialisés et travailleurs agricoles) ¹⁷³.

Le niveau scolaire du chef de ménage fait partie de l'indicateur de la position socioéconomique familiale, qui classe l'activité des chefs en six groupes d'activité professionnelle discriminants selon la scolarité, le niveau de revenus et la possession de biens matériels. C'est pourquoi nous ne l'avons pas inclus dans le modèle en tant que variable indépendante.

En termes généraux, les résultats des régressions logistiques révèlent que le travail extradomestique non familial est un peu plus probable que le travail familial, et que les garçons ont des probabilités plus élevées de travailler que les filles. Nous constatons aussi qu'il existe une relation différente entre les diverses variables du modèle et le travail des enfants, tant par type de travail (non familial ou familial) que par sexe.

¹⁷² Ces groupes correspondent aux divers cycles scolaires au Mexique.

¹⁷³ Indicateur proposé par Solís et Cortés (2009). Voir Annexe I.

Tableau 27. Etre travailleur extradomestique non familial ou familial par rapport à ne pas l'être. Rapport de risque et probabilité ajustée d'une régression logistique binomiale par sexe

Variables indépendantes	Etre travailleur extradomestique non familial				Etre travailleur extradomestique familial			
	Rapport de risque		Probabilité ajustée (%)		Rapport de risque		Probabilité ajustée (%)	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille
<i>Constante du modèle</i>	-7,408	-6,492			-5,975	-8,279		
INDIVIDUELLES								
<i>Age d'ego :</i>								
6 à 11 ans	---	---	1,0	1,0	---	---	1,6	0,7
12 à 14 ans	1,634***	0,863***	5,0	2,3	0,942***	0,948***	4,1	1,7
15 à 17 ans	3,070***	2,433***	18,2	10,3	1,488***	1,264***	6,9	2,4
COMPOSITION DU MENAGE								
<i>Taille du ménage</i>								
Non nombreux	---	---	3,3	2,2	---	---	3,0	1,2
Nombreux (plus de 5 personnes)	0,096	0,201*	3,7	2,7	0,84	0,149	3,2	1,4
<i>Nombre de moins de 18 ans</i>								
Nombre moyen (2,5)	0,188***	0,083*	3,4	2,3	0,082*	0,015	3,1	1,2
EXEMPLES : Un			2,6	2,1			2,7	1,2
Deux			3,1	2,2			2,9	1,2
Cinq			5,4	2,9			3,7	1,3
<i>Rang d'ego</i>								
Non aîné	---	---	3,0	2,1	---	---	2,6	1,2
Aîné	0,258**	0,218*	3,8	2,6	0,260**	0,050	3,4	1,2
<i>Composition du couple :</i>								
Chef homme et conjoint	---	---	2,7	2,0	---	---	2,7	0,7
Chef femme et conjoint	0,146	0,299	3,1	2,6	-0,454*	-0,318	1,7	0,5
Chef homme seul	1,534***	0,565	11,4	3,4	1,832***	3,180***	14,9	14,9
Chef femme seule	1,744***	1,258***	13,7	6,6	0,831***	3,803***	6,0	24,6
CONJOINT DU CHEF DE MENAGE								
<i>Scolarité :</i>								
Sans scolarité	1,973***	1,315***	9,1	4,9	0,817**	1,279***	3,8	2,0
1 à 5 ans	1,728***	1,023***	7,3	3,7	0,823***	1,070***	3,8	1,6
6 à 8 ans	1,384***	0,817***	5,3	3,0	0,876***	1,158***	4,0	1,8
9 à 11 ans	1,042***	0,630**	3,8	2,5	0,698***	0,784***	3,4	1,2
12 à 15 ans	0,501**	0,240	2,3	1,7	0,441**	0,634**	2,6	1,1
16 ans et plus	---	---	1,4	1,4	---	---	1,7	0,6

<i>Condition d'activité :</i>								
Non travailleur	---	---	3,2	2,1	---	---	1,9	0,3
Travailleur extradomestique	0,128	0,276**	3,7	2,7	1,122***	3,532***	5,6	8,2
POSITION SOCIOECONOMIQUE FAMILIALE								
<i>Activité du chef de ménage :</i>								
Classe des services	---	---	1,4	1,2	---	---	2,3	0,9
Non manuel exerçant des activités routinières	0,672***	0,566**	2,6	2,2	-0,635**	-0,487*	1,2	0,5
Travailleur du commerce	0,894***	0,300	3,2	1,7	1,513***	1,602***	9,7	4,1
Travailleur spécialisé	1,161***	0,816***	4,2	2,8	0,456**	0,404*	3,6	1,3
Travailleur non spécialisé	1,329***	0,868***	4,9	2,9	0,372*	0,577**	3,3	1,5
Travailleur agricole	1,064**	0,908*	3,8	3,0	1,463***	1,040**	9,2	2,4
TOTAL¹			3,4	2,3			3,1	1,2
Nombre d'observations	20 730	20 172			20 730	20 172		
Khi-deux du modèle (ddl)	2885,864 (19)	1084,275 (19)			1057,800 (19)	1259,183 (19)		

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre). Sont considérés tous les enfants de 6 à 17 ans, fils ou filles du chef de ménage, célibataires et sans progéniture, dont l'activité du chef est connue (données non pondérées).

*** Significative au seuil de 1‰ ; ** Significative au seuil de 1% et * Significative au seuil de 5%.

--- Catégorie de référence.

1/ Probabilité ajustée lorsque toutes les variables prennent la valeur moyenne.

Lecture : « toutes choses égales par ailleurs », les garçons âgés de 12 à 14 ans travaillent plus souvent en tant que travailleurs extradomestiques non familiaux (l'odds ratio est de 1,634) que ceux âgés de 6 à 11 ans, celle-ci étant prise comme modalité de référence.

Le travail extradomestique non familial est très sensible à l'âge d'ego, qui représente la variable la plus discriminante dans le modèle, les probabilités les plus élevées et les plus basses de travailler se situant dans les groupes d'âges extrêmes. La probabilité augmente surtout à partir de 15 ans, c'est-à-dire lorsqu'il devient légal de travailler et que la scolarité n'est pas forcément obligatoire. En second lieu, c'est la composition du couple parental et le niveau scolaire du conjoint du chef de ménage qui importent, suivis par la position socioéconomique familiale. Par ailleurs, le travail extradomestique familial dépend moins de l'âge d'ego. Ce qui est essentiel dans ce cas, c'est la composition du couple parental, pour les deux sexes.

En second lieu, chez les garçons, c'est la position socioéconomique familiale qui compte, et chez les filles la condition d'activité du conjoint du chef de ménage et la position socioéconomique familiale.

Nous allons procéder maintenant à l'analyse détaillée de chaque variable dans les modèles, en les illustrant, dans la mesure du possible, par les résultats quantitatifs obtenus à partir des récits des enfants interviewés.

V.2.1. Les enfants vis-à-vis du travail extradomestique : une participation sexuée et générationnelle, soumise à l'entourage

Les facteurs individuels associés au travail extradomestique

Les différences par sexe quant aux probabilités estimées (%) de travailler suggèrent des formes de vie différentielles entre filles et garçons ; des destinées sexuées qui dominent les mentalités, mais aussi les pratiques, dès un très jeune âge (Tableau 27). Les rôles traditionnels par sexe persistent actuellement, faisant des garçons les principaux candidats au travail extradomestique. Étant donné que les garçons entreront tôt ou tard sur le marché du travail, nos interviewés considèrent qu'il est préférable qu'ils commencent avant l'âge adulte, non seulement pour qu'ils se familiarisent avec ce monde qui dominera leur vie, mais aussi pour qu'ils assument le rôle qui leur correspondra dans la société et dans la famille : celui de pourvoyeur ou simplement d'individu autosuffisant, un rôle souhaité ou imposé par les circonstances familiales ou personnelles, qui façonne la vie des garçons dès leur plus jeune âge. En ce qui concerne les filles, les attentes sont différentes. Elles ne sont pas censées être les pourvoyeuses, ou en tout cas, les responsables du soutien économique d'une famille. Elles peuvent éventuellement devenir indépendantes, sans que cela soit une obligation sociale comme dans le cas des garçons. Elles peuvent donc repousser, dans la mesure du possible, le moment d'entrée sur le marché du travail. Par contre, leur participation à la vie domestique est très appréciée, encouragée, préférée, voire imposée. Et bien que les filles soient de plus en plus nombreuses à souhaiter suivre de longues études ou une formation

professionnelle, c'est la sphère domestique qui continue à l'emporter sur la sphère économique. En ce sens, leur professionnalisation semble être plus un souhait, une fierté personnelle, que la quête d'un mode de vie différente ou d'équité vis-à-vis des hommes. Certes, les conditions socioéconomiques du pays poussent aujourd'hui les femmes à entrer sur le marché du travail, par choix ou par contrainte, pour des raisons culturelles ou économiques ; mais leur travail (voire leur apport économique) reste assez secondaire par rapport à celui des hommes, tandis que leur responsabilité en tant que « femmes au foyer » ne diminue guère.

Par ailleurs, il est clair qu'au fur et à mesure que les enfants grandissent leurs besoins se modifient et, parallèlement aussi, ceux de la famille, si bien que chaque étape de la vie familiale se caractérise par des demandes sociales différentes, des tâches spécifiques à accomplir afin de satisfaire les nécessités du groupe familial et celles de chacun de ses membres. C'est pourquoi la participation des enfants aux diverses activités de production et de reproduction quotidienne du ménage peut être très dynamique.

Parmi tous les aspects considérés dans les modèles, l'âge de l'enfant est la condition la plus déterminante en matière de travail non familial. Certes, il est tout à fait logique qu'en grandissant les enfants deviennent de plus en plus susceptibles de travailler, malgré l'interdiction légale de le faire avant 14 ans. Mais en théorie, cette tendance croissante devrait être progressive, selon les diverses étapes qui se succèdent : l'enfance, l'adolescence et la jeunesse. Cependant, d'après les modèles, travailler avant l'âge de 15 ans est peu probable, notamment chez les filles, et surtout pour les plus jeunes en général (1% chez les 6 à 11 ans), « toutes choses égales par ailleurs » ; et à partir de 15 ans la probabilité de travailler augmente de manière significative. En effet, elle passe de 5% chez les garçons de 12 à 14 ans à 18,2% chez les 15 à 17 ans. Et chez les filles respectivement de 2,3 à 10,3% (Tableau 27), des augmentations qui ne sauraient être expliquées par le simple fait de grandir. Les explications doivent être cherchées ailleurs.

Cette situation est en rapport direct avec deux aspects qui caractérisent le contexte dans lequel vivent les enfants mexicains : d'une part, les restrictions légales en matière d'emploi qui interdisent l'embauche avant l'âge de 14 ans. A l'évidence, on attend souvent le moment de pouvoir être embauchés pour entrer

sur le marché du travail, même si quelques-uns s'y incorporent illégalement avant l'âge permis. D'autre part, l'offre scolaire devient insuffisante à partir de 15 ans. Il semblerait alors que le système juridique, ainsi que le système éducatif, jouent un rôle de frein en matière de travail des enfants. Mais cette perception peut être trompeuse. En effet, face aux conditions de vie précaires dont souffre une partie non négligeable de la population mexicaine, et au nombre limité de places offertes aux diplômés sur le marché du travail, il est difficile de savoir si toutes les familles en difficulté seraient capables de maintenir leurs enfants à l'écart du travail, à supposer que l'offre scolaire soit plus ample et les restrictions légales plus laxistes. Il serait simpliste de penser que le fait d'augmenter les places dans le système scolaire en deuxième et troisième cycles, et d'interdire le travail des enfants, permettrait de résoudre le problème de la mise au travail précoce. En effet, cela ne résoudrait pas, tout au moins à courte échéance, le problème de la précarité économique des familles, et donc des enfants, sans compter que les enfants ne travaillent pas seulement par des raisons de survie (même si les raisons économiques sont assez fréquentes). Enfin, il faut tenir compte du fait que travail et scolarité ne sont pas en opposition. Les enfants qui ont vraiment besoin de travailler le font malgré les interdictions et, si possible, tout en poursuivant leurs études. C'est un constat qui s'impose partout dans le monde. Et au Mexique, les conditions du marché du travail (flexible et informel) et du système scolaire le permettent relativement aisément. De sorte que les lois en matière d'emploi entrent en contradiction avec les conditions du marché du travail et les conditions de vie : c'est cette contradiction qui rend la législation inefficace.

En effet, avec l'interdiction légale de travailler, les enfants se trouvent piégés entre la théorie (la loi) et la réalité (l'intégration au monde du travail, envers et contre tout), devenant ainsi la cible de toutes sortes d'abus, car malgré leurs intentions les lois ne les protègent pas suffisamment. Le fait de se savoir en situation illicite pousse les enfants à se montrer plus dociles face aux employeurs qui acceptent de transgresser les lois, ce que l'on peut constater à travers les expériences des enfants interviewés qui, par exemple, se contentent de revenus dérisoires.

Par ailleurs, les enfants désireux de poursuivre leurs études font souvent des efforts personnels, parfois en travaillant eux-mêmes pour y parvenir, si bien que l'interdiction de travailler deviendrait un frein à leur scolarité :

« J'aimerais pas faire un travail dur maintenant, juste celui que je fais, pas plus... mais si ma mère n'y arrivait plus, alors je travaillerais comme je pourrais pour gagner de l'argent et continuer mes études ¹⁷⁴ » (Felipe, 14 ans, travaillait pendant son temps périscolaire pour se faire un peu d'argent de poche, pour apprendre un métier et pour se distraire. Ses parents parvenaient à satisfaire ses besoins essentiels, mais guère plus).

Certes, les études doivent occuper une place privilégiée dans la vie de tous les enfants, car malgré les insuffisances du système éducatif, c'est encore le meilleur moyen de les préparer à leur vie future. Mais la vie présente des enfants compte elle aussi, et dans l'état actuel des choses les conditions de vie au Mexique ne sont pas toujours assez favorables pour vouloir imposer la scolarité comme seule et unique activité des enfants. En outre, le travail n'est pas non plus synonyme d'exploitation, au sens d'activité mettant en danger le bien-être des enfants. Car ce n'est pas le travail qui est dangereux, ce sont les conditions dans lesquelles il est réalisé qui peuvent nuire aux enfants (voire aux adultes). C'est pourquoi le travail familial des enfants est permis, car ceux qui s'y consacrent sont censés être protégés par leurs parents – une idée qui, bien que n'étant pas toujours exacte, et généralement acceptée.

Contrairement au travail extradomestique non familial, le travail familial ne dépend guère des conditions externes à la famille, comme l'école et la législation. D'une part, ce genre de travail n'est soumis à aucune restriction légale, car il échappe généralement aux lois en matière d'emploi. Les enfants peuvent travailler dans le cadre familial, soit de plein gré, soit par la volonté des parents, et l'âge ne représente aucune contrainte externe. Les limites en sont marquées essentiellement par les capacités propres à l'enfant, qui augmentent au fur et à

¹⁷⁴ « *No me gustaría trabajar ahora en algo pesado. Pero nomás así, como lo que hago. [...] ya si mi mamá ya no puede, pus ya trabajaría en alguna cosa para ganar algo y seguir estudiando.* »

mesure que l'enfant grandit : la force, la motricité, la maturité, la logique. Par ailleurs, la maîtrise de la lecture, de l'écriture et des opérations mathématiques évolue elle aussi (pour ceux qui sont scolarisés). Ainsi, leurs capacités et leurs aptitudes se développent peu à peu, de même que leur participation. D'autre part, le travail est souvent sporadique et flexible, permettant aux enfants de poursuivre leurs études. Mais comme tous les EAJ, à partir d'un certain âge ils sont aussi touchés par le manque d'offre scolaire. Les enfants qui ne trouvent pas une place à l'école, ou qui ne veulent pas poursuivre leurs études après les cycles obligatoires, sont censés s'impliquer dans une autre activité, au moins en attendant de reprendre leurs études. Le travail familial devient dès lors une possibilité pour certains, peut-être la plus simple. C'est ainsi que les résultats des modèles montrent une croissance progressive de la probabilité de travailler d'un groupe d'âges à l'autre. Chez les garçons, la probabilité passe de 1,6% de 6 à 11 ans, à 6,9% de 15 à 17 ans ; chez les filles, elle passe respectivement de 0,7 à 2,4% (Tableau 27), une tendance qui suit l'évolution naturelle des enfants, sans être perturbée de manière importante par des contraintes externes.

A mesure que l'on s'approche de l'âge adulte, la probabilité d'être travailleur extradomestique familial recule face à celle d'être travailleur non familial, car le travail non familial est censé être plus attractif et plus avantageux, surtout en termes économiques, notamment lorsqu'on a l'intention de commencer sa vie professionnelle et de quitter définitivement l'école, une fois que les restrictions légales diminuent. Dans les deux cas, les garçons sont plus concernés que les filles. Cependant, outre les caractéristiques individuelles d'ego, les aspects liés à l'entourage familial peuvent avancer ou retarder l'entrée dans la vie active.

Les facteurs liés à l'entourage familial

Parmi les aspects liés à la composition du ménage, nous considérons la taille de celui-ci, le nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans, ainsi que le rang occupé par ego dans la fratrie : autant d'aspects qui ont été souvent signalés comme déterminants du travail des enfants. Or, selon nos résultats, parmi tous les aspects considérés dans les modèles, ceux qui concernent la composition du ménage sont

les moins impliqués dans le travail extradomestique en général. Cependant, certaines de ces conditions peuvent favoriser la mise au travail précoce, selon le type de travail et le sexe d'ego.

En ce qui concerne la taille du ménage, bien que les analyses bivariées aient suggéré un rapport étroit du travail des enfants avec le nombre de personnes de divers groupes d'âges, l'analyse multivariée démontre que l'effet net (« toutes choses égales par ailleurs ») de la taille du ménage sur le travail des enfants est faible (Tableau 27) : il s'agit d'un facteur qui n'a pratiquement pas d'incidence sur la mise au travail précoce, pour les deux sexes et pour les deux types de travail ¹⁷⁵. Autrement dit, ce n'est pas le nombre de membres du ménage qui détermine directement le risque de travailler, mais plutôt les conditions inhérentes à chaque type de ménage (nombreux ou peu nombreux), des conditions qui sont occultées par la taille et dont nous avons contrôlé l'effet en les incluant dans nos modèles.

Ainsi, la probabilité de travailler ne varie guère entre un EAJ qui appartient à un ménage nombreux (plus de 5 personnes) et un autre qui appartient à un ménage peu nombreux, notamment dans le cas du travail familial, pour les deux sexes. En effet, la taille du ménage n'intervient pas dans la mise au travail extradomestique familial. Dans le cas du travail extradomestique non familial, l'importance de cette variable est faible. Lorsqu'ego appartient à un ménage nombreux, il a une probabilité estimée de travailler un peu plus élevée que lorsqu'il fait partie d'un ménage qui se compose de moins de six personnes ¹⁷⁶. Cependant, la probabilité n'augmente que d'un demi-point (%) pour les deux sexes (Tableau 27).

En ce sens, le nombre d'enfants (de moins de 18 ans) dans le ménage est très révélateur : il s'agit d'un facteur relativement important chez les garçons, mais non chez les filles. En effet, chez les filles cette condition n'est pas du tout significative

¹⁷⁵ Statistiquement il n'existe pas de relation linéaire entre cette variable et la variable dépendante.

¹⁷⁶ Nous avons découvert au cours des analyses bivariées que la proportion d'enfants travailleurs est également considérable dans les ménages de faibles dimensions (deux personnes). Toutefois, l'incorporation de trois catégories de ménages (nombreux, moyen ou petit) s'est avérée sans intérêt dans le modèle. C'est pourquoi nous avons décidé de n'incorporer que les deux catégories significativement différentes.

pour expliquer le travail familial, et concernant le travail non familial, le nombre d'enfants est sans grand intérêt. Il faut que le ménage compte plus de cinq enfants pour que la probabilité de travailler augmente parmi les filles au-delà d'un point (%). Dans le cas des garçons la relation est plus nette : au fur et à mesure que le nombre d'enfants augmente, la probabilité de travailler s'élève pour les deux types de travail, mais avec une plus grande intensité dans le cas des enfants travailleurs non familiaux. Ainsi, concernant le travail non familial, la probabilité estimée de travailler passe de 2,6% lorsqu'ego est le seul enfant âgé de moins de 18 ans dans le ménage, à 5,4% lorsqu'il y a quatre enfants en plus d'ego ; dans le cas du travail familial, ces pourcentages passent de 2,7 à 3,7%, respectivement (Tableau 27). Des raisons culturelles sont probablement à l'origine de cette influence sexuée du nombre d'enfants, les garçons étant plus susceptibles de réaliser un travail extradomestique que les filles. Et comme nous l'avons prouvé auparavant, dès que le nombre de moins de 18 ans dans le ménage augmente (qu'il s'agisse de jeunes enfants ou d'autres EAJ), les filles sont plus concernées par le travail domestique familial, ce qui expliquerait le manque d'influence de la taille de la fratrie sur le travail extradomestique lorsque celle-ci est nombreuse.

Outre le nombre d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage, il est important de considérer le rang de naissance d'ego, notamment s'il s'agit de l'aîné ou non, une condition souvent considérée comme un déterminant essentiel. A ce propos, les aînés ont une probabilité plus élevée de travailler que les cadets, quoique les différences soient relativement faibles et, un fois de plus, concernent en général plutôt les garçons que les filles. Chez les filles, en effet, le rang n'est pas significatif en ce qui concerne le travail familial, et il exerce un rôle assez discret sur le travail non familial. Il est un peu plus important chez les garçons, aussi bien pour le travail familial que pour le travail non familial. Mais la différence dans les deux cas est d'à peine 0,8 point (%) entre un aîné et un cadet, « toutes choses égales par ailleurs » (Tableau 27), une situation qui est cohérente avec les résultats concernant l'âge des enfants. Il s'agit d'une hiérarchie générationnelle. Parmi les enfants du ménage, l'aîné serait en général le premier à entrer sur le marché du travail, surtout lorsqu'il s'agit du travail non familial et qu'il concerne les garçons, car le travail extradomestique familial est moins déterminé par cette hiérarchie générationnelle.

En d'autres termes, il existe dans la fratrie un certain ordre d'entrée sur le marché du travail ; celui-ci dépend de l'ensemble des quatre conditions : l'âge d'ego, son rang et la taille de la fratrie qui cohabite avec lui, mais aussi et surtout le sexe d'ego, car les filles sont beaucoup moins dépendantes de ce type de conditions, sans doute parce qu'elles sont davantage prises par le travail domestique familial qui est fortement déterminé par la composition du ménage. Il faut également souligner que ces trois conditions sont davantage en rapport avec le travail non familial qu'avec le travail familial.

Etant donné le rôle fondamental des parents dans tout ce qui concerne la vie familiale, outre la composition du ménage il faut aussi tenir compte de l'effet des variables directement liées à la composition du couple parental, car les particularités peuvent favoriser ou non le travail des enfants. A ce propos, nous considérons simultanément trois caractéristiques du couple: le sexe, le rôle dans la famille et la présence ou l'absence de chacun des parents d'ego, en supposant qu'il s'agisse des parents d'ego, car on sait de par notre définition de la population d'étude qu'ego est le fils ou la fille du chef de ménage, mais le lien de parenté entre ego et le conjoint du chef n'est pas connu, même s'il est fort probable qu'ego soit aussi le fils ou la fille du conjoint du chef.

V.2.2. Des enfants qui remplacent un conjoint absent

Selon les modèles, la composition du couple parental est un facteur fondamental afin d'expliquer le risque de travailler pour les EAJ. En effet, concernant le travail extradomestique familial, la composition du couple est, de toutes les variables, celle qui exerce l'effet le plus discriminant ; et en ce qui concerne le travail non familial, elle est, après l'âge d'ego, la seconde variable par ordre d'importance. En général, on peut affirmer que les deux aspects liés à la composition du couple parental qui favorisent le plus le travail des enfants sont la monoparentalité et « l'autorité » féminine, avec des nuances selon le type de travail et le sexe d'ego.

Ainsi, en ce qui concerne le travail non familial des garçons, la probabilité de travailler présente des différences marquées en fonction du type de ménage (monoparental ou biparental); en second lieu, des différences subtiles peuvent être

observées en fonction du sexe du chef. Le plus grand risque pour un garçon consiste à appartenir à un ménage monoparental ; ensuite, si le chef est une femme, la probabilité augmente légèrement par rapport à un chef homme (13,7 et 11,4%, respectivement), la probabilité dans les familles biparentales étant d'environ 3%. Concernant les filles, le plus grand risque de devenir travailleuses extradomestiques non familiales se présente lorsqu'elles appartiennent à un ménage monoparental dirigé par leur mère (6,6%). Dans les autres cas, la probabilité est plus faible, les rapports de risque étant non significatifs (Tableau 27). Rappelons que c'est précisément lorsque les filles appartiennent à un ménage monoparental masculin qu'elles ont de fortes chances d'assumer la responsabilité du travail domestique familial, ce qui les empêcherait de s'investir dans un travail extradomestique, tandis que les garçons ne sont guère concernés par le travail domestique.

En tout état de cause, filles et garçons ont moins de risques de travailler lorsqu'ils font partie d'un ménage biparental dirigé par un homme (le type de couple conventionnel et le plus fréquent). En ce qui concerne les probabilités de travailler, des différences considérables séparent les EAJ des familles biparentales dirigées par un homme et ceux des familles monoparentales dirigées par une femme : chez les filles la différence est de 3,3 fois, tandis que chez les garçons elle est de 5 fois, ce qui montre l'importance de la composition du couple parental quant au travail extradomestique non familial des enfants.

En effet, la monoparentalité constitue un facteur de risque pour le travail des enfants, car toutes les responsabilités (économiques, émotionnelles, etc.) qui correspondent normalement au couple sont souvent assumées par un seul des parents. Les aides sociales de l'Etat en faveur des parents et des enfants seuls ou en difficulté n'existent guère au Mexique. En outre, le parent qui reste avec la fratrie perd souvent tout contact avec son conjoint ; ou en cas de décès, la famille se trouve parfois très fragilisée. Par conséquent, certaines familles sont assez vulnérables face à la perte de l'un des membres du couple. Les enfants sont alors censés jouer un rôle plus actif dans la vie familiale. Néanmoins, la participation des EAJ dépendra de leurs caractéristiques individuelles, ainsi que de celles du chef qui reste seul, ainsi que de la condition socioéconomique de la famille. Or, les ménages

monoparentaux dirigés par une femme sont encore plus vulnérables, car le niveau d'études et le statut occupationnel des femmes sont fréquemment pires que ceux des hommes, ce qui se traduit par un niveau de revenus plus bas que celui d'autres ménages. En tant que pourvoyeuse principale, la chef se trouve donc désavantagée par rapport aux ménages où le chef est un homme, ou bien dont les revenus proviennent du travail combiné de la chef femme et de son conjoint. Cela expliquerait la plus forte probabilité des EAJ de participer aux activités de production lorsqu'ils appartiennent à un ménage monoparental, notamment lorsque celui-ci est dirigé par une femme.

Concernant le travail familial, la composition du couple parental est encore plus discriminante, la différence des probabilités entre les cas extrêmes étant considérable pour les deux sexes. D'une part, chez les garçons, la probabilité de travailler la plus élevée se présente lorsque le chef homme est seul (14,9%), alors que les probabilités diminuent dans les autres cas : 6% lorsque la chef est seule ; 2,7% pour une couple dont le chef est le père ; et 1,7% pour un couple dirigé par la mère. Dans ce cas, la vulnérabilité des ménages monoparentaux masculins est notable. D'autre part, chez les filles, la composition du couple parental est essentielle, et c'est la monoparentalité qui s'avère déterminante, suivie par le sexe du chef. Dans ce cas, les filles qui appartiennent à un ménage monoparental dirigé par une femme ont une probabilité très élevée de travailler : 24,6%, contre 14,9% pour les ménages dont le chef est un homme. En revanche, pour les ménages biparentaux, peu importe le sexe du chef, la probabilité de travailler étant assez réduite : moins de 1% (Tableau 27).

Évidemment, en cas de besoin ou d'envie de travailler de la part de l'enfant, les parents n'ont pas toujours un poste à lui offrir ; par ailleurs, le travail dans un milieu extérieur au milieu familial peut être plus avantageux : dans ce cas, l'enfant cherchera donc à travailler ailleurs, ce qui arrive surtout dans les cas des filles et des fils de chefs seuls, notamment des chefs femmes. A ce propos, rappelons l'hypothèse d'une embauche sexuée des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux : les garçons travaillent souvent pour un homme, en général sans lien de parenté avec eux, quoique connu de la famille, tandis que les filles travaillent

surtout pour une femme apparentée (faisant partie des parents collatéraux : grand-mère, tante), les deux réalisant essentiellement des activités « propres » à leur sexe.

Ainsi, l'absence de l'un des parents dans la famille est le principal facteur de risque en ce qui concerne le travail des enfants. Les enfants sont censés participer davantage aux diverses activités de production et de reproduction quotidienne du ménage, cette place étant parfois prise par l'un des enfants. Cela dépend des caractéristiques individuelles de l'enfant, ainsi que des besoins familiaux aux différents moments du cycle familial de vie, selon la composition par âges et par sexe du ménage. Nous l'avons déjà vu dans le cas du travail domestique familial, où ce sont surtout (quoique non exclusivement) les filles qui assument la responsabilité des tâches ménagères lorsque la mère est absente, soit en remplaçant la femme au foyer, soit en assumant une partie de cette responsabilité, mais dans tous les cas comme travailleuses domestiques familiales. Cependant, lorsque les EAJ appartiennent à un ménage monoparental, leur participation peut aller au-delà des responsabilités d'ordre domestique et en faire des pourvoyeurs supplémentaires de la famille, notamment dans le cas des garçons, qui ont une probabilité assez importante de devenir des travailleurs extradomestiques non familiaux. Pour leur part, les filles participent elles aussi comme travailleuses extradomestiques non familiales, quoique plus discrètement.

La rémunération des enfants travailleurs peut être mise au service de toute la famille ou conservée à titre personnel ; mais dans les deux cas il s'agit d'une participation active, soit que l'EAJ apporte directement de l'argent à sa famille, soit qu'il lui évite certaines dépenses, comme l'illustrent les expériences des enfants interviewés. Le travail extradomestique familial des enfants représente lui aussi une contribution indirecte au bien-être familial, car les EAJ concernés sont rarement rémunérés, et ce sont les filles qui y participent davantage. Les résultats confirment l'existence d'une embauche sexuée dans le milieu familial, les chefs femmes ayant tendance à « employer » de préférence leurs filles que leurs fils qui, eux, ont plutôt tendance à participer au travail en dehors du milieu familial. De même, les chefs hommes emploient de préférence leurs garçons.

V.2.3. La scolarité et l'activité du conjoint du chef de ménage : des facteurs importants, quoique secondaires

Afin de valoriser le rôle du conjoint du chef de ménage (généralement la mère) dans la vie familiale et, partant, dans la vie des enfants, nous nous proposons d'analyser maintenant l'effet individuel de la scolarité du conjoint du chef de ménage sur le travail des enfants, étant donné que la participation du conjoint du chef de ménage à une activité économique, ainsi que ses conditions d'emploi, sont étroitement liées à son niveau de scolarité. À titre informatif, signalons que 34% des EAJ appartiennent à un ménage où les deux membres du couple possèdent un niveau d'études similaire, et 40% à un ménage où c'est le chef qui est le plus scolarisé.

La scolarité du conjoint du chef de ménage

D'après nos résultats concernant le travail extradomestique non familial, il existe une relation inverse entre la scolarité du conjoint et la probabilité de travailler : plus le conjoint est scolarisé, moins ego risque de travailler (Tableau 27). Étant donné que nous avons contrôlé la position socioéconomique du ménage, ces résultats semblent suggérer des différences culturelles en vertu desquelles le degré de valorisation de la scolarité serait fondamental, ainsi que l'existence de relations de genre et de génération plus ou moins équitables, ce qui peut favoriser ou non le travail des enfants ou l'abandon scolaire, notamment après la scolarité obligatoire. La moitié des conjoints n'ayant pas suivi d'études vivent avec un chef peu scolarisé (moins de six ans de scolarité) ; par contre, la plupart des conjoints les plus scolarisés (seize ans et plus de scolarité) sont en couple avec un chef lui aussi scolarisé : 70% avec un chef ayant seize ans et plus de scolarité, et 17% avec un chef ayant de douze à quinze ans de scolarité (c'est-à-dire au moins le lycée). Ainsi, les chances d'avoir un meilleur milieu familial se multiplient au fur et à mesure que le conjoint possède un meilleur niveau scolaire.

Les différences quant aux probabilités de travailler par sexe suggèrent que les garçons sont plus sensibles au niveau scolaire de leur mère ; la probabilité la plus

faible de travailler peut être observée lorsque le conjoint du chef a plus de quinze ans de scolarité, soit un niveau *superior* : 1,4% pour les deux sexes. A l'autre extrême, les probabilités les plus élevées de travailler se présentent lorsque le conjoint n'a pas suivi d'études : 9,1% parmi les garçons et 4,9% parmi les filles (Tableau 27). Ce comportement peut s'expliquer par des relations de genre et de génération moins égalitaires dans les familles où le conjoint est le moins scolarisé que dans les familles où il est le plus scolarisé. En effet, même si les enfants veulent ou doivent travailler, dans le premier cas ce sont les garçons qui ont les probabilités les plus élevées de le faire ; dans le second cas, par contre, filles et garçons ont la même probabilité de le faire.

Pour ce qui est du travail extradomestique familial, la situation n'est pas évidente. Il n'existe aucune tendance nette concernant le rapport entre la scolarité du conjoint du chef et le travail des enfants. Même si un niveau scolaire élevé du conjoint est toujours en rapport avec une faible probabilité de travailler, parmi les conjoints peu scolarisés, voire sans scolarité, la probabilité de travailler ne varie guère (Tableau 27). Ainsi, en général, le plus important à signaler est le fait que les probabilités de travailler les plus élevées se trouvent lorsque le conjoint est sans scolarité ou peu scolarisé (de un à huit ans de scolarité), c'est-à-dire n'a même pas conclu la scolarité obligatoire (qui est justement de neuf ans). En d'autres termes, l'achèvement de la scolarité obligatoire constitue un véritable point charnière : une situation à laquelle on pouvait s'attendre, étant donné que pour être embauché dans le secteur formel, censé être plus avantageux que le secteur informel, il faut avoir terminé au moins la scolarité obligatoire, ce qui rend plus vulnérables les personnes qui ne satisfont pas à cette condition. Dans ce cas, le rapport entre la scolarité du conjoint et les relations de genres est moins clair, car pour tous les groupes de scolarisation les garçons ont une probabilité de travailler toujours plus élevée que les filles. Ce qui montre que lorsque les conditions sont propices au travail extradomestique familial (par exemple, si la famille possède une microentreprise, un atelier, une affaire, ou si le conjoint est un travailleur indépendant), les garçons sont plus touchés que les filles, au-delà du niveau de scolarité. Apparemment, lorsqu'il existe la possibilité d'embaucher un enfant dans

une affaire familiale, à chaque niveau scolaire du conjoint correspond une assignation des rôles traditionnelle.

Chaque entourage familial possède des traits particuliers, façonnés notamment par les caractéristiques combinées des deux parents, le niveau de scolarité jouant un rôle fondamental. En général, les parents les moins scolarisés occupent des emplois à faible rémunération, raison pour laquelle la situation socioéconomique du ménage est plus précaire et le travail des enfants plus fréquent, tandis qu'une scolarité plus élevée peut être liée à un meilleur niveau de revenus. En outre, les différents niveaux de scolarité peuvent être en rapport avec l'existence de relations de genre et de génération plus ou moins équitables au sein du ménage. Bien que l'importance de la scolarisation des enfants tende à être universelle dans les milieux urbains, les divers niveaux de scolarité des parents peuvent donner lieu à une valorisation différente des avantages de la scolarité et du travail des enfants (Grootaert et Kanbur, 1995 ; Camacho 1999 ; Levison, Moe et Knaul, 2001 ; Mier y Terán et Rabell, 2004). Les parents les moins scolarisés auraient tendance à considérer le travail des enfants comme une forme de socialisation ou d'apprentissage nécessaire à une bonne éducation, en accord avec l'idée que le travail est une activité qui ennoblit (Sosenski, 2010).

La condition d'activité du conjoint du chef de ménage

Par ailleurs, pour reprendre l'idée selon laquelle le rôle du conjoint du chef de ménage est important afin d'expliquer la participation des enfants, nous avons découvert lors des analyses bivariées que l'activité du conjoint n'est pas sans importance dans la mise au travail précoce, raison pour laquelle nous nous proposons maintenant d'observer le rôle exercé par la condition d'activité du conjoint.

Selon nos résultats, cette variable concerne davantage le travail extradomestique familial. En outre, son importance dépend du sexe d'ego, la relation étant plus étroite avec le travail des filles qu'avec celui des garçons. En effet, la condition d'activité du conjoint est la variable qui occupe la seconde place quant à son impact sur le travail extradomestique familial des filles, tandis que chez les garçons cette

place est occupée par la position socioéconomique familiale, c'est-à-dire l'activité du chef de ménage. Ce résultat suggère une fois de plus l'existence d'une embauche sexuée, en vertu de laquelle les mères impliquent davantage leurs filles et les pères leurs fils.

En ce qui concerne le travail non familial, la condition d'activité du conjoint n'est pas significative chez les garçons, dont la mise au travail ne dépend pas de cette condition, « toutes choses égales par ailleurs ». Chez les filles, cette condition a une certaine importance, quoiqu'assez faible : les filles dont le conjoint du chef de ménage travaille sont légèrement plus susceptibles de travailler que les autres (2,7 contre 2,1%, respectivement). En revanche, en ce qui concerne le travail extradomestique familial, le rôle de la condition d'activité du conjoint est assez notable. Le fait que le conjoint du chef travaille fait grimper la probabilité de travailler, surtout chez les filles : alors que pour les garçons la probabilité d'être travailleur familial passe de 1,9% lorsque le conjoint ne travaille pas, à 5,6% lorsqu'il travaille, pour les filles la différence est encore plus accentuée : de 0,3 à 8,2% (Tableau 27).

Le travail du conjoint peut être dû à diverses raisons. Compte tenu du fait que la plupart des conjoints sont des femmes, soulignons que l'entrée de celles-ci sur le marché du travail au Mexique a été principalement la réponse des familles aux crises économiques des dernières décennies. Et bien que des raisons culturelles et personnelles de la mise au travail des femmes soient de plus en plus fréquentes, les raisons économiques en sont toujours à la base. A l'heure actuelle, c'est presque un luxe qu'une mère ne travaille pas, soit pour contribuer au revenu familial, soit pour disposer d'une certaine indépendance économique. Mais trouver un travail formel n'est pas facile, surtout lorsque les compétences professionnelles sont restreintes et les occupations domestiques prenantes (le ménage et la garde des enfants). Dans l'hypothèse où les mères (conjointes) sont les principales responsables de la sphère domestique, et les pères (chefs) du domaine économique, il n'est pas rare que les premières trouvent ou créent quelque emploi informel, à leur compte, pour pouvoir continuer à jouer leur rôle de femme au foyer tout en gagnant un peu d'argent grâce à toutes sortes de petits travaux qui abondent au Mexique en raison de la flexibilité et de l'insuffisante régulation du marché du travail urbain. Outre une

quête d'indépendance économique ou une revendication féminine, ceci représente un apport non négligeable aux revenus du ménage, étant donné que la femme est dès lors en mesure de prendre en charge certaines dépenses. L'entrée des femmes sur le marché du travail peut donc répondre à la volonté d'améliorer le bien-être familial ou personnel en matière économique, mais aussi à la quête d'une certaine indépendance ou à la réalisation d'un projet individuel : autant de raisons qui impliquent des environnements familiaux distincts, et non seulement la précarité familiale. Ainsi, bien que le travail du conjoint puisse répondre à une contrainte économique familiale importante, susceptible de pousser les enfants à assumer une participation active, il peut aussi empêcher l'entrée des enfants sur le marché du travail. C'est pourquoi nous considérons la condition d'activité du conjoint essentiellement comme un indicateur d'opportunité de travail pour les EAJ, comme un élément de l'entourage qui facilite leur embauche directe. En ce sens, l'activité du conjoint peut devenir un raccourci sur le chemin conduisant à l'entrée des enfants sur le marché du travail.

Évidemment, cette logique concerne aussi les chefs et les autres travailleurs du ménage, de sorte que si seul le chef travaille, les enfants n'ont qu'une option potentielle d'embauche directe ; mais si le conjoint travaille lui aussi, les enfants ont alors deux possibilités ; et ainsi de suite. Il ne faut pas perdre de vue que le droit à l'embauche, ainsi que l'offre de travail pour les enfants, sont restreints en dehors du milieu familial, tandis que le travail familial est en général légal. Mais contentons-nous pour le moment de nous pencher sur le cas du conjoint, comme coresponsable du bien-être familial, venant souvent en deuxième place après le chef qui, presque par définition, est censé travailler. Rappelons que 41% des conjoints travaillent, contre 91% dans le cas des chefs.

Les conditions d'emploi des parents peuvent favoriser ou non l'embauche des EAJ. Certains emplois (cadres, fonctionnaires, etc.), d'accès difficile aux enfants, les pousseront plutôt, le cas échéant, vers le travail extradomestique non familial. En revanche, d'autres activités facilitent le travail extradomestique familial des enfants, même si celui-ci n'est pas essentiel à la famille. En effet, il convient de rappeler que dans notre population d'étude près de la moitié des conjoints travailleurs exercent un emploi non spécialisé (vendeurs ambulants, travailleurs

prêtant des services à la personne, etc.) ou dans le domaine du commerce (dans des établissements), c'est-à-dire exercent des activités manuelles peu qualifiées, où les enfants peuvent trouver plus ou moins facilement une place. Et si, en plus de cela, le conjoint est patron ou travailleur indépendant, la décision d'embaucher l'enfant dépend directement et uniquement de lui, voire de la famille, en toute légalité. C'est pourquoi le travail extradomestique familial ne répond pas nécessairement à une contrainte économique du ménage : il découle aussi de la facilité pour les EAJ d'entrer sur le marché travail à travers le milieu familial, parfois même indépendamment de leur volonté. Dans certains ménages en effet, les activités de production font partie de la vie familiale : tous sont censés y participer, presque de manière naturelle, comme nous avons pu le constater à travers les récits des enfants interviewés.

Les différences observées selon le sexe confirment la tendance à maintenir plus longtemps les filles que les garçons à proximité de la famille et, si possible, à l'écart des activités productives. Ainsi, les filles travaillent surtout s'il existe une place près des parents, notamment aux côtés de la mère, ou si le travail se déroule dans le milieu familial. Et bien que les garçons soient eux aussi concernés par cette facilité d'embauche familiale, ils sont plus ouverts que les filles aux offres provenant de l'extérieur du noyau familial, ce qui les rend en général plus disponibles au travail extradomestique.

V.2.4. Le travail extradomestique : une question de précarité familiale, une question d'offre de travail

Bien que la pauvreté ait été souvent considérée comme la principale cause de la mise au travail précoce, on sait maintenant qu'elle n'est pas toujours à l'origine du travail des enfants. Les enfants travailleurs ne sont pas tous des enfants pauvres, et les enfants pauvres ne sont pas tous travailleurs. La position socioéconomique de la famille joue certes un rôle important quant à la participation ou non des enfants au travail, mais le travail extradomestique non familial dépend plus du milieu familial que le travail extradomestique familial.

Si l'on utilise l'activité du chef de ménage comme indicateur de la position socioéconomique familiale, on constate que le travail extradomestique non familial est étroitement lié à cette variable. En effet, les fils et les filles d'un chef de ménage appartenant à la classe des services, le groupe le mieux placé dans notre échelle, sont les moins concernés par le travail (1,4% chez les garçons et 1,2% chez les filles). En général, la probabilité de travailler augmente au fur et à mesure que les chefs relèvent de conditions socioéconomiques moins favorables (Tableau 27). Nos résultats confirment donc l'existence d'un lien entre la précarité et le travail non familial des enfants, quoiqu'on observe certaines différences en fonction du sexe d'ego. Dans le cas des garçons, il s'avère que le fils d'un travailleur non spécialisé (4,9%), voire spécialisé (4,2%) est plus susceptible de travailler que le fils d'un travailleur agricole (3,8%), alors que ce dernier groupe d'activité est le moins bien placé. Chez les filles, on observe une situation comparable, mais dans un autre groupe d'activité du chef. Celles-ci ont une probabilité moins élevée de travailler lorsque le chef est travailleur du commerce (1,7%) que lorsqu'il est travailleur non manuel exerçant des activités routinières (2,6%). Pourtant ce dernier groupe est mieux placé que le premier. Or, il s'agit des deux groupes d'activité où le travail des enfants est traditionnellement très répandu : commerce et agriculture, ce qui pourrait sembler contradictoire. Mais l'explication peut être trouvée dans les résultats concernant le travail extradomestique familial. On peut supposer qu'une partie importante des chefs employés dans le commerce et l'agriculture sont en mesure d'« engager » directement leurs propres enfants (notamment les patrons ou les travailleurs indépendants) dans des emplois extradomestiques familiaux, plutôt que non familiaux. C'est-à-dire que lorsque le chef du ménage travaille dans les milieux du commerce ou de l'agriculture, les enfants travaillent en général directement pour lui, et très rarement pour un tiers étranger au ménage. Pour les autres groupes d'activité du chef, mieux celui-ci est situé sur cette échelle, moins les enfants risquent de travailler.

Par ailleurs, les résultats concernant le travail extradomestique familial montrent qu'il n'existe, pour les deux sexes, aucun lien évident entre le risque de travailler et la position socioéconomique du ménage. Ceci nous permet de tirer trois conclusions : d'abord, que les enfants des chefs des groupes les mieux placés

sont les moins touchés par ce type de travail ; ensuite, que les enfants des chefs travailleurs spécialisés ou non spécialisés sont relativement peu concernés ; et enfin, que le travail familial est important lorsque le chef travaille dans l'agriculture ou le commerce. Outre la situation socioéconomique familiale, ces résultats sont révélateurs du rapport existant entre le travail des enfants et l'offre de travail disponible, car la probabilité de travailler pour un enfant de travailleur agricole (les moins bien placés dans notre classement) n'est pas plus élevée que celle d'un enfant de travailleur du commerce (mieux placés). Ce rapport est beaucoup plus évident dans le cas des garçons que dans le cas des filles. Ainsi, au-delà de la situation socioéconomique qui peut expliquer en partie cette mise au travail précoce, notamment chez les travailleurs agricoles, ceux qui travaillent le plus sont précisément les enfants qui appartiennent aux ménages où il existe une offre de travail potentielle, liée au type d'emploi des parents. Les filles ont une probabilité de travailler plus élevée face à l'offre familiale dans le commerce (4,1%) que dans l'agriculture (2,4%) ; tandis que les garçons sont concernés presque de la même manière par ces deux secteurs d'activité économique : 9,7 et 9,2%, respectivement (Tableau 27).

Nous n'avons abordé jusqu'à présent que les aspects individuels et familiaux liés à la demande, des aspects qui ont révélé leur influence sur le travail des enfants. Cependant, les résultats ont ouvert une autre piste d'analyse : celle qui concerne le rôle joué par les conditions d'emploi des parents, qui peuvent ou non favoriser le travail des enfants (Levison, Moe et Knaul, 2001). De ce point de vue, tous les adultes ne sont pas en mesure d'embaucher leurs propres enfants, de même que tous les parents n'ont pas des enfants susceptibles d'être « embauchés » (en raison, par exemple, de leur âge ou de leur sexe) malgré l'existence d'une offre de travail familial : en ce cas, ils engagent éventuellement d'autres personnes, voire d'autres enfants. Et certains qui ont tout pour le faire ne le font pas. Pour ce qui est des enfants, certains veulent travailler, d'autres sont contraints de le faire : ils le font si possible pour l'un des parents, sinon ailleurs. Or, certains n'ont ni envie ni besoin de travailler, mais sont contraints de le faire pour la marche des affaires familiales, à la demande des parents. En ce cas, tout un éventail de possibilités s'ouvre pour

les enfants et pour les familles : autant de situations qui font de la mise au travail précoce un phénomène complexe et multidimensionnel.

Dans le cas concret du travail familial, il est clair que pour qu'un enfant devienne travailleur familial il faut avant tout qu'un des membres du ménage ait la possibilité réelle de l'« embaucher », ce qui n'est pas donné à toutes les familles. L'offre d'emploi, qui relève normalement du domaine public, extérieur, fait donc partie, dans certains cas, du domaine privé de la famille. Ce cas de figure facilite l'entrée de l'enfant sur le marché du travail, car celle-ci dépend alors de la seule famille. Ainsi, le travail extradomestique familial fonctionne selon une logique propre, qui se développe grâce à la confusion existant entre les activités de production et de reproduction sociale au sein de la famille, et grâce à l'acceptation légale et sociale d'une telle pratique.

Étant donné que le travail extradomestique des enfants répond aussi à un problème d'offre, celle-ci pouvant être liée directement à l'activité des parents, il est important de considérer le rôle du chef et du conjoint en tant que « facilitateurs » de la mise au travail précoce, outre leur rôle fondamental dans la construction de l'entourage familial. Toutefois, l'activité des parents n'est pas le seul aspect à considérer, car elle ne constitue qu'une partie de ce qui est susceptible de façonner l'offre d'emploi pour les enfants, la position dans l'emploi (salarié, patron, travailleur indépendant, travailleur familial) étant elle aussi fondamentale.

V.3. L'offre de travail disponible grâce à l'emploi des parents

En un premier temps, examinons de façon combinée l'activité du chef et celle de son conjoint. Nous constatons ainsi que la plupart des EAJ (52%) appartiennent à un ménage où le chef travaille, et son conjoint non. Or, près d'un EAJ sur quatre habite un ménage où le chef est travailleur spécialisé et le conjoint ne travaille pas. Les autres combinaisons les plus importantes sont : chef travailleur non spécialisé et conjoint non travailleur (9%) ; chef travailleur non manuel exerçant des activités routinières et conjoint non travailleur (8%) ; chef travailleur spécialisé et conjoint travailleur non spécialisé (7%). Seuls 1,5% des EAJ font partie d'un ménage où le chef et son conjoint appartiennent tous deux à la classe des services, autrement dit

les ménages les mieux situés sur notre échelle. Rappelons que le cas des ménages où le chef et/ou son conjoint sont des travailleurs agricoles est relativement rare dans les grandes villes ; en ce cas, la combinaison la plus fréquente est celle où le chef est travailleur agricole et le conjoint ne travaille pas (0,6%).

Sur l'ensemble des EAJ appartenant à des ménages biparentaux, les travailleurs extradomestiques non familiaux représentent 5,1%, face à 3,6% pour les travailleurs extradomestiques familiaux (voir Tableaux 28A et 28B). Mais on observe également des différences selon la combinaison résultant de l'activité de chacun des deux membres du couple. En général, les pourcentages les plus élevés d'enfants travailleurs extradomestiques non familiaux s'observent dans les groupes les moins bien placés dans l'échelle socioéconomique, ainsi que dans les groupes où le travail familial n'est pas toujours possible. La faible présence d'enfants travailleurs non familiaux dans les ménages où le couple se compose de travailleurs agricoles, ou d'un travailleur agricole ou d'un travailleur du commerce, peut s'expliquer par le travail familial, car dans ce cas leur travail est très probablement de type familial (Tableau 28A). Il s'agit bien de branches d'activité économique où le travail en famille est fort répandu et habituel, comme le confirment nos résultats concernant le travail extradomestique familial (Tableau 28B). A ce propos, les pourcentages les plus élevés se présentent précisément dans les ménages où au moins l'un des deux membres du couple est un travailleur du commerce ou un travailleur agricole, et même dans les ménages dont le chef est un travailleur non spécialisé. Dans tous les cas, les exceptions concernent les ménages dont les conjoints appartiennent à la classe des services, ou dont les conjoints ne travaillent pas. Il est donc clair que l'emploi des parents dans un milieu propice est un facteur déterminant du travail familial des enfants, au-delà de la situation socioéconomique qui, dans certains cas, peut inhiber la participation des enfants aux activités économiques, malgré l'existence d'un environnement propice (une affaire, une entreprise ou un atelier familial).

En outre, il importe de souligner que les parents qui travaillent comme commerçants ou comme travailleurs agricoles n'ont pas tous une entreprise familiale ou ne sont pas tous indépendants, et ne sont donc pas en mesure d'embaucher leurs propres enfants. Dans ce cas, les enfants ayant besoin ou

simplement envie de travailler le font pour le compte d'un tiers, entrant ainsi dans la catégorie des travailleurs extradomestiques non familiaux.

Soulignons que l'activité des membres du couple, selon le rôle que chacun d'entre eux joue dans le ménage (chef ou conjoint), entretient en général une relation différente avec le niveau de travail des enfants ; autrement dit, l'entourage familial ne dépend pas seulement de la combinaison des deux types d'activité, mais aussi de qui fait quoi. En l'occurrence, le pourcentage d'enfants travailleurs extradomestiques non familiaux est de 4,1% lorsque le chef est travailleur non spécialisé et le conjoint travailleur du commerce (chef moins bien placé que le conjoint), mais il est de 8,4% dans le cas inverse (chef travailleur du commerce et conjoint travailleur non spécialisé). Par contre, le pourcentage d'enfants travailleurs extradomestiques familiaux est de 6,3% lorsque le chef est travailleur non spécialisé et le conjoint travailleur non manuel exerçant des activités routinières (chef moins bien placé que le conjoint) et de 2% dans le cas inverse.

Tableau 28. Pourcentage d'enfants travailleurs, selon le groupe d'activité combinée du chef de ménage et de son conjoint

A. Travailleurs extradomestiques non familiaux

Groupes d'activité combinée		Chef de ménage							
		Classe des services	Non manuel exerçant des activités routinières	Travailleur du commerce	Travailleur spécialisé	Travailleur non spécialisé	Travailleur agricole	<i>Non travailleur</i>	Total
Conjoint du chef de ménage	Classe des services	0,4	1,4	0,9	0,3	9,9	---	0,0	1,2
	Non manuel exerçant des activités routinières	1,4	2,0	4,7	4,2	3,6	---	4,6	3,0
	Travailleur du commerce	0,9	5,7	3,8	6,3	4,1	1,0	6,8	4,8
	Travailleur spécialisé	1,4	3,4	4,3	6,9	10,5	14,1	7,1	7,1
	Travailleur non spécialisé	6,4	5,9	8,4	9,1	9,0	11,0	5,7	8,4
	Travailleur agricole	0,0	---	0,0	0,0	---	0,0	4,1	3,2
	<i>Non travailleur</i>	1,2	3,1	3,9	5,4	5,3	7,7	5,1	4,5
	Total	1,3	3,3	4,3	6,1	6,7	7,3	5,6	5,1

B. Travailleurs extradomestiques familiaux

Groupes d'activité combinée		Chef de ménage							
		Classe des services	Non manuel exerçant des activités routinières	Travailleur du commerce	Travailleur spécialisé	Travailleur non spécialisé	Travailleur agricole	Non travailleur	Total
Conjoint du chef de ménage	Classe des services	0,9	0,2	3,4	3,0	1,0	---	2,8	1,2
	Non manuel exerçant des activités routinières	2,3	1,0	6,0	1,3	6,3	1,1	0,0	2,2
	Travailleur du commerce	12,0	6,3	21,1	18,4	10,2	11,0	11,6	15,8
	Travailleur spécialisé	4,3	2,7	11,1	5,3	7,2	9,4	2,2	5,4
	Travailleur non spécialisé	1,1	2,0	12,8	4,5	6,4	1,4	0,9	4,8
	Travailleur agricole	---	---	35,2	48,9	---	44,6	2,7	18,1
	Non travailleur	0,6	0,2	3,5	1,6	0,5	4,8	1,3	1,3
	Total	1,7	1,2	9,7	3,6	3,6	5,8	2,0	3,6

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre). Sont exclus de ces tableaux les enfants pour lesquels nous ne disposons pas de données concernant l'activité du chef de ménage ou de son conjoint, soit un total de 1 737 366 enfants (7 929 cas).

--- Aucun EAJ dans ce cas.

Cependant, bien qu'il faille faire la différence entre ce que fait le conjoint et ce que fait le chef, il semble qu'il n'existe pas de hiérarchie systématique entre l'activité du chef et celle de son conjoint. Dans le cas du travail extradomestique non familial, chez les couples formés par un travailleur de la classe des services et un travailleur non manuel exerçant des activités routinières ou un travailleur du commerce (les mieux placés dans notre classement), le travail des enfants est relativement rare. Par conséquent, si les deux parents sont bien placés, les enfants sont moins susceptibles de travailler, et le pourcentage d'enfants travailleurs

augmente au fur et à mesure que les deux membres du couple sont moins bien placés. Ainsi, afin de mieux comprendre la mise au travail précoce, il semble important de tenir compte séparément des conditions d'emploi du chef et de son conjoint.

Pour en terminer avec l'offre de travail, observons maintenant les pourcentages d'enfants travailleurs selon la manière dont se combinent la situation du chef de ménage et celle de son conjoint dans l'activité qu'ils exercent (Tableaux 29 A et 29 B).

La plupart des EAJ (appartenant à un ménage biparental) habitent des ménages où le chef est salarié (67%), ensuite patron (15%) ou travailleur indépendant (13%). Pour la plupart des EAJ, les conjoints du chef de ménage ne travaillent pas (52%), sont salariés (31%) ou travailleurs indépendants (9%). Pour sa part, l'analyse combinée de la situation du chef et de son conjoint dans l'activité à laquelle ils se consacrent donne comme résultats les plus fréquents : le chef est salarié et son conjoint non travailleur (39%), ou bien les deux sont salariés (23%). Les autres combinaisons représentent moins de 10% chacune : chef travailleur indépendant et conjoint non travailleur (7%), chef patron et conjoint non travailleur (6%) et chef salarié et conjoint travailleur indépendant (6%). Ceci signifie, *a priori*, que la plupart des enfants ne bénéficient d'aucune facilité d'embauche de la part de leurs parents.

En ce qui concerne le travail extradomestique non familial, les proportions les plus élevées d'enfants travailleurs se présentent lorsque le couple parental se compose d'un chef travailleur sans rémunération ¹⁷⁷ et d'un conjoint qui ne travaille pas (11,5%), de deux travailleurs indépendants (9,8%), d'un chef travailleur indépendant et d'un conjoint salarié (8,5%), ainsi que d'un chef non travailleur et d'un conjoint travailleur indépendant (7%), c'est-à-dire dans des situations où les conditions d'emploi peuvent s'avérer difficiles pour les adultes (pas de contrat formel, pas d'horaire fixe, revenus incertains, pas de droit à la sécurité sociale, etc.) (Tableau 29 A).

¹⁷⁷ Un travailleur sans rémunération est un travailleur occupé qui n'est pas payé pour son travail, mais qui est susceptible de recevoir d'autres types de prestations.

Tableau 29. Pourcentage d'enfants travailleurs, selon la manière dont se combinent la situation du chef de ménage et de son conjoint dans l'activité qu'ils exercent

A. Travailleurs extradomestiques non familiaux

Situation dans l'activité exercée		Chef de ménage					
		Salarié	Travailleur indépendant	Patron	Travailleur sans rémunération	Non travailleur	Total
Conjoint du chef de ménage	Salarié	5,4	8,5	4,1	---	5,6	5,7
	Travailleur indépendant	5,9	9,8	4,2	---	7,0	6,4
	Patron	6,0	4,1	5,0	0,0	4,9	5,4
	Travailleur sans rémunération	0,0	---	0,0	3,1	---	2,9
	Non travailleur	5,0	3,6	2,6	11,5	5,1	4,5
	Total	5,2	5,7	3,4	3,4	5,6	5,1

B. Travailleurs extradomestiques familiaux

Situation dans l'activité exercée		Chef de ménage					
		Salarié	Travailleur indépendant	Patron	Travailleur sans rémunération	Non travailleur	Total
Conjoint du chef de ménage	Salarié	0,8	1,1	9,2	---	0,2	1,6
	Travailleur indépendant	0,8	0,2	14,4	---	0,3	2,0
	Patron	32,4	31,2	20,7	0,0	23,7	28,2
	Travailleur sans rémunération	0,0	---	0,0	19,9	---	18,7
	Non travailleur	0,4	0,2	8,6	0,0	1,3	1,3
	Total	1,6	1,7	10,5	18,7	2,0	2,7

Source : MTI-ENOE, 2007 (élaboration propre). Sont exclus de ces tableaux les enfants pour lesquels nous ne disposons pas de données concernant l'activité du chef de ménage ou de son conjoint, soit un total de 2 060 787 enfants (9 458 cas).

--- Aucun EAJ dans ce cas.

En ce cas, il est fort probable que les EAJ soient contraints de travailler, soit pour augmenter le revenu familial, soit pour faire face à leurs propres dépenses. Or, certains travailleurs indépendants, surtout les artisans ou les travailleurs manuels, ayant une relation directe avec le client-employeur, ont parfois la possibilité de trouver un travail à leurs enfants dans leur propre milieu de travail (travaux peu qualifiés), soit en offrant directement au client-employeur les services de leur enfant, soit en emmenant ce dernier avec eux et en le présentant comme faisant partie de l'« équipe de travail », en tant que travailleur indépendant et non comme leur employé. Ainsi, bien que le père ou la mère travaille aux côtés de son enfant, ils entretiennent entre eux une relation de collègues, et non d'employeur-employé. En ce cas l'enfant est un travailleur non familial. Certes, il se peut aussi qu'un parent travailleur indépendant embauche directement son enfant, auquel cas celui-ci devient un travailleur extradomestique familial. Mais apparemment, c'est le travail extradomestique non familial qui est le plus répandu parmi les parents travailleurs indépendants.

Parmi l'ensemble des éléments de l'entourage familial, c'est donc la situation du chef de ménage qui est le facteur prépondérant. La proportion d'EAJ travailleurs est plus importante lorsque celui-ci est travailleur indépendant que lorsque c'est le cas de son conjoint, sauf chez les chefs non travailleurs. De même, le travail non rémunéré et l'inactivité économique du chef ont des effets plus marqués sur le travail des enfants que le travail non rémunéré et l'inactivité du conjoint. Le caractère secondaire du travail du conjoint est évident, bien que la situation du conjoint dans l'activité qu'il exerce puisse parfois réduire la vulnérabilité des enfants au travail, comme dans le cas des chefs de ménage travailleurs indépendants dont le conjoint est patron. La situation de chaque membre du couple parental dans l'activité qu'il exerce joue un rôle spécifique dans la mise au travail précoce.

Concernant le travail extradomestique familial, il est évident que l'offre de travail pour les enfants est essentielle à la mise au travail précoce. Car ce sont précisément les couples où figure un patron (voire deux) qui présentent les pourcentages les plus élevés d'enfants travailleurs (Tableau 29.B). Mais d'un point de vue légal, le travail des enfants est interdit dans les entreprises où au moins un salarié n'est pas un ascendant ou un descendant du patron. Par conséquent, même si le patron est le père ou la mère, l'enfant serait embauché illégalement avant l'âge de 14 ans. Par ailleurs, d'autres aspects directement liés aux conditions de l'offre, tel qu'un milieu de travail susceptible de mettre en danger le bien-être des enfants, pourraient éventuellement décourager les patrons d'engager leurs propres enfants, pour des raisons de santé, morales ou légales, car l'embauche formelle des enfants de 14 à 15 ans est interdite dans des conditions dangereuses, comme l'utilisation de produits chimiques ou de matériaux coupants, un bruit excessif, un faible éclairage, etc. Dans la pratique, si ces conditions peuvent représenter un frein à l'embauche des enfants, elles ne l'empêchent pas non plus, comme nous l'avons déjà signalé : si les cas d'enfants travailleurs, familiaux ou non familiaux, dans un environnement « malsain » sont rares, ils existent cependant.

Dans le cas du travail extradomestique familial, l'importance de la situation du conjoint dans l'activité qu'il exerce est très nette, au-delà de celle du chef. Bien que ce soient les patrons (chefs ou conjoints) qui présentent les taux les plus élevés

d'EAJ travailleurs, ce sont surtout les EAJ dont le patron est le conjoint qui participent le plus à ce genre de travail. En effet, lorsque le conjoint du chef est patron, un EAJ sur cinq au moins travaille, une proportion qui peut grimper jusqu'à un sur trois dans le cas des chefs salariés et des chefs travailleurs indépendants. Il existe des différences qualitatives entre un patron qui est le chef du ménage (un homme) et un patron qui est le conjoint du chef de ménage (une femme). Par exemple, chez les chefs de ménage-patrons les plus nombreux sont les travailleurs spécialisés (33%) et les travailleurs du commerce (28%), tandis que chez les conjoints-patrons ce sont les travailleurs du commerce (38%) et les travailleurs non spécialisés (23%). En d'autres termes, l'offre de travail pour les EAJ diffère selon le rôle dans la famille et le sexe du patron. Par ailleurs, le cas des deux parents travailleurs sans rémunération est lui aussi à souligner, car il s'agit très probablement de deux personnes en difficulté, qui emmènent leurs enfants avec eux sur le même chemin.

A la lumière de ces résultats, il est évident que le travail extradomestique des enfants dépend non seulement des conditions individuelles et des conditions familiales, parmi lesquelles les caractéristiques du chef de ménage et de son conjoint jouent un rôle important, mais aussi des conditions externes. Le travail des enfants est une pratique directement liée à la demande, mais aussi à l'offre existant sur le marché du travail.

Conclusions

Pour ce qui est du rapport entre l'entourage familial et la participation des enfants au marché du travail selon le lien de parenté, les résultats confirment l'existence de différences entre les deux groupes, qui ne sont pas comparables en termes de l'intensité de ce rapport, mais dont les tendances peuvent rendre compte de certains contrastes.

Chez les travailleurs extradomestiques non familiaux, les caractéristiques individuelles de l'enfant sont essentielles, l'âge étant le facteur le plus déterminant lorsqu'on contrôle l'effet des autres variables du modèle. En ce qui concerne les

conditions familiales, il n'existe pas de différences notables selon le sexe : c'est la composition du couple parental qui importe le plus. La monoparentalité favorise la mise au travail précoce. Or, chez les garçons, le sexe du chef de ménage n'est pas fondamental, alors que dans le cas des filles ce sont les familles monoparentales féminines qui s'avèrent les plus favorables à leur travail. Ensuite, pour les deux sexes encore, la scolarité de la mère s'est révélée du plus haut intérêt, avec des différences assez marquées entre les enfants des mères les plus scolarisées et celles qui n'ont aucune scolarité. Le rang d'ego dans la fratrie de moins de 18 ans est relativement significatif, ce qui suggère une plus grande participation des aînés. Pour sa part, la position socioéconomique du ménage possède elle aussi une importance secondaire, même si le fait d'appartenir à une famille bien placée dans notre échelle de référence réduit sensiblement le risque de travailler.

Concernant les travailleurs extradomestiques familiaux, pour les deux sexes, l'âge de l'enfant n'est pas le facteur le plus important, mais la composition du couple, suivie de la position socioéconomique familiale. Mais on trouve des différences entre filles et garçons quant au rôle du couple parental. Ainsi, chez les garçons la monoparentalité masculine est le principal facteur de risque pour le travail des enfants, suivi de la monoparentalité féminine ; on observe une situation inverse dans le cas des filles chez qui il existe, en outre, d'énormes différences par rapport aux familles biparentales. La condition d'activité de la mère, plus que sa scolarité, possède elle aussi une grande importance, notamment chez les filles, tandis que les variables associées à la composition du ménage sont sans importance, sauf le rang chez les garçons, qui présente une relation faible, quoique significative. Soulignons que le groupe d'activité du chef de ménage a mis en évidence l'importance de l'offre de travail, plus que des conditions socioéconomiques, si bien que c'est l'appartenance à une famille liée aux branches du commerce et de l'agriculture qui favorise la mise au travail précoce.

Il s'avère donc que l'activité du chef et de son conjoint présentent une relation différentielle avec la participation des enfants au travail. Ainsi, la configuration de l'entourage familial ne dépend pas seulement de l'activité combinée du père et de la mère (chef et conjoint), mais aussi plus spécifiquement, de qui fait quoi. A l'évidence, la mise au travail dans le cas des travailleurs familiaux dépend de

l'existence d'une possibilité de travail auprès de l'un des parents, précisément dans les secteurs du commerce et de l'agriculture où les conditions sont les plus propices.

Bien que les travailleurs extradomestiques aient des traits communs, le lien de parenté avec leur employeur présente des différences importantes. L'entourage familial continue d'apporter aux enfants une ambiance de travail plus détendue, quoique moins avantageuse en termes économiques et professionnels. Le travail familial s'inscrit essentiellement dans une logique de solidarité et d'organisation familiales, tandis que le travail non familial répond avant tout à des objectifs personnels et économiques. Cette stratégie peut facilement être mise en œuvre grâce aux conditions favorables de la société locale : un marché du travail amplement dérégulé dans la pratique, un système légal très souple et peu efficace, un système éducatif insuffisant et une acceptation implicite du travail des enfants.

CONCLUSION GÉNÉRALE

De nos jours, la plupart des enfants qui habitent dans les grandes villes du Mexique se consacrent avant tout aux études, en accord avec la conception moderne de l'enfance qui prédomine sur la scène internationale et nationale. Ceci n'empêche que le travail, qu'il soit domestique ou extradomestique, ait trouvé sa place dans la vie quotidienne d'une partie non négligeable des enfants âgés de 6 à 17 ans. En effet, dès un jeune âge, certains enfants exercent les activités les plus diverses afin de réaliser des « projets » familiaux ou personnels, par choix ou par contrainte.

Au-delà des chiffres toujours incertains en ce domaine, nous avons constaté la complexité et l'hétérogénéité qui dominent le monde des enfants travailleurs. Bien que ces constats semblent actuellement banaux, ils sont souvent oubliés au moment d'étudier et de traiter cette population. Un des apports de notre recherche relève précisément d'un effort visant à respecter cette diversité, sans pour autant prétendre à l'exhaustivité, grâce à des analyses distinctes selon le type d'activité exercée (extradomestique ou domestique) et le lien de parenté de l'enfant avec son employeur (membre ou non du ménage).

Bien que le type d'activité constitue un classement peu original, nous avons cependant proposé certains critères particuliers pour l'élaboration de nos catégories, afin de mieux cerner notre population d'étude. Ce classement a montré sa pertinence quant à la reconnaissance d'une partie des EAJ travailleurs souvent négligés, tels que ceux qui effectuent des tâches ménagères et s'occupent d'autres personnes de la famille, notamment lorsque le temps de travail est inférieur à quinze heures hebdomadaires ; ou ceux qui réalisent des activités extradomestiques dites marginales et qui sont exclus des indicateurs proposés par l'INEGI. Il s'agit là d'EAJ qui, dans les faits, investissent souvent du temps, de l'énergie et parfois de l'argent dans la réalisation de leur travail et dont la participation représente une

aide plus ou moins importante à leur famille, soit directe soit indirecte, en évitant aux parents certaines tâches ménagères indispensables au bon fonctionnement de la famille, ou encore l'embauche d'un salarié, voire certaines dépenses en faveur des enfants (habillement, loisirs, etc.).

Quant au second classement qui concerne le lien de parenté, celui-ci relève d'une approche tout à fait originale, surgie à partir de résultats, de réflexions, d'expériences et d'hypothèses issus d'études réalisées dans différents contextes, un peu partout dans le monde. Ces études s'efforcent, d'une part, de revendiquer l'importance de la participation des enfants au sein de la famille, une participation qui bien souvent n'est pas reconnue en tant que forme de travail parce que noyée dans la multitude des activités familiales ; et, d'autre part, elles remettent en cause la bienveillance naturelle de la famille, à travers l'exemple des diverses formes d'abus dont sont victimes les enfants à l'intérieur de leur propre famille. Étant donné que notre intérêt était avant tout de connaître l'effet du lien de parenté unissant l'enfant à son employeur sur la participation des enfants au travail, nous avons prouvé qu'il s'agit en fait de deux mondes différents. Bien que le milieu familial offre une plus grande sécurité aux enfants, il n'exclut nullement les abus envers eux. Mais, à cet égard, ce n'est apparemment pas la mauvaise volonté des parents qui est à l'origine de tels excès au sein du ménage, mais le fait que ceux-ci se trouvent parfois piégés par des événements indésirables et imprévisibles, dont la complexité restreint les solutions qui peuvent leur être apportées.

Tout d'abord, nous avons démontré que la composition et l'envergure de chacun des trois types de travail analysés sont clairement distinctes ; ensuite que les causes, les conditions et les processus d'entrée dans le monde du travail, de même que les conséquences de cette entrée, voire la perception des activités réalisées par les enfants, possèdent toutes leurs propres spécificités, en fonction du type de travail et du lien de parenté avec l'employeur. D'où la nécessité d'aborder le sujet des enfants travailleurs de manière différentielle et contextuelle.

Par ailleurs, notre décision de combiner une approche qualitative et une approche quantitative s'est avérée très pertinente afin de pouvoir porter un regard global sur le travail des enfants, car les limites de chaque approche se sont affaiblies au contact l'une de l'autre. D'une part, l'existence d'une source de

données spéciale, intéressante et solide, nous a permis d'analyser les divers aspects du travail des enfants : raisons, conditions, conséquences. Et la possibilité de lier ces données à d'autres concernant les membres du ménage, notamment les parents d'ego, nous a également permis de mener à bien des analyses mettant en rapport deux niveaux essentiels à l'étude de notre sujet : le niveau individuel et le niveau familial. D'autre part, malgré le caractère encore très ponctuel de nos analyses qualitatives, les informations concernant le vécu et la vision des enfants se sont avérées inestimables pour se faire une idée du processus de mise au travail précoce et de la suite de ce processus, ainsi que d'autres aspects impossibles à déceler à partir des seules données statistiques : des aspects rarement abordés dans les études sur le sujet. Faire des enfants une des sources d'information de notre étude a été fondamental, enrichissant et révélateur. Ce qui ne nous empêche d'ailleurs pas de reconnaître les limites de notre travail de terrain, et donc la nécessité de continuer dans ce sens, en élargissant l'analyse à d'autres contextes encore peu explorés : celui des classes moyennes où les enfants travailleurs ne manquent pas, et celui du milieu rural où le travail des enfants est encore plus fréquent que dans les villes et revêt des formes différentes. De même, il nous faut approfondir l'étude de cas concrets à travers un plus grand nombre d'entretiens, comme en ce qui concerne les travailleurs domestiques familiaux au sujet desquels nous manquons de données. Un autre défi à relever consiste à recueillir ces données auprès des enfants eux-mêmes lors des enquêtes officielles, afin de minimiser les réponses faussées et les biais qui résultent du fait d'interviewer les adultes (les parents) au sujet des activités des enfants.

A la lumière de nos résultats, les enfants travailleurs sont loin de se conformer à l'image largement diffusée de « victimes pauvres » ou de « pauvres victimes », malgré l'existence indéniable de tels cas. En ce sens, il importe de souligner ce que nous avons observé : le travail remplit des fonctions diverses dans la vie des EAJ urbains. L'entrée précoce dans le monde du travail et le fait d'y demeurer sont favorisées par des raisons de tous genres : économiques, formatives, de socialisation, de transmission, de solidarité, d'organisation familiale, et même ludiques. En effet, les EAJ ne sont pas toujours obligés de travailler ; le travail est parfois le résultat d'une initiative provenant soit de l'enfant lui-même, soit

encouragée par l'exemple ou les conseils d'une autre personne. C'est pourquoi nous soutenons que le travail des EAJ urbains est une pratique qui s'inscrit entre la contrainte et le libre choix.

De même que les causes qui poussent les enfants à travailler sont très diverses, de même leurs conditions de travail se caractérisent par une grande diversité : à plein temps ou de façon sporadique, avec ou sans horaire fixe, avec ou sans rémunération, etc. Alors que pour certains les conditions de travail peuvent représenter un véritable problème de santé physique ou mentale, pour d'autres elles ne semblent pas constituer un frein à leur développement. Les conséquences du travail des enfants varient elles aussi considérablement en fonction des conditions dans lesquelles ils travaillent, du type de travail qu'ils réalisent, du lien de parenté avec l'employeur, ainsi que des raisons qui en sont à l'origine.

D'un point de vue moins pratique, les récits des enfants travailleurs que nous avons eu l'occasion d'interviewer nous ont permis de confirmer que le travail est source de différents sentiments chez les enfants concernés, qui vont de la soumission et de l'abnégation à l'autonomie et à l'indépendance. Si le travail ne représente pas pour tous une expérience négative, il n'est pas toujours non plus synonyme de bonheur. En général, ils se sentent fiers parce que, de gré ou de force, ils contribuent de manière dynamique à l'accomplissement d'objectifs personnels ou familiaux, plus ou moins importants. Cependant, il s'agit parfois d'un orgueil nourri par l'infortune, sorte d'attitude positive qui les aide à mieux vivre leur quotidien : ce qui est tout à fait admirable à leur jeune âge, parce qu'avec un grand sens de dignité, ils préfèrent être traités comme des acteurs, des protagonistes, plutôt que comme des victimes, notamment lorsqu'ils se trouvent dans une situation difficilement réversible.

Nous avons confirmé à travers nos deux approches que certaines conditions structurelles, familiales et personnelles peuvent être propices au travail des enfants. Il s'agit en effet d'une pratique qui se développe grâce à un ensemble de conditions à trois niveaux : au niveau macro-socioéconomique, au niveau familial et au niveau individuel. Ainsi, le niveau macro-socioéconomique comprend divers aspects. En termes juridiques, bien que le cadre légal national en matière de travail impose des restrictions à l'emploi des enfants, en accord avec les consignes

internationales de lutte contre le travail des enfants, ces restrictions sont relativement ambiguës et d'application limitée ; dans les faits, elles n'empêchent nullement leur participation à certaines activités. Ainsi, on trouve une importante participation (économique ou non) des enfants dans le domaine familial, un domaine privé qui échappe au cadre légal. Un autre espace où les enfants trouvent souvent à se placer est celui de l'économie informelle, très développé en milieu urbain et qui fonctionne lui-même en marge de la loi. Enfin, il faut reconnaître que l'existence de lois n'assure pas leur respect, et certains enfants travaillent illégalement malgré les interdits, avec la complicité, explicite ou implicite, de tous les acteurs : enfants, parents, employeurs, collègues, gouvernement, inspecteurs, clients.

Cependant, les tendances du travail des enfants selon l'âge laissent entrevoir que les contraintes légales constituent effectivement un obstacle au travail extradomestique des enfants, notamment en dehors du milieu familial. En effet, c'est précisément à partir de 14 ans, l'âge légal pour commencer à travailler, que les enfants s'intègrent plus massivement au monde du travail. En ce sens, le système éducatif joue lui aussi un rôle fondamental. Bien qu'on ne puisse pas parler d'une opposition systématique entre la scolarité et le travail, il est certain que l'instruction gratuite et obligatoire jusqu'à 14 ans sert de frein à la mise au travail avant cet âge. Mais cela n'empêche nullement son existence, car le temps périscolaire est suffisamment long pour que les enfants puissent combiner, plus ou moins aisément, l'école avec d'autres activités, dont le travail. A partir du moment où l'école perd son statut d'obligation et de gratuité, de multiples raisons contribuent à la forte déscolarisation des enfants ; d'une part, une offre scolaire publique restreinte en termes qualitatifs et quantitatifs ; et d'autre part, le désintérêt personnel ou familial face à la poursuite des études, ainsi que des contraintes personnelles ou familiales de toutes sortes. De manière qu'à 14 ans, le travail devient une « option » légitime et légale (sous certaines conditions) pour les enfants, qui à cet âge, semblent disposer d'une importante marge de décision en ce qui concerne leur propre vie. A cet égard nous avons mis en évidence une forte déscolarisation, même pendant la période obligatoire, due à un manque d'intérêt personnel ou à de mauvais résultats scolaires. Cette situation mériterait d'être

analysée de manière plus approfondie, en ce qui concerne d'une part la qualité et la pertinence du système éducatif au Mexique, étant donné que l'école ne parvient pas toujours à convaincre la population de sa valeur et manque souvent à son rôle de moyen d'intégration sociale ; et d'autre part, il conviendrait d'examiner le rôle des parents, qui sembleraient avoir parfois du mal à persuader leurs enfants de l'importance d'une formation professionnelle. Ces deux aspects sont étroitement liés et semblent enfermés dans un cercle vicieux.

Néanmoins, les systèmes éducatif et juridique, qui représentent deux moyens de repousser le moment où les enfants feront leur entrée dans le monde du travail formel ou exclusif, ne suffisent pas à maîtriser un phénomène qui est multidimensionnel. Malgré les efforts réalisés dans ces deux domaines, les conditions actuelles du marché du travail permettent, légalement ou illégalement, la participation des enfants. Par exemple, les conventions internationales de lutte contre le travail des enfants ¹⁷⁸, ainsi que la plupart des programmes internationaux et nationaux de lutte contre la pauvreté (qui visent indirectement l'éradication du travail des enfants au moyen de la scolarisation), manquent souvent d'une vision objective sur le sujet. En restant dans l'ombre d'opinions ou de théories obsolètes, qui posaient d'une part l'opposition entre scolarisation et travail, ce dernier étant considéré comme la cause de la déscolarisation, et d'autre part la pauvreté comme cause univoque du travail, ils se sont avérés inefficaces à lutter contre le travail des enfants.

On sait depuis quelques années que la réussite de la scolarité de base universelle ¹⁷⁹, bien qu'étant un objectif inestimable, n'est pas en contradiction systématique avec la persistance du travail des enfants, de même que la pauvreté n'est pas la seule motivation pour la mise au travail précoce. C'est pourquoi les nouvelles préoccupations se concentrent peu à peu sur certains groupes d'enfants travailleurs que l'on croit en danger, privés de leurs droits les plus essentiels, selon les préceptes de la CIDE 1989, laissant un peu à l'écart le reste des travailleurs,

¹⁷⁸ Par exemple, la Convention 138 sur l'âge minimum du travail et la Convention 182 sur les pires formes de travail des enfants de l'OIT.

¹⁷⁹ Dont l'objectif, il faut le reconnaître, n'est guère la qualité de l'éducation, mais le nombre d'inscriptions.

pourtant les plus nombreux. Au Mexique, les enfants des rues continuent à être la principale cible de ces efforts, et ce sont actuellement les enfants travailleurs journaliers agricoles, les enfants piégés dans les réseaux des narcotrafiquants et de prostitution, qui font l'objet d'une attention toute spéciale. Cependant, il faut reconnaître que malgré une position officielle, politique et sociale qui condamne le travail des enfants et qui a mis en marche divers instruments de lutte contre celui-ci, dans la pratique la société mexicaine tolère cette activité sous certaines conditions, notamment le respect du « bon » développement de l'enfant. Plus que sur le travail lui-même, le rejet se concentre sur les enfants qui travaillent dans des conditions dangereuses ou de forte exploitation. La vieille idée selon laquelle le travail ennoblit demeure présente et sert souvent de justification à la participation active des enfants. Cet environnement artificiel et confus, mêlant tolérance et refus, a contribué à l'état actuel des choses, dans lequel les enfants trouvent « aisément » une place pour travailler, mais en position défavorable : censés être protégés en tant qu'enfants, ils ne le sont pas toujours en tant que travailleurs, comme le signale Liebel (2003).

En général, les enfants travailleurs extradomestiques non familiaux souffrent au même titre que les adultes de la précarité et de la flexibilité du marché du travail national. En effet, lorsqu'on y accède dans des conditions désavantageuses, sans qualification et sans expérience, les conditions de travail sont assez mauvaises, d'autant que la qualité de « mineur », éventuellement en situation illégale, confère encore davantage de vulnérabilité et rend encore plus susceptible à toutes sortes d'abus. Cependant, les enfants se plaignent rarement d'un tel état de fait, se contentant d'une rémunération quelconque (si tant est qu'ils en reçoivent une) ou d'une simple distraction, d'une formation, d'une activité qui peut leur procurer un peu d'« *empowerment* » au sein de la famille ou de la communauté. Ils semblent se rendre compte qu'ils se sont intégrés à un milieu censé être celui des adultes où, se sentant intrus, restent assez discrets et soumis. En effet, ils ont le sentiment que le travail ennoblit, quel que soit l'âge, mais ce sont la position et le discours officiels qui les condamnent et les dénigrent. Dans certains secteurs assez vastes de la population on a toujours eu l'habitude de voir ou d'exercer cette pratique au quotidien et on y est tellement familiarisé que le travail des enfants n'est plus perçu

comme un objet de scandale ou de refus, voire d'attention spéciale, sauf si on y observe des injustices ou des dangers, notamment s'il est cause de désertion scolaire.

Quant au niveau familial, nous avons corroboré à travers les analyses bivariées et multivariées que le travail des enfants persiste de par la combinaison de diverses conditions relatives à l'entourage familial. La vie et les activités des enfants étant liées aux conditions sociales, économiques, culturelles et démographiques du ménage, certaines situations familiales peuvent favoriser le travail des enfants. A cet égard il faut souligner que notre initiative d'aborder l'entourage familial à travers les caractéristiques du couple parental, considérées ensemble et de manière individuelle (chef de ménage et conjoint du chef/père et mère), s'est avérée particulièrement féconde. Les études sur le sujet procèdent d'ordinaire à une approche de la famille à partir des seules caractéristiques du chef de ménage, négligeant le rôle du conjoint. Nous avons eu l'occasion de montrer qu'il existe en général un effet différentiel de chacun des parents sur le façonnement de l'entourage familial et sur la vie des enfants, même si nous avons également trouvé que tout ce qui concerne le chef influe effectivement plus sur la famille que ce qui concerne le conjoint, une conséquence directe du rôle secondaire des femmes (qui représentent la plupart des conjoints) dans le ménage et dans la société. A la lumière de nos analyses, l'influence des diverses caractéristiques familiales dépend du type de travail, et nous allons rappeler brièvement les résultats les plus notables auxquels nous sommes parvenus.

Bien que la réalisation de tâches domestiques au sein du ménage fasse partie de la vie quotidienne de la plupart des EAJ, en tant que forme de coopération familiale, voire en tant qu'obligation infantile ou simple activité formative, pour certains cette activité devient un véritable travail, voire un mode d'exploitation. Cette activité est effectuée au sein du ménage, au bénéfice de la famille, et sans rémunération (cas des enfants travailleurs domestiques familiaux). Ces enfants sont souvent contraints de travailler à cause d'un problème familial qui exige, explicitement ou implicitement, leur participation. Comme l'ont révélé nos interviews, il peut s'agir de l'abandon de l'un des parents, de problèmes économiques, du travail intensif des deux parents et d'attitudes irresponsables des

parents envers leurs enfants Mais d'autres causes peuvent être à l'origine d'un tel investissement de la part des EAJ, car le travail précoce dépend de tout un ensemble de facteurs simultanés, et non d'un seul événement, bien qu'une situation particulière puisse en être l'élément déclencheur.

A ce propos, nous avons mis en évidence l'effet de certaines conditions familiales susceptibles de favoriser la participation des EAJ comme travailleurs domestiques familiaux, la principale étant la présence de nombreux jeunes enfants (de moins de 6 ans). Dans certaines familles, la garde de ceux-ci est à la charge de tous les membres, mais surtout des EAJ. D'autre part, la composition du couple parental et le nombre de femmes adultes dans le ménage sont eux aussi des facteurs de risque pour ce type de travail. Comme nous l'avons démontré, les EAJ suppléent souvent l'absence temporaire (travail) ou permanente (séparation) de femmes adultes dans le ménage, tandis que les pères continuent à jouer le rôle principal de pourvoyeurs, en marge de toute responsabilité face au travail domestique. En revanche, si la mère est la seule responsable de la famille, elle et les EAJ (notamment les filles) se partagent le travail domestique et rentrent dans une logique de double journée de travail : les mères comme femmes au foyer (travailleuses domestiques familiales) et travailleuses extradomestiques, et les EAJ comme élèves et travailleurs domestiques familiaux, étant donné que la plupart poursuivent leurs études. Or, parmi les EAJ de la fratrie la responsabilité du travail domestique incombe principalement à l'aîné, et de préférence aux filles. Mais l'investissement des EAJ comme travailleurs domestiques familiaux dépend aussi de la position socioéconomique du ménage. Evidemment, les ménages les plus favorisés auront moins recours au travail des enfants, ayant la possibilité d'engager à cet effet une tierce personne. Mais dans le cas des filles (étant donné que les garçons sont en général épargnés par ce problème), peu importe la situation socioéconomique du ménage, de sorte que la précarité familiale affecte différemment filles et garçons.

Quant aux travailleurs extradomestiques, bien qu'il se soit avéré qu'il existe des différences selon le lien de parenté, une seule et unique condition reste essentielle à la participation des EAJ dans les deux cas : la composition du couple parental. En effet, la monoparentalité est la condition qui favorise le plus le travail extradomestique, tant des filles que des garçons. L'absence de l'un des parents peut

donc précipiter la mise au travail des EAJ. Il convient maintenant de souligner les principales différences selon le lien de parenté. Parmi les travailleurs extradomestiques non familiaux, on observe que le niveau de scolarité du conjoint du chef de ménage (très probablement la mère d'ego) est de grande importance, contrairement à son activité. Des aspects tels que le rang occupé par ego dans la fratrie âgée de moins de 18 ans et la position socioéconomique familiale (approchée à travers l'activité du chef de ménage) ont également un effet, bien qu'assez discret. Dans le cas des travailleurs extradomestiques familiaux, par contre, la position socioéconomique familiale est fondamentale, de même que la condition d'activité du conjoint du chef de ménage, tandis que la scolarité du conjoint et le rang d'ego jouent un rôle secondaire. Dans ce cas, nous avons trouvé que l'activité du chef de ménage et l'activité du conjoint expliquent l'offre de travail. Ainsi, lorsque les parents travaillent dans le commerce ou l'agriculture, des branches dans lesquelles le travail familial est une habitude, voire une nécessité, les EAJ risquent davantage de travailler. En y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'il existe aussi des différences selon le type d'activité qu'exerce chacun des parents. Par exemple, les risques de travailler ne sont pas les mêmes pour un enfant dont la mère travaille dans le commerce et pour celui dont c'est le père qui est commerçant, ni pour celui dont les deux parents se consacrent à cette activité. D'où l'importance de différencier le rôle de chacun des membres du couple parental.

Enfin, au niveau individuel, nous avons vérifié l'incidence de l'âge et du sexe sur la participation des EAJ, et nos résultats montrent que leur effet est différentiel selon chaque type de travail. L'intensité et le calendrier du travail extradomestique non familial sont plus liés à ces deux conditions, car il s'agit d'un milieu fortement dominé par les relations de genres et de générations traditionnelles et inéquitables, ainsi que profondément déterminé par les conditions structurelles, contrairement au travail extradomestique familial qui, lui, dépend moins des particularités des EAJ et des conditions structurelles, mais beaucoup plus de l'activité des parents, en termes d'offre d'emploi. Quant au travail domestique familial, l'âge et le sexe des EAJ sont eux aussi importants, parce qu'il s'agit d'un milieu soumis lui aussi aux inégalités de genres et de générations, et dans ce cas c'est l'entourage familial qui importe le plus.

Le classement des enfants à l'intérieur de trois grands groupes d'âges, bien qu'encore assez larges, s'est avéré lui aussi essentiel pour la qualité de nos analyses. Un résultat que nous tenons à souligner quant au sexe des enfants est l'existence tendancielle d'un lien sexué d'embauche, qui sert à reproduire parmi les enfants travailleurs les inégalités de genres qui dominent le monde du travail des adultes et qu'ils pourraient perpétuer, ce qui est susceptible de représenter un obstacle, notamment pour le développement des filles. Mais nous pensons que la vie des individus n'est pas toujours déterminée par les expériences de l'enfance, bien que celles-ci aient un impact sur l'avenir, et que l'augmentation de la scolarité des filles, ainsi que les progrès en matière d'équité de genres dans la société mexicaine, pourraient atténuer les disparités que subissent les enfants dès leur jeune âge. Néanmoins, les éventuelles implications à terme de cet état de choses sur la vie des enfants demanderaient à être approfondies, car nous avons à peine effleuré le sujet et nos résultats demeurent limités.

Par ailleurs, la mise au travail précoce répond dans de nombreux cas à une stratégie personnelle face à des contraintes économiques qui limitent les possibilités d'acquisition de biens superflus, peut-être trop coûteux pour les enfants, mais utiles à la construction de leur identité et à leur acceptation de la part de leurs camarades. Le travail peut donc constituer un important moyen de socialisation et d'amélioration de l'estime personnelle. De ce point de vue, le rôle du travail comme moyen d'intégration sociale et d'*empowerment* des enfants mérite d'être approfondi – une approche qui se situe aux antipodes de la vision moderne occidentale de l'enfance, pour laquelle le travail serait un problème dans la vie des enfants. En ce sens, il serait également nécessaire d'analyser le rôle des médias qui incitent les enfants à consommer des biens de plus en plus excessifs et coûteux (téléphones portables, jeux vidéo, jouets sophistiqués), ce qui les pousse souvent à chercher un travail rémunéré afin de pouvoir concrétiser leurs désirs individuels. D'où la nécessité de s'interroger sur le rôle des enfants, en tant que consommateurs/producteurs possédant des particularités propres, au sein de l'économie nationale et mondiale.

Il nous reste à souligner la réactivité des EAJ face aux contraintes imposées par l'entourage. Certes, tous les EAJ ne sont pas confrontés aux mêmes problèmes ni

aux mêmes choix, besoins, inquiétudes, limites, soutiens, projets, etc. ; certes, tous n'ont pas la même capacité, la même volonté ni les mêmes conditions pour y faire face ; mais nous ne pouvons que nous montrer reconnaissants envers ceux dont le travail fait, de gré ou de force, partie de leur vie. Leur contribution, presque toujours oubliée, fait évoluer leur vie, celle de leur famille et de leur communauté dans telle ou telle direction, selon les cas. Qui plus est, leur participation n'est pas invariablement soumise à des effets négatifs. Cependant, cette reconnaissance ne doit pas nous faire oublier que les enfants sont parfois victimes d'abus de toutes sortes de la part de différents acteurs, y compris parfois de leurs propres parents. Et dans la mesure où le travail des enfants s'inscrit dans le cadre de la globalisation, il est tout à fait pertinent de réfléchir sur leur droit au travail, ainsi que sur la nécessité d'encadrer le travail familial, toujours dans le souci de rechercher l'intérêt des enfants, tout en respectant leurs autres droits. Mais cela demande de la volonté à tous les agents concernés : Etat, employeurs, familles, enfants, clients, ce qui n'est pas fait pour faciliter la tâche. Il s'agit là d'un sujet de réflexion qui va au-delà des objectifs de cette recherche, de deux questions qui n'ont rien d'anodin et sur lesquelles les discussions sont pratiquement inexistantes dans l'agenda national, bien que présentes depuis quelques années dans d'autres pays, comme le Pérou et la Bolivie ¹⁸⁰.

Certes, le travail des enfants présente des aspects inacceptables qu'on ne saurait justifier ni cacher. Mais cela n'implique pas de renoncer à reconnaître un autre visage de cette problématique, un visage négligé qui fait apparaître une enfance solidaire, responsable, entrepreneuse et engagée, entre ses propres membres et envers son entourage. Cette enfance, active et réactive, ne demeure pas toujours immobile face aux vicissitudes quotidiennes. Ceci nous oblige à poursuivre la réflexion en nous demandant ce qu'est l'enfance et quelle est sa place dans la société, tout en continuant les recherches sur les enfants travailleurs, leurs familles et les politiques sociales.

¹⁸⁰ Voir par exemple le site web de l'Institut de formation pour les éducateurs de jeunes, adolescents et enfants travailleurs d'Amérique latine et des Caraïbes, IFEJANT. Disponible sur : <http://ifejants.org>.

BIBLIOGRAPHIE

- ANKER Richard (2000). L'économie du travail des enfants : un cadre de mesure. *Revue internationale du travail*, vol. 139, n° 3, p. 289-317. Genève : OIT.
- ANTOINE Philippe, BOCQUIER Philippe, MARCOUX Richard, PICHE Victor (2007). L'expérience des enquêtes biographiques en Afrique. In SHOUMAKER Bruno, TABUTIN Dominique (dirs.) *Les systèmes d'information en démographie et en sciences sociales. Nouvelles questions, nouveaux outils*. Louvain-La Neuve : Academia-Bruylant.
- ARIZA Marina, OLIVEIRA Orlandina DE (2001). Familias en transición y marcos conceptuales en redefinición. *Papeles de Población*, avril-juin, n° 28, p. 9-39. Toluca : UAEM.
- ARIZA Marina, OLIVEIRA Orlandina DE (2004). Universo familiar y procesos demográficos. In ARIZA Marina, OLIVEIRA Orlandina DE (coord.) *Imágenes de la familia en el cambio de siglo*. México : IISUNAM. p. 9-45.
- BEQUELE Assefa, BOYDEN Joe (1988). *Combating child labour*. Geneva : OIT. 226 p.
- BEQUELE Assefa, BOYDEN Joe (1988a). Le travail des enfants : tendances actuelles et réactions des pouvoirs publics. *Revue Internationale du travail*, vol. 127, n° 2. p. 179-199. Genève : OIT.
- BEQUELE Assefa, BOYDEN Joe (1990). *L'enfant au travail*, Rungis : Fayard. 386 p. Collection Les enfants du fleuve.
- BERTAUX-WIAME Isabelle, MUXEL Anne (1996). Transmissions familiales : territoires imaginaires, échanges symboliques et inscription sociale. In SINGLY François DE et al., *La famille en questions : état de la recherche*. Paris : Syros. p. 187-210.
- BHUKUTH Augendra (2009). Exploitation 'faible' et 'forte' d'enfants au sein d'entreprises familiales pauvres. *Alternatives Sud : Contre le travail des*

- enfants ? Points de vue du Sud*, vol. 16, n° 1. p. 103-115. Louvain-la-Neuve : Centre Tricontinental.
- BLÖSS Thierry (1997). *Les liens de famille : Sociologie des rapports entre générations*. Paris : PUF. 154 p.
- BOLTVINIK Julio, HERNANDEZ Enrique (1999). *Pobreza y distribución del ingreso en México*. México : Siglo XXI. 354 p.
- BONNET Michel (1993). Le travail des enfants en Afrique. *Revue internationale du travail*, vol. 132, n° 3. p. 411-430. Genève : OIT.
- BONNET Michel (1996). Introduction : Le travail des enfants à la lumière de la servitude pour dettes. In SCHLEMMER Bernard (dir.). *L'enfant exploité : Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris : Karthala. p. 251-265.
- BONNET Michel (1998). *Regard sur les enfants travailleurs. La mise au travail des enfants dans le monde contemporain. Analyse et études de cas*. Genève : Page deux, CETIM, Quotidien, Le courrier. 231 p.
- BONVALET Catherine, LELIEVRE Eva (1995). Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial. *Sociologie et sociétés* [en ligne]. vol. 27, n° 2. p. 177-190. Disponible sur : <http://id.erudit.org/iderudit/001076ar> (Consulté le 19.09.2008).
- BOSSIO Juan Carlos (1992). *El trabajo infantil en América Latina: extensión, causas, problemas, tendencias y posibilidades*. Genève : OIT. 25 p.
- BOYDEN Jo (1990). Childhood and policy makers: A comparative perspective on the globalisation of childhood. In JAMES Allison, PROUT Allan (eds.). *Constructing and deconstructing childhood*. London: Falmer Press. p. 184-215.
- BOYDEN Jo, ENNEW Judith (eds.). (1997). *Children in focus – A manual for participatory research with children*. Stockholm : Rädda Barnen, 194 p.
- BOYDEN Jo, LING Birgitta, MYERS William (1998). *What works for working children*. Stockholm : Rädda Barnen ; Florence : UNICEF. 364 p.
- BOURDILLON Michael (2006). Children and work : a review of current literature and debates. *Development and change*, vol. 37, n° 6. p. 1201-1226.

- BOURDILLON Michael (2007). Child domestic workers in Zimbabwe: children's perspectives. In HUNGERLAND Beatrice, LIEBEL Manfred, MILNE Brian, WIHSTUTZ Anne (eds.). *Working to be someone: Child focused research and practice with working children*. Londres : Jessica Kingsley publishers. p. 55-65.
- BOURDILLON Michael (2009). Enfants et travail : examen des conceptions et débats actuels. *Alternatives Sud : Contre le travail des enfants ? Points de vue du Sud*, vol. 16, n° 1. p. 37-69. Louvain-la-Neuve : Centre Tricontinental.
- BRONDI Milagros (2001). Niño, familia y comunidad en los Andes. *Culturas e infancia*. p. 19-63. Lima : Terre des Hommes Germany.
- BUCHMANN Claudia, HANNUM Emily (2001). Education and stratification in developing countries: a review of theory and recherche. *Annual Review of Sociology*, vol. 27. p. 77-102.
- CABANES Robert (1996). Logique domestique et logique du marché. In SCHLEMMER Bernard (dir.). *L'enfant exploité : Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris : Karthala. p. 386-391.
- CAMACHO Agnes (1999). Family, child labour and migration. Child domestic workers in Metro Manila. *Childhood. A global journal of children research*. p. 57-73. University of the Philippines.
- CAMACHO SERVIN Fernando (2011). Mujeres, la mayoría de ninis. *La Jornada* [en ligne], juin 2011. Rubrique Sociedad y Justicia. Disponible sur: <<http://www.jornada.unam.mx/2011/06/22/sociedad/049n3soc>> (Consulté le 12.07.2011).
- CAMARENA CÓRDOVA Rosa María (2004). Actividades domésticas y extradomésticas de los jóvenes mexicanos. In ARIZA Marina, OLIVEIRA Orlandina DE (coords.). *Imágenes de la familia en el cambio de siglo*. México: IISUNAM. p. 89-134.
- CASTILLO TRONCOSO Alberto DEL (2006). La invención de un concepto moderno de niñez en México en el cambio del siglo XIX al XX. In SANCHEZ CALLEJA María Eugenia, SALAZAR ANAYA Delia (coords.). *Los niños: su imagen en la historia*. México : INAH. p. 101-115.

- CLADEHLT (1995). *Rostros de nuestro futuro. El niño trabajador en América Latina*. Caracas: CLADEHLT. 57 p.
- CLEMENT Céline (2009). *La mère et ses enfants : devenir adulte et transmissions intergénérationnelles*. Paris : L'Harmattan. 320 p.
- CODIGO CIVIL FEDERAL [en ligne]. Disponible sur : <<http://info4.juridicas.unam.mx/ijure/tcfed/1.htm?s>> (Consulté le 26.06.2008).
- CONAPO (2003). *Informe de ejecución 2001-2003. Programa Nacional de Población 2001-2006*. [en ligne]. México : CONAPO. Disponible sur: <<http://www.conapo.gob.mx/micros/infavance/2003/04.pdf>> (Consulté le 11.10.2011).
- CONEVAL (2011). *Medición de la pobreza* [en ligne]. Disponible sur: <<http://www.coneval.gob.mx/cmsconeval/rw/pages/medicion/index.es.do>> (Consulté le 04.05.2011).
- CONSTITUCION POLITICA DE LOS ESTADOS UNIDOS MEXICANOS [en ligne]. Disponible sur: <<http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/1.pdf>> (Consulté le 22.07.2010).
- CORNIA Giovanni (1987). Ajuste a nivel familiar : potencial y limitaciones de las estrategias de supervivencia. In CORNIA Giovanni, JOLLY Richard, STEWARD Frances (eds.). *Ajuste con rostro humano: protección de los grupos vulnerables y promoción del crecimiento*. Madrid: Siglo XXI de España. 385 p.
- CORTÉS Fernando, HERNÁNDEZ Daniel, HERNÁNDEZ LAOS Enrique, SZEKELY Miguel, VERA LLAMAS Hadid (2002). *Evolución y características de la pobreza en México en la última década del siglo XX*. México : SEDESOL. 31 p.
- COS-MONTIEL Francisco (2000). Sirviendo a las mesas del mundo: las niñas y niños jornaleros agrícolas en México. In DEL RIO Norma (coord.). *La infancia vulnerable de México en un mundo globalizado*. México: UAM, UNICEF. p. 15-38.
- COSIO-ZAVALA María Eugenia (1998). *Changements démographiques en Amérique latine*. Paris : ESTEM, AUPELF-UREF. 122 p.
- COUBES Marie-Laure, ZAVALA DE COSIO María Eugenia, ZENTENO René (2005). Introducción. In COUBES Marie-Laure, ZAVALA DE COSIO María Eugenia,

- ZENTENO René (coords.). *Cambio demográfico y social en México del siglo XX: una perspectiva de historias de vida*. Tijuana : El COLEF. 522 p.
- CUELLAR Oscar (1987). *Balance, reproducción y oferta de fuerza de trabajo familiar*. México : Universidad Iberoamericana. 40 p.
- CUSSIANOVICH Alejandro (2004). Tipología del trabajo infantil desde el punto de vista de los derechos humanos: la necesidad de una diferenciación. *NATs-Revista Internacional desde los niños/as y adolescentes trabajadores*, année VII, n° 11-12. p. 77-96. Lima : Ifejant.
- DE MAUSE Lloyd (1983). *La historia de la infancia*. Madrid : Alianza. 471 p.
- DELGADO Eduardo (2004). Aproximaciones al pensamiento y estrategia de la OIT-IPEC para la erradicación del trabajo infantil. *NATs-Revista Internacional desde los niños/as y adolescentes trabajadores*, année VII, n° 11-12. p. 71-75. Lima: IFEJANT.
- DOMIC RUIZ Jorge (1999). *Niños trabajadores: la emergencia de nuevos actores sociales*. La Paz : PIEB-Sinergia. 233 p.
- DOMIC RUIZ Jorge (2004). La concepción andina de la infancia y el trabajo. *NATs-Revista Internacional desde los niños/as y adolescentes trabajadores*, année VII, n° 11-12. p. 31-37. Lima : Ifejant.
- DUMAS Christelle, LAMBERT Sylvie (2008). *Le travail des enfants : quelles politiques pour quels résultats?* Paris: Rue D'Ulm-Presses de l'ENS. 80 p.
- DUQUE Joaquín, PASTRANA Ernesto (1973). *Las estrategias de supervivencia económica de las unidades familiares del sector popular urbano: una investigación exploratoria*. Santiago de Chile : PROELCE. 224 p.
- ECHARRI CANOVAS Carlos Javier (2009). Estructura y composición de los hogares en la Endifam. In RABELL ROMERO Cecilia (coord.). *Tramas familiares en el México contemporáneo. Una perspectiva sociodemográfica*. México : IISUNAM, El COLMEX. 600 p.
- ELSON Diane (1982). The differentiation of children's labour in the capitalist labour market. *Development and change*, année 13, n° 4. p. 479-497.
- ESCALANTE CANTU Miguel Angel (2000). *Escribir el surco. La escuela y los saberes agrícolas en la formación para la vida de los habitantes de una comunidad rural migrante de Michoacán*. Mémoire de Maestría en

- Anthropologie sociale. Michoacán: Centro de Estudios Antropológicos-El COLMICH. 100 p.
- ESTEINOU Rosario (2004). La parentalidad en la familia: cambios y continuidades. In ARIZA Marina, OLIVEIRA Orlandina DE (coords.). *Imágenes de la familia en el cambio de siglo*. México : IISUNAM. p. 251-281.
- ESTRADA QUIROZ Liliana (2005). Familia y trabajo infantil y adolescente en México, 2000. In MIER Y TERAN Marta, RABELL Cecilia (coords.). *Jóvenes y niños. Un enfoque sociodemográfico*. México : Porrúa, FLACSO-México, IISUNAM. p. 203-247.
- FLORES Julia Isabel (1998). Persistencia y cambios en algunos valores de la familia mexicana de los noventa. In VALENZUELA José Manuel, SALLES Vania (coords.). *Vida familiar y cultura contemporánea*. México : CONACULTA. p. 227-245.
- FUKUI Lia (1996). Pourquoi le travail de l'enfant est-il toléré ? Le cas du Brésil. In SCHLEMMER Bernard (dir.). *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris : Karthala. p. 181-199.
- GAITAN Lourdes (2006). *Sociología de la infancia. Nuevas perspectivas*. Madrid : Síntesis. 263 p.
- GALLI Rossana (2001). *The economic impact of children labour*. Switzerland : International Institute for Labour Studies, University of Lugano. 26 p.
- GARCIA Brígida, MUÑOZ Humberto, OLIVEIRA Orlandina DE (1979). Migration, family context and labor force participation in Mexico City. In BALAN J. (ed.). *Why people move*. Paris: UNESCO. p. 211-229.
- GARCIA Brígida, MUÑOZ Humberto, OLIVEIRA Orlandina DE (1982). *Hogares y trabajadores en la ciudad de México*. México: El COLMEX-IISUNAM. 202 p.
- GARCIA Brígida, OLIVEIRA Orlandina DE (1994). Trabajo y familia en la investigación sociodemográfica en México. In ALBA Francisco, CABRERA Gustavo (comps.). *La población en el desarrollo contemporáneo de México*. México : El COLMEX. p. 251-279.

- GARCIA Brígida, OLIVEIRA Orlandina DE (2001). Cambios socioeconómicos y división del trabajo en las familias mexicanas. *Investigación Económica*, n° 236, avril-juin. p. 137-162.
- GARZA Gustavo (coord.) (2000). *Atlas demográfico de México*. México : CONAPO-PROGRESA. 217 p.
- GATCHALIAN Jeffrey (coord.) (1990). Le travail des enfants aux Philippines : les industries du bois et du vêtement. In BEQUELE Assefa, BOYDEN Joe. *L'enfant au travail*. Rungis : Fayard. p. 141-160. Collection Les enfants du fleuve.
- GENDREAU Francis (1996). Présentation : Travail des enfants, société civile et politiques publiques. In SCHLEMMER Bernard (dir.). *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris : Karthala. p. 153-162.
- GONZALEZ CHAVEZ Humberto (1982). *Socialización y trabajo infantil en el tercer mundo. El capital, la clase y las generaciones*. Michoacán : Centro de Estudios Antropológicos-El COLMICH. 49 p.
- GROOTAERT Christiaan, KANBUR Ravi (1995). Le travail des enfants : un point de vue économique. *Revue internationale du travail*, vol. 134, n° 2. p. 205-223. Genève : OIT.
- GUILLEN-MARROQUIN Jesús (1990). Le travail des enfants au Pérou : l'industrie de l'or à Madre de Dios. In BEQUELE Assefa, BOYDEN Joe. *L'enfant au travail*. Rungis : Fayard. p. 113-140. Collection Les enfants du fleuve.
- GULRAJANI Mohini (1996). Travail des enfants et secteur de l'exportation –une étude de cas: l'industrie du tapis indien. In SCHLEMMER Bernard (dir.). *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris : KARTHALA-ORSTOM, p. 67-86.
- HEADY Christian (2000). What is the effect of child labour on learning achievement? Evidence from Ghana. *Innocenti Working Papers*, n° 79. 40 p.
- HEMMER Hans-Rimbert, STEGER Thomas, WILHELM Rainer (1997). *Child labour and international trade : an economic perspective*. Giessen : Justus-Liebig-Universität. 45 p.

- HEVENER Natalie, RIZZINI Irene, WILSON Kathleen, BUSH Malcolm (2002). The impact of global economic, political, and social transformations on the lives of children : A framework for analysis. In HEVENER Natalie, RIZZINI Irene (eds.). *Globalization and children. Exploring potentials for enhancing opportunities in the lives of children and youth*. London : Kluwer Academic-Plenum Publisher. p. 3-18.
- HOBBS Sandy, LINDSAY Sandra, MCKECHNIE Jim (1996). Le travail des enfants au Royaume-Uni – idéologie et réalité. In SCHLEMMER Bernard (dir.). *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris : Karthala. p. 215-222.
- HOBBS Sandy, MCKECHNIE Jim (2007). The balance model reconsidered: changing perceptions of child employment. In HUNGERLAND Beatrice, LIEBEL Manfred, MILNE Brian, WIHSTUTZ Anne (eds.). *Working to be someone: Child focused research and practice with working children*. Londres: Jessica Kingsley publishers. p. 225-231.
- HOSMER David Jr., LEMESHOW Stanley (1989). *Applied logistic regression*. New York: J. Wiley. 307 p.
- INEGI (2001). *Síntesis de resultados de los Estados Unidos Mexicanos. XII Censo General de Población y Vivienda, 2000* [en ligne]. Aguascalientes: INEGI. 146 p. Disponible sur : http://www.inegi.gob.mx/prod_serv/contenidos/espanol/bvinegi/productos/censos/poblacion/2000/definitivos/sintesis/sintesis.asp?e=oo (Consulté le 25.01.2006).
- INEGI (2003). *México en el mundo 2003*. México: INEGI. 602 p.
- INEGI (2004). *El trabajo infantil en México: 1995-2002*. Aguascalientes: INEGI. 116 p.
- INEGI (2005). *Encuesta nacional de empleo y seguridad social, 2004* [en ligne]. Aguascalientes: INEGI. 303 p. Disponible sur : http://www.inegi.gob.mx/prod_serv/contenidos/espanol/bvinegi/productos/encuestas/hogares/eness/eness2004-1.pdf (Consulté le 02.09.2006).

- INEGI (2006). *Sistema nacional estadístico y de información geográfica: Indicadores seleccionados sobre nivel de escolaridad, promedio de escolaridad, aptitud para leer y escribir y alfabetismo, 1960-2005* [en ligne]. México: INEGI. Disponible sur: <<http://www.inegi.gob.mx/est/contenidos/espanol/rutinas/ept.asp?t=medu09&c=3277>> (Consulté le 24.02.2006).
- INEGI(2006a). *Sistema nacional estadístico y de información geográfica. México* [en ligne]. México: INEGI. Disponible sur: <<http://www.inegi.gob.mx/est/default.asp?c=6284>> (Consulté le 25.01.2006).
- INEGI (2007). *Cómo se hace la ENOE. Métodos y procedimientos* [en ligne]. Aguascalientes: INEGI. 85 p. Disponible sur: <http://www.inegi.org.mx/est/contenidos/espanol/metodologias/enoe/ENOE_como_se_hace_la_ENOE1.pdf> (Consulté le 10.04.2010).
- INEGI (2010). *Encuesta Nacional de Ocupación y Empleo, ENOE 2009: Consulta interactiva de indicadores estratégicos* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.inegi.org.mx/est/contenidos/espanol/sistemas/enoe/info/enoe/Default.aspx?s=est&c=26227&p=>> (Consulté le 04.05.2011).
- INEGI (2011). *Glosario completo* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.inegi.org.mx/est/contenidos/espanol/rutinas/glogen/default.aspx?dg=s>> (Consulté le 31.07.2011).
- INEGI-STPS (2008). *Resultados del módulo de trabajo infantil 2007. Encuesta Nacional de Ocupación y Empleo 2007* [en ligne]. Aguascalientes: INEGI. 264 p. Disponible sur: <http://www.inegi.org.mx/prod_serv/contenidos/espanol/bvinegi/productos/estudios/sociodemografico/infantil/MTI_2007.pdf> (Consulté le 02.12.2010).
- INEGI-STPS (2008a). *Módulo de trabajo infantil 2007. Encuesta Nacional de Ocupación y Empleo 2007. Documento metodológico* [en ligne]. Aguascalientes: INEGI. 66 p. Disponible sur: <<http://www.inegi.org.mx/sistemas/biblioteca/detalle.aspx?c=26396&upc=702825001946&s=est&tg=0&f=2&pf=EncH>> (Consulté le 10.04.2010).
- INEGI-STPS (2008b). *Módulo de trabajo infantil 2007. Encuesta Nacional de Ocupación y Empleo 2007. Instructivo de llenado del módulo de*

actividades de niños, niñas y adolescentes, 2007 [en ligne]. Aguascalientes: INEGI. 51 p. Disponible sur: <<http://www.inegi.org.mx/est/contenidos/Proyectos/Encuestas/Hogares/modulos/mti/mti2007/default.aspx>> (Consulté le 10.04.2010).

INSULZA José Miguel (2011). AL, con 38 millones de 'ninis' en riesgo por crimen : Insulza. *Vanguardia* [en ligne]. juin 2011. Rubrique Internacional. Disponible sur: <<http://www.vanguardia.com.mx/alcon38millonesdeninisenriesgoporcrimeninsulza-1034326.html>> (Consulté le 12.07.2011).

INVERNIZZI Antonella (2003). Des enfants libérés de l'exploitation ou des enfants doublement discriminés ? Positions et oppositions sur le travail des enfants. *Déviance et société*, vol. 27, n° 4. p. 459-481. Suisse: Médecine et Hygiène.

JELIN Elizabeth (1983). Familia, unidad doméstica y división del trabajo: ¿Qué sabemos ? ¿Hacia dónde vamos?. *Memorias del Congreso latinoamericano de población y desarrollo*, vol. II. p. 645-674. México : UNAM, El COLMEX, PISPAL.

KANBARGI Ramesh (1990). Le travail des enfants en Inde : L'industrie du tapis à Varanasi. In BEQUELE Assefa, BOYDEN Joe. *L'enfant au travail*. Rungis : Fayard. p. 161-187. Collection les enfants du fleuve.

KNAUL Felicia (2000). *Gender differentials in the impact of child labor and school drop out on returns to human capital in Mexico*. Miméo.

KNAUL Felicia (2001). The impact of child labor and school dropout on human capital: gender differences in Mexico. In KATZ Elizabeth, CORREIA María (eds.). *The economics of gender in Mexico : Work, family, state and market*. Washington D.C. : The World Bank. p. 46-84.

KOBIANÉ Jean-Fraçois (2001). Revue générale de la littérature sur la demande d'éducation en Afrique. In PILON Marc, YARO Yacouba (dir.). *La demande d'éducation en Afrique : Etat des connaissances et perspectives de recherche*. Dakar : UEPA. p. 20-47.

KOBIANE Jean-François, MARCOUX Richard (2007). Dynamiques familiales et activités des enfants en Afrique subsaharienne : apports et limites des

- enquêtes biographiques rétrospectives. In SHOUMAKER Bruno, TABUTIN Dominique (dirs.) *Les systèmes d'information en démographie et en sciences sociales. Nouvelles questions, nouveaux outils*. Louvain-La Neuve : Academia-Bruylant.
- KONO Shigemi (1977). The concept of family life cycle as a bridge between demography and sociology. *International Population Conference*. Liège : International Union for the scientific study of population. p. 355-370.
- LABAZEE Pascal (1996). L'emploi d'enfants en période de crise : la pluri-activité des ménages dans le Nord ivoirien. In SCHLEMMER Bernard (dir.). *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarisation*. Paris : Karthala. p. 109-121.
- LANGE Marie-France (1996). Une force de travail disputée : la main-d'œuvre infantine en milieu rural togolais. In SCHLEMMER Bernard (dir.). *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarisation*. Paris : Karthala. p. 407-418.
- LEROY Aurélie (2009). Contre le travail des enfants ? Présupposé à débattre. *Alternatives Sud : Contre le travail des enfants ? Points de vue du Sud*, vol. 16, n° 1. p. 7-34. Louvain-la-Neuve : Centre Tricontinental.
- LEVISON Deborah (2000). Children as economics agents. *Feminist Economic*, n° 6. p. 125-134.
- LEVISON Deborah (2007). A feminist economist's approach to children's work. In HUNGERLAND Beatrice, LIEBEL Manfred, MILNE Brian, WIHSTUTZ Anne (eds.). *Working to be someone: Child focused research and practice with working children*. London : Jessica Kingsley publishers. p. 17-21.
- LEVISON Deborah, MOE Karine (1998). Household work as a deterrent to schooling: an analysis of adolescent girls in Peru. *Journal of developing areas*, vol. 32, n° 3. p. 339-356. Tennessee: Tennessee State University.
- LEVISON Deborah, MOE Karine, KNAUL Felicia (2001). Youth education and work in Mexico. *World Development*, vol. 29, n° 1, janvier. p. 167-188. Great Britain : Elsevier Science Ltd.
- LEY FEDERAL DEL TRABAJO [en ligne]. Disponible sur: <<http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/125.pdf>> (Consulté le 22.07.2010).

- LIEBEL Manfred (1994). *Protagonismo infantil. Movimientos de niños trabajadores en América latina*. Managua : Nueva Nicaragua. 234 p.
- LIEBEL Manfred (2000). Social transformations by working children's organisations?. *Information Bulletin International Conference Rethinking Childhood*, n° 2. p. 67-76.
- LIEBEL Manfred (2003). *Infancia y trabajo. Para una mejor comprensión de los niños y niñas trabajadores de diferentes culturas y continentes*. Lima : Ifejant. 344 p.
- MARCOUX Richard (1995). Le travail, un jeu d'enfant ? À propos de la contribution des enfants à la subsistance des ménages au Mali. *Les Études du CEPED : Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines*, n° 15. p. 210-221. Lomé.
- MARCOUX Richard, GUEYE Mouhamadou, KONATE Mamadou Kani (2006). Environnement familial, itinéraires scolaires et travail des enfants au Mali. *Enfants d'aujourd'hui : diversité de contextes, pluralité des parcours*. Paris : AIDELF-PUF. tome 2, n° 11. p. 961-973.
- MEDA Dominique (1997). Réflexions sur une disparition. In MONTELH Bernard (dir.). *C'est quoi le travail ? Quelles valeurs transmettre à nos enfants*. Paris : Autrement. p. 54-62. Collection Mutations ; n. 174.
- MEILLASSUOX Claude (1996). Economie et travail des enfants. In SCHLEMMER Bernard (dir.). *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris : Karthala. p. 55-66.
- MEISER Ute (1997). Spiel, Kreativität und Gruppe: Die Institution der "horizontalen" Gruppen in der sozialen und emotionalen Entwicklung tonganischer Kinder. In RENNER Riemann, SCHNEIDER Verl, TRAUTMANN Thomas (eds.) *Spiele der Kinder. Interdisziplinäre Annäherungen*. Weinheim : Deutscher Studienverlag.
- MENDOZA GARCIA Ma Eulalia, TAPIA COLOCIA Graciela (2010) Situación demográfica de México 1910-2010. In CONAPO. *La situación demográfica de México 2010*. México: CONAPO. 236 p.

- MIER Y TERAN Marta, RABELL Cecilia (2001). Familia y actividades de los jóvenes en México. Présentation dans le Congrès organisé par Latin American Studies Association, LASA, Washington D.C. 42 p.
- MIER Y TERAN Marta, RABELL Cecilia (2001a). Condiciones de vida de los niños en México: 1960-1995: El entorno familiar, la escolaridad y el trabajo. In GOMEZ DE LEON José, RABELL Cecilia (coords.). *La población de México : tendencias sociodemográficas y perspectivas hacia el siglo XXI*. México: FCE, CONAPO.
- MIER Y TERAN Marta, RABELL Cecilia (2004). Familia y quehaceres entre los jóvenes. In ARIZA Marina, DE OLIVEIRA Orlandina (coords.). *Imágenes de la familia en el cambio de siglo*. México: IISUNAM. p. 135-179.
- MIZEN Phil (2007). Exploring children's work through pictures. In HUNGERLAND Beatrice, LIEBEL Manfred, MILNE Brian, WIHSTUTZ Anne (eds.). *Working to be someone: Child focused research and practice with working children*. London : Jessica Kingsley publishers. p. 233-242.
- MOLINA BARRIOS Ramiro, ROJAS LIZARAZU Rafael (1995). *La niñez campesina. Uso del tiempo y vida cotidiana*. La Paz : UNICEF, SIP.
- MOREL Marie-France (2004). Histoire de l'enfance en Occident. In SINGLY François DE (dir.). *Enfants-adultes : vers une égalité de status ?*. Paris : Encyclopaedia Universalis. p. 127-141. Collection Le tour du sujet.
- MORICE Alain (1996). Le paternalisme, rapport de domination adapté à l'exploitation des enfants. In SCHLEMMER Bernard (dir.). *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris : Karthala. p. 269-290.
- MORROW Virginia (2007). Challenges for social research and action with working children. In HUNGERLAND Beatrice, LIEBEL Manfred, MILNE Brian, WIHSTUTZ Anne (eds.). *Working to be someone: Child focused research and practice with working children*. London : Jessica Kingsley publishers. p. 213-217.
- MORTIER Gaëtan (2006). *Mexique. Entre l'abîme et le sublime*. Boulogne : Editions Toute Latitude, 251 p.

- MYERS William (2001). Can children's work and education be reconciled?. *International journal of educational policy: Research and practice*, vol. 2, n° 3. p. 307-330.
- MYERS William (2007). Some suggestions for social research on working children's initiatives. In HUNGERLAND Beatrice, LIEBEL Manfred, MILNE Brian, WIHSTUTZ Anne (eds.). *Working to be someone: Child focused research and practice with working children*. London: Jessica Kingsley publishers. p. 219-223.
- NGUEYAP Ferdinand (1996). Société, réussite économique et travail des enfants –les cas des Bamileké de l'Ouest Cameroun. In SCHLEMMER Bernard (dir.). *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris : Karthala. p. 393-406.
- NIEUWENHUYS Olga (1996). L'exploitation des enfants en économie domestique –le cas du Kerala (Inde). In SCHLEMMER Bernard (dir.). *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris : Karthala. p. 419-435.
- NIEUWENHUYS Olga (2006). Les enfants travailleurs et le principe de réciprocité. In BONNET Michel, HANSON Karl, LANGE Marie-France, PAILLET Graciela, NIEUWENHUYS Olga, SCHLEMMER Bernand. *Enfants travailleurs : Repenser l'enfance*. Lausanne : Page deux. p. 165-188. Collection Cahiers libres.
- NORANDI Mariana (2010). Excluir a mujeres de cifras ninis, doble estrategia de invisibilización: UNAM. *La Jornada* [en ligne], août 2010. Rubrique Sociedad y Justicia. Disponible sur: <http://www.jornada.unam.mx/2010/08/27/sociedad/043n2soc> (Consulté le 19.07.2011).
- O'CONNELL DAVIDSON Julia (2005). *Children in the global sex trade*. Cambridge : Polity Press. 224 p.
- OIT (1990). *La lucha contra el trabajo infantil*. Ginebra: OIT. 257 p.
- OIT (1999). *El trabajo infantil: Lo intolerable en el punto de mira*, Conferencia Internacional del Trabajo, 86^a reunión, Rapport VI, Partie 1. Ginebra : OIT. 133 p.

- OIT (2002). *Un avenir sans travail des enfants. Rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail*. Conférence Internationale du travail 90^a session 2002. Rapport I (B) [en ligne]. Genève : OIT. 153 p. Disponible sur : <http://www.ilo.org/wcmstp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_099156.pdf> (Consulté le 15.08.2008).
- OIT (2006). *Eliminación del trabajo infantil: un objetivo a nuestro alcance*. Informe global con arreglo al seguimiento de la Declaración de la OIT relativa a los principios y derechos fundamentales en el trabajo [en ligne]. Ginebra : OIT. 117 p. Disponible sur : <[http://doc-aea.aide-et-action.org/data/admin/eliminacion del trabajo infantil.pdf](http://doc-aea.aide-et-action.org/data/admin/eliminacion_del_trabajo_infantil.pdf)> (Consulté le 17.04.2001).
- OIT (2007). *La fin du travail des enfants. Des millions de voix, un espoir partagé. Travail. Le magazine de l'OIT* [en ligne]. n° 61, décembre. 56 p. Disponible sur : <http://www.ilo.org/wcmstp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_090189.pdf> (Consulté le 28.05.2010).
- OLIVARES ALONSO Emir (2011). Faltan opciones educativas para la juventud, afirma Narro Robles. *La Jornada* [en ligne], avril 2011. Rubrique Sociedad y Justicia. Disponible sur : <<http://www.jornada.unam.mx/2011/04/01/sociedad/049n1soc>> (Consulté le 12.07.2011).
- OLIVEIRA Orlandina DE (2006). Jóvenes y precariedad laboral en México. *Papeles de población*, année 12, n° 49. p. 37-73. Toluca : Nueva época.
- OOSTERHOUT Henk VAN (1990). Le travail des enfants aux Philippines : la pêche muro-ami. In BEQUELE Assefa, BOYDEN Joe. *L'enfant au travail*. Rungis : Fayard. p. 189-211. Collection Les enfants du fleuve.
- PARRADO Emilio, ZENTENO René (2005). Medio siglo de incorporación de la mujer a la fuerza de trabajo: cambio social, reestructuración y crisis económica en México. In COUBES Marie-Laure, ZAVALA DE COSÍO María Eugenia, ZENTENO René (coords.). *Cambio demográfico y social en México del*

- siglo XX : una perspectiva de historias de vida*. Tijuana : El COLEF. p. 191-226.
- PEDRAZA-GOMEZ Zandra (2007). Working children and the cultural perception of childhood. In HUNGERLAND Beatrice, LIEBEL Manfred, MILNE Brian, WIHSTUTZ Anne (eds.). *Working to be someone: Child focused research and practice with working children*. London: Jessica Kingsley publishers. p. 23-30.
- PILON Marc, GÉRARD Etienne, YARO Yacouba (2001). Introduction. In PILON Marc, YARO Yacouba (dir.). *La demande d'éducation en Afrique: Etat de connaissances et perspectives de recherche*. Dakar : UEPA. p. 5-15.
- PNUD (2009). *Rapport mondial sur le développement humain 2009. Lever les barrières : Mobilité et développement humains* [en ligne]. New York : PNUD. 202 p. Disponible sur: <<http://hdr.undp.org/fr/rapports/mondial/rmdh2009/chapitres/francais/>> (Consulté le 03.05.2011).
- POLLOCK Linda (1983). *Forgotten children: parent-child relation from 1500 to 1900*. Cambridge : Cambridge University Press, 334 p.
- PORTOCARRERO Ricardo (1998). *El trabajo infantil en el Perú: Apuntes de interpretación histórica*. Lima : Ifejant. 80 p.
- PRZEWORSKI Adam (1982). Teoría sociológica y el estudio de la población. Reflexiones sobre el trabajo de la Comisión de Población y Desarrollo. In MERTENS Walter, PRZEWORSKI Adam, ZEMELMAN Hugo. *Reflexiones teórico-metodológicas sobre las investigaciones en Población*. México: El COLMEX. p. 58-99.
- PSACHAROPOULOS Georges (1997). Child labor versus educational attainment. Some evidence from Latin America. *Journal of population economics*. p. 377-386. Washington DC : The World Bank.
- QVORTRUP Jens (1994). Formas de acercarse a las vidas y actividades de los niños. *Investigación y políticas de infancia en Europa en los años 90*. Madrid : Ministerio de Asuntos Sociales.
- QVORTRUP Jens (2000). *Does children's work have a value? Colonisation of children through their school work*, Conference paper, "Rethinking childhood: Working children's challenge to social sciences", Bondy.

- RAMANATHAN Usha (1996). Le travail des enfants et la loi en Inde. In SCHLEMMER Bernard (dir.). *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris : Karthala. p. 223-235.
- RAMIREZ SANCHEZ Martha Areli (2007). 'Helping at home': the concept of childhood and work among the Nahuas of Tlaxcala, Mexico. In HUNGERLAND Beatrice, LIEBEL Manfred, MILNE Brian, WIHSTUTZ Anne (eds.). *Working to be someone: Child focused research and practice with working children*. London : Jessica Kingsley publishers. p. 87-95.
- RANJAN Priya (1999). An economic analysis of child labor. *Economics Letters* 64. p. 99-105. California: Department of Economics, University of California.
- RENDON Teresa (2004). El mercado laboral y la división intrafamiliar del trabajo. In ARIZA Marina, DE OLIVEIRA Orlandina (coords.). *Imágenes de la familia en el cambio de siglo*. México : IISUNAM. p. 49-87.
- RETFERD Robert, CHOE Minja (1993). *Statistical models for causal analysis*. New York : John Wiley and sons. 258 p.
- RODGERS Gerry, STANDING Guy (1981). Le rôle économique des enfants dans les pays à faibles revenus. *Revue internationale du travail*. vol. 120, n° 1. p. 35-54. Genève : OIT.
- RODGERS Gerry, STANDING Guy (1981a). *Child Work, poverty and underdevelopment*. Geneva : OIT. 310 p.
- RODRÍGUEZ ROCA María Hilda (2005). Sociedad e infancia en los Andes. *Dialogando*. p. 53-69. Cochabamba: Terre des hommes.
- ROJAS FLORES Jorge (2004). El trabajo infantil y la infancia popular. *NATs-Revista internacional desde los niños/as y adolescentes trabajadores*, année VII, n° 11-12, mars. p. 15-29. Lima: Ifejant.
- ROLLET Catherine (2001). *Les enfants au XIX siècle*. Paris : Hachette Littératures. 264 p.
- ROUBAUD François (1995). *La economía informal en México: De la esfera doméstica a la dinámica macroeconómica*. México: FCE. 484 p.
- SAENZ Alvaro, DI PAULA Jorge (1981). Precisiones teórico-metodológicas sobre la noción de estrategias de existencia. *Demografía y economía*, vol. XV, n° 2. p. 149-163. México: El COLMEX.

- SALAZAR María Cristina (1990). Le travail des enfants en Colombie : les carrières et les briqueteries de Bogota. In BEQUELE Assefa, BOYDEN Joe. *L'enfant au travail*. Rungis : Fayard. p. 93-112. Collection Les enfants du fleuve.
- SANCHEZ CALLEJA María Eugenia, SALAZAR ANAYA Delia (coords.) (2006). *Los niños: su imagen en la historia*. México : INAH. 167 p.
- SARI Djilali (1996). La recrudescence de l'emploi des enfants en Algérie. In SCHLEMMER Bernard (dir.). *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris : Karthala. p. 99-108.
- SAT (2011). *Salarios mínimos* [en ligne]. Disponible sur : http://www.sat.gob.mx/sitio_internet/asistencia_contribuyente/informacion_frecuente/salarios_minimos/default.asp (Consulté le 04.08.2011).
- SCHIBOTTO Giangi, CUSSIANOVICH Alejandro (1994). *Working children. Building an identity*. Lima: MANTHOC. 223 p.
- SCHILDKROUT Enid (1981). The employment of children in Kano (Nigeria). In RODGERS Gerry, STANDING Guy (eds.). *Child work, poverty and underdevelopment*. Geneva : OIT. p. 81-112.
- SCHLEMMER Bernard (1996). Présentation générale. In SCHLEMMER Bernard (dir.). *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris : Karthala. p. 7-27.
- SCHLEMMER Bernard (1997). Propositions de recherche sur l'exploitation des enfants au travail, faites aux sciences sociales qui, en France, ignorent encore la question. *Recherches internationales*, n° 50, automne. p. 67-88.
- SCHLEMMER Bernard (2005). Le BIT : La mesure du 'travail des enfants' et la question de la scolarisation. In VINOKUR Annie (dir.). *Cahiers de la Recherche sur l'éducation et les savoirs : Revue internationale de sciences sociales. Pouvoirs et mesure en éducation*. Hors-série, n° 1, juin. p. 229-248. Bondy : ARES
- SCHLEMMER Bernard (2006). Le 'travail des enfants', étapes et avatars dans la construction d'un objet. In SIROTA Régine (dir.). *Eléments pour une*

- sociologie de l'enfance*. Rennes : PUR. p. 173-183. Collection Le sens social.
- SCHLEMMER Bernard (2007). Working children in Fez, Morocco: relationship between knowledge and strategies for social and professional integration. In HUNGERLAND Beatrice, LIEBEL Manfred, MILNE Brian, WIHSTUTZ Anne (eds.). *Working to be someone: Child focused research and practice with working children*. London: Jessica Kingsley publishers. p. 109-115.
- SCHMINK Marianne (1984). Household economic strategies: Review and research agenda. *Latin American Research Review*, vol. 3, n° 19. p. 87-101.
- SEDESOL-CONAPO-INEGI (2004). *Delimitación de las zonas metropolitanas de México* [en ligne]. México : SEDESOL-CONAPO-INEGI. 169 p. Disponible sur: <<http://www.conapo.gob.mx/publicaciones/ZMdelimita/completo.pdf>> (Consulté le 12.07.2006).
- SINGLY François DE, THELOT Claude (1986). Racines et profils des ouvriers et des cadres supérieurs. *Revue française de sociologie*, XXVI. p. 47-86.
- SINGLY François DE (dir.). (2007). *L'injustice ménagère*. Paris : Armand Colin. 236 p.
- SOLIS Patricio, CORTES Fernando (2009). La movilidad ocupacional en México: rasgos generales, matices regionales y diferencias por sexo. In RABELL ROMERO Cecilia (coord.). *Tramas familiares en el México contemporáneo: Una perspectiva sociodemográfica*. México: IISUNAM, El COLMEX. p. 395-433.
- SOSENSKI Susana (2010). *Niños en acción. El trabajo infantil en la ciudad de México, 1920-1934*. México : El COLMEX. 365 p.
- STELLA Alessandro (1996). Pour une histoire de l'enfant exploité –du Moyen Age à la révolution industrielle. In SCHLEMMER Bernard (dir.). *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris: KARTHALA-ORSTOM. p. 31-51.
- TIENDA Marta (1979). The economic activity of children in Peru: labor force behavior in rural and urban contexts. *Rural sociology*, vol. 44, n° 2. p. 370-391.

- TORRADO Susana (1981). Sobre los conceptos de 'Estrategias familiares de vida' y 'Proceso de reproducción de la fuerza de trabajo': Notas teórico-metodológicas". *Demografía y Economía*, vol. XV, n° 2. p. 204-233. México: El COLMEX.
- TRISCIUZZI Leonardo, COMBI Franco (1998). *Infancia e historia*. Lima: Ifejant. 29 p.
- TUIRAN Rodolfo (1999). Dominios institucionales y trayectorias de vida en México. In FIGUEROA Beatriz (coord.). *México diverso y desigual. Enfoques sociodemográficos*. vol. 4. México: El COLMEX, SOMEDE. p. 201-206.
- UNICEF (1986). *Exploitation of Working and Street Children*. New York : UNICEF.
- UNICEF (1990). *Convention Internationale des Droits de l'enfant* [en ligne]. Paris: UNICEF. 31 p. Disponible sur : <<http://www.unicef.fr/userfiles/50154.pdf>> (Consulté le 22.07.2011).
- VALENZUELA José Manuel, SALLES Vania (1998). Introducción. In VALENZUELA José Manuel, SALLES Vania (coords.). *Vida familiar y cultura contemporánea*. México : CONACULTA. p. 11-26.
- VARGAS EVARISTO Susana (2006). El papel de los niños trabajadores en el contexto familiar : El caso de migrantes indígenas asentados en el Valle de San Quintín, Baja California. *Papeles de Población*, année 12, n° 48, avril-juin. p. 227-245. Toluca : Nueva época.
- VERLET Martin (1996). Grandir à Nima (Ghana) : dérégulation domestique et mise au travail. In SCHLEMMER Bernard (dir.). *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris : Karthala. p. 311-329.
- WEISS Florence (1993). Von der Schwierigkeit, über Kinder zu forschen. Die Iatmul in Papua-Neuguinea. In LOO Marie-José VAN DE, REINHART Margarete (eds.). *Kinder. Ethnologische Forschungen in fünf Kontinenten*. Munich : Trickster. p. 96-153.
- WHITE Ben (1996). Globalisation of the child labour problem. *Journal of International Development*, année 8, n° 6. p. 829-840.
- WIHSTUTZ Anne (2007). The significance of care and domestic work to children: a German Portrayal. In HUNGERLAND Beatrice, LIEBEL Manfred, MILNE Brian, WIHSTUTZ Anne (eds.). *Working to be someone: Child focused*

research and practice with working children. London: Jessica Kingsley publishers. p. 77-86.

WINTERSBERGER Helmut (2003). Niños como productores y como consumidores: Sobre la percepción del significado económico de las actividades de los niños. *NATs- Revista Internacional desde los niños/as y adolescentes trabajadores*, année VI, n° 10. p. 11-27. Lima: Ifejant.

YARO Yacouba (1996). Les jeunes chercheurs d'or d'Essakan 'l'Eldorado burkinabé'. In SCHLEMMER Bernard (dir.). *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris : Karthala. p. 135-149.

ZELIZER Vivian (1992). Repenser le marché : la construction sociale du "marché aux enfants" aux Etats-Unis. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 94. p. 3-26.

ZELIZER Vivian (1994). *Pricing the priceless child. The changing social value of children*. New Jersey: Princeton University Press. 277 p.

BASES DES DONNÉES

INEGI, *Encuesta Nacional de Empleo* [en ligne]. Disponible sur: <www.inegi.gob.mx/est/contenidos/espanol/rutinas/ept.asp?t=mtra27&c=3618> (Consulté le 12.07.2006).

INEGI, *Encuesta Nacional de Ocupación y Empleo 2007* [en ligne]. Aguascalientes: INEGI. Disponible sur: <<http://www.inegi.org.mx/sistemas/microdatos2/encuestas.aspx?c=14439&s=est>> (Consulté le 12.10.2011).

INEGI, *Módulo de trabajo infantil 2007* [en ligne]. Aguascalientes: INEGI Disponible sur: <<http://www.inegi.org.mx/sistemas/microdatos2/encuestas.aspx?c=26832&s=est>> (Consulté le 12.10.2011).

LISTE DE FIGURES

Tableaux

Tableau 1. Participation des enfants par domaines institutionnels selon l'âge, 2007	53
Tableau 2. Répartition (%) de la population urbaine de 6 à 17 ans.....	55
par groupes d'âges et par sexe, 2007	55
Tableau 3. Répartition de la population d'étude (% , N, n) ¹ ,	57
par groupes d'âges et par sexe, 2007	57
Tableau 4. Classification des EAJ travailleurs selon le type de travail	63
Tableau 5. Répartition (%) des enfants travailleurs de 6 à 14 ans.....	74
selon le type de travail, 1995-2002	74
Tableau 6. Répartition (%) de la population urbaine de 6 à 17 ans.....	99
qui ne fréquente pas l'école, selon les raisons de la déscolarisation	99
Tableau 7. Répartition (%) des enfants selon le type d'activité qu'ils réalisent	104
au moins une heure par semaine, selon les groupes d'âges et le sexe	104
Tableau 8. Répartition (%) des EAJ et nombre moyen d'heures dédiées.....	
aux tâches domestiques selon la composition du ménage par âges	116
Tableau 9. Répartition (%) des EAJ et nombre moyen d'heures dédiées aux	
tâches domestiques selon la composition du ménage par sexe des adultes.....	117
Tableau 10. Répartition (%) des EAJ selon la composition et la participation au	
travail	
économique du couple parental, et nombre moyen d'heures dédiées aux tâches	
ménagères	120
Tableau 11. Répartition (%) des EAJ selon les activités du couple familial.....	
et le nombre moyen d'heures dédiées aux tâches ménagères	121
Tableau 12. Répartition (%) des EAJ selon la scolarité du couple parental	
et le nombre moyen d'heures dédiées aux tâches ménagères	124
Tableau 13. Répartition (%) des EAJ et nombre moyen d'heures dédiées aux	
tâches	128
ménagères, selon le groupe d'activité professionnelle du chef de ménage	128
Tableau 14. Dédier plus de sept heures ou quinze heures et plus par semaine aux	
tâches domestiques.	135
Rapport de risque et probabilité ajustée d'une régression logistique	135

Tableau 15. Dédier plus de sept heures ou quinze heures et plus aux tâches domestiques par semaine.....	138
Rapport de risque et probabilité ajustée d'une régression logistique binomiale par sexe	138
Tableau 16. Répartition (%) des chefs par sexe,.....	149
selon le nombre moyen d'heures consacrées au travail domestique.....	149
Tableau 17. Age moyen au premier travail des EAJ de 6 à 17 ans	165
par groupes d'âges et par sexe, selon le type de travail.....	165
Tableau 18. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux	167
et familiaux, selon la raison principale qui les pousse à travailler	167
Tableau 19. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux,	201
selon la taille de l'entreprise par groupes d'âges et par sexe	201
Tableau 20. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux,	203
selon le type d'entreprise	203
Tableau 21. Répartition (%) des EAJ et pourcentage de travailleurs extradomestiques	235
familiaux et non familiaux, selon la composition par groupes d'âges du ménage.....	235
Tableau 22. Répartition (%) des EAJ et pourcentage de travailleurs extradomestiques	238
familiaux et non familiaux, selon la composition du ménage par sexe et par âges ...	238
Tableau 23. Répartition (%) des EAJ et pourcentage de travailleurs extradomestiques non familiaux et familiaux, selon la composition et la participation extradomestique du couple parental.....	240
Tableau 24. Répartition (%) des EAJ et pourcentage des travailleurs extradomestiques	243
familiaux et non familiaux, selon les activités du couple familial	243
Tableau 25. Répartition (%) des EAJ et pourcentage des travailleurs extradomestiques	247
non familiaux et familiaux selon la scolarité du couple parental	247
Tableau 26. Répartition (%) des EAJ et pourcentage d'enfants travailleurs non familiaux et familiaux, selon le groupe d'activité professionnelle du chef de ménage et du conjoint du chef.....	252

Tableau 27. Etre travailleur extradomestique non familial ou familial par rapport à ne pas l'être. Rapport de risque et probabilité ajustée d'une régression logistique binomiale par sexe	256
Tableau 28. Pourcentage d'enfants travailleurs, selon le groupe d'activité combinée.....	280
du chef de ménage et de son conjoint.....	280
Tableau 29. Pourcentage d'enfants travailleurs, selon la situation dans l'activité	283
combinée du chef de ménage et du conjoint du chef.....	

Graphiques

Graphique 1. Taux de travail économique et taux de travail domestique	74
des enfants de 6 à 14 ans par sexe, 1995-2002.....	74
Graphique 2. Proportion (%) de personnes qui fréquentent l'école.....	84
par groupes d'âges, selon le sexe, 1970 et 2000.....	84
Graphique 3. Taux de chômage (TDA) et taux de	85
conditions critiques d'emploi (TCCO) par sexe, 1991-2009	85
Graphique 4. Pourcentage d'EAJ scolarisés et nombre moyen d'heures par semaine	97
dédié aux études, par âges et par sexe	97
Graphique 5. Pourcentage d'EAJ qui réalisent des tâches domestiques et.....	101
nombre moyen d'heures consacrées par semaine à ces activités, par âges et par sexe	101
Graphique 6. Pourcentage d'EAJ qui réalisent un travail extradomestique.....	102
et nombre moyen d'heures consacrées par semaine au travail extradomestique, par âge et par sexe	102
Graphique 7. Nombre moyen d'heures que les EAJ consacrent aux tâches domestiques,.....	126
selon la scolarité du chef et la différence de scolarité dans le couple parental	126
Graphique 8. Répartition (%) des enfants travailleurs domestiques familiaux.....	131
par âge et par sexe, pour les deux critères de durée du travail.....	131
Graphique 9. Répartition (%) des EAJ par groupes d'âges et par sexe,	133
selon le nombre d'heures hebdomadaires dédiées au travail domestique.....	133
Graphique 10. Répartition (%) des EAJ travailleurs extradomestiques	159
selon le lien de parenté avec l'employeur par groupes d'âges et par sexe, 2007	159

Graphique 11. Structure par âges et par sexe des enfants travailleurs extradomestiques,	163
selon le lien de parenté avec l'employeur	163
Graphique 12. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux	195
par branches d'activité économique, selon le sexe et les trois groupes d'âges.....	195
Graphique 13. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux	197
par activité principale, selon le sexe et les trois groupes d'âges	197
Graphique 14. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux	204
par type d'établissement de travail, selon les groupes d'âges et le sexe	204
Graphique 15. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux	206
par nombre de jours travaillés par semaine, selon les groupes d'âges et le sexe	206
Graphique 16. Quartiles de revenus des enfants travailleurs extradomestiques non familiaux,.....	211
par revenu horaire, selon les groupes d'âges et le sexe.....	211
Graphique 17. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques familiaux	215
selon les branches d'activité économique, par sexe et par groupes d'âges	215
Graphique 18. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques familiaux	216
selon l'activité principale, par sexe et par groupes d'âges	216
Graphique 19. Répartition (%) des enfants travailleurs extradomestiques familiaux	220
par lieu de travail, selon le sexe et les groupes d'âges.....	220
Graphique 20. Quartiles de revenus des enfants travailleurs extradomestiques familiaux	227
par revenu horaire, selon les groupes d'âges et le sexe.....	227
Graphique 21. Pourcentages d'enfants travailleurs extradomestiques non familiaux	249
et familiaux, selon la scolarité combinée du couple parental	249

ANNEXE I. Groupes d'activité professionnelle

Groupes	Activité professionnelle
Classe des services	Professions libérales, gérants et cadres supérieurs du secteur public et du secteur privé, professeurs universitaires ¹⁸¹ .
Travailleurs non manuels exerçant des activités routinières	Cadres moyens du secteur public et du secteur privé, techniciens, enseignants non universitaires, artistes et sportifs, travailleurs exerçant des activités routinières de bureau (archivistes, secrétaires, etc.), agents immobiliers et d'assurances ¹⁸² .
Travailleurs du commerce	Travailleurs exerçant des activités commerciales en général (commerce formel) ¹⁸³ .
Travailleurs spécialisés	Contremaîtres de l'industrie, opérateurs de machine fixe, artisans, chauffeurs et autres conducteurs de véhicules, ouvriers qualifiés ¹⁸⁴ .
Travailleurs non spécialisés	Vendeurs ambulants, travailleurs prêtant des services personnels, personnel domestique, services de sécurité, manœuvres, aides, apprentis artisan, ouvriers sans qualification, ouvriers sans qualification du bâtiment ¹⁸⁵ .
Travailleurs agricoles	Travailleurs exerçant des activités agricoles en général ¹⁸⁶ .

Source : Solís et Cortés, 2009.

¹⁸¹ *Profesionistas; gerentes y directivos de alto nivel en los sectores público y privado; profesores universitarios.*

¹⁸² *Directivos de nivel medio en el sector público y privado; técnicos; maestros de nivel inferior al universitario; artistas y deportistas; trabajadores de rutina en oficinas (archivistas, secretarios, etc.). Agentes de ventas en seguros o bienes raíces.*

¹⁸³ *Trabajadores en actividades comerciales en general (comercios establecidos).*

¹⁸⁴ *Supervisores en la industria; operadores de maquinaria; artesanos; choferes y otros conductores de vehículos; obreros especializados.*

¹⁸⁵ *Vendedores ambulantes; trabajadores en servicios personales; trabajadores en servicios domésticos; trabajadores en servicios de seguridad; peones; ayudantes; aprendices de artesano; obreros no especializados; trabajadores no especializados en la construcción.*

¹⁸⁶ *Trabajadores en actividades agrícolas en general.*

Les six groupes d'activité ont été obtenus par des méthodes statistiques, à partir de trois variables : le niveau d'études du chef de ménage, le niveau des revenus mensuels du ménage et les biens dont dispose le ménage (29 articles ont été retenus : petits et gros appareils électroménagers, véhicules, ordinateur et périphériques, climatiseurs).

ANNEXE II.

Présentation des interviewés

Les enfants sont présentés suivant l'ordre dans lequel ils ont été interrogés :

ENTRETIEN 1

Juan (non travailleur, mais avec une expérience professionnelle)

Garçon de 12 ans en 6e année de *primaria* (école privée).

Depuis l'âge de 10 ou 11 ans, quand il en a envie il travaille les après-midi dans l'atelier de dessin publicitaire de son oncle, que celui-ci a installé chez eux. Quand son père vivait avec eux, il l'aidait à vendre des poulets rôtis les samedis. Il avait environ 11 ans à ce moment-là. Il n'a jamais été rémunéré.

Il aimerait étudier pour exercer le même métier que son oncle.

Contexte familial

Ménage élargi monoparental de huit membres. Ses parents étant séparés, Juan vit avec sa mère, sa sœur cadette (9 ans), ses grands-parents maternels, ainsi que son oncle, la femme de ce dernier et sa cousine âgée de 9 mois. Ils habitent la maison des grands-parents. Sa mère (32 ans) est employée dans une entreprise privée, elle a terminé une formation universitaire. Son grand-père (53 ans) est propriétaire de l'épicerie dans laquelle il travaille, située au rez-de-chaussée de la maison. Sa grand-mère (54 ans) est standardiste. Son oncle (29 ans) et sa tante possèdent l'équivalent d'un baccalauréat professionnel. Ils travaillent dans un petit atelier de publicité dont ils sont propriétaires. Les enfants ne voient guère leur père. Les femmes de la famille sont responsables des tâches ménagères et des repas, les hommes et les enfants n'y participent pas. Du lundi au vendredi, les enfants vont manger chez leur grand-mère paternelle, qui habite elle aussi dans le quartier.

Sa famille est l'une des plus aisées du quartier.

Déroulement de l'entretien

Juan a participé à un entretien collectif avant son entretien individuel.

La rencontre s'est déroulée chez lui, dans le salon, où sa tante travaillait face à un ordinateur, dans l'autre coin de la grande pièce. Le téléphone sonnait souvent et sa tante conversait beaucoup, mais à voix basse. Sa sœur, présente lors de l'entretien, était silencieuse.

Nous nous sommes efforcés de le mettre à l'aise, car il semblait très anxieux. Il bougeait souvent sur le fauteuil tournant où il était assis. Il a répondu à toutes les questions de façon assez succincte, se contentant parfois d'un simple « oui », « non », « je ne sais pas ». L'entretien a duré 26 minutes.

ENTRETIEN 2

Gloria (non travailleuse)

Jeune fille âgée de 10 ans, en 5e année de *primaria* (école privée).

Elle n'a jamais eu d'expérience de travail.

Elle participe parfois aux tâches ménagères. Lorsque son père et sa mère travaillent, elle s'occupe de son frère cadet : elle l'aide à faire ses devoirs scolaires, ils regardent la télévision et jouent ensemble.

Elle pratique la danse hawaïenne comme loisir, et souhaiterait être chef de cuisine.

Contexte familial

Ménage nucléaire biparental de quatre membres. Gloria a un frère cadet (âgé de 5 ans) scolarisé. Son père (34 ans) travaille à son compte comme vendeur de voitures d'occasion. Il va chercher des voitures américaines d'occasion au nord du pays pour les revendre à Mexico sur un marché public spécialisé. Il travaille aussi à son compte comme *machetero* (pelleteur). Sa mère (29 ans) est vendeuse, employée à plein temps chez un opticien. Ses parents n'ont pas étudié au-delà de l'enseignement obligatoire. Les enfants passent plus de temps avec leur père, qui travaille surtout les week-ends. Le reste du temps, celui-ci bricole et fait de la mécanique. Sa mère est responsable des tâches ménagères et de la préparation des repas, mais son père participe de façon assez régulière aux travaux domestiques. Les deux parents s'occupent des enfants.

Déroulement de l'entretien

Elle a participé à un entretien collectif après l'entretien individuel.

La rencontre s'est déroulée chez ses parents, dans la cuisine. Sa mère était absente et son père bricolait dans la cour. Son frère présent perturbait nos échanges, ignorant les remontrances de Gloria. Nous avons dû intervenir pour qu'il accepte finalement d'aller jouer ailleurs. Anxieuse au départ, elle s'est peu à peu détendue, répondant de façon concrète aux questions. L'interview a duré 41 minutes.

ENTRETIEN 3

Mariana (non travailleuse)

Jeune fille âgée de 7 ans, en 2e année de *primaria* (école publique).

Elle n'a jamais eu d'expérience de travail. En plus de l'école, elle suit les cours de soutien scolaire que propose le centre social du quartier.

Elle participe toujours aux tâches ménagères et s'occupe parfois de sa sœur la plus jeune.

Elle voudrait être professeur de mathématiques.

Contexte familial

Ménage nucléaire biparental de huit membres. Les frères de Mariana ont 15 et 12 ans, et les sœurs 18, 9 et 2 ans. Son père (49 ans) est maçon et souffre d'alcoolisme. Sa mère (44 ans) travaille avec sa tante qui installe un local improvisé pour vendre des *tacos* dans une rue du quartier ; les jeudis et les vendredis elle y travaille toute la journée. Trois matinées par semaine, elle travaille comme aide à domicile. Ses parents n'ont étudié que jusqu'à la fin de l'école *primaria*. Sa sœur aînée suit une formation d'esthéticienne et travaille également comme baby-sitter chez des voisins. Ses frères scolarisés travaillent parfois les samedis avec leur père. Ils sont rémunérés. Prêt à quitter l'école, le frère aîné souhaite rejoindre ses cousins aux Etats-Unis pour y trouver un emploi. Sa sœur la plus jeune reste toujours à la maison, tandis que l'autre va à l'école. Quand sa mère ne peut pas s'occuper des tâches ménagères et de la préparation des repas, c'est sa sœur aînée qui en a la responsabilité (elle est une sorte de seconde mère pour les filles) ou, éventuellement, une de leurs tantes qui habite à proximité. En leur absence, les autres enfants se partagent la responsabilité des tâches ménagères et s'occupent de la benjamine. Son père, peu impliqué dans les corvées ménagères, ne participe guère non plus à la surveillance des enfants. Les filles sont souvent frappées par leurs frères, malgré la désapprobation des parents.

Déroulement de l'entretien

Invitée à participer à un entretien collectif, après l'entretien individuel elle a oublié le rendez-vous.

La rencontre s'est déroulée chez ses parents, dans la cuisine. Il y avait beaucoup de bruit (de la musique) à l'extérieur. Nous étions seules, mais de temps en temps un enfant passait près de nous, quoique sans nous déranger. Les parents étaient absents et elle devait s'occuper de sa petite sœur qui jouait dans la cour. Au milieu de l'entretien, elle m'a demandé de faire une pause pour aller voir si sa sœur allait bien. Elle aimait discuter, expliquer. Elle avait l'air décontracté. Elle en a profité pour nous faire part des soucis qu'elle avait avec ses frères et ses professeurs. L'interview a duré une heure cinq minutes.

ENTRETIEN 4

María (travailleuse extradomestique familiale)

Jeune fille de 9 ans, en 3e année de *primaria* (école publique).

Les jeudis et les vendredis, avant d'aller à l'école elle travaille le matin avec sa grand-mère maternelle dans un local improvisé dans le quartier. Elle se charge de mettre dans des sacs les aliments qu'ont commandés les clients, de leur servir des sodas, de nettoyer les assiettes et de rendre la monnaie. Elle y passe environ deux heures par jour. Elle n'est pas rémunérée.

Elle repasse son propre linge, et aide parfois à préparer les repas ou à faire le ménage. S'il le faut, elle réchauffe son repas avant d'aller à l'école.

Elle assiste à l'atelier de soutien scolaire et pratique aussi la danse hawaïenne dans le centre social du quartier.

Elle voudrait être professeur de danse hawaïenne, maîtresse d'école élémentaire ou médecin.

Contexte familial

Ménage élargi non parental de sept personnes. Depuis la séparation de ses parents il y a quelques années, María vit chez ses grands-parents maternels (qu'elle appelle papa et maman), éloignée des problèmes de drogue de ses parents. Dans le ménage, il y a aussi deux oncles (dont un est marié) et une cousine. Son grand-père (54 ans) est propriétaire et chauffeur d'un camion-benne. Il travaille à son compte. Sa grand-mère (52 ans) est

responsable d'un commerce informel, employée à domicile chez une personne âgée et chargée de l'église locale (salariée). Les jeudis et vendredis sa grand-mère et sa grand-tante installent dans une rue du quartier un local informel dont elles s'occupent toute la journée. Elles y vendent *des tacos*. Parfois, ses grands-parents vendent des aliments qu'ils préparent en face de leur maison. Un de ses oncles (29 ans) est *machetero* et l'autre (20 ans) chauffeur de taxi et *machetero*. Sa tante (23 ans) a cessé de travailler pour s'occuper de son nouveau-né. María a une sœur cadette (7 ans) qui habite avec sa mère et son nouvel ami dans le même quartier. Sa mère et sa grand-mère ne s'adressent plus la parole. Les adultes du ménage ont étudié jusqu'au niveau de la *secundaria*, sauf les grands-parents qui n'ont pas étudié au-delà de la *primaria*. Sa grand-mère est responsable du ménage et des repas, mais si elle ne peut pas le faire, quelqu'un d'autre s'en charge. Les tâches ménagères sont l'affaire des femmes. Toutefois, son grand-père s'en charge en cas de besoin.

Déroulement de l'entretien

Invitée à participer à un entretien collectif après l'entretien individuel, elle aussi a oublié le rendez-vous. La première date fixée pour l'entretien individuel a été annulée à la dernière minute par sa grand-mère.

La rencontre a eu lieu chez ses grands-parents, dans la cuisine. Nous étions seules. Les autres personnes venaient à leurs occupations à l'intérieur de la maison. Personne ne nous a dérangées. Mais il y avait de la musique très forte à l'extérieur. Elle s'est montrée à tout moment décontractée, mais timide.

L'entretien a duré 42 minutes.

ENTRETIEN 5

Pedro (non travailleur, mais avec une expérience professionnelle)

Garçon âgé de 8 ans, en 2e année de *primaria* (école publique).

Il travaille occasionnellement avec son père, qu'il a commencé à accompagner au travail à l'âge de 4 ans environ. Au début ce n'était pour lui qu'un simple jeu, mais depuis près d'un an il s'est mis à utiliser la pelle pour décharger le camion-benne ou pour déplacer les pierres. Il fait ce qu'il peut. Il accompagne son père au travail quand il en a envie, mais jamais sans avoir terminé ses devoirs scolaires. Il est rémunéré par son père. A l'âge de 7 ans, il a travaillé comme cireur de chaussures pour des parents et des voisins, sur la

suggestion de son grand-père qui était cireur et lui a acheté tout le nécessaire. Pedro travaillait à la maison. Ses parents l'aidaient parfois. Il avait ses tarifs : la paire de chaussures 50 cents d'euro, et les bottes 1 euro. Il regrette d'avoir arrêté ce travail car il n'avait plus de cire, son grand-père ne voulant plus lui en fournir.

Il aimerait être architecte ou médecin.

Contexte familial

Ménage élargi biparental de cinq membres. Pedro est fils unique. Son père (26 ans) est pelleteur (*machetero*) et chauffeur d'un camion-benne qui appartient à son oncle. Il travaille quand il trouve à le faire. Il a étudié jusqu'à la *secundaria*. Sa mère (26 ans) est femme au foyer et étudie au lycée. Il vit chez ses grands-parents maternels. Son grand-père est chef de maintenance électrique dans une entreprise privée. Sa grand-mère est standardiste dans une entreprise privée également. Tous les adultes, sauf son grand-père, participent au travail domestique et à la préparation des repas.

Déroulement de l'entretien

Il a participé à un entretien collectif après l'entretien individuel.

La rencontre s'est déroulée chez ses grands-parents, dans la salle à manger. Nous étions seuls. Sa mère était dans une pièce au fond de la cour de la maison. Pedro semblait tranquille, il a répondu concrètement aux questions. Nous n'avons pas été dérangés pendant l'entretien, qui a duré 53 minutes.

ENTRETIEN 6

Felipe (travailleur extradomestique non familial)

Garçon de 14 ans, en 1ère année de *secundaria* (école publique).

Il a commencé à travailler à l'âge de 8 ans en aidant son oncle qui est ferronnier. Il passait les outils à son oncle, les nettoyait et les rangeait. Il a travaillé pendant un an tous les après-midi, sans horaire fixe. Le matin, il étudiait. Comme il gagnait peu et que le métier l'ennuyait, il a quitté cet emploi pour se consacrer à ses études et à aider sa mère et son frère à vendre des sucreries et des sodas chez eux, sans percevoir lui-même aucune rémunération. A l'âge de 13 ans environ, il s'est mis à travailler avec son parrain comme serrurier. Il a appris le métier. Il a travaillé plus d'un an avec lui. Il travaillait les après-

midi, du lundi au samedi. Mais comme son parrain était alcoolique, ses parents, inquiets, l'ont poussé à abandonner ce travail. En outre, son emploi du temps ayant changé, il devait aller à l'école les après-midi. Peu après, grâce à une connaissance il a trouvé à s'employer les week-ends dans une *taquería* (restaurant spécialisé dans la vente de *tacos*) où il travaille près de huit heures par jour pour gagner 100 pesos [7 euros] la journée. De plus, il vient de trouver un travail pour les vacances d'été, chez un ami qui est menuisier.

Il aimerait être mécanicien.

Contexte familial

Ménage nucléaire biparental de cinq personnes (Felipe ignore l'âge de ses parents). Il a deux frères aînés (20 et 16 ans). Le plus âgé étudie au lycée et travaille comme employé d'un cinéma. Il a toujours travaillé et étudié en même temps, depuis l'âge de 13 ans. L'autre frère, qui étudie la *secundaria*, n'a jamais travaillé en dehors de la maison. Son père, après avoir été policier, travaille depuis quatre mois comme maçon. Il n'a pas étudié au-delà de la *primaria*. Sa mère, femme de ménage et femme au foyer, n'a suivi que l'enseignement obligatoire. Sa mère prépare les repas, ou c'est parfois une tante qui se charge de les leur apporter. Les parents et le cadet s'occupent du ménage. Quand ils étaient plus petits, c'était l'aîné, alors âgé de 11 ans environ, qui s'occupait d'eux, les parents travaillant toute la journée. Il les douchait, préparait à manger, les emmenait à l'école, etc. Les trois enfants étaient responsables des tâches ménagères. Pendant cinq ans, sa mère, son frère et lui-même ont vendu des sodas et des sucreries à la maison. Il y a un an qu'ils ont abandonné cette activité.

Déroulement de l'entretien

Invité à participer à un entretien collectif après l'entretien individuel, il n'a pu se joindre à nous, car il travaillait à la date prévue pour la réunion.

La rencontre s'est déroulée dans le salon de la maison. Felipe semblait à l'aise, parlant doucement et répondant concrètement aux questions, sans oublier de nous faire part de ses expériences et anecdotes. L'entretien a duré une heure.

ENTRETIEN 7

Karen (travailleuse domestique familiale)

Jeune fille de 14 ans, en 2e année de *secundaria* (école publique).

Depuis des années, elle s'occupe de sa sœur et de son frère cadets. Elle participe aux tâches ménagères, sauf la préparation des repas, et partage avec son père la responsabilité des cadets.

Elle voudrait être pédiatre.

Contexte familial

Famille élargie monoparentale de sept membres. Depuis la séparation des parents il y a trois ans, la fratrie ne fréquente plus la mère. Karen a un frère de 10 ans et une sœur de 8 ans, qui vont à l'école. Les enfants ont vécu quelque temps chez leur mère, mais depuis six mois ils habitent chez leur père (33 ans) qui est mécanicien, employé dans un garage privé de motos. Il a réussi son bac. Il travaille presque toute la journée du lundi au vendredi, ainsi que les samedis matin. Il est souvent en déplacement en province. Ils vivent dans un studio aménagé dans la maison de la grand-mère paternelle, où habitent aussi son oncle et sa tante (frère et sœur du père). La grand-mère (64 ans), femme au foyer, prépare à manger pour tous et se charge de la plupart des tâches ménagères. L'oncle (30 ans) travaille à son compte comme baby-sitter et comme artisan ; en outre, il est bénévole dans le centre social du quartier. Il a abandonné les études après deux ans d'université. La tante (20 ans) est vendeuse, salariée dans un magasin. Elle a étudié jusqu'au lycée. Les week-ends, tous aident la grand-mère à faire le ménage.

Déroulement de l'entretien

Elle a participé à un entretien collectif après l'entretien personnel.

La rencontre a eu lieu chez elle, dans la salle à manger, où nous étions seules ; la grand-mère était dans la cuisine en train de préparer les repas. Plus tard, elle est sortie de la maison. Nous n'avons pas été dérangées.

Un peu nerveuse au début, elle a fini peu à peu par se montrer plus à l'aise. Aimant parler et donner des exemples, elle a profité de l'entretien pour nous faire part de ses problèmes avec sa mère.

L'entretien a duré une heure 34 minutes.

ENTRETIEN 8

Carlos (non travailleur, mais avec une expérience professionnelle)

Garçon de 14 ans, en 3^e année de *secundaria* (école publique).

Cette année il s'est mis à travailler avec son père, qu'il aide à nettoyer les distributeurs d'ours en peluche installés dans divers centres commerciaux. Il travaille plus ou moins tous les trois jours pendant les vacances, certains week-ends en période scolaire, environ cinq heures par jour. Il gagne 7 euros par semaine, indépendamment du temps qu'il passe à travailler.

En général, c'est lui qui fait la vaisselle après les repas.

Il aimerait être médecin.

Contexte familial

Famille nucléaire biparentale de quatre personnes. Carlos a une sœur âgée de 10 ans, qui va à l'école. Son père (34 ans) est chargé de l'entretien de distributeurs d'ours en peluche. Il a étudié jusqu'au lycée. Sa mère (35 ans), femme au foyer, n'a pas étudié au-delà de la *secundaria* et n'a jamais travaillé après son mariage. Elle est l'unique responsable des tâches ménagères et des repas. Les enfants s'occupent de leurs affaires. Le père ne participe pas aux tâches ménagères.

Déroulement de l'entretien

Après son refus de participer aux entretiens collectifs, nous lui avons proposé un entretien individuel qu'il a accepté.

La rencontre s'est déroulée chez ses parents, dans le salon. Nous étions seuls. Sa mère et sa sœur lavaient le linge dans la cour de la maison. Carlos répondait de façon assez brève et à voix basse. Il avait l'air anxieux. Personne ne nous a dérangés lors de l'entretien, qui a duré 35 minutes.

ENTRETIEN 9

Sandra (travailleuse extradomestique familiale et non familiale)

Jeune fille de 12 ans, en 6e année de *primaria* (école publique).

Depuis l'âge de 9 ans, elle travaille tous les soirs avec sa mère dans un local improvisé du quartier, sans percevoir aucune rémunération. De plus, sa grand-mère la paie pour laver un *comal* (poêle épaisse et de grandes dimensions, servant à frire) quinze jours par mois.

Elle partage le travail ménager avec ses frères et lave le linge avec sa mère. Depuis l'âge de 9 ou 10 ans elle cuisine de temps en temps.

Elle voudrait être médecin ou infirmière.

Contexte familial

Famille nucléaire biparentale de cinq membres. Sandra a deux frères (10 et 8 ans) qui vont à l'école, et une sœur aînée de 18 ans qui ne vit plus chez eux, mariée et mère d'un enfant de 2 ans. Son père (40 ans) est fonctionnaire, il a suivi une formation universitaire. Sa mère (40 ans), femme au foyer et commerçante informelle, a étudié jusqu'à la *secundaria*. Tous les soirs, sauf les dimanches, sa mère installe dans la rue, en face de leur maison, un local improvisé où elle vend des hamburgers et des frites, aux côtés de sa grand-mère qui est elle aussi commerçante informelle et vend également des aliments.

Les trois enfants s'occupent des tâches ménagères avec leur mère. Quant elle ne peut pas cuisiner, chaque enfant prépare son propre repas. Son père participe à la préparation des repas et fait la vaisselle, mais seulement les week-ends.

Déroulement de l'entretien

Elle a participé à un entretien collectif avant l'entretien individuel.

La rencontre s'est déroulée chez elle, dans la salle à manger. Nous étions seules, les parents travaillaient et les frères jouaient dans la rue. Personne ne nous a dérangées. Elle s'est montrée à l'aise, mais timide. Elle parlait à voix basse.

L'entretien a duré 37 minutes.

ENTRETIEN 10

Alejandro (travailleur extradomestique non familial)

Garçon de 14 ans, en 1^{ère} année de *secundaria* (école publique).

Depuis l'âge de 8 ans, il travaille une heure par soirée en période scolaire, dans une épicerie du quartier. Pendant les vacances, il travaille environ quatre heures par jour, pour le même employeur qui, en plus de l'épicerie, loue des machines de jeux vidéo et des jeux gonflables.

Depuis l'âge de 7 ou 8 ans, sa mère lui a appris à préparer certains plats.

Sa famille est l'une des plus pauvres du quartier.

Il voudrait être avocat.

Contexte familial

Famille nucléaire biparentale de cinq personnes. Alejandro a un frère de 12 ans et une sœur de 10 ans, qui vont à l'école. Son beau-père (65 ans), gardien de nuit, vient d'épouser

sa mère (35 ans), femme au foyer. Ils sont tous deux peu scolarisés. Les enfants et leur beau-père participent parfois aux tâches ménagères, mais c'est la mère qui fait la plupart du travail.

Déroulement de l'entretien

Il a participé à un entretien collectif avant l'entretien individuel.

La rencontre a eu lieu dans la cour du centre social du quartier, car il ne nous a pas proposé de le faire chez ses parents. Nous nous sommes installés dans un coin tranquille, où des personnes passaient de temps en temps, sans nous déranger. Quelques minutes après le début de l'entretien, un camion s'est arrêté à côté du centre social pour ramasser les poubelles, provoquant beaucoup de bruit pendant quelques minutes. Lors de l'entretien, Alejandro avait l'air détendu, mais s'est montré timide et peu bavard.

L'entretien a duré 30 minutes.

ENTRETIEN 11

Alicia (travailleuse extradomestique non familiale)

Jeune fille de 11 ans, en 6^e année de *primaria* (école publique).

Elle a commencé à travailler dans le petit restaurant de sa tante à l'âge de 9 ans, pendant les vacances d'été. Elle y allait tous les matins, du lundi au vendredi, et travaillait quatre heures en moyenne. Sa tante lui payait 7 euros la semaine. Elle aidait sa tante à préparer les aliments et faisait aussi office de serveuse.

Depuis un an, bien que continuant à travailler avec sa tante comme serveuse, elle le fait maintenant les après-midi, du lundi au vendredi, après l'école. Elle n'est plus payée par sa tante, mais empoche les pourboires (ce qui est une coutume bien établie au Mexique) et déjeune sur place.

Comme elle aime cuisiner, les week-ends elle prépare parfois le petit déjeuner pour sa famille. Elle lave de temps en temps son linge.

Elle aimerait être chef de cuisine, vétérinaire ou médecin.

Contexte familial

Famille nucléaire biparentale de trois personnes. Elle est fille unique. Son père (33 ans), ferronnier, est employé dans un petit atelier. Sa mère (33 ans) est femme au foyer. Ses

parents n'ont pas poursuivi leurs études au-delà de la *secundaria*. Ils habitent une maison construite dans une propriété familiale, où les autres frères et sœurs du père ont eux aussi leur propre logement. Sa mère se charge des tâches ménagères et des repas, mais les week-ends Alicia et son père y participent aussi un peu. Sa mère ne travaille pas, parce qu'elle veut s'occuper d'Alicia.

Déroulement de l'entretien

La rencontre a eu lieu chez ses parents, dans le salon. Nous étions seules, sa mère était sortie et son père travaillait. Au début de l'entretien, elle a avoué être nerveuse car intimidée. Toutefois, elle s'est vite détendue, a beaucoup parlé et argumenté ses propos, a partagé quelques anecdotes.

L'entretien a duré une heure dix minutes.

ENTRETIEN 12

Claudia (travailleuse extradomestique familiale)

Jeune fille de 9 ans, en 3e année de *primaria* (école publique)

Elle travaille de façon sporadique dans l'épicerie familiale. Tous les jours, elle ou son frère s'occupent du magasin quand leur mère doit préparer les repas, faire le ménage ou se reposer. Elle y va aussi quand elle n'a rien d'autre à faire et qu'elle s'ennuie. Elle y va depuis l'âge de 7 ans. Elle s'occupe de l'épicerie, et même si elle ne sait pas les prix des articles, elle se débrouille. Elle n'est pas rémunérée.

Elle lave parfois son linge ou les chaussettes de toute la famille, et d'habitude elle balaye la maison.

Elle voudrait être médecin ou infirmière.

Contexte familial

Ménage nucléaire biparental de quatre personnes. Claudia a un frère aîné, de 10 ans, qui va à l'école et auquel il arrive parfois aussi de travailler avec sa mère. Son père (36 ans) loue des machines de jeux vidéo et des jeux gonflables. Il travaille à son compte. Il n'a pas étudié au-delà de la *primaria*. Sa mère (29 ans) est femme au foyer. Elle n'a pas étudié au-delà de la *secundaria*. Ses parents tiennent une épicerie, propriété de son grand-père maternel, située dans la cour de la maison. Elle est ouverte sept jours sur sept, de 7 h à 22

heures. Son père et son frère ne participent jamais aux tâches ménagères, ni à la préparation des repas.

Déroulement de l'entretien

Elle a participé à un entretien collectif avant l'entretien individuel.

La rencontre a eu lieu dans notre voiture, car il pleuvait, et sa mère ne nous a pas proposé de nous recevoir chez elle. La pluie a cessé quelques minutes après, et des enfants sont alors sortis jouer dans la rue où nous étions garés ; ils se sont approchés de la voiture, ce qui a distrait Claudia. Il nous a fallu intervenir pour leur demander de nous laisser tranquilles quelques instants. Mais elle était inquiète et regardait les enfants jouer. Elle répondait de façon brève et à voix basse. L'entretien a duré une demi-heure.

LES ENFANTS
TRAVAILLEURS URBAINS AU MEXIQUE

de Liliana Estrada Quiroz

está a disposición en CD en formatos PDF, Fhash y HTLM
y se reprodujo en la Dirección de Fomento Editorial de la BUAP,
además en: <http://www.editorialbuap.com.mx> a partir de noviembre de 2014.
El cuidado de la edición es de Jean Hennequin Mercier
y la coordinación editorial de José Luis Olazo García.
Se reprodujeron 200 discos.

